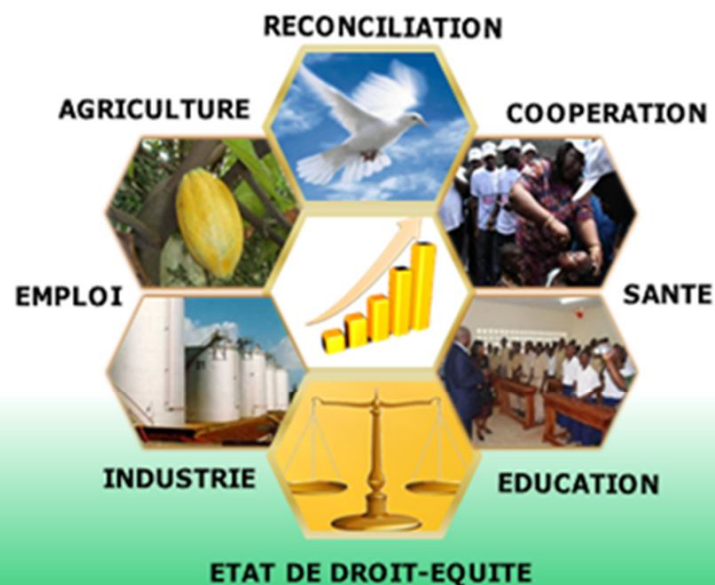




*République de Côte D'Ivoire*  
*Union-Discipline-Travail*

**PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT  
2012-2015**  
**TOME IV: MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES**



**Mars 2012**

## PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2012-2015

### Secteurs par Résultat Stratégique

	<b>Page</b>
<b>RESULTAT1 : LES POPULATIONS VIVENT EN HARMONIE DANS UNE SOCIETE SECURISEE DANS LAQUELLE LA BONNE GOUVERNANCE EST ASSUREE</b>	<b>7</b>
Paix et cohésion sociale	8
Défense et Sécurité	10
Justice	18
Droits de l'Homme et Liberté Publique	23
Gouvernance administrative et territoriale	26
Communication	35
Plannification	37
Statistiques	46
<b>RESULTAT2: LA CREATION DE RICHESSES NATIONALES EST ACCRUE, SOUTENUE ET SES FRUITS SONT REPARTIS DANS L'EQUITE</b>	<b>51</b>
Gouvernance Economique	52
Agriculture	59
Infrastructures et Services de Transport	65
PTIC	80
Mines	83
Energie	85
Hydrocarbure	88
Industrie et PME	90
Commerce	97
Tourisme	101
Artisanat	103
Recherche Scientifique	105
<b>RESULTAT3 : LES POPULATIONS, EN PARTICULIER LES FEMMES, LES ENFANTS ET AUTRES GROUPES VULNERABLES ONT ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE QUALITE DANS L'EQUITE</b>	<b>109</b>
Education	110
Santé	118
Culture	126
Enseignement Technique	130

<b>Secteurs par Résultat Stratégique</b>	<b>Page</b>
Enseignement Supérieur .....	136
Emploi .....	143
Jeunesse Sport et Loisirs .....	146
Protection Sociale .....	154
Population-Migration .....	158
Genre, Famille Femme Enfants .....	161
<b>RESULTAT4 : LES POPULATIONS VIVENT DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UN CADRE DE VIE ADEQUAT</b> .....	<b>168</b>
Eau Potable .....	169
Salubrité .....	174
Assainissement .....	176
Urbanisation/ Habitat .....	178
Environnement et Développement Durable .....	182
Eaux et Forêts .....	185
<b>RESULTATS : LE REPOSITIONNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE SUR LA SCENE REGIONALE ET INTERNATIONALE EST EFFECTIF</b> .....	<b>188</b>
Coopération Internationale .....	
dont Intégration Africaine .....	189
dont Affaires Etrangères .....	193

## PREFACE



Mon ambition est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pour y parvenir une nouvelle stratégie de développement claire et cohérente a été définie et adoptée par le Gouvernement le 28 mars 2012, intitulée « Plan National de Développement 2012-2015 ».

Cette nouvelle stratégie tire les leçons du passé en faisant un diagnostic franc et sans détour des résultats des politiques économiques mises en œuvre ces dernières décennies.

Elle reprend les grandes priorités du programme de gouvernement, sur la base duquel les ivoiriens m'ont accordé leur suffrage en novembre 2010.

Cette nouvelle stratégie trace les grands axes de l'action gouvernementale tant au plan national que régional pour atteindre une croissance vigoureuse, soutenue, solidaire et productrice d'emplois.

Elle vise également à réduire de manière significative le taux de pauvreté d'ici 2015. Elle définit les grands « moteurs de croissance », tant au niveau horizontal que vertical, qui devraient permettre d'atteindre une croissance de 8% en 2012, de 9% en 2013 et d'environ 10% en 2014-2015.

Respectant ses valeurs ancestrales, la Côte d'Ivoire entend redevenir un havre de paix, un Etat de droit et de bonne gouvernance, une démocratie forte et solidaire, où le secteur privé pourra bénéficier d'un des meilleurs environnements des affaires en Afrique, dans une économie dynamique et ouverte sur le reste du monde.

A travers ce Plan National de Développement 2012-2015, nous replaçons la planification stratégique au cœur de l'action Gouvernementale. En conséquence, il devient le document de référence pour tous les acteurs tant au niveau national, régional, qu'international. Je veillerai à ce

qu'il soit un instrument flexible, revu sur la base des résultats obtenus, des facteurs exogènes et endogènes.

Je souhaite donc que la population, le Gouvernement, les Institutions de la République, les élus, les entreprises, la société civile et les partenaires au développement s'impliquent pleinement dans la mise en œuvre du PND 2012-2015 en vue d'assurer son succès.

C'est à ce prix que la Côte d'Ivoire retrouvera la place qui est la sienne dans le concert des Nations, au bénéfice de tous les Ivoiriens et des populations de la sous-région.

**Le Président de la République**

**S.E.M. Alassane OUATTARA**

## MESSAGE DU CHEF DE GOUVERNEMENT



Au moment où la Côte d'Ivoire sort d'une décennie de crises marquée par une instabilité socio-politique, le pays se trouve confronté à de grands défis.

Le Gouvernement doit à la fois résoudre les problèmes nés des crises, relancer le développement économique, lutter contre la pauvreté et résorber le chômage des jeunes.

Pour y parvenir, le Gouvernement a adopté en Conseil des Ministres du 28 mars 2012, le Plan National de Développement (PND) pour la période 2012-2015. C'est le lieu ici de rendre un hommage à mon prédécesseur, l'Honorable Guillaume SORO, pour la part contributive qu'il a prise dans la mise en chantier du PND 2012-2015.

Ce Plan définit les priorités et les résultats stratégiques du Gouvernement pour réaliser une croissance vigoureuse et inclusive à l'effet de favoriser les changements significatifs débouchant sur l'épanouissement individuel et collectif des populations.

Ce Plan National de Développement constitue pour le Gouvernement, le cadre de coordination, de planification, de programmation et de suivi des interventions nationales et internationales. A travers sa mise en œuvre, le Gouvernement recherche l'efficacité et l'efficacité dans les interventions

publiques et attache du prix à l'obtention de résultats devant contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations.

**Nous avons l'obligation de réussir !** Notre succès requiert un climat social apaisé et la participation des braves Filles et Fils de ce pays. Ce succès commande également une paix durable, la sécurité, la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'Homme et la redistribution des fruits de la croissance économique dans l'équité.

J'engage les membres du Gouvernement à prendre toute la place qui est la leur dans la réalisation du processus de développement tracé par le PND 2012-2015.

**Le Premier Ministre,  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice**

**Jeannot Kouadio AHOUSSOU**

## MOT DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT



Dès son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a fait de la planification, l'outil fondamental pour son développement. Dans ce cadre, un Plan de développement décennal et trois Plans quinquennaux ont été mis en œuvre entre 1960 et 1985. Ces plans ont fortement contribué au développement économique et social de notre pays.

L'arrêt du processus de planification du développement à partir des années 80, a eu pour conséquence l'insuffisance de cohérence dans bien d'actions conduites par l'Etat.

Déclarée éligible à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) en mars 1998, la Côte d'Ivoire a renoué avec le processus de planification, à travers l'élaboration des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) Intérimaire en mars 2002, Complet en mars 2009 et Révisé en juin 2011.

Sous la Haute Autorité de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République, qui a décidé de : « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** », la planification stratégique a été replacée au cœur de la politique de développement, avec le Plan National de Développement 2012-2015..

Ce Plan est le fruit d'une démarche participative, de plusieurs mois de travail conjoint entre les acteurs de l'Administration, de la Société civile, du Secteur privé et les Partenaires au développement.

Ce Document reste dynamique et donc susceptible d'être révisé chaque année pour s'ajuster à l'évolution socioéconomique nationale et à la conjoncture internationale. C'est le lieu d'exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à son élaboration.

Je formule le vœu que les résultats stratégiques du PND 2012-2015 contribuent à renforcer le cadre des interventions et le dialogue politique utiles à la mise en œuvre réussie des actions nationales, sectorielles et locales de développement en faveur de l'amélioration du bien-être de nos valeureuses populations.

Ce succès jettera les bases de l'émergence de notre pays sous la houlette du Président Alassane OUATTARA, un homme totalement dévoué à l'épanouissement du peuple de Côte d'Ivoire.

**Le Ministre d'Etat, Ministre  
du Plan et du Développement**

A handwritten signature in blue ink, reading "Albert Toikeusse MABRI". The signature is stylized and written over a horizontal line.

**Albert Toikeusse MABRI**

**RESULTAT1 : LES POPULATIONS VIVENT EN HARMONIE DANS UNE SOCIETE  
SECURISEE DANS LAQUELLE LA BONNE GOUVERNANCE EST ASSUREE**

**MATRICE D'ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA PAIX ET COHESION SOCIALE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème : Une cohésion sociale détériorée</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>L'harmonie entre les populations est rétablie</b>		<b>83 201</b>	<b>36 558</b>	<b>21 274</b>	<b>14 044</b>	<b>11 326</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La paix et la cohésion sociale sont consolidées</b>		<b>33 475</b>	<b>12 642</b>	<b>9 825</b>	<b>6 354</b>	<b>4 656</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les mesures facilitant la cohésion entre l'armée et la population sont mises en œuvre</b>		<b>2 000</b>	<b>800</b>	<b>400</b>	<b>400</b>	<b>400</b>	
Action 1.1.1	Organiser les assises des Forces armées	U	500	500				DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.2	Organiser des journées porte ouverte dans les camps	A						DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.3	Elaborer un plan de communication sur la nécessité de collaborer avec les Forces de Sécurité et de Défense	B	200			100	100	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.4	Mettre en œuvre le plan de communication	B	600	100	200	200	100	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.5	Entreprendre des actions civilo-militaires et humanitaires	A	500	100	100	100	200	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.6	Faciliter le rapatriement des militaires exilés	U	200	100	100			DIRECTION DE LA DEFENSE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les populations s'acceptent mutuellement</b>		<b>31 475</b>	<b>11 842</b>	<b>9 425</b>	<b>5 954</b>	<b>4 256</b>	
Action 1.2.1	Installer les antennes régionales dans 20 régions	A	203	105	98			MECVG
Action 1.2.2	Sensibiliser les communautés d'accueil des PDI (personnes déplacées internes) et des Ex-Combattants à la tolérance et à l'unité nationale	A	2 260	705	705	465	385	MECVG
Action 1.2.3	Sensibiliser les Ex-Combattants et les Jeunes à risques à la tolérance et à l'unité nationale	A	1 540	385	385	385	385	MECVG
Action 1.2.4	Sensibiliser les PDI à la tolérance, au pardon et à la cohésion sociale	A	1 540	385	385	385	385	MECVG
Action 1.2.5	Instituer la Journée Nationale du Souvenir	A	2 000	500	500	500	500	MECVG
Action 1.2.6	Organiser et mettre en place la mémoire de guerre	A	1 500	500	500	250	250	MECVG
Action 1.2.7	Sensibiliser et informer les populations sur la cohésion sociale et la paix	A	7 660	4 500	1 000	1 010	1 150	SNRR
Action 1.2.8	Renforcer les capacités des structures de la SNRR	A	2 844	874	606	1 280	86	SNRR
Action 1.2.9	Réhabiliter et équiper les infrastructures économiques	U	3 471	1 690	1 655	85	41	SNRR
Action 1.2.10	Mettre en place un mécanisme d'alerte précoce et de prévention des conflits	A	35	20	15			SNRR / DSCS/MEMEASS
Action 1.2.11	Finaliser, diffuser et mettre en œuvre la Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale	A	700	250	150	150	150	DSCS/MEMEASS
Action 1.2.12	Réactiver le FNS	A	500	100	100	150	150	DSCS/MEMEASS



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.13	Elaborer , diffuser et mettre en œuvre le Plan National de Protection et d'Assistance Humanitaire en faveur des PDI et Communautés en détresse	A	350	50	100	100	100	DSCS/MEMEASS
Action 1.2.14	Mettre en œuvre le programme national de cohésion sociale	A	6 872	1778	3226	1194	674	MEMPD
<b>Effet 2</b>	<b>Les victimes de Guerre et les ex combattants sont mieux intégrés dans la vie sociale</b>		<b>49 725</b>	<b>23 916</b>	<b>11 449</b>	<b>7 690</b>	<b>6 670</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les Victimes de Guerre et les PDI sont assistées</b>		<b>20 175</b>	<b>11 836</b>	<b>4 079</b>	<b>2 640</b>	<b>1 620</b>	
Action 2.1.1	Identifier les Victimes de Guerre	U	3 335	2 735	200	200	200	MECVG
Action 2.1.2	Recenser les violences et traumatismes subis dans les communautés	A	2 100	1 800	100	100	100	MECVG
Action 2.1.3	Définir et mettre en place les mécanismes et politiques de réparation pour les PDI et autres Victimes de Guerre	A	550	100	150	150	150	MECVG
Action 2.1.4	Informier et conseiller sur les possibilités de réhabilitation et de prise en charge psychosociale	A	120	30	30	30	30	MECVG
Action 2.1.5	Informier les personnes victimes de traumatismes et violences sur leurs droits	A	150	100	50			MECVG
Action 2.1.6	Réinsérer les populations affectées par la crise	A	11 026	4 756	3 150	2 080	1 040	SNRR
Action 2.1.7	Recenser les besoins des Victimes de Guerre/PDI en matière d'assistance	U	800	800				MECVG
Action 2.1.8	Collecter et distribuer les vivres et non vivres	U	1 830	1 500	330			MECVG
Action 2.1.9	Mettre en oeuvre des projets de reconstruction dans les zones fortement affecté par les crises successives	A	264	15	69	80	100	ANARREC
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les Ex-Combattants, les Victimes de Guerre et les JAR sont réinsérés et réintégrés</b>		<b>29 550</b>	<b>12 080</b>	<b>7 370</b>	<b>5 050</b>	<b>5 050</b>	
Action 2.2.1	Organiser et mettre en œuvre la prise en charge psycho médicale des Ex-Combattants, des V.G. et des JAR	U	2 300	800	500	500	500	MECVG
Action 2.2.2	Réaliser l'étude des besoins en réinsertion dans les 20 régions	A	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	MECVG
Action 2.2.3	Réaliser l'étude de faisabilité des opportunités de réinsertion dans 20 régions (AGR et microprojets)	A	1 765	1 765				MECVG
Action 2.2.4	Mettre en oeuvre des projets de réinsertion	A	265	15	50	100	100	ANARREC
Action 2.2.5	Informier les E.C, les V.G. et les JAR sur les opportunités de réinsertion	A	320	200	120			MECVG
Action 2.2.6	Former les E.C, les V.G. et les JAR à l'entreprenariat privé	A	1 000	500	500			MECVG
Action 2.2.7	Organiser la confection des pièces administratives des personnes à réinsérer	A	2 200	1 500	700			MECVG
Action 2.2.8	Installer les EC, les V.G. et les JAR dans les AGR et microprojets réalisés	A	15 000	5 000	4 000	3 000	3 000	MECVG
Action 2.2.9	Mobiliser les fonds pour le financement des AGR et microprojets retenus	A	1 200	300	300	300	300	MECVG
Action 2.2.10	Créer et gérer la base de données des EC et JAR réinsérés	A	1 500	1 000	200	150	150	MECVG

**MATRICE D'ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015  
SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème : Une insécurité grandissante</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La sécurité est garantie partout et pour tous et l'intégrité du territoire est assurée</b>		<b>323 400</b>	<b>13 081</b>	<b>133 715</b>	<b>85 050</b>	<b>91 553</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La sécurité et la protection des personnes et des biens sont assurées au plan national</b>		<b>317 677</b>	<b>11 033</b>	<b>131 950</b>	<b>83 990</b>	<b>90 703</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre légal et réglementaire relatif à l'organisation des Forces de défense et de sécurité est renforcé</b>		<b>21 707</b>	<b>133</b>	<b>5 366</b>	<b>7 520</b>	<b>8 688</b>	
Action 1.1.1	Finaliser le projet de loi portant organisation des FRCI intégrant les Forces Spéciales	U	35	-	15	10	10	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.2	Réviser les textes en vue de la redynamisation du contrôle général de l'Administration et des Finances, de l'Inspection Générale des Forces Armées et de la Gendarmerie ainsi que du Fonds de Prévoyance Militaire	U	35	-	15	10	10	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.3	Réviser les textes en vue de la redynamisation du service social de l'armée	A	30	-	10	10	10	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.4	Réinstaurer la conscription (service militaire obligatoire)	U	21 104	-	5 136	7 400	8 568	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.5	Elaborer la politique de défense et de sécurité	A	50	-	20	15	15	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.6	Elaborer un projet de loi de programmation militaire	A	50	-	20	15	15	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.7	Réviser le code de la fonction militaire	U	70	-	30	20	20	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.8	Préparer la négociation d'un nouveau cadre de coopération avec d'autres pays	A	90	-	30	30	30	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.9	Créer un conseil national de sécurité	A	30	-	10	10	10	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.1.10	Elaborer le document de Stratégie Nationale de sécurité Communautaire	U	80	-	80			ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur
Action 1.1.11	Mettre en place un Observatoire National de Sécurité	U	133	133				ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités opérationnelles des forces de Sécurité et de Défense sont renforcées</b>		<b>101 254</b>	<b>8 861</b>	<b>26 489</b>	<b>29 958</b>	<b>35 946</b>	
Action 1.2.1	Réaliser le programme d'équipement des forces de défense et de sécurité	U	35 715	6 100	7 719	9 948	11 948	DIRECTION DE LA DEFENSE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action1.2.2	Construire et équiper de nouvelles casernes militaires et brigades de gendarmerie sur l'ensemble du territoire	U	37 644	-	13 696	12 000	11 948	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.2.3	Poursuivre la réhabilitation et l'équipement des emprises de l'armée et de la Gendarmerie Nationale sur l'ensemble du territoire	U	27 800	2 761	5 039	8 000	12 000	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.2.4	Maîtriser les effectifs des forces de défense et de sécurité	U	95	-	35	10	50	DIRECTION DE LA DEFENSE
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les capacités techniques des forces de Sécurité et de Défense sont renforcées</b>		<b>143 371</b>	<b>1 890</b>	<b>55 890</b>	<b>41 382</b>	<b>44 209</b>	
Action1.3.1	Former au commandement des cadres	B	900	-	300	300	300	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.2	Renforcer les programmes de formation des forces armées et de la gendarmerie	A	155	-	55	50	50	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.3	Réviser les curricula des structures de formation des forces armées et des gendarmes	A	400	-	200	100	100	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.4	Soutenir un programme de formation continue	A	55	-	25	15	15	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.5	Procéder au recyclage des forces de défense et de sécurité	B	45	-	15	15	15	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.6	Réhabiliter les écoles de formation	A	2 300	-	900	700	700	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.7	Réhabiliter et équiper les Ecoles Nationales de Gendarmerie (Abidjan et Toroguhé)	A	1 810	260	450	550	550	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.8	Réhabiliter et équiper l'école des Forces Armées (EFA)	A	1 568	118	450	500	500	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.9	Réhabiliter et équiper l'EMPT de Bingerville	A	1 626	176	450	500	500	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.10	Construire de nouvelles infrastructures de formation	B	3 000	-	1 000	1 000	1 000	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.11	Construire et équiper une école de formation d'officiers de gendarmerie	B	4 500	-	1 500	1 500	1 500	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.3.12	Equiper la Gendarmerie (587 véhicules)	A	5 500	29	2 471	1 500	1 500	
Action1.3.13	Equiper l'ATEMAN en matériel de réparation et pièces de rechange	B	2 300	-	1 300	500	500	
Action1.3.14	Réhabiliter et rééquiper 52 brigades de gendarmerie, 6 compagnies, 8 escadrons et 2 légions en zone CNO	U	5 500	-	2 500	1 500	1 500	
Action1.3.15	Construire et équiper 10 brigades de gendarmerie	A	2 000	-	1 000	500	500	
Action1.3.16	Réhabiliter et équiper l'Ecole Nationale de Gendarmerie	A	343	43	100	100	100	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action1.3.17	Construire et équiper une école de gendarmerie d'officiers	B	1 000		500	500		
Action1.3.18	Equiper l'inspection de l'armée et gendarmerie en 6 véhicules 4*4	B	70	-	70			
Action1.3.19	Equiper la Police (150 motos, 366 véhicules)	U	8 741	-	5 715	1 513	1 513	DGPN
Action1.3.20	Réhabiliter et rééquiper, 30 commissariats et 04 préfectures de police en zone CNO	U	2 039	83	652	652	652	DGPN
Action1.3.21	Réhabiliter et rééquiper les commissariats, les districts, les préfectures de police et les cités policières en zone SUD	U	1 634	-	1 634	-	-	
Action1.3.22	Réhabiliter l'immeuble de la DGPN	U	720	150	190	190	190	DGPN
Action1.3.23	Réhabiliter le bâtiment de la Police Scientifique (Vridi)	U	485	238	82	82	82	Police Technique et Scientifique
Action1.3.24	Equiper la Police Technique et Scientifique en matériel informatique spécifique	U	293	100	64	64	64	DITT
Action1.3.25	Construire des locaux techniques à la Police Economique et Financière	U	154	-	47	44	63	DPEF
Action1.3.26	Equipement des locaux techniques à la Police Economique et Financière	U	62	-	31	31		DPEF
Action1.3.27	Equiper la police en matériels spécifique	A	17 200	393	5 602	5 602	5 602	DGPN
Action1.3.28	Construire et équiper 17 districts, 19 commissariats de circonscription, 11 commissariats d'arrondissement de police et 4 casernes de la CRS	A	31 805	-	10 602	10 602	10 602	DGPN
Action1.3.29	Réhabiliter et équiper l'Ecole Nationale de Police	A	895	-	298	298	298	ENP
Action1.3.30	Recruter et former 500 policiers supplémentaires par an	A	1 000	-	500	250	250	DGPN
Action1.3.31	Rééquiper les 12 services régionaux d'inspection en matériels informatique et bureautiques	A	216	-	72	72	72	IGSPN
Action1.3.32	Installer un autocommutateur et d'une imprimerie à la DGPN	A	200	-	100	50	50	DGPN
Action1.3.33	Equiper le laboratoire de biologie moléculaire (test ADN humain)	A	664	100	188	188	188	Police Technique et Scientifique
Action1.3.34	Régionaliser la Police Technique et scientifique (San Pedro, Daloa et Yamoussoukro)	A	99	-			99	Police Technique et Scientifique
Action1.3.35	Régionaliser la Police Technique et scientifique (Bouaké, Korhogo, Odienné et Abengourou)	A	132	-		132		Police Technique et Scientifique
Action1.3.36	Moderniser le fichier central base de données sécurisées de la Police Nationale	A	3 611	-	1 204	1 204	1 203	Police Technique et Scientifique

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action1.3.37	Réaliser la vidéosurveillance de la ville d'Abidjan	A	11 634	-	2 908	2 909	5 817	DTSI
Action1.3.38	Equiper la Police Nationale en système radio TETRA	A	6 544	-	5509	1 035		DTSI
Action1.3.39	Equiper l'ATEMAN en matériel de réparation et pièces de rechange	B	2 000	-	500		1 500	
Action1.3.40	Achever la cité policière de Yopougon non loin du CHU	B	5 167	200	1 700	1 633	1 633	DGPN
Action1.3.41	Construire et équiper une académie de police à Yamoussoukro pour officiers et commissaires	B	6 000	-	2 000	2 000	2 000	DGPN
Action1.3.42	Construire et équiper une école de sous-officiers de police à Daloa	B	6 000	-	2 000	2 000	2 000	
Action1.3.43	Construire et équiper une école de formation continue à Bouaké	B	3 000	-	1 000	1 000	1 000	
Action1.3.44	Organiser une session de formation continue de 22 Officiers de police et de l'armée	B	5	-	5			DGPN
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Les dispositifs de Sécurité sont renforcés</b>		<b>9 450</b>	<b>150</b>	<b>6 700</b>	<b>1 400</b>	<b>1 200</b>	
Action1.4.1	Reprendre les programmes de nomadisation	B	3 000		1 000	1 000	1 000	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.4.2	Etendre le maillage sécuritaire sur toute l'étendue du territoire national	A	500	-	300	100	100	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.4.3	Actualiser et mettre en œuvre le plan de sécurisation des prochaines élections municipales et régionales	A	200	-	100	100		DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.4.4	Participer, en liaison avec la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, à la collecte des armes de guerre et, des armes légères et de petit calibre	A	600	-	300	200	100	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.4.5	Identifier biométriquement les éléments des Forces de Sécurité et de Défense	A	5 000	-	5 000			DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.4.6	Installer des comités communaux de sécurité	A	150	150				ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Les dispositifs de lutte contre le racket sont fonctionnels</b>		<b>465</b>		<b>205</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	
Action1.5.1	Organiser des séances de sensibilisation du personnel	A	95	-	35	30	30	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.5.2	Participer aux actions de l'unité de lutte contre le racket	U	350	-	150	100	100	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action1.5.3	Sanctionner les dérapages	U	20	-	20			DIRECTION DE LA DEFENSE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.6</b>	<b>La protection des personnes vulnérables est renforcée</b>		<b>1 000</b>			<b>500</b>	<b>500</b>	
Action 1.6.1	Mettre en place des unités spécialisées pour la prévention et la protection des personnes vulnérables (Femmes, Enfant) contre la violence	B	500	-		250	250	DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.6.2	Créer des unités spécialisées dans les commissariats de Police et les Brigades de Gendarmerie pour la prise en charge des femmes et des enfants au contact de la loi	B	500	-	-	250	250	DIRECTION DE LA DEFENSE
<b>Extrant 1.7</b>	<b>La réinsertion et la réintégration des Ex-Combattants sont suivies et évaluées</b>		<b>40 430</b>		<b>37 300</b>	<b>3 100</b>	<b>30</b>	
Action 1.7.1	Elaborer le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'organe de coordination des actions de réinsertion et de réintégration des Ex-Combattants.	U	-					MECVG
Action 1.7.2	Elaborer le document de la Politique Nationale de Réinsertion et de Réintégration des Ex-Combattants.	U	25	-	25			MECVG
Action 1.7.3	Equiper l'Organe de coordination en moyens opérationnels	U	90	-	90			MECVG
Action 1.7.4	Elaborer le Plan de travail de l'Organe de coordination.	U	15	-	15			MECVG
Action 1.7.5	Organiser et mettre en œuvre le suivi-évaluation des activités de réinsertion et de réintégration	A	180	-	100	50	30	MECVG
Action 1.7.6	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur la nécessité de collaboration entre les ex-militaires exilés et les autres forces	U	120	-	70	50		MECVG
Action 1.7.7	Désarmer les ex-combattants	U	5 000	-	5 000			DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.7.8	Démobiliser les ex-combattants	U	5 000	-	5 000			DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.7.9	Créer une Force de réserve avec les ex-combattants non retenus pour la nouvelle armée et les jeunes associés sélectionnés	U	10 000	-	7 000	3 000		DIRECTION DE LA DEFENSE
Action 1.7.10	Encaserner les ex-combattants retenus dans la nouvelle armée	U	20 000	-	20 000			DIRECTION DE LA DEFENSE
<b>Effet 2</b>	<b>Les ALPC ne sont plus à la portée des populations</b>		<b>5 723</b>	<b>2 048</b>	<b>1 765</b>	<b>1 060</b>	<b>850</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>La lutte contre les ALPC est renforcée</b>		<b>2 770</b>	<b>645</b>	<b>950</b>	<b>650</b>	<b>525</b>	
Action 2.1.1	Sensibiliser les populations au dépôt volontaire des armes et munitions	U	525	200	150	100	75	ComNat-ALPC
Action 2.1.2	Collecter, trier et détruire les armes	U	850	350	200	150	150	ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense et de la sécurité
Action 2.1.3	Campagne d'identification et d'enregistrement des détenteurs légaux d'armes	A	95	95				ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur
Action 2.1.4	Développer des programmes et des outils de sécurité communautaire	A	1 300	-	600	400	300	ComNat-ALPC
Action 2.1.5	Installer ou renforcer les capacités des comités locaux de paix et sécurité en matière de sécurité communautaire	A	-	-				ComNat-ALPC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>La sécurité physique des sites de stockage et le système de gestion des stocks d'armes et munitions sont améliorés et renforcés</b>		<b>760</b>	<b>430</b>	<b>200</b>	<b>80</b>	<b>50</b>	
Action 2.2.1	Faire un état des lieux du dispositif de stockage et définition des besoins en matière de sécurisation des sites de stockage des armes et munitions	U	50	50				Ministères de l'intérieur et de la défense, ComNat-ALPC
Action 2.2.2	Réviser les procédures de gestion des armes et munitions	U	30	30				Ministères en charges de la défense et de la sécurité, ComNat-ALPC
Action 2.2.3	Marquer les armes conformément à la convention de la CEDEAO	U	190	115	75			Ministères en charges de la défense et de la sécurité, ComNat-ALPC
Action 2.2.4	Mettre en place des registres nationaux d'armes et munitions conformément à la convention de la CEDEAO	U	180	100	50	30		ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense et de la sécurité
Action 2.2.5	Créer des bases de données informatisées de gestion des stocks d'armes et munitions	U	25	25				ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense et de la sécurité
Action 2.2.6	Renforcer les capacités techniques des différentes Forces sur la gestion des stocks, de traçage et sur les instruments nationaux et internationaux relatifs aux ALPC	A	285	110	75	50	50	ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense et de la sécurité
<b>Extrant 2.3</b>	<b>La législation et les textes réglementaires sur les ALPC sont révisés et harmonisés conformément aux instruments internationaux sur les ALPC notamment la Convention de la CEDEAO</b>		<b>615</b>	<b>265</b>	<b>150</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
Action 2.3.1	Réviser la loi et la réglementation conformément aux instruments internationaux sur les ALPC notamment la Convention de la CEDEAO	U	25	25				ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense, de la sécurité et de la justice
Action 2.3.2	Divulguer et Diffuser les textes réglementaires sur les ALPC	A	295	120	75	50	50	ComNat-ALPC
Action 2.3.3	Renforcer les capacités techniques des autorités et des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la prolifération des ALPC sur les instruments nationaux et internationaux relatifs aux ALPC	A	295	120	75	50	50	ComNat-ALPC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Les conditions d'exercice de la profession de sécurité privée sont révisées et adaptées au cadre législatif</b>		<b>133</b>	<b>83</b>	<b>50</b>			
Action 2.4.1	Réviser les procédures d'agrément de l'exercice de la profession de sécurité privée.	U	30	30				Ministère de l'intérieur, ComNat-ALPC
Action 2.4.2	Réviser les agréments octroyés pour l'exercice de la profession de sécurité privée	A	50		50			Ministère de l'intérieur, ComNat-ALPC
Action 2.4.3	Reformer la commission consultative de surveillance des activités de sociétés de sécurité privées.	A	3	3				Ministère de l'intérieur, ComNat-ALPC
Action 2.4.4	Renforcer les capacités techniques des sociétés privées de sécurité sur la gestion des stocks et les instruments nationaux sur les ALPC	A	50	50				ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Le système de contrôle des armes aux frontières est renforcé</b>		<b>535</b>	<b>240</b>	<b>155</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	
Action 2.5.1	Sensibiliser les communautés frontalières sur les dangers des ALPC	A	185	110	75			ComNat-ALPC
Action 2.5.2	Renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs en charge du contrôle	U	250	100	50	50	50	ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense, de la sécurité et de l'Economie et des Finances
Action 2.5.3	Renforcer la coordination et la synergie d'actions entre les services nationaux compétents	A	100	30	30	20	20	ComNat-ALPC, Ministères en charges de la défense, de la sécurité et de l'Economie et des Finances
<b>Extrant 2.6</b>	<b>Le contrôle de la fabrication locale des armes est assuré</b>		<b>190</b>	<b>140</b>	<b>50</b>			
Action 2.6.1	Identifier et recenser les fabricants locaux d'armes	A	115	115				ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur,
Action 2.6.2	Créer un répertoire sur les types d'armes fabriquées	A	25	25				ComNat-ALPC, Ministère de l'intérieur,
Action 2.6.3	Réaliser une étude sur les Dozos de Côte d'Ivoire	A	50		50			ComNat-ALPC
<b>Extrant 2.7</b>	<b>Les connaissances des populations sur la problématique des ALPC sont améliorées</b>		<b>670</b>	<b>225</b>	<b>200</b>	<b>150</b>	<b>95</b>	
Action 2.7.1	Elaborer et mettre en œuvre un programme national d'éducation, de sensibilisation et de communication sur les dangers de la prolifération des ALPC	B	375	75	125	100	75	ComNat-ALPC



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.7.2	Sensibiliser les autorités administratives, les élus et les populations sur les dangers liés à la circulation illicite des ALPC	A	245	120	75	50		ComNat-ALPC
Action 2.7.3	Créer un centre d'information et de documentation au sein de la Commission nationale	B	50	30			20	ComNat-ALPC
<b>Extrant 2.8</b>	<b>Une synergie d'actions en matière de lutte contre la prolifération des ALPC est développée.</b>		<b>50</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	
Action 2.8.1	Créer un cadre de coordination et développer des échanges d'informations, des pratiques et d'expériences	A	50	20	10	10	10	ComNat-ALPC
Action 2.8.2	Créer un observatoire de la violence armée	A	-	-	-	-	-	ComNat-ALPC

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**  
**SECTEUR DE LA JUSTICE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème: Les populations ne bénéficient pas d'une justice accessible, équitable et de qualité</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>L'Etat de Droit est garanti</b>		<b>243 408</b>	<b>7 000</b>	<b>58 620</b>	<b>93 645</b>	<b>84 143</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Le système judiciaire et pénitentiaire est renforcé au niveau national</b>		<b>6 310</b>	<b>2 210</b>	<b>2 700</b>	<b>1 050</b>	<b>350</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les juridictions et les maisons d'arrêt et de correction endommagées sont réhabilitées</b>		<b>4 950</b>	<b>1 500</b>	<b>2 550</b>	<b>900</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Remettre en état les juridictions endommagées lors des crises	U	350	300	50	-	-	DAF/DACP
Action 1.1.2	Equiper les juridictions pillées lors des crises	U	1 000	300	500	200	-	DAF/DACP
Action 1.1.3	Réhabiliter les établissements pénitentiaires endommagés par les crises	U	2 000	500	1 000	500	-	DAF/DAP
Action 1.1.4	Equiper les maisons d'arrêt et de correction pillées par les crises	U	1 600	400	1 000	200	-	DAF/DAP
<b>Extrant 1.2</b>	<b>L'administration judiciaire et pénitentiaire est redéployée</b>		<b>1 360</b>	<b>710</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>350</b>	
Action 1.2.1	Prendre des décisions de nomination et/ou d'affectation	U	-	-	-	-	-	CABINET/DSJ
Action 1.2.2	Redéployer la police judiciaire	B	-	-	-	-	-	
Action 1.2.3	Organiser des sessions de recyclage des acteurs de justice	B	150	-	50	50	50	INFJ
Action 1.2.4	Doter le personnel pénitentiaire de tenues et autres accessoires de travail	U	900	400	100	100	300	DAF/DAP
Action 1.2.5	Donner les moyens à l'Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaire pour accomplir sa mission	U	310	310	-	-	-	DAF/INSPECTION
<b>Effet 2</b>	<b>La Justice est rendue indépendante</b>		<b>84 100</b>	<b>-</b>	<b>11 100</b>	<b>41 500</b>	<b>31 500</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les organes garantissant l'indépendance de la justice sont fonctionnels</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 2.1.1	Prendre une loi modifiant et complétant la Constitution en ses articles 104, 105 et 106 relatifs au Conseil Supérieur de la Magistrature	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 2.1.2	Prendre les textes organiques, relatif au Conseil Supérieur de la magistrature	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 2.1.3	Prendre les textes organiques relatifs à la Cour de cassation	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 2.1.4	Prendre les textes organiques relatifs à la Cour des Comptes	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 2.1.5	Prendre les textes organiques relatifs au Conseil d'Etat	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 2.1.6	Prendre les textes modifiant et complétant le statut de la Magistrature	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les capacités opérationnelles des Hautes Juridictions sont renforcées</b>		<b>84 100</b>	<b>-</b>	<b>11 100</b>	<b>41 500</b>	<b>31 500</b>	
Action 2.2.1	Construire les locaux des hautes juridictions (Conseil Constitutionnel, Cour de Cassation, Cour des Comptes, Conseil d'Etat) et du Conseil Supérieur de la Magistrature à Yamoussoukro	B	2 900	-	900	1 000	1 000	DAF
Action 2.2.2	Equiper les locaux des hautes juridictions (Conseil Constitutionnel, Cour de Cassation, Cour des Comptes, Conseil d'Etat) et du Conseil Supérieur de la Magistrature à Yamoussoukro	C	1 200	-	200	500	500	DAF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.3	Construire une cité judiciaire à Yamoussoukro	C	80 000		10 000	40 000	30000	
<b>Effet 3</b>	<b>L'accès aux services de la justice est facilité</b>		<b>124 330</b>	<b>2 440</b>	<b>35 730</b>	<b>41 130</b>	<b>45 030</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les services de la justice sont rapprochés des justiciables</b>		<b>123 600</b>	<b>2 400</b>	<b>35 500</b>	<b>40 900</b>	<b>44 800</b>	
Action 3.1.1	Réaliser une étude pour les constructions de MAC et juridictions	U	1 300	500	500	300		
Action 3.1.2	Achever les travaux du palais de justice d'Abobo	A	9 000	800	3 000	3 000	2 200	DAF
Action 3.1.3	Construire de nouvelles juridictions et des résidences (TPI de Ferke, Issia, Bocanda, Tiébissou, Zuenoula, Mankono, Dabakala, Tengrela, Biankouma, Béoumi, Yamoussoukro, San-Pedro, Port-Bouet, Abidjan et les cours d'appel de Bouaké, Korhogo, Man, Abengourou)	A	25 000	600	10 000	10 000	4 400	DAF
Action 3.1.4	Equiper les nouvelles juridictions et résidences	B	15 000	-	1 000	6 000	8 000	DAF
Action 3.1.5	Construire de nouveaux centres de détention	A	70 000	500	20 000	20 000	29 500	DAF
Action 3.1.6	Equiper les nouveaux centres de détention	B	3 300	-	1 000	1 600	700	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les frais de justice sont à la portée des justiciables</b>		<b>340</b>	<b>10</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	
Action 3.2.1	Faire une étude en vue de la modification des décrets de 1975 et 1976 relatifs aux frais de justice en matière civile et pénale	A	10	10	-	-	-	DELD/CABINET
Action 3.2.2	Inscrire au budget de l'Etat des crédits provisionnels pour l'assistance judiciaire	B	300	-	100	100	100	DAF
Action 3.2.3	Prendre le texte de loi relatif à la mise en place d'un fonds d'assistance judiciaire	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 3.2.4	Sensibiliser et vulgariser les procédures d'admission à l'assistance judiciaire	B	30	-	10	10	10	SCE COM/CABINET
Action 3.2.5	Ajuster les coûts de procédures		-	-	-	-	-	
Action 3.2.6	Prendre un décret modifiant le décret relatif à l'assistance judiciaire auprès de tous les TPI, définissant notamment les critères et modalités d'accès à l'assistance judiciaire avec une attention particulière aux femmes et aux enfants vulnérables	A	-	-	-	-	-	DELD/DACP/CABINET
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Le langage et les procédures judiciaires sont vulgarisés</b>		<b>390</b>	<b>30</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	
Action 3.3.1	Organiser des campagnes de vulgarisation des lois et procédures favorisant l'accès à la justice	A	120	30	30	30	30	SCE COM/DELD
Action 3.3.2	Créer les services juridiques d'information et d'accueil dans toutes les 37 juridictions	B	150	-	50	50	50	DACP/DELD/CNDJ
Action 3.3.3	Equiper les services juridiques d'information et d'accueil dans toutes les 37 juridictions	B	60	-	20	20	20	CNDJ/DAF
Action 3.3.4	Affecter des agents interministériels et greffiers dans les services juridiques d'information et d'accueil dans toutes les 37 juridictions	B	-	-	-	-	-	DSJ
Action 3.3.5	Renforcer les capacités des acteurs en charge de la police administrative et judiciaire sur le respect des droits de l'homme et des libertés publiques dans l'exercice de leurs activités	B	30	-	10	10	10	INFJ
Action 3.3.6	Informier et sensibiliser sur les règles et procédures judiciaires	B	20	-	10	-	10	INFJ
Action 3.3.7	Renforcer les capacités des interprètes de justice	B	10	-	-	10	-	INFJ
Action 3.3.8	Prendre un décret définissant le statut des interprètes de justice	C	-	-	-	-	-	DELD/CABINET

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 4</b>	<b>La justice ivoirienne est de qualité</b>		<b>28 668</b>	<b>2 350</b>	<b>9 090</b>	<b>9 965</b>	<b>7 263</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les services de la justice sont modernisés</b>		<b>23 163</b>	<b>1 670</b>	<b>7 400</b>	<b>8 440</b>	<b>5 653</b>	
Action 4.1.1	Mettre en conformité les textes nationaux avec les standards internationaux	priorité	-					DELD/CABINET
Action 4.1.2	Concevoir le répertoire des instruments juridiques internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire	priorité	-					DELD/CNDJ
Action 4.1.3	Construire et renforcer les capacités de l'INFJ à Yamoussoukro	B	3 300	-	800	1 000	1 500	DAF/INFJ
Action 4.1.4	Equiper les bâtiments de l'INFJ (écoles, logement des enseignants et dortoirs des élèves) à Yamoussoukro	B	1 000	-	-	500	500	DAF/INFJ
Action 4.1.5	Informatiser le système judiciaire	A	2 893	100	1 000	1 000	793	Direction informatique
Action 4.1.6	Réhabiliter et équiper les palais de justice Abidjan-plateau et de yopougon	U	3 000	800	1 000	1 200		DAF
Action 4.1.7	Réhabiliter, étendre et équiper les 3 sections érigées en TPI de Adzopé, Divo et Dimbokro	A	1 000	160	700	140	-	DAF/DACP
Action 4.1.8	Réhabiliter et équiper les TPI et sections détachées existants	A	5 000	100	2 000	2 000	900	DAF/DACP
Action 4.1.9	Equiper la Cour d'Appel de Bouaké et la Section de Grand Bassam	A	80	80	-	-	-	DAF/DACP
Action 4.1.10	Prendre des textes modifiant le code de procédure civile, commerciale et administrative	A	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 4.1.11	Prendre une loi portant création des tribunaux de commerce	A	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 4.1.12	Construire les tribunaux de commerce rattachés créés (Abidjan, Bouaké, Daloa)	A	2 400	300	800	600	700	DAF/DACP
Action 4.1.13	Equiper les tribunaux de commerce rattachés construits	B	1 260	-	300	500	460	DAF
Action 4.1.14	Renforcer les capacités des acteurs de justice en charge du contentieux commercial	A	30	30		-	-	INFJ
Action 4.1.15	Promouvoir la justice arbitral	C	-		-	-	-	SCE COM/CABINET
Action 4.1.16	Prendre le projet de loi portant création des tribunaux administratifs à Abidjan, Bouaké, Daloa, Abengourou, Korhogo, Gagnoa et Man		-					
Action 4.1.17	Construire des Tribunaux Administratifs à Abidjan, Bouaké, Daloa, Abengourou, Korhogo, Gagnoa et Man	B	2 000	-	800	700	500	DAF
Action 4.1.18	Equiper les Tribunaux Administratifs à Abidjan, Bouaké, Daloa, Abengourou, Korhogo, Gagnoa et Man	C	1 100	-		800	300	DAF
Action 4.1.19	Réhabiliter et équiper la MAC de Sassandra, la MAC de Dimbokro et le Camp pénal de Bouaké	U	50	50	-	-	-	DAF/DAP
Action 4.1.20	Réhabiliter et équiper la ferme de Saliakro (Dimbokro)	U	50	50	-	-	-	DAF/DAP
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les capacités des acteurs de la justice sont renforcées</b>		<b>935</b>	<b>30</b>	<b>295</b>	<b>300</b>	<b>310</b>	
Action 4.2.1	Recruter, former et affecter du personnel (magistrats, greffiers, personnel pénitentiaire, personnel de l'éducation surveillée) de la justice	B	350	-	150	100	100	INFJ/DSJ

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.2.2	Renforcer les capacités de collecte, de traitement et de diffusion du CNDJ	B	90	-	30	30	30	DAF/CNDJ
Action 4.2.3	Créer 37 bibliothèques auprès des juridictions	B	200	-	100	50	50	DAF/DELD/DACP/DASI
Action 4.2.4	Renforcer les capacités des personnels de l'inspection générale et des Services judiciaires et pénitentiaires, des Chefs de cours et de juridictions ainsi que des Magistrats de l'Administration Centrale	c	150	-		70	80	DAF/INFJ
Action 4.2.5	Assainir l'environnement judiciaire (lutte contre la corruption, les margouillards, etc.)	A	145	30	15	50	50	DSJ/DACP
<b>Extrant 4.3</b>	<b>Le système pénal et pénitentiaire est amélioré</b>		<b>3 640</b>	<b>300</b>	<b>1 140</b>	<b>1 100</b>	<b>1 100</b>	
Action 4.3.1	Prendre des textes modifiant le code pénal et le code de procédure pénale	B	-	-	-	-	-	DELD/CABINET
Action 4.3.2	Doter la Direction de l'Administration pénitentiaire et les MAC en matériels roulants et informatiques	A	1 800	300	500	500	500	DAF/DAP
Action 4.3.3	Réaliser une étude pour l'émergence d'une politique globale de réinsertion et d'alternative à la détention pénale	C	10	-	10	-	-	DAP/DELD
Action 4.3.4	Mettre en œuvre les recommandations de l'étude pour l'émergence d'une politique globale de réinsertion et d'alternative à la détention pénale	C	-	-	-	-	-	DAP
Action 4.3.5	Mettre en place des programmes d'insertion des détenus (ateliers, jardins pénaux, alphabétisation)	B	130		30	50	50	
Action 4.3.6	Appliquer l'arrêté n° 2610 du 19 avril 1952 fixant la ration journalière du détenu	B	1 500	-	500	500	500	DAF/DAP
Action 4.3.7	Mettre en place des infirmeries dans 25 MAC	B	200	-	100	50	50	DAF/DAP
Action 4.3.15	Construire des infirmeries dans 25 MAC	A						
Action 4.3.16	Equiper les infirmeries dans 25 MAC	A						
Action 4.3.17	Affecter 25 infirmiers auprès des 25 MAC	A						
<b>Extrant 4.4</b>	<b>Les Droits des groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les handicapés sont respectés</b>		<b>930</b>	<b>350</b>	<b>255</b>	<b>125</b>	<b>200</b>	
Action 4.4.1	Former les acteurs de la justice en matière de traitement des mineurs en contact avec la justice	C	20		10		10	DPJEJ/INFJ
Action 4.4.2	Former la police judiciaire en matière de traitement des mineurs en contact avec la justice	C	25		15		10	DPJEJ/INFJ
Action 4.4.3	Faciliter l'accès des mineurs à la justice	B	20		10		10	DPJEJ
Action 4.4.4	Renforcer le dispositif de prise en charge alternative à la détention des mineurs en conflit avec la loi	B	20		10		10	DPJEJ
Action 4.4.5	Renforcer la prise en charge des mineurs en détention	A	400	200	100	50	50	DPJEJ

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.4.6	Réviser le cadre légal en matière de protection et d'assistance des femmes	B	-					DELD/CABINET
Action 4.4.7	Former les acteurs de la justice en matière de traitement des femmes en contact avec la justice	B	40	-	20	-	20	INFJ
Action 4.4.8	Former les acteurs de la police judiciaire en matière de traitement des femmes en contact avec la justice	B	30	-	15	-	15	INFJ
Action 4.4.9	Améliorer les conditions de détention des femmes dans les 33 MAC	A	250	100	50	50	50	DAP/DAF
Action 4.4.10	Faciliter l'accès des femmes à la justice	B	-					
Action 4.4.11	Améliorer les conditions de détention des personnes handicapées	B	125	50	25	25	25	DAF/DAP

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème: Les violations de Droits de l'Homme sont constantes et insuffisamment reprises</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations sont de moins en moins victimes de violations des Droits de l'Homme</b>		<b>2 967</b>	<b>1 320</b>	<b>661</b>	<b>521</b>	<b>465</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les Droits de l'Homme et les Libertés Publiques sont promues</b>		<b>1 802</b>	<b>887</b>	<b>284</b>	<b>293</b>	<b>338</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les populations sont sensibilisées au respect des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques</b>		<b>588</b>	<b>151</b>	<b>161</b>	<b>138</b>	<b>138</b>	
Action1.1.1	Afficher sur des grands panneaux publicitaires des messages relatifs aux Droits de l'Homme et aux Libertés Publiques	A	161	50	37	37	37	DPDHLP
Action1.1.2	Organiser des journées régionales des Droits de l'Homme	A	120	30	30	30	30	DPDHLP
Action1.1.3	Organiser des concours de chants, de poésie et de dessins à l'endroit des élèves et étudiants	A	12	3	3	3	3	DPDHLP
Action1.1.4	Organiser des galas annuels des droits de l'Homme	A	100	25	25	25	25	DPDHLP
Action1.1.5	Organiser mensuellement un point de presse sur la situation des DH en Côte d'Ivoire	A	10	3	3	3	3	CABINET DU MINISTRE
Action1.1.6	Réaliser un film institutionnel	B	5	-	5	-	-	DPDHLP et Service Communication
Action1.1.7	Editer un journal d'information et de formation sur les Droits de l'Homme et les Libertés Publiques	A	48	12	12	12	12	DPDHLP et Service Communication
Action1.1.8	Concevoir des émissions télévisées et radiodiffusées sur les Droits de l'Homme et les Libertés Publiques	B	18	-	18	-	-	DPDHLP et Service Communication
Action1.1.9	Diffuser des émissions télévisées et radiodiffusées sur les Droits de l'Homme et les Libertés Publiques	B	100	25	25	25	25	Service Communication en partenariat avec la RTI et les Radios locales
Action1.1.10	Animer le site WEB du Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	A	14	4	4	4	4	Service Communication

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités des groupes constitués sont renforcées en Droits de l'Homme pour une réconciliation nationale et une cohésion sociale réussies</b>		<b>1 160</b>	<b>731</b>	<b>103</b>	<b>133</b>	<b>193</b>	
Action1.2.1	Organiser des séminaires de renforcement des capacités des ONG de Droits de l'Homme	A	12	3	3	3	3	DPDHLP
Action1.2.2	Organiser un séminaire de renforcement des capacités des journalistes	B	5	-	5	-	-	DPDHLP
Action1.2.3	Organiser des séminaires régionaux de formation des rois et chefs traditionnels	B	200	-	50	75	75	DPDHLP
Action1.2.4	Organiser un séminaire de formation des guides religieux	B	10	-	10	-	-	DPDHLP
Action1.2.5	Organiser un séminaire de formation des leaders de jeunesse	B	10	-	10	-	-	DPDHLP
Action1.2.6	Organiser un séminaire de formation des leaders féminins	C	10	-	-	10	-	DPDHLP
Action1.2.7	Organiser un séminaire de formation des leaders de partis politiques	C	10	-	-	10	-	DPDHLP
Action1.2.8	Organiser un séminaire de formation des députés	U	25	25	-	-	-	DPDHLP
Action1.2.9	Organiser un séminaire de formation des leaders syndicaux	C	5	-	-	-	5	DPDHLP
Action1.2.10	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des points focaux DH des Ministères	A	3	3	-	-	-	DPDHLP
Action1.2.11	Organiser des séminaires de renforcement des capacités des autorités préfectorales	B	50	-	25	25	-	DPDHLP
Action1.2.12	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des Magistrats	C	20	-	-	10	10	DPDHLP
Action1.2.13	Organiser un forum national des Droits de l'Homme	C	100	-	-	-	100	DPDHLP
Action1.2.14	Accueillir la 52e session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples	A	700	700	-	-	-	DPDHLP
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les Droits de l'Homme sont enseignés dans le système scolaire</b>		<b>54</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	
Action 1.3.1	Installer des clubs de DH dans tous les établissements du secondaire général, technique et professionnel	A	20	5	5	5	5	DPDHLP
Action 1.3.2	Equiper les établissements scolaires en manuels de Droits de l'Homme	B	30	-	15	15	-	DPDHLP
Action 1.3.3	Faire le suivi-évaluation de l'enseignement des Droits de l'Homme dans le système éducatif ivoirien	C	4	-	-	2	2	DPDHLP
<b>Effet 2</b>	<b>Les Droits de l'Homme et les Libertés Publiques sont protégés et respectés</b>		<b>380</b>	<b>298</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Un cadre de lutte contre l'impunité est créé et rendu fonctionnel</b>		<b>370</b>	<b>288</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	
Action 2.1.1	Organiser un atelier de réflexion sur la création d'un cadre de lutte contre l'impunité	A	5	5	-	-	-	DPDH
Action 2.1.2	Mettre en marche un centre d'écoute	U	50	50	-	-	-	DPDH
Action 2.1.3	Créer la cellule de Police des Droits de l'Homme	U	-	-	-	-	-	DPDH
Action 2.1.4	Equiper la cellule de police des Droits de l'Homme	A	260	215	15	15	15	DPDH
Action 2.1.5	Mettre à disposition des policiers	U	-	-	-	-	-	DPDH
Action 2.1.6	Recruter des collaborateurs extérieurs	A	-	-	-	-	-	DPDH
Action 2.1.7	Former les policiers et collaborateurs extérieurs en Surveillance des Droits de l'Homme	U	3	3	-	-	-	DPDH
Action 2.1.9	Elaborer un document guide de lutte contre l'impunité	A	2	2	-	-	-	DPDH



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.1.10	Equiper la clinique juridique en matériels bureautique, informatique et roulant	A	2	1	-	1	-	DPDH
Action 2.1.11	Organiser des caravanes de conseils et d'assistance juridiques	U	48	12	12	12	12	DPDH
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les groupes vulnérables ont accès à l'assistance juridique et judiciaire</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 2.3.1	Organiser un atelier de réflexion sur la définition des personnes et groupes vulnérables	U	5	5	-	-	-	DPDH
Action 2.3.2	Organiser un atelier de réflexion sur la réforme de l'assistance judiciaire	U	5	5	-	-	-	DPDH
<b>Effet 3</b>	<b>Les Droits de l'Homme et les Libertés Publiques sont réglementés conformément aux standards internationaux</b>		<b>785</b>	<b>135</b>	<b>350</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les données sur les Droits de l'Homme sont disponibles</b>		<b>755</b>	<b>105</b>	<b>350</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	
Action 3.1.1	Créer une base de données sur la situation des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	U	200	50	50	50	50	DREP
Action 3.1.2	Créer un comité de pilotage du plan d'action national en matière des Droits de l'Homme	U	5	5	-	-	-	DREP
Action 3.1.3	Organiser un atelier d'information et de sensibilisation des instruments nationaux et internationaux des Droits de l'Homme	A	120	30	30	30	30	DREP
Action 3.1.4	Documenter les violations en milieu de travail	B	20	5	5	5	5	DREP
Action 3.1.5	Elaborer les rapports prévus par les conventions internationales relatives aux Droits de l'Homme	C	60	15	15	15	15	DREP
Action 3.1.6	Acquérir la maison des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	B	250	-	250	-	-	DREP
Action 3.1.7	Equiper la maison des Droits de l'Homme	C	100	-	-	100	-	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les réformes textuelles et institutionnelles sont effectuées</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 3.2.1	Mettre en conformité le dispositif législatif et réglementaire avec les standards internationaux	A	15	15	-	-	-	DREP
Action 3.2.2	Organiser un séminaire de mise en conformité de la CNDHCI avec les principes de Paris	U	15	15	-	-	-	DREP

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème : Une Gouvernance insuffisamment assurée</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La Gouvernance Territoriale et Administrative est garantie</b>		<b>270 372</b>	<b>5 509</b>	<b>113 601</b>	<b>90 702</b>	<b>60 561</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les populations participent au processus de développement local</b>		<b>3 838</b>	<b>-</b>	<b>1 650</b>	<b>1 745</b>	<b>443</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les capacités des autorités et des leaders d'opinions au niveau local sont renforcées en approche participative, en matière de droit de l'homme, du genre et du développement régional</b>		<b>2 523</b>	<b>-</b>	<b>1 333</b>	<b>991</b>	<b>199</b>	
Action 1.1.1	Former mille trois cent onze (1311) Secrétaires Généraux, (1500) Directeurs de la Planification et Directeurs et Chefs de Services Techniques et (1000) Directeurs et Chefs de Services chargés du Développement Humain des Collectivités Territoriales	U	367	-	200	167	-	
Action 1.1.2	Former quatre vingt quinze (95) Préfets, cent quatorze (114) Secrétaires Généraux de Préfecture et quatre cent quatre-vingt dix-huit (498) Sous-préfets.	A	550	-	350	200	-	
Action 1.1.3	Former 1311 élus locaux (Président des Conseils Régionaux et Maires)	A	348	-	225	123	-	
Action 1.1.4	Former deux mille cinq cent soixante deux (2562) Directeurs et Chefs de Services Techniques et financiers	A	304	-	135	110	59	
Action 1.1.5	Former les animateurs des groupements d'intérêt économiques, les ONG et les OSC au développement de l'économie régionale	A	800	-	310	350	140	
Action 1.1.6	Former cinquante (50) responsables et animateurs des organisations et associations de population par Département pour les quatre vingt quinze (95) Départements	B	81	-	70	11	-	
Action 1.1.7	Former les organes dirigeants et agents techniques des collectivités territoriales aux outils de développement de l'économie régionale	B	73	-	43	30	-	Direction du Développement Régional (DDR)
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le cadre institutionnel du processus de décentralisation est renforcé</b>		<b>1 315</b>	<b>-</b>	<b>317</b>	<b>754</b>	<b>244</b>	
Action 1.2.1	Faire le bilan de la politique de décentralisation de 2000 à 2011	U	51	-	40	-	11	-
Action 1.2.2	Réviser les décrets relatifs au transfert et à la répartition des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales	U	33	-	33	-	-	
Action 1.2.3	Redéfinir le statut des personnels des collectivités en garantissant les intérêts des fonctionnaires	A	22	-	11	11	-	
Action 1.2.4	Créer une plate de forme de formation de la chefferie traditionnelle	B	3	-	3	-	-	
Action 1.2.5	Elaborer le statut particulier des rois et chefs coutumiers	C	44	-	30	14	-	
Action 1.2.6	Contribuer à la création d'une chambre africaine des autorités coutumières	C	59	-	30	29	-	DG Administration du Territoire

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.7	Créer et faire fonctionner l'Institut des Hautes Etudes Préfectorales (formation au Commandement)	C	220	-	70	150	-	DG Administration du Territoire
Action 1.2.8	Créer et faire fonctionner l'Institut National de Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales	C	733	-	-	500	233	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 1.2.9	Créer et faire fonctionner une Agence Nationale d'Assistance Conseil et de Contrôle des Opérations des Collectivités Territoriales	A	150	-	100	50	-	DG Décentralisation et Collectivités Locales
<b>Effet 2</b>	<b>Les services fournis aux populations par les collectivités territoriales et l'administration déconcentrée sont améliorés</b>		<b>119 879</b>	<b>331</b>	<b>51 893</b>	<b>44 390</b>	<b>23 265</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités techniques et financières des collectivités territoriales sont renforcées</b>		<b>69 384</b>	<b>-</b>	<b>29 403</b>	<b>27 063</b>	<b>12 918</b>	
Action 2.1.1	Réhabiliter 91 bâtiments des Collectivités Territoriales	U	2 600	-	1 600	1 000	-	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.2	Acquérir des mobiliers, matériels informatiques et autres matériels techniques pour les Collectivités Territoriales	U	660	-	200	200	260	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.3	Apurer les dettes consolidées des collectivités territoriales (dont 18 milliards d'arriérés de salaires) (non compris les restes à payer)	B	16 287	-	7 629	8 429	229	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.4	Réactiver et redynamiser le Fonds de Prêts aux Collectivités Locales (FPCL)	B	2 000	-	1 000	1 000	-	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.5	Créer une Banque Nationale de Développement des Collectivités Territoriales (BNDCT)	B	35	-	35	-	-	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.6	Construire les bâtiments des communes	B	28 787	-	8 929	8 929	10 929	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.7	Equiper les communes en matériel roulant et de bureau	B	19 000	-	10 000	7 500	1 500	DG Décentralisation et Collectivités Locales
Action 2.1.8	Elaboration d'un guide sur le financement des investissements locaux	C	15	-	10	5	-	DG Décentralisation et Collectivités Locales
<b>Extrant 2.2</b>	<b>La coopération décentralisée et l'intercommunalité sont promues</b>		<b>131</b>	<b>-</b>	<b>47</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	
Action 2.2.1	Elaborer et diffuser un guide de la coopération décentralisée	B	5	-	5	-	-	DG Décentralisation et Collectivités Locales

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.2	Instituer un forum annuel pour le partenariat entre les collectivités territoriales et les organismes de financement et d'intermédiation financière	C	126	-	42	42	42	DG Décentralisation et Collectivités Locales
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les services centraux et déconcentrés en charge de la tutelle des collectivités territoriales disposent d'équipements et d'infrastructures nécessaires pour l'accomplissement de leurs missions</b>		<b>50 364</b>	<b>331</b>	<b>22 443</b>	<b>17 285</b>	<b>10 305</b>	
Action 2.3.1	Construire les résidences de fonction et les bureaux des douze (12) Gouverneurs de District	U	500		250	250	-	DG Administration du Territoire
Action 2.3.2	Adressage des rues des communes du district d'Abidjan	U	5 500	-	3 573	1 085	842	DG Administration du Territoire
Action 2.3.3	Doter l'administration du Territoire d'un système de messagerie électronique	U	5 500	-	1 500	1 000	3 000	DG Administration du Territoire
Action 2.3.4	Equiper trois cent soixante onze (371) autorités préfectorales en véhicules de commandement	A	7 420		4 000	3 420	-	DG Administration du Territoire
Action 2.3.5	Réhabiliter et équiper les bureaux et résidences de fonction des autorités préfectorales	A	8 132		2 475	1 325	4 332	DG Administration du Territoire
Action 2.3.6	Réhabiliter cinquante huit (58) préfetures	A	1 834	70	625	625	514	DG Administration du Territoire
Action 2.3.7	Réhabiliter deux cent cinquante quatre (254) sous-préfetures	A	4 761	261	1 500	1 500	1 500	DG Administration du Territoire
Action 2.3.8	Construire les résidences de fonction et les bureaux de trente six (36) Préfetures	A	1 800		900	900	-	DG Administration du Territoire
Action 2.3.9	Equiper quatre vingt quinze (95) Préfetures et quatre cent quatre vingt dix-huit (498) Sous-préfetures	B	300	-	300	-	-	DG Administration du Territoire
Action 2.3.10	Equiper en matériel roulant et de bureau la DGAT	B	170	-	120	50	-	DG Administration du Territoire
Action 2.3.11	Créer et faire fonctionner un Centre de Documentation de l'Administration du Territoire	B	80	-	50	30	-	DG Administration du Territoire
Action 2.3.12	Construire les résidences de fonction et les bureaux de deux cents (200) Sous-préfetures	B	14 000		7 000	7 000		DG Administration du Territoire
Action 2.3.13	Suivi des activités de mise en œuvre du PND/Administration du Territoire	C	367	-	150	100	117	DEPSE
<b>Effet 3</b>	<b>L'accessibilité aux services d'état civil est améliorée</b>		<b>21 452</b>	<b>3 015</b>	<b>7 815</b>	<b>5 763</b>	<b>4 859</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les capacités des services d'état civil sont renforcées</b>		<b>19 592</b>	<b>3 015</b>	<b>6 458</b>	<b>5 260</b>	<b>4 859</b>	
Action 3.1.1	Construire le siège de l'ONI à Abidjan	U	3 400	-	1 500	1 500	400	ONI
Action 3.1.2	Renforcer les capacités institutionnelles des services d'immigration	U	821	-	300	250	271	ONI
Action 3.1.3	Mettre en place un centre d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des migrants	U	147	-	75	50	22	ONI
Action 3.1.4	Mettre en ligne les fichiers des cartes Nationales d'Identités et des cartes de résidents Bases	U	37	-	37			ONI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.5	Acquérir dix (10) véhicules (4 x 4 double cabine) pour les missions de terrains	U	183	-	183			ONI
Action 3.1.6	Réhabiliter, construire et équiper les centres d'état civil	U	8 066	-	1 700	2 500	3 866	MECCI
Action 3.1.7	Informatiser et sécuriser les services et les données d'état civil	U	1 870	10	1 200	660	-	MECCI
Action 3.1.8	Réaliser une étude définissant la politique migratoire	A	5	5				ONI
Action 3.1.9	Former les officiers et agents d'état civil	A	953	-	353	300	300	MECCI
Action 3.1.10	Aménager et Equiper trente (30) bureaux de l'ONI	C	110	-	110			ONI
Action 3.1.11	Réaliser l'opération d'identification	U	4 000	3 000	1 000			ONI
<b>Extrant 3.2</b>	<b>De nouveaux mécanismes de déclaration des faits d'état civil sont mis en œuvre</b>		<b>1 860</b>	<b>-</b>	<b>1 357</b>	<b>503</b>	<b>-</b>	
Action 3.2.1	Réaliser une étude portant sur les nouveaux mécanismes de déclaration des faits d'Etat civil	U	100	-	60	40		
Action 3.2.2	Soutenir les mécanismes communautaires de déclaration des faits d'état civil (dispositifs décentralisés)	U	147	-	147			
Action 3.2.3	Elaborer et adopter une ordonnance portant opération nationale d'enregistrement des personnes non déclarées à l'état civil	A	-	-	-	-	-	
Action 3.2.4	Réaliser les opérations spéciales d'enregistrement	B	1 100	-	800	300	-	
Action 3.2.5	Mettre en place des dispositifs transitoires d'enregistrement des enfants dans les systèmes sanitaires, éducatifs et sociaux	B	293	-	250	43	-	
Action 3.2.6	Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation des populations sur l'enregistrement des faits d'état civil	B	220	-	100	120	-	
<b>Effet 4</b>	<b>Les disparités inter et intra régionales sont réduites</b>		<b>79 353</b>	<b>77</b>	<b>27 640</b>	<b>25 029</b>	<b>26 607</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les collectivités territoriales sont équipées</b>		<b>4 709</b>	<b>-</b>	<b>3 510</b>	<b>1 199</b>	<b>-</b>	
Action 4.1.1	Actualiser et diffuser la grille d'équipements minimums pour chaque type de Collectivité Territoriale	U	15	-	10	5	-	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.1.2	Doter les collectivités territoriales en équipement minimum	U	4 694	-	3 500	1 194	-	
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les instruments techniques et financiers d'aménagement du territoire sont élaborés et mis en œuvre</b>		<b>74 644</b>	<b>77</b>	<b>24 130</b>	<b>23 830</b>	<b>26 607</b>	
Action 4.2.1	Editer et diffuser le document de Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et la Loi d'Orientation sur l'Aménagement du Territoire	U	12	-	12	-	-	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.2	Alimenter le Fonds d'Appui au Développement et à l'Aménagement du Territoire (FADAT)	U	66 000	-	20 000	21 000	25 000	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.3	Elaborer le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	U	1 500	-	1 000	500	-	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.2.4	Elaborer quatorze (14) Schémas Directeurs d'Aménagement de Districts (SDAD)	A	1 258	-	500	383	375	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.5	Actualiser le manuel de procédures d'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT)	U	12	12	-	-	-	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.6	Former quatorze (14) Gouverneurs de Districts et trente (30) élus des Conseils Régionaux à l'utilisation du manuel de procédures d'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire	A	15	-	15	-	-	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.7	Mettre à jour et développer la Base de Données de l'Aménagement du Territoire (BDAT)	A	290	65	125	100	-	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.8	Mettre à disposition des acteurs, la stratégie nationale de développement de l'économie régionale	U	235	-	150	85	-	
Action 4.2.9	Elaborer, éditer et diffuser un document annuel de suivi des indicateurs d'analyse régionale (DSIAR)	U	36	-	12	12	12	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.10	Mettre en place un Observatoire National de l'Aménagement du Territoire (ONAT)	A	75	-	25	25	25	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.11	Mettre en place des Commissions (Nationale et Régionales) d'Aménagement du Territoire	U	120	-	40	40	40	Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT)
Action 4.2.12	Redynamiser les commissions régionales de développement	A	220	-	100	100	20	Direction du Développement Régional (DDR)
Action 4.2.13	Réaliser des études socio-économiques dans les trente (30) régions	A	750	-	250	250	250	Direction du Développement Régional (DDR)
Action 4.2.14	Réaliser trente (30) atlas régionaux	B	880	-	300	350	230	Direction du Développement Régional (DDR)
Action 4.2.15	Mettre en place une base de données économiques et sociales dans chaque région	B	865	-	430	435	-	Direction du Développement Régional (DDR)
Action 4.2.16	Mettre en place un cadre de suivi-évaluation des actions de développement régional	A	400	-	160	120	120	
Action 4.2.17	Réaliser les missions d'évaluation et d'Assistance conseil aux collectivités territoriales	B	220				220	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.2.18	Doter les services de la Direction générale de l'aménagement du Territoire et du développement régional en véhicules et matériels informatiques	U	150	-	60	60	30	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional
Action 4.2.19	Renforcer les capacités opérationnelles du CNTIG et les autres structures dans les secteurs de la cartographie nationale	A	840	-	615	125	100	
Action 4.2.20	Mettre en place le plan national géomatique	A	150	-	85	30	35	CNTIG
Action 4.2.21	Mettre en place et densifier le réseau géodésique et de GPS	A	521	-	196	175	150	CCT
Action 4.2.22	Actualiser la banque de données cadastrales	A	95	-	55	40	-	CADASTRE
<b>Effet 5</b>	<b>La transparence de l'administration publique est renforcée</b>		<b>4 754</b>	<b>207</b>	<b>1 795</b>	<b>2 054</b>	<b>698</b>	
<b>Extrant 5.1</b>	<b>Les procédures de fonctionnement des services publics sont améliorées</b>		<b>2 556</b>	<b>207</b>	<b>1 147</b>	<b>744</b>	<b>458</b>	
Action 5.1.1	Elaborer et diffuser des manuels de procédures administratives pour les départements ministériels	A	1 000	-	550	375	75	DGRAI
Action 5.1.2	Vulgariser la démarche qualité dans l'Administration Publique		307	207	100			DGRAI
Action 5.1.3	Réformer et renforcer les capacités des services d'inspection des départements ministériels	A	532	-	120	169	243	
Action 5.1.4	Mettre en place le fichier unique de référence des fonctionnaires et agents de l'Etat	U	217	-	217			DGRAI
Action 5.1.5	Améliorer l'accès à la Fonction Publique	B	500		160	200	140	DGRAI
<b>Extrant 5.2</b>	<b>Les mécanismes pour la moralisation de l'Administration Publique sont mis en œuvre</b>		<b>2 198</b>	<b>-</b>	<b>648</b>	<b>1 310</b>	<b>240</b>	
Action 5.2.1	Mettre en place un code d'éthique et de déontologie de la Fonction Publique	A	51	-	51			
Action 5.2.2	Renforcer le système de suivi et évaluation des agents	B	48	-	38	10		DGRAI
Action 5.2.3	Sensibiliser les agents publics sur l'éthique et la déontologie du service public	A	440	-	100	200	140	
Action 5.2.4	Vulgariser la gouvernance électronique dans la délivrance des actes administratifs	A	1 352	-	152	1 100	100	DGRAI
Action 5.2.5	Informier et sensibiliser les usagers des services publics sur les règles de fonctionnement de l'Administration Publique	A	307		307			
<b>Effet 6</b>	<b>L'Administration Publique est modernisée</b>		<b>14 149</b>	<b>1 111</b>	<b>9 386</b>	<b>2 878</b>	<b>775</b>	
<b>Extrant 6.1</b>	<b>Les capacités de l'Administration Publique et des usagers sont renforcées</b>		<b>6 964</b>	<b>726</b>	<b>3 811</b>	<b>1 653</b>	<b>775</b>	
Action 6.1.1	Programmer le renforcement des capacités des Fonctionnaires et Agents de l'Etat	B	18	-	18			

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 6.1.2	Renforcer les capacités des Fonctionnaires et Agents de l'Etat à l'utilisation du SIGFAE		240		80	160		DGRAI
Action 6.1.3	Renforcer le système de formation continue des fonctionnaires et agents de l'Etat	A	-					
Action 6.1.4	Réviser le décret n°95-92 du 01 /02/1995 portant organisation de la formation professionnelle.	A	-	-				
Action 6.1.5	Mettre en place un fonds pour la formation continue des fonctionnaires et agents de l'Etat	A	-	-				
Action 6.1.6	Réhabiliter les immeubles Chichet et Pérignon	B	539	75	260	204		
Action 6.1.7	Équiper en matériel roulant et de bureau la nouvelle Direction Générale DGRAI		150	-	100	50	-	DGRAI
Action 6.1.8	Réhabiliter et équiper l'Ecole Nationale d'Administration	B	1 738	156	1 380	202		
Action 6.1.9	Réhabiliter les installations électriques de l'immeuble principal de la Fonction Publique	A	118	118				
Action 6.1.10	Construire un bâtiment R + 3 pour les inspections de Treichville, Koumassi et Marcory	A	1 030	-	775	255		
Action 6.1.11	Construire, réhabiliter et équiper des Directions régionales et Antennes de la Fonction Publique	B	605	84	412	109		
Action 6.1.12	Réformer l'Ecole Nationale d'Administration	B	-					
Action 6.1.13	Renforcer les capacités des hauts fonctionnaires des cabinets ministériels et des autorités des collectivités territoriales	A	-					
Action 6.1.14	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'Imprimerie Nationale	A	2 526	293	786	673	775	IMPRIMERIE NAT
<b>Extrant 6.2</b>	<b>Le cadre institutionnel de la Fonction Publique est renforcé</b>		<b>253</b>	<b>85</b>	<b>168</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 6.2.1	Réviser le statut général de la Fonction Publique	A	37	-	37			
Action 6.2.2	Créer un poste de Secrétaire Général de Ministère et un poste de Directeur des Ressources Humaines (en cours)	U	26	-	26			
Action 6.2.3	Créer la Haute Fonction Publique	A	32	-	32			DGRAI
Action 6.2.4	Créer un Observatoire des Services Publics (OSEP)	A	-	-				
Action 6.2.5	Améliorer les procédures de traitement des dossiers de pensions	A	73	-	73	-	-	
Action 6.2.6	Réviser le régime salarial et indemnitaire des Fonctionnaires et Agents de l'Etat	A	-	-				
Action 6.2.7	Réformer la CGRAE	C	-					
Action 6.2.8	Créer la fonction publique territoriale	C	-					
Action 6.2.9	Actualiser et mettre en œuvre un plan de réformes de l'Administration Publique (audit organisationnel, opérationnel)	A	85	85				DGRAI
<b>Extrant 6.3</b>	<b>L'Administration Publique est informatisée</b>		<b>6 932</b>	<b>300</b>	<b>5 407</b>	<b>1 225</b>	<b>-</b>	
Action 6.3.1	Mettre en place la cyber administration (administration électronique)	A	3 667	-	2 700	967	-	DGRAI
Action 6.3.2	Achever la phase pilote du projet ADEL- IVOIRE	A	727	300	427			



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 6.3.3	Informatiser les procédures administratives et financières de gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat par le projet SIGFAE	B	1 768	-	1 543	225	-	DGRAI
Action 6.3.4	Réhabiliter et équiper les services des archives du MFRA	A	587		587			
Action 6.3.5	Développer la géomatique dans l'Administration Publique et dans les services décentralisés	A	183	-	150	33	-	CNTIG
<b>Effet 7</b>	<b>Les populations font à nouveau confiance aux autorités politiques, administratives et militaires</b>		<b>1 342</b>	<b>168</b>	<b>778</b>	<b>270</b>	<b>126</b>	
<b>Extrant 7.1</b>	<b>Les principes de la démocratie sont appliqués</b>		<b>510</b>	<b>168</b>	<b>242</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	
Action 7.1.1	Organiser des sessions de formation et d'information sur les principes de l'Etat de droit, de la démocratie et du fonctionnement des institutions	A	144		144	-	-	
Action 7.1.2	Renforcer les capacités des structures impliquées dans le processus électoral	U	170	20	50	100	-	
Action 7.1.3	Evaluer le processus électoral	A	-					
Action 7.1.4	Réviser la Constitution	A	-					
Action 7.1.5	Former au leadership politique les responsables des partis politiques et des mouvements associatifs	A	196	148	48			
<b>Extrant 7.2</b>	<b>La transparence, l'éthique et la lutte contre la corruption sont promues</b>		<b>832</b>	<b>-</b>	<b>536</b>	<b>170</b>	<b>126</b>	
Action 7.2.1	Réhabiliter et équiper le nouveau siège du SNGRC	A	21	-	21			
Action 7.2.2	Mettre en œuvre, suivre et évaluer le Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (PNBGLC)	A	-					
Action 7.2.3	Mettre en place des mécanismes de contrôle social sur le phénomène de la corruption	A	466	-	170	170	126	
Action 7.2.4	Mettre en place une autorité indépendante de lutte contre la corruption	A	261	-	261	-	-	
Action 7.2.5	Renforcer l'exercice du contrôle parlementaire	B	84	-	84			
<b>Extrant 7.3</b>	<b>Les populations ont accès à des infrastructures socio-communautaires améliorées et exercent des activités génératrices de revenus durables</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 7.3.1	Mettre en œuvre le programme de reconstruction/réhabilitation des infrastructures endommagées sur l'ensemble du territoire national	U	-	-	-	-	-	
Action 7.3.2	Mettre en œuvre le programme d'équipement des infrastructures reconstruites/réhabilités et des services du SNRR	U	-	-	-	-	-	SNRR
Action 7.3.3	Mettre en œuvre le programme de réinsertion des personnes vulnérables du fait de la guerre	U	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 7.4</b>	<b>Les cadres de synergie des actions et les outils de reconstruction et de réinsertion sont renforcés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 7.4.1	Réactiver et animer les comités consultatifs régionaux et interministériels pour la reconstruction et la réinsertion (CIR et CIREC)	U	-	-	-	-	-	SNRR
Action 7.4.2	Elaborer un manuel de procédures des actions de reconstruction /réhabilitation et de relèvement socioéconomique des populations	A	-	-	-	-	-	SNRR
Action 7.4.3	Mettre en place un schéma directeur informatique	A	-	-	-	-	-	SNRR

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 7.4.4	Mettre en place un mécanisme de suivi et évaluation	A	-	-	-	-	-	SNRR
Action 7.4.5	Rendre opérationnel l'ANARREC	U	-	-	-	-	-	ANARREC
<b>Effet 8</b>	<b>La gouvernance en matière de protection civile est améliorée</b>		<b>24 020</b>	<b>100</b>	<b>12 283</b>	<b>8 216</b>	<b>3 421</b>	
<b>Extrant 8.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et légal de prévention et de gestion des risques et catastrophes est renforcé</b>		<b>99</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	
Action 8.1.1	Faire l'état des lieux du secteur de la protection civile	U	66	-	33	33	-	
Action 8.1.2	Réaliser une étude diagnostique sur l'organisation et le fonctionnement des institutions de protection civile	U	22	-	-	22		
Action 8.1.3	Organiser un atelier de validation de l'étude	U	11	-	-	11		
Action 8.1.4	Réviser /actualiser les textes réglementaires en fonction des recommandations de l'étude	A	-	-	-	-	-	
Action 8.1.5	Préparer les textes réglementaires révisant les textes existants	A	-					
Action 8.1.6	Adopter les textes réglementaires	A	-					
Action 8.1.7	Préparer les textes réglementaires complémentaires nécessaires	A	-					
Action 8.1.8	Adopter les textes réglementaires complémentaires	A	-					
<b>Extrant 8.2</b>	<b>Les capacités opérationnelles des structures en charge de la protection civile sont renforcées</b>		<b>23 921</b>	<b>100</b>	<b>12 250</b>	<b>8 150</b>	<b>3 421</b>	
Action 8.2.1	Recycler et former le personnel de la protection civile	A	237	-	110	103	24	ONPC
Action 8.2.2	Réhabiliter et rééquiper les 5 casernes de sapeurs pompiers existantes en matériels roulants et spécifiques	U	13 514	-	7 440	3 547	2 527	ONPC
Action 8.2.3	Construire et équiper de nouvelles infrastructures de protection civile	U	10 170	100	4 700	4 500	870	ONPC
<b>Effet 9</b>	<b>Le dispositif de prévention et de gestion des risques et catastrophes est étendu et rendu opérationnel</b>		<b>1 585</b>	<b>500</b>	<b>361</b>	<b>357</b>	<b>367</b>	
<b>Extrant 9.1</b>	<b>Les mécanismes d'alerte des risques et catastrophes sont améliorés</b>		<b>50</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	
Action 9.1.1	Créer un système d'alerte précoce des risques et catastrophes	A	50	-	25	25		ONPC
<b>Extrant 9.2</b>	<b>La gestion des risques et catastrophes est renforcée</b>		<b>1 535</b>	<b>500</b>	<b>336</b>	<b>332</b>	<b>367</b>	
Action 9.2.1	Mettre en œuvre le plan ORSEC	B	500	500				ONPC
Action 9.2.2	Assurer la prise en charge des sinistrés	B	1 000	-	336	332	332	ONPC
Action 9.2.3	Organiser des séances d'information, d'éducation et de communication au profit des parties prenantes à la mise en œuvre du plan ORSEC	B	35	-	-	-	35	ONPC

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015  
SECTEUR DE LA COMMUNICATION**

(Coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème : Les populations dans leur majorité n'ont pas accès à une information de qualité</b>								
Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La population bénéficie d'une information de qualité</b>		<b>38 180</b>	<b>3 192</b>	<b>15 084</b>	<b>11 809</b>	<b>8 095</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les populations ont accès à une information de qualité sur l'ensemble du territoire</b>		<b>3 850</b>	<b>300</b>	<b>1 255</b>	<b>1 175</b>	<b>1 120</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Un cadre légal et réglementaire favorable au développement de la communication est mis en place</b>		<b>380</b>	<b>300</b>	<b>75</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Nommer les membres du CNP et de la HACA	U	-	-	-	-	-	CABINET
Action 1.1.2	Renforcer le cadre juridique et institutionnel du CSP	A	-	-	-	-	-	CABINET
Action 1.1.3	Scinder la RTI en deux entités autonomes	U	100	100	-	-	-	CABINET
Action 1.1.4	Adopter le décret portant organisation et attribution du Conservatoire National de l'Audiovisuel (CNA)	A	-	-	-	-	-	CABINET
Action 1.1.5	Créer une plate forme de concertation entre le Ministère de la Communication et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique (en vue d'une meilleure définition des curricula des métiers de la Communication)	A	20	-	20	-	-	CABINET
Action 1.1.6	Mettre les statuts de la SNPECI en conformité avec l'OHADA	U	-	-	-	-	-	CABINET
Action 1.1.7	Editer et diffuser un annuaire des organisations professionnelles des secteurs de la communication	A	20	-	20	-	-	CABINET
Action 1.1.8	Sensibiliser la population sur l'importance de la carte d'identité des journalistes professionnels et des professionnels de la communication	B	10	-	5	5	-	CIJP
Action 1.1.9	Conduire à terme le processus de libéralisation du secteur de la télé	A	30	-	30	-	-	CABINET/HACA
Action 1.1.10	Elaborer les axes de stratégie du passage à la télévision numérique	U	200	200	-	-	-	CABINET
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les entreprises de presse et les acteurs des médias bénéficient d'équipements et de formations</b>		<b>3 400</b>	<b>-</b>	<b>1 150</b>	<b>1 150</b>	<b>1 100</b>	
Action 1.2.1	Appui au FSDP pour le renforcement des effets structurants en termes d'équipement des entreprises de presse privées et organisations professionnelles et le renforcement des capacités des journalistes	A	2 950	-	1 000	1 000	950	FSDP
Action 1.2.2	Soutenir matériellement et financièrement l'Observatoire pour la Liberté de la Presse de l'Éthique et de la Déontologie (OLPED)	B	450	-	150	150	150	CABINET/OLPED
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les Programmes Télé et Radio intègrent le pluralisme des opinions</b>		<b>70</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	
Action 1.3.1	Apporter un appui matériel et financier aux 120 Radios de Proximités et à 2 Radios Privées Commerciales	B	-	-	-	-	-	FSDP
Action 1.3.2	Former les Radios de proximités sur les techniques de production des programmes	A	70	-	30	20	20	FSDP

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.3.3	Réaliser une étude sur l'impact des émissions produites sur nos populations	B	-	-	-	-	-	CABINET
<b>Effet 2</b>	<b>Les infrastructures (lieux où sont logés les émetteurs, les voies d'accès...) et équipements de production et de diffusion de l'information sont développés</b>		<b>34 330</b>	<b>2 892</b>	<b>13 829</b>	<b>10 634</b>	<b>6 975</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Une politique d'acquisition et de suivi de l'entretien des équipements est élaborée et mise en place</b>		<b>102</b>	<b>55</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 2.1.1	Equiper les services en matériel de maintenance	A	50	25	25	-	-	RTI
Action 2.1.2	Réhabiliter les magasins de pièces détachées de la radio et la télévision	B	52	30	22	-	-	RTI
Action 2.1.3	Elaborer un plan de maintenance des équipements	B	-	-	-	-	-	RTI
Action 2.1.4	Mettre en œuvre le plan de maintenance	B	-	-	-	-	-	RTI
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les infrastructures et extension du réseau de communication sont mises à niveau technologique</b>		<b>34 153</b>	<b>2 837</b>	<b>13 782</b>	<b>10 584</b>	<b>6 950</b>	
Action 2.2.1	Numériser les réseaux de communication (passage de l'analogie à la télévision numérique)	A	12 000	-	6 000	5 000	1 000	CABINET
Action 2.2.2	Connecter les centres émetteurs au réseau électrique national	B	400	-	40	160	200	RTI
Action 2.2.3	Renforcer l'outil de production de la RTI	B	4 129	150	2 566	853	560	CABINET/RTI
Action 2.2.4	Réhabiliter l'outil de diffusion de la RTI	A	6 689	2 021	1 563	563	2 542	CABINET
Action 2.2.5	Réhabiliter et moderniser la SNPECI (Fraternité Matin)	A	2 827	400	835	859	733	SNPECI
Action 2.2.6	Acquérir un équipement de production mobile Radio et télé complet	C	1 000	-	-	500	500	CABINET
Action 2.2.7	Acquérir des outils de production pour l'ISTC et la réhabilitation de ses bâtiments	B	881	266	300	200	115	ISTC
Action 2.2.8	Acquérir un véhicule équipé pour le contrôle du spectre pour la HACA	B	1 000	-	500	500	-	HACA
Action 2.2.9	Equiper et moderniser l'AIP en matériel de reportage et d'archivage électronique et son extension	A	1 108	-	409	599	100	AIP
Action 2.2.10	Equiper et développer les activités de la CIJP	U	19	-	19	-	-	CIJP
Action 2.2.11	Acquérir du matériel de régulation pour la nouvelle structure de régulation publicitaire à mettre en place (CSCP)	B	900	-	300	300	300	CSP
Action 2.2.12	Création de 10 centres régionaux de télé et Radio dans les Districts	C	1 000	-	250	500	250	CABINET
Action 2.2.13	Créer 10 nouvelles Radios Rurales Locales (RRL) en plus des huit déjà existantes	C	100	-	-	50	50	CABINET
Action 2.2.14	Transformer les 27 Centres Publics de Communication (CPC) en Centres Multimédia Communautaires	C	100	-	-	-	100	CABINET
Action 2.2.15	Equiper la Société d'archivage audiovisuel intitulée CAN (conservatoire National de l'Audiovisuel) à créer en équipements	A	2 000	-	1 000	500	500	CABINET
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Le secteur de la distribution de journaux incite à la concurrence</b>		<b>75</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>25</b>	
Action 2.3.1	Faire une étude sur la distribution des journaux en Côte d'Ivoire	A	50	-	-	50	-	FSDP
Action 2.3.2	Réorganiser les réseaux de distribution de journaux selon les recommandations de l'étude	A	25	-	-	-	25	FSDP

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA COORDINATION DU PND**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 6: La Coordination du PND est efficace et efficiente</b>								
<b>Problème : L'impact des interventions du PND sur le développement de la Côte d'Ivoire en particulier les populations est assuré</b>								
Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Impact</b>	<b>Les interventions du PND en faveur des populations sont coordonnées et suivies</b>		<b>31 947</b>	<b>5 012</b>	<b>6 483</b>	<b>10 064</b>	<b>10 390</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Une bonne visibilité en vue de l'atteinte efficace des résultats du PND est assurée</b>		<b>21 263</b>	<b>1 638</b>	<b>3 053</b>	<b>8 018</b>	<b>8 556</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>L'efficacité de la chaîne PPPBSE est améliorée</b>		<b>2 100</b>	<b>535</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	<b>365</b>	
Action 1.1.1	Elaborer et vulgariser des modules de formation sur la chaîne PPPBSE	U	100	40	20	20	20	DGDCN
Action 1.1.2	Former des cadres du Ministère de l'Economie et du Plan et du Développement aux modules techniques ( règles de passation des marchés , de projections macroéconomique et d'analyse financière, politique d'endettement public et à la gestion des risques ,du logiciel SYDAM World)	A	500	100	150	150	100	DGDCN
Action 1.1.3	Réaliser une étude de faisabilité sur le renforcement de la plateforme de collaboration des services de la chaîne PPPBSE	B	50	50	-	-	-	DGDCN
Action 1.1.4	Généraliser l'approche CDMT	A	300	75	100	100	25	DGDCN
Action 1.1.5	Elaborer un cadre réglementaire en matière de corruption et d'enrichissement illicite	B	50	50	-	-	-	DGDCN
Action 1.1.6	Former les gestionnaires de projets de l'Administration publique aux procédures des bailleurs de fonds.	B	100	20	30	30	20	DGDCN
Action 1.1.7	Renforcer les capacités matérielles et logistique de la chaîne PPPBSE (logiciel, réhabilitation etc. )	A	1 000	200	300	300	200	DGDCN
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les résultats du PND sont suivis et évalués</b>		<b>18 163</b>	<b>838</b>	<b>2 188</b>	<b>7 188</b>	<b>7 951</b>	
Action 1.2.1	Collecter les informations sur les indicateurs de base	A	1 600	100	500	500	500	DGPLP/DCSE
Action 1.2.2	Appuyer à l'élaboration des PTG	A	3 050	50	1 000	1 000	1 000	DGPLP/DCSE
Action 1.2.3	Organiser les revues semestrielles du PTG	A	200	50	50	50	50	DGPLP/DCSE
Action 1.2.4	Organiser les revues annuelles	A	400	100	100	100	100	DGPLP/DCSE
Action 1.2.5	Organiser la revue à Mi parcours du PND	C	5 000			5 000		DGPLP/DCSE
Action 1.2.6	Organiser la Revue Finale du PND	C	5 763				5 763	DGPLP/DCSE
Action 1.2.7	Organiser des missions de Suivi	A	500	125	125	125	125	DGPLP/DCSE
Action 1.2.8	Organiser des missions d'Evaluations	A	700	175	175	175	175	DGPLP/DCSE
Action 1.2.9	Organiser des études spécifiques	A	200	50	50	50	50	DGPLP/DCSE
Action 1.2.10	Renforcer les capacités des acteurs (formation, développement d'outils, équipements)	A	500	125	125	125	125	DGPLP/DCSE
Action 1.2.11	Edition et Diffusion des rapports	B	250	63	63	63	63	DGPLP/DCSE

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>L'opérationnalisation du dispositif de contrôle est renforcée</b>		<b>1 000</b>	<b>265</b>	<b>265</b>	<b>230</b>	<b>240</b>	
Action 1.3.1	Elaborer un avant projet de loi organique de la cour des comptes	B	25	25	-	-	-	DGDCN
Action 1.3.2	Réaliser des audits réguliers dans les structures de gestion des filières économiques	C	345	75	100	80	90	DGDCN
Action 1.3.3	Renforcer les fonctions d'audit et de contrôle des entreprises publiques.	C	30	15	15	-	-	DGDCN
Action 1.3.4	Renforcer les capacités technique des agents de contrôle en audit administratif ,comptabilités et évaluation des couts et lutte contre la fraude	A	200	50	50	50	50	DGDCN
Action 1.3.5	Renforcer les capacités matérielles et logistiques des acteurs de contrôle	U	400	100	100	100	100	DGDCN
<b>Effet 2</b>	<b>La programmation des investissements publics est efficace, efficiente et cohérente avec les orientations stratégiques du Gouvernement</b>		<b>2 750</b>	<b>982</b>	<b>995</b>	<b>589</b>	<b>184</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les programmes et projets retenus au PIP sont pertinents, exhaustifs, suivis et évalués</b>		<b>981</b>	<b>605</b>	<b>326</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	
Action 2.1.1	Finaliser le projet pilote de déconcentration et de décentralisation du système de programmation des investissements publics	U	150	150				DGPLP/DPIP/DGDI
Action 2.1.2	Etendre le projet de déconcentration et décentralisation aux autres structures restantes	B	525	300	225			DGPLP/DPIP/BFI
Action 2.1.3	Capter et programmer l'ensemble des projets d'investissements publics en Côte d'Ivoire	A	60	60				DGPLP/DPIP
Action 2.1.4	Suivre et évaluer physiquement et financièrement le PIP	A	100	25	25	25	25	DGPLP/DPIP/DCSE
Action 2.1.5	Réaliser l'étude sur les charges récurrentes du PIP et intégrer une module relative à ce volet dans le SINAPSE	A	95	45	50			DGPLP/DPIP
Action 2.1.6	Former le personnel de la Direction de la Programmation des Investissements Publics à la gestion des projets	A	51	25	26			DGPLP/DPIP
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Le calendrier d'élaboration du PIP est respecté</b>		<b>550</b>	<b>25</b>	<b>275</b>	<b>250</b>	<b>-</b>	
Action 2.2.1	Former le personnel des directions de la planification/programmation et suivi/évaluation des ministères et institutions de l'Etat à la programmation des projets	A	50	25	25			DGPLP/DPIP/DPP
Action 2.2.2	Etablir une connexion entre le SINAPSE et les autres logiciels des finances publiques	B	500	-	250	250		DGPLP/DGBF/DGCPT
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les capacités techniques des institutions engagées dans le programme sont développées</b>		<b>75</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	
Action 2.3.1	Organiser des cycles de formation pour les responsables qualité au sein des ministères et institutions engagées dans le programme (les CAQ et les Responsables Management de la Qualité - RMQ)	A	40	20	20			
Action 2.3.2	Mobiliser l'expertise internationale pour assurer un appui technique à l'Unité de Coordination de la Qualité	A	35	15	15	5	-	

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Le PIP est vulgarisé</b>		<b>1 144</b>	<b>317</b>	<b>359</b>	<b>309</b>	<b>159</b>	
Action 2.4.1	Réaliser le projet de cartographie des investissements publics	B	500	150	200	150		DGPLP/DPIP/BF
Action 2.4.2	Créer un site Web des investissements Publics	B	15	15				DGPLP/DPIP/BF
Action 2.4.3	Faire une large diffusion du PIP	A	129	27	34	34	34	DGPLP/DPIP
Action 2.4.4	Renforcer les capacités des acteurs (formation, développement d'outils, équipements)	A	500	125	125	125	125	DGPLP/DCSE
<b>Effet 3</b>	<b>Les études répondant aux besoins de la planification du développement sont identifiées, réalisées et diffusées</b>		<b>1 699</b>	<b>547</b>	<b>285</b>	<b>147</b>	<b>720</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Des études thématiques et des publications sont réalisées et diffusées</b>		<b>1 269</b>	<b>282</b>	<b>160</b>	<b>127</b>	<b>700</b>	
Action 3.1.1	Former les agents de la DP à la méthodologie de réalisation des études thématiques	A	40	20	20			DGPLP/DP
Action 3.1.2	Partager les informations économiques, financières, sociales et culturelles avec CAPEC, ENSEA, CIRES, CRD, ANADER, et CNRA	A	10	5	5			DGPLP/DP
Action 3.1.3	Réaliser les 05 études thématiques, la note de la DP.	A	120	70	50			DGPLP/DP
Action 3.1.4	Développer de nouveaux outils de Planification du développement	A	75	30	30	15		DGPLP/DP
Action 3.1.5	Editer et diffuser la Note de la DP, les 5 études thématiques	A	14	7	5	2		DGPLP/DP
Action 3.1.6	Mettre en place un modèle de projection macro éco, sociales à moyen et long termes	U	50	50				DGPLP/DP
Action 3.1.7	Former les agents de la Direction de la Planification sur le modèle de projection macro éco, sociales à moyen et long termes	U	200	100	50	50		DGPLP/DP
Action 3.1.8	Analyser les résultats du modèle de projection macro éco, sociales à moyen et long termes	A	60			60		DGPLP/DP
Action 3.1.9	Elaborer le Plan National de Développement 2016-2020	B	700				700	DGPLP/DP
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les capacités des structures en charge de la planification sont renforcées en planification et en Gestion Axée sur les Résultats</b>		<b>380</b>	<b>230</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	
Action 3.2.1	Elaborer et valider le manuel de planification axée sur les résultats	U	80	80				DGPLP/DP
Action 3.2.3	Organiser deux conférences de la planification par an	A	60	15	15	15	15	DGPLP/DP
Action 3.2.4	Former les responsables des Ministères Sectoriels à la méthodologie de planification axée sur les résultats	U	50	25	25			DGPLP/DP
Action 3.2.5	Appuyer les structures locales dans l'élaboration de leurs plans locaux de développement	U	60	30	30			DGPLP/DP
Action 3.2.6	Renforcer les capacités matériels des agents de la DP	U	130	80	50			DGPLP/DP
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Une base de données de Dev Info et le document "Fascicule-CI" sont élaborés pour les besoins de planification et de partage d'information</b>		<b>50</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	
Action 3.3.1	Adapter la base de données Dev Info aux besoins de la Planification	A	20	20				DGPLP/DP
Action 3.3.2	Identifier et collecter les informations pour alimenter la base de données et le fascicule CI	A	20	5	5	5	5	DGPLP/DP

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 3.3.3	Former les agents de la Direction de la Planification à l'utilisation de la base de données (Dev Info planification)	A	10	10				DGPLP/DP
<b>Effet 4</b>	<b>Les programmes de coopération avec les ASNU sont mieux coordonnés</b>		<b>520</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Le programme de coopération avec l'UNICEF est mieux suivi et coordonné</b>		<b>388</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	
Action 4.3.1	Coordonner le programme PSSE	A	320	80	80	80	80	Coordination PSSE
Action 4.3.2	Organiser des réunions et revues du Programme PSSE	A	8	2	2	2	2	Coordination PSSE
Action 4.3.3	Appuyer à la mise en œuvre du plan annuel du programme de coopération avec UNICEF	A	60	15	15	15	15	Coordination PSSE
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les programmes de coopération avec les partenaires au développement sont mieux coordonnés</b>		<b>132</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	
Action 4.2.1	Appuyer la Direction Nationale à la Coordination du programme de coopération avec le PNUD	A	40	10	10	10	10	DP/DCSE/DD
Action 4.2.2	Appuyer à la conception du PAT du Programme de coopération avec le PNUD	A	12	3	3	3	3	DP/DCSE/DD
Action 4.2.3	Appuyer à l'élaboration du plan UNDAF	A	16	4	4	4	4	DP/DCSE/DD
Action 4.2.4	Appuyer à l'organisation des revues de l'UNDAF	A	8	2	2	2	2	DP/DCSE/DD
Action 4.2.5	Appuyer à l'organisation des revues des plans de travail	B	16	4	4	4	4	DP/DCSE/DD
Action 4.2.6	Contribuer aux activités du programme Economique et Financier (BM, FMI, BAD)	A	40	10	10	10	10	DP/DCSE/DD
<b>Effet 5</b>	<b>Les capacités techniques des acteurs de mise en œuvre du Plan National de Développement sont renforcées</b>		<b>1 480</b>	<b>370</b>	<b>370</b>	<b>370</b>	<b>370</b>	<b>DGDCN</b>
<b>Extrant 5.1</b>	<b>Des formations transversales sont dispensées pour une mise à niveau des équipes de gestion des projets sectoriels</b>		<b>740</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>DGDCN</b>
Action 5.1.1	Former les équipes projets sectoriels en management des projets et programmes	U	200	50	50	50	50	DGDCN
Action 5.1.2	Former les équipes projets en planification stratégique	A	200	50	50	50	50	DGDCN
Action 5.1.3	Former les équipes projets en suivi et évaluation	B	160	40	40	40	40	DGDCN
Action 5.1.4	Former les équipes projets sur l'élaboration des fiches de Programmation des Investissements Publics	U	100	25	25	25	25	DGDCN
Action 5.1.5	Former les équipes projets sur les procédures des bailleurs et partenaires au développement	B	80	20	20	20	20	DGDCN
<b>Extrant 5.2</b>	<b>Des conférences, des rencontres de renforcement des capacités thématique et des voyages d'échanges d'expériences sont organisées pour une coordination efficiente du Plan National de Développement</b>		<b>740</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>DGDCN</b>
Action 5.2.1	Organiser trois conférences avec des expertises nationales sur le renforcement des capacités	U	300	75	75	75	75	DGDCN



Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 5.2.2	Participer à des assises et conférences internationales sur le renforcement des capacités	A	240	60	60	60	60	DGDCN
Action 5.2.3	Participer à des voyages d'échanges d'expériences	B	200	50	50	50	50	DGDCN
<b>Effet 6</b>	<b>Les capacités de l'administration pour l'amélioration de la gouvernance économique sont renforcées</b>		<b>1 900</b>	<b>580</b>	<b>540</b>	<b>440</b>	<b>340</b>	
<b>Extrant 6.1</b>	<b>La performance du dispositif de renforcement des capacités est accru</b>		<b>1 100</b>	<b>280</b>	<b>300</b>	<b>280</b>	<b>240</b>	
Action 6.1.1	Réaliser une étude d'audit stratégique et organisationnel des structures et institutions du renforcement des capacités	U	30	30	-	-	-	DGDCN
Action 6.1.2	Définir des partenariats avec l'ENA pour la valorisation des ressources humaines de l'administration publique	A	50	30	20	-	-	DGDCN
Action 6.1.3	Renforcer les capacités matérielles et logistiques des structures et institutions publiques de renforcement des capacités humaines de l'administration	B	700	150	200	200	150	DGDCN
Action 6.1.4	Former les formateurs des structures publiques de renforcement des capacités en des gestionnaires de projets, en planification stratégique et organisations institutionnelles en méthodologie d'élaboration et de rédaction de politiques et programmes	B	320	70	80	80	90	DGDCN
<b>Extrant 6.2</b>	<b>le secteur privé et la société civile sont redynamisés</b>		<b>800</b>	<b>300</b>	<b>240</b>	<b>160</b>	<b>100</b>	
Action 6.2.1	Clarifier le cadre législatif et réglementaire sur la gouvernance des entreprises	B	30	30	-	-	-	DGDCN
Action 6.2.2	Renforcer les capacités institutionnelles des structures publiques d'appui au secteur privé	B	100	40	30	30	-	DGDCN
Action 6.2.3	Renforcer les capacités institutionnelles des organisations du secteur privé.	B	100	40	30	30	-	DGDCN
Action 6.2.4	Réviser la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960	A	30	30	-	-	-	DGDCN
Action 6.2.5	Elaborer des mécanismes et instruments juridiques adaptés aux associations de la société civile	B	30	30	-	-	-	DGDCN
Action 6.2.6	Elaborer un code de déontologie et une charte d'éthique des associations de la société civile	A	30	30	-	-	-	DGDCN
Action 6.2.7	Former les membres des organisations de la société civile sur la citoyenneté, la décentralisation, les droits humains, la méthodologie de l'organisation et de la conduite des réunions	A	480	100	180	100	100	DGDCN

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Effet 7</b>	<b>Un système qualité des services publics et de proximité des usagers est généralisé</b>		<b>440</b>	<b>250</b>	<b>155</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	
<b>Extrant 7.1</b>	<b>Un programme national de qualité des prestations administratives est élaboré</b>		<b>95</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 7.1.1	Elaborer un document de base et de présentation du programme national qualité intégrant les départements Ministériels et des collectivités.	U	85	50	35	-	-	DGDCN
Action 7.1.2	Proposer un arrêté portant sur le dispositif de coordination chargé du pilotage du programme national de la qualité des prestations publiques	A	10	10	-			DGDCN
<b>Extrant 7.2</b>	<b>Une communication adéquate sur le programme de qualité est assurée</b>		<b>95</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 7.2.1	Elaborer le Référentiel de la qualité des prestations de services publics.	A	45	45				DGDCN
Action 7.2.2	Editer et vulgariser le Référentiel de la qualité des prestations de services publics ainsi que des supports didactiques des expériences réussies et de bonnes pratiques.	B	30	30				DGDCN
Action 7.2.3	Organiser deux conférences semestrielles sur la qualité des prestations des services publics	B	10	10				DGDCN
Action 7.2.4	créer un site Web interactif sur le Programme National de la Qualité	B	10	-	10			DGDCN
<b>Extrant 7.3</b>	<b>Les capacités techniques des institutions engagées dans le programme sont développées</b>		<b>75</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	
Action 7.3.1	Organiser des cycles de formation pour les responsables qualité au sein des ministères et institutions engagées dans le programme (les CAQ et les Responsables Management de la Qualité - RMQ)	A	40	20	20			DGDCN
Action 7.3.2	Mobiliser l'expertise internationale pour assurer un appui technique à l'Unité de Coordination de la Qualité	A	35	15	15	5	-	DGDCN
<b>Extrant 7.4</b>	<b>Des études et des enquêtes de suivi et de mesure de la qualité sont effectuées.</b>		<b>175</b>	<b>70</b>	<b>75</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	
Action 7.4.1	Elaborer une étude sur les indicateurs de la qualité des prestations administratives publiques	A	70	50	20	-	-	DGDCN
Action 7.4.2	Elaborer une étude sur l'opportunité de mettre en place un observatoire de la qualité des services publics	C	35		35			DGDCN
Action 7.4.3	Conduire des enquêtes de satisfaction des citoyens et des entreprises sur le niveau de qualité des prestations administratives	B	70	20	20	30		DGDCN
<b>Effet 8</b>	<b>Une stratégie de développement des ressources humaines cohérente et intégré est développée</b>		<b>1 075</b>	<b>235</b>	<b>530</b>	<b>220</b>	<b>90</b>	
<b>Extrant 8.1</b>	<b>Un nouveau système d'évaluation des performances basé sur le mérite est développé</b>		<b>150</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 8.1.1	Faire une étude diagnostique du système d'évaluation des fonctionnaires et agents de l'Etat	U	70	40	30			DGDCN
Action 8.1.2	Formuler un projet de réforme du système d'évaluation des fonctionnaires et agents de l'Etat	B	35		35			DGDCN
Action 8.1.3	Expérimenter le nouveau système d'évaluation des fonctionnaires et agents de l'Etat à travers un nombre limité de départements ministériels ;	B	15		15			DGDCN
Action 8.1.4	Evaluer le nouveau système d'évaluation des fonctionnaires et agents de l'Etat et concevoir son mode de généralisation	B	30			30		DGDCN
<b>Extrant 8.2</b>	<b>Un référentiel des emplois et compétences communs aux Administrations publiques est élaboré</b>		<b>125</b>	<b>85</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 8.2.1	Elaborer un référentiel des emplois et compétences communs aux Administrations publiques ivoiriennes	U	50	50				DGDCN
Action 8.2.2	Editer et vulgariser le document de référentiel des Emplois et Compétences communs aux administrations publiques ivoiriennes	U	35	35				DGDCN
Action 8.2.3	Former des équipes chargés de généraliser cette approche au sein des ministères	A	40		40			DGDCN
<b>Extrant 8.3</b>	<b>Une expertise spécialisée dans l'ingénierie de la formation dans les Ministères est développée</b>		<b>115</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	
Action 8.3.1	Former un noyau expérimenté de conseillers en formation	B	30		30			DGDCN
Action 8.3.2	Initier des actions pilotes d'identification des besoins et mettre en œuvre des formations en liaison avec une expertise externe.	B	50		50			DGDCN
Action 8.3.3	Effectuer une évaluation externe pour mesurer l'impact des formations suivies	C	35			35		DGDCN
<b>Extrant 8.4</b>	<b>L'identification des compétences de l'Administration publique est effectuée</b>		<b>240</b>	<b>60</b>	<b>140</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	
Action 8.4.1	Faire une étude d'identification des compétences de l'Administration Publique	U	140	40	60	40		DGDCN
Action 8.4.2	Créer une base de donnée interactive des compétences de l'Administration Publique	A	50		50			DGDCN
Action 8.4.3	Proposer des stratégies de perfectionnement des compétences de l'Administration Publique ivoirienne	B	50	20	30			DGDCN
<b>Extrant 8.5</b>	<b>La démarche d'introduction du e-Learning est professionnalisée et utilisée</b>		<b>365</b>	<b>-</b>	<b>160</b>	<b>115</b>	<b>90</b>	
Action 8.5.1	Organiser un atelier sur les démarches à utiliser pour développer l'apprentissage en ligne	B	35		35			DGDCN
Action 8.5.2	Elaborer un document de stratégie sur le e-learning des ressources humaines publiques assortie d'un plan d'action	B	50		50			DGDCN

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 8.5.3	Développer des formations en ligne en relation avec le plan national de formation du MFPPA	B	200		75	75	50	DGDCN
Action 8.5.4	Conduire un diagnostic des portails d'apprentissage en ligne existants et apporter une assistance technique pour leur « mise à niveau »	B	80			40	40	DGDCN
<b>Extrant 8.6</b>	<b>Une plate forme de gestion du capital humain formé est créée au sein de l'Administration</b>		<b>80</b>	<b>50</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 8.5.1	Faire une étude technique pour la conception d'une plateforme de gestion des ressources humaines formées	U	50	50				DGDCN
Action 8.5.2	Promouvoir la plateforme pour la gestion des carrières et la motivation du personnel de l'Administration Publique	B	30		30			DGDCN
<b>Effet 9</b>	<b>L'Administration électronique dans les collectivités locales est utilisée à grande échelle</b>		<b>430</b>	<b>190</b>	<b>190</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	
<b>Extrant 9.1</b>	<b>Les capacités des collectivités à intégrer l'Administration électronique dans leur gestion quotidienne sont renforcées</b>		<b>240</b>	<b>140</b>	<b>75</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	
Action 9.1.1	Faire un diagnostic de l'état des lieux de l'Administration électronique à l'échelle locale (structures institutionnelles, démarche, priorisation des services à mettre en ligne, etc.),	U	70	70				DGDCN
Action 9.1.2	Elaborer une stratégie pour le développement de l'Administration électronique propre aux collectivités locales assorti d'un plan d'action	A	70	70				DGDCN
Action 9.1.3	Mettre en œuvre le plan d'action à l'échelle d'un échantillon de collectivités locales	A	50		50			DGDCN
Action 9.1.4	Organiser des voyages d'études à l'étranger pour des collectivités locales ayant réussi dans ce domaine	B	50		25	25		DGDCN
<b>Extrant 9.2</b>	<b>La promotion des services en ligne au niveau des collectivités locales est intensifiée</b>		<b>110</b>	<b>-</b>	<b>85</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	
Action 9.2.1	appuyer le développement de service en ligne dans les collectivités locales (E-collectivité)	A	20		20			DGDCN
Action 9.2.2	Former un noyau de formateurs parmi les acteurs intervenant sur les aspects liés à la normalisation et à son application	B	40		40			DGDCN
Action 9.2.3	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication visant le développement de l'usage et de l'accès aux sites web	B	50		25	25		DGDCN
<b>Extrant 9.3</b>	<b>L'élaboration d'un référentiel des emplois et compétences des collectivités locales est élaboré</b>		<b>80</b>	<b>50</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 9.3.1	Elaborer un référentiel des emplois et compétences des collectivités locales	U	50	50				DGDCN
Action 9.3.2	Editer et vulgariser le document de référentiel des Emplois et Compétences des collectivités locales	A	30		30			DGDCN

Résultats	Intitulés	Priorités des actions (UABC)	Coût du financement 2009-2015	Programmation				Structure responsable
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Effet 10</b>	<b>La diaspora ivoirienne est intégrée dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire</b>		<b>390</b>	<b>90</b>	<b>235</b>	<b>65</b>	<b>-</b>	
<b>Extrant 10.1</b>	<b>La politique d'intégration de la diaspora dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire est élaborée</b>		<b>180</b>	<b>30</b>	<b>105</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	
Action 10.1.1	Réaliser une étude diagnostique pour la participation de la diaspora ivoirienne dans le processus de développement	U	50	30	20			DGDCN
Action 10.1.2	Elaborer le document de politique d'intégration de la diaspora ivoirienne	A	30	-	30			DGDCN
Action 10.1.3	Editer et vulgariser le document de politique	B	50		30	20		DGDCN
Action 10.1.4	Développer des actions de communication sur la participation de la diaspora	B	50		25	25		DGDCN
<b>Extrant 10.2</b>	<b>Le guichet unique de promotion des investissements de la diaspora est opérationnel</b>		<b>130</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 10.2.1	Réaliser une étude de faisabilité pour la création du guichet unique de promotion des investissements de la diaspora ivoirienne	U	40	40				DGDCN
Action 10.2.2	Initier et organiser des rencontres et voyages d'échange d'expériences avec les pays partenaires dans le projet	A	40	20	20			DGDCN
Action 10.2.3	Opérationnaliser le guichet unique de promotion des investissements de la diaspora ivoirienne	B	50		50			DGDCN
<b>Extrant 10.3</b>	<b>Les compétences de la diaspora ivoirienne sont identifiées et administrées</b>		<b>80</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	
Action 10.3.1	Réaliser une étude d'identification des compétences de la diaspora ivoirienne	B	50		30	20		DGDCN
Action 10.3.2	Créer une base de données interactive des compétences de la diaspora ivoirienne	C	30		30			DGDCN

**MATRICE D'ACTIIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DU DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 1 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème : Le Système Statistique National n'arrive pas à satisfaire entièrement les besoins des utilisateurs</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les données fiables et actualisées sont disponibles et utilisées pour le développement du pays</b>		<b>67 275</b>	<b>23 941</b>	<b>21 185</b>	<b>13 304</b>	<b>8 845</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Le cadre institutionnel et organisationnel est amélioré</b>		<b>658</b>	<b>413</b>	<b>87</b>	<b>83</b>	<b>75</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et organisationnel est renforcé</b>		<b>155</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	
Action 1.1.1	Soumettre la loi à l'Assemblée Nationale pour vote	U	10	10	-	-	-	
Action 1.1.2	Élaborer et faire valider le décret portant attribution, organisation et fonctionnement du CNS par l'ensemble des acteurs du SSN	A	20	15	5	-	-	
Action 1.1.3	Prendre les textes (Comité technique des programmes, convention de cession des informations, missions des SSM, Commissions spécialisées) de mise en œuvre des organes du CNS	A	15	5	10	-	-	
Action 1.1.4	Réaliser l'étude relative au mécanisme institutionnel et opérationnel du FNDS	B	25	-	-	25	-	
Action 1.1.5	Délivrer des visas d'enquêtes	B	60	-	20	20	20	
Action 1.1.6	Évaluer l'INS	A	25	-	25	-	-	
Action 1.1.7	Redynamiser le département d'appui technique de l'INS aux services statistiques sectoriels	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le CNS est opérationnalisé</b>		<b>128</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>32</b>	<b>51</b>	
Action 1.2.1	Elaborer et adopter le programme annuel d'activités statistiques (PAAS)	A	30	8	7	8	7	
Action 1.2.2	Organiser une revue à mi-parcours du programme annuel d'activités	A	30	8	7	8	7	
Action 1.2.3	Produire le rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	A	30	8	7	8	7	
Action 1.2.4	Réaliser une revue à mi-parcours de la SNDS	B	8	-	-	8	-	
Action 1.2.5	Réaliser l'évaluation finale de la SNDS	B	15	-	-	-	15	
Action 1.2.6	Réaliser l'enquête sur la satisfaction des besoins des bénéficiaires en données statistiques à la fin de la mise en œuvre de la SNDS	B	15	-	-	-	15	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>La coopération nationale et internationale est améliorée</b>		<b>375</b>	<b>359</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	
Action 1.3.1	Créer un router de compétences nationales en matière de statistique et de démographie pour le développement de la coopération Sud-Sud	B	10	2	3	3	2	
Action 1.3.2	Documenter les bonnes pratiques du SSN	B	2	1	-	1	-	
Action 1.3.3	Ratifier la Charte Africaine de la Statistique	U	3	3	-	-	-	
Action 1.3.4	Mettre en œuvre la Saha	A	10	3	3	2	2	
Action 1.3.5	Organiser le 8 <sup>ème</sup> Symposium sur le Développement de la Statistique en Afrique (SDSA)	U	350	350	-	-	-	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 2</b>	<b>Le SSN dispose de personnels qualifiés en statistique et en démographie travaillant dans de meilleures conditions</b>		<b>10 420</b>	<b>705</b>	<b>4 577</b>	<b>2 729</b>	<b>2 409</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Le nombre de poste budgétaire au concours de recrutement direct est accru et le délai de la première affectation des diplômés dans les services statistiques de l'Etat est réduit</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.1.1	Prévoir un recrutement de 195 statisticiens et démographes sur 3 ans (5 Démographes, 10 ISE, 15 ITS, 20 AD et 15 AT par an)	A	-	-				
Action 2.1.2	Recruter le personnel du CNS	B	-	-				
Action 2.1.3	Faire un plaidoyer auprès de la Fonction Publique pour réduire à 3 mois le délai de recrutement et de première affectation des diplômés en statistique et en démographie dans les services statistiques publics	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Le renforcement des capacités et recyclage en statistique, démographie et suivi &amp; évaluation est assuré</b>		<b>625</b>	<b>85</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	
Action 2.2.1	Développer des modules standardisés de formation continue (traitement et analyse des données, technique d'archivage électronique, création et gestion des bases de données, suivi et évaluation des projets, planification et gestion des projets)	B	55	10	15	15	15	
Action 2.2.2	Renforcer les capacités en statistique et démographie	B	390	75	105	105	105	
Action 2.2.3	Instituer au niveau des Directions Régionales de l'INS des stages d'imprégnation pour les agents des services sectoriels nouvellement affectés au niveau local	B	180	-	60	60	60	
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les capacités de recherche et d'enseignement sont améliorées</b>		<b>147</b>	-	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>70</b>	
Action 2.3.1	Octroyer 15 bourses d'étude de formation doctorale pour les statisticiens et démographes sur 3 ans	A	72	-	9	18	45	
Action 2.3.2	Octroyer 30 bourses d'études pour les formations en DESS/DEA en démographie et en analyse statistique sur 3 ans	B	75	-	25	25	25	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>La motivation et le plan de carrière des statisticiens et démographes sont assurés</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.4.1	Faire un plaidoyer auprès du Ministère en charge de la Fonction Publique et du Ministère de l'Economie et des Finances pour l'instauration de primes (technicité, logement, pénibilité, risque de terrain, etc.) pour statisticiens et démographes	A	-	-				
Action 2.4.2	Faire un plaidoyer auprès de la Fonction Publique pour l'ouverture de concours spéciaux des statisticiens et démographes pour l'intégration aux emplois et grades supérieurs (15 AT, 15 AD, 10 ITS) par an	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les capacités matérielles des services statistiques au niveau central et déconcentré sont renforcées</b>		<b>9 648</b>	<b>620</b>	<b>4 363</b>	<b>2 506</b>	<b>2 159</b>	
Action 2.5.1	Créer quinze (15) centres de saisie : une au niveau central de 200 ordinateurs (Siège INS) et quatorze (14) de 25 ordinateurs au niveau déconcentré (DR INS)	B	276	-	38	50	188	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.5.2	Construire le siège de l'INS, construire les locaux de 8 DR INS et réhabiliter les locaux de 6 Directions Régionales	A	6 115	545	3 245	1 525	800	
Action 2.5.3	Doter 35 services statistiques centraux d'un kit minimum de production (5 ordinateurs, 2 imprimantes, 1 vidéo projecteur, 1 scanner, 1 fax, 1 serveur de stockage, 1 photocopieur, 1 relieuse, 2 véhicules)	B	1 336	-	382	382	572	
Action 2.5.4	Doter 35 services statistiques centraux de logiciels de traitement statistique, logiciels de cartographie, logiciels d'archivage électronique et de logiciels de gestion des bases de données	B	450	-	100	150	200	
Action 2.5.5	Doter le CNS en matériels d'équipement et de fonctionnement	B	279	-	179	50	50	
Action 2.5.6	Equiper 375 cellules statistiques déconcentrées en kits de production statistique (2 micro ordinateurs, 2 imprimantes, 2 motos)	B	957	-	319	319	319	
Action 2.5.7	Equiper 3 services statistiques (agriculture, ressources animales, INS) en matériels de mesure (balance, toise, GPS, PDA, décamètre, etc.)	B	125	-	75	25	25	
Action 2.5.8	Réhabiliter et équiper l'imprimerie de l'INS pour la reproduction des principales publications du SSN	A	110	75	25	5	5	
<b>Effet 3</b>	<b>Le SSN dispose de données sociodémographiques, économiques désagrégées et de données de routine fiables et régulières dans les domaines prioritaires</b>		<b>52 731</b>	<b>22 665</b>	<b>15 455</b>	<b>9 337</b>	<b>5 274</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les recensements dans les domaines de la population, de l'agriculture, de l'élevage, des entreprises, de la santé, du tourisme et de l'artisanat et du des sports et loisirs sont réalisés</b>		<b>30 664</b>	<b>18 067</b>	<b>8 112</b>	<b>4 485</b>	<b>-</b>	
Action 3.1.1	Réaliser le 4 <sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2012 (RGPH 2012)	A	11 778	9 209	2 087	482	-	
Action 3.1.2	Réaliser les recensements sectoriels	A	18 886	8 858	6 025	4 003	-	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les enquêtes annuelles et ponctuelles dans tous les domaines sont réalisées dans les délais requis</b>		<b>15 642</b>	<b>3 915</b>	<b>5 137</b>	<b>3 084</b>	<b>3 506</b>	
Action 3.2.1	Mettre en œuvre le système permanent des statistiques agricoles	A	1 200	-	-	1 200	-	
Action 3.2.2	Réaliser les enquêtes annuelles et ponctuelles	A	10 319	2 717	4 564	1 569	1 469	
Action 3.2.3	Réaliser les enquêtes périodiques dans les délais requis	A	4 123	1 198	573	315	2 037	
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Le dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données de routine est renforcé</b>		<b>6 425</b>	<b>683</b>	<b>2 206</b>	<b>1 768</b>	<b>1 768</b>	
Action 3.3.1	Inventorier et classer toutes les sources de production des données de routine	A	17	8	3	3	3	
Action 3.3.2	Harmoniser le mode de calcul et la définition des indicateurs en tenant compte des normes internationales	B	45	-	15	15	15	
Action 3.3.3	Actualiser et/ou élaborer les outils de collecte des statistiques de routine dans tous les services statistiques sectoriels	A	263	75	188	-	-	
Action 3.3.4	Reproduire et déployer les outils de collecte de données de routine dans les services au niveau central et déconcentré	A	5 750	500	1 750	1 750	1 750	
Action 3.3.5	Informatiser tous les outils de collecte des données de routine	B	350	100	250	-	-	



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 4</b>	<b>La qualité et l'archivage des données statistiques produites dans le SSN sont améliorés</b>		<b>3 086</b>	<b>125</b>	<b>940</b>	<b>1 044</b>	<b>977</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Le SSN dispose de normes et standard garantissant des données de qualité</b>		<b>208</b>	<b>8</b>	<b>62</b>	<b>101</b>	<b>37</b>	
Action 4.1.1	Elaborer et valider les codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN par rapport aux normes internationales	B	45	-	15	15	15	
Action 4.1.2	Elaborer et valider les manuels de procédure et cahier de charge pour chaque produit statistique/source administrative	B	88	-	25	63	-	
Action 4.1.3	Organiser un atelier de tous les producteurs de données sur les normes en matière de production statistique	B	30	8	7	8	7	
Action 4.1.4	Organiser des rencontres annuelles au niveau central et local des producteurs de données sur l'application des normes statistique et sur les produits	B	45	-	15	15	15	
<b>Extrant 4.2</b>	<b>L'archivage des données et des métadonnées sont systématiques après chaque opération statistique au niveau local et national</b>		<b>2 310</b>	<b>20</b>	<b>721</b>	<b>785</b>	<b>784</b>	
Action 4.2.1	Effectuer le recensement des bases des micro-données	A	10	-	8	1	1	
Action 4.2.2	Alimenter régulièrement le système intégré de gestion des bases de données démographiques et socio-économiques (SIGDSE) et les systèmes d'information Country STAT et Ivoir'DevInfo	A	53	8	15	15	15	
Action 4.2.3	Promouvoir l'utilisation des systèmes d'archivage et de gestion électronique des données et métadonnées (Toolkit)	B	53	8	15	15	15	
Action 4.2.4	Actualiser et diffuser la base de données de suivi des indicateurs de développement (Ivoir'DevInfo) au niveau national et local	A	14	4	3	4	3	
Action 4.2.5	Créer ou renforcer 35 bases de données sectorielles	A	350	-	100	250	-	
Action 4.2.6	Mettre en place des réseaux intranet entre l'INS et ses directions régionales et entre les 35 services statistiques sectoriels et leurs démembrements en régions	B	1 830	-	580	500	750	
Action 4.2.7	Mettre en place un réseau intranet entre l'INS et les 35 services statistiques sectoriels	B	-	-	-	-	-	
Action 4.2.8	Enrichir les données du site internet de l'INS (statistiques sectorielles, SIGDSE, Ivoir'DevInfo)	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 4.3</b>	<b>La publication est améliorée et les statistiques sont régulièrement diffusées</b>		<b>568</b>	<b>97</b>	<b>157</b>	<b>158</b>	<b>156</b>	
Action 4.3.1	Susciter et intensifier les publications	B	10	3	2	3	2	
Action 4.3.2	Renforcer le Comité scientifique de validation des publications de l'INS et créer des comités de validation des publications et des rapports au niveau des services statistiques sectoriels	B	-	-	-	-	-	
Action 4.3.3	Diversifier les supports de diffusion	B	-	-	-	-	-	
Action 4.3.4	Améliorer la qualité des publications	B	-	-	-	-	-	
Action 4.3.5	Élaborer un répertoire des publications du SSN	A	13	5	3	3	2	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.3.6	Publier systématiquement les bulletins mensuels, trimestriels et annuels de conjoncture statistique au niveau des Directions Régionales de l'INS	A	36	9	9	9	9	
Action 4.3.7	Publier systématiquement les annuaires statistiques régionaux et les autres annuaires statistiques de l'INS	A	220	55	55	55	55	
Action 4.3.8	Publier systématiquement les annuaires statistiques sectoriels selon les 6 domaines prioritaires du PND	A	289	25	88	88	88	
Action 4.3.9	Publier les rapports des enquêtes et des recensements	A	-	-	-	-	-	
<b>Effet 5</b>	<b>L'utilisation des statistiques est améliorée et le nombre d'utilisateurs s'est accru</b>		<b>380</b>	<b>33</b>	<b>126</b>	<b>111</b>	<b>110</b>	
<b>Extrant 5.1</b>	<b>La diffusion est améliorée et toutes les études et recherches du SSN sont diffusées</b>		<b>10</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 5.1.1	Organiser un atelier de dissémination de la loi sur la Statistique et de ses textes d'application	U	10	-	10	-	-	
Action 5.1.2	Organiser des séminaires de dissémination des rapports de recensements et enquêtes au niveau national et local	B	-	-	-	-	-	
Action 5.1.3	Promouvoir l'utilisation de l'internet pour la diffusion des résultats	B	-	-	-	-	-	
Action 5.1.4	Produire les résultats des opérations statistiques sur supports accessibles à tous : papier (dépliant, affiches, rapports, cartes), CD, etc.	B	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 5.2</b>	<b>Les populations sont sensibilisées à l'utilisation des statistiques et s'en servent</b>		<b>370</b>	<b>33</b>	<b>116</b>	<b>111</b>	<b>110</b>	
Action 5.2.1	Organiser la Journée Africaine de la Statistique (JAS) sous l'égide du CNS au niveau central et local	A	60	15	15	15	15	
Action 5.2.2	Organiser la Journée Mondiale de la Population au niveau central et local	A	60	15	15	15	15	
Action 5.2.3	Elaborer une plaquette annuelle pour la diffusion des principaux résultats du SSN	A	12	3	3	3	3	
Action 5.2.4	Mettre en place un réseau de journalistes formés à l'utilisation des statistiques, partenaire du SSN	B	13	-	8	3	2	
Action 5.2.5	Organiser 4 sessions de formation/sensibilisation par an à l'attention des décideurs (Parlementaires, Conseillers Economiques, Conseillers Régionaux, Maires, Leaders politiques, Religieux, ONG et Société Civile) à la culture statistique	B	90	-	30	30	30	
Action 5.2.6	Organiser 12 campagnes annuelles régionales sur l'utilité des statistiques	B	90	-	30	30	30	
Action 5.2.7	Organiser 2 conférences annuelles sur la culture statistique dans les universités, grandes écoles et lycées	B	45	-	15	15	15	

**RESULTAT2: LA CREATION DE RICHESSES NATIONALES EST ACCRUE, SOUTENUE ET  
SES FRUITS SONT REPARTIS DANS L'EQUITE**

**MATRICE D'ACTIIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR ECONOMIE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue, et ses fruits sont repartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : La gestion du cadre Macroéconomique n'est pas optimale</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La création des richesses nationales est soutenue</b>		<b>284 261</b>	<b>118 300</b>	<b>54 900</b>	<b>55 231</b>	<b>55 830</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gouvernance économique est améliorée</b>		-	-	-	-	-	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>La projection macroéconomique est améliorée</b>		-	-	-	-	-	
Action 1.1	Elaborer un cadre de dépenses à moyen terme global (CDMT) et un cadre budgétaire à moyen terme global (CBMT) à partir du PND	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/DGBF
Action 1.2	Renforcer les capacités des acteurs en charge du cadrage macroéconomique, de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme économique et financier	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGE
Action 1.3	Améliorer les capacités d'analyse et de présivibilité des acteurs de gestion de la dette publique	A						
Action 1.4	Renforcer les capacités des acteurs nationaux pour l'élaboration de la balance des paiements pluriannuels	A						
Action 1.5	Elaborer un modèle d'analyse d'impact des politiques économiques sur les indicateurs de pauvreté et un modèle de développement durable	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/DGE
<b>Effet 2</b>	<b>Les ressources fiscales et non fiscales mobilisées sont accrues</b>		-	-	-	-	-	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>L'assiette fiscale est élargie</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.1.1	Réinstaller de manière progressive des services de l'administration fiscale sur toute l'étendue du territoire	U	PM	PM	PM	PM	PM	DGI
Action 2.1.2	Créer des services d'assiette et de recette exclusivement dédiées à la gestion de l'impôt foncier	B						
Action 2.1.3	Evaluer les régimes d'exonération	A						
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Le système de recouvrement des impôts, taxes et droits de douane est renforcé</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.2.1	Renforcer les travaux de cadastre pour mieux prendre en compte les opportunités fiscales offertes par l'extension rapide des villes	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGI
Action 2.2.2	Instituer de nouvelles taxes fiscales, notamment sur certaines télécommunications et le caoutchouc	A						
Action 2.2.3	Créer et installer des inspections régionales de services fiscaux	B						
Action 2.2.4	Réorganiser les services chargés des enquêtes douanières	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGD
Action 2.2.5	Mettre en place un module informatique de Sydonia Word entre le Port d'Abidjan et les 3 principaux postes frontaliers	A						
Action 2.2.6	Adopter, diffuser et mettre en œuvre une procédure simplifiée de dédouanement	A						

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.7	Rationaliser les formalités à l'importation par l'instauration d'une déclaration anticipée ; unique et informatisée	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGD
<b>Extrant 2.3</b>	<b>La contribution des recettes de service au budget de l'Etat est améliorée</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.3.1	Poursuivre l'identification de l'ensemble des recettes de service	U	PM	PM	PM	PM	PM	DGI
Action 2.3.2	Intégrer les recettes de service non encore inscrite dans le budget de l'Etat	U						
Action 2.3.3	Contrôler le fonctionnement des régies créées à la suite des opérations d'identification	U						
Action 2.3.4	Renforcer les capacités techniques des services et traçabilité de l'utilisation des ressources publiques	U						
<b>Extrant 2.4</b>	<b>La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et les campagnes de promotion de civisme fiscal sont renforcées</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.4.1	Organiser des campagnes de promotion du civisme fiscal	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGI
Action 2.4.2	Mettre en place effectivement une plate-forme d'échange d'informations entre le DGI et la DGD	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGI/DGD
Action 2.4.3	Opérationnaliser la brigade de lutte contre la fraude et la corruption	U						
Action 2.4.4	Renforcer les capacités des vérificateurs (douanes)	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGD
Action 2.4.5	Réformer l'impôt pour le rendre plus difficile à contourner (simplifier davantage les procédures fiscales)	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGI
Action 2.4.6	Mettre en place une plate-forme d'information entre la DGI et la CNPS (lutte contre la fraude sur les impôts sur les salaires et sur l'embauche clandestine)	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGI/CNPS
<b>Effet 3</b>	<b>La gestion des entreprises publiques et parapubliques est améliorée</b>		<b>1 170</b>	<b>570</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>la mise en œuvre du programme de privatisation est effective</b>		<b>370</b>	<b>370</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 3.1.1	Faire une étude sur l'analyse stratégique du portefeuille de l'Etat	A	20	20				DGE/DPP
Action 3.1.2	Elaborer un nouveau programme de privatisation (à l'issue de cette étude)	A	PM	PM	PM	PM	PM	
Action 3.1.3	Réduire de 25% le portefeuille des entreprises de l'Etat avant fin juin 2012	A	350	350				
<b>Extrant 3.2</b>	<b>La gestion des EPN, des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique est renforcée</b>		<b>800</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	
Action 3.2.1	Renforcer la gestion financière du patrimoine administratif et du domaine de l'Etat	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGE/DPP
Action 3.2.2	Préparer et mettre en œuvre un plan d'apurement des impayés de cotisation à fin juin 2011 des entreprises publiques à la CNPS et à la CGRAE	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGE/CNPS/CGRAE
Action 3.2.3	Effectuer un Contrôle budgétaire permanent des EPN , des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique	A	800	200	200	200	200	DGE/DPP

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.2.4	Veiller à l'approbation des comptes des EPN , des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGE/DPP
Action 3.2.5	Revoir l'opportunité de garder des participations dans les banques	A	PM	PM	PM	PM	PM	
<b>Effet 4</b>	<b>La gestion budgétaire est améliorée</b>		<b>720</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Le mécanisme et le cycle en matière d'élaboration du budget sont renforcés</b>		<b>720</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	
Action 4.1.1	Renforcer la préparation du cadrage budgétaire	A	240	60	60	60	60	DGBF
Action 4.1.2	Renforcer l'organisation des conférences budgétaires	A	240	60	60	60	60	
Action 4.1.3	Renforcer la présentation et le suivi de l'exécution des budgets	A	240	60	60	60	60	
<b>Extrant 4.2</b>	<b>La stratégie de maîtrise de la masse salariale est actualisée</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 4.2.1	Achever le recensement des fonctionnaires et agents de l'Etat	A	PM	PM	PM	PM	PM	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE
Action 4.2.2	Rationaliser le recrutement au sein de la Fonction Publique	B						
Action 4.2.3	Auditer les compétences et produire un plan de développement des ressources humaines	C						
<b>Effet 5</b>	<b>L'investissement public est accru</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Extrant 5.1</b>	<b>Les dépenses d'investissement public sont accrues.</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 5.1.1	Mobiliser les ressources à travers la coopération bilatérale et multilatérale	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/DGTCP
Action 5.1.2	Renforcer la recherche de partenaires non conventionnels, notamment par les PPP	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/CN-PPP
<b>Extrant 5.2</b>	<b>Les dépenses de fonctionnement et les dépenses courantes sont mieux maîtrisées</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 5.2.1	Contenir les dépenses courantes et les dépenses de fonctionnement pour accroître les investissements publics	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
Action 5.2.2	Orienter les dépenses vers les secteurs prioritaires pour le développement économique	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/DGBF
<b>Effet 6</b>	<b>Les finances publiques sont mieux maîtrisées</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Extrant 6.1</b>	<b>Les différents systèmes d'information de l'administration financière sont reconfigurés et interconnectés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 6.1.1	Renforcer la fluidité de l'interface SIGFIP-SIGMAP -ASTER	A	PM	PM	PM	PM	PM	DFGBF/DGTCP
Action 6.1.2	Poursuivre la déconcentration du progiciel SIGFIP	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
Action 6.1.3	Poursuivre la déconcentration du progiciel ASTER	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGTCP
Action 6.1.4	Poursuivre la déconcentration du progiciel SIGMAP	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
Action 6.1.5	Déployer le logiciel de gestion des exonérations dans les directions régionales des impôts	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGI
<b>Extrant 6.2</b>	<b>La transparence dans la gestion des dépenses publiques est assurée</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 6.2.1	Poursuivre la production et transmission à l'IGF par tous les DAAF d'un rapport trimestriel d'exécution physique et financière des dépenses	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
Action 6.2.2	Produire et publier les rapports d'activité trimestriels de l'ANRMP	A	PM	PM	PM	PM	PM	ANRMP

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 6.2.3	Mettre en oeuvre les recommandations de l'audit du système informatique de la Douane	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGD
<b>Extrant 6.3</b>	<b>La comptabilisation et la prévisibilité des opérations de l'Etat sont améliorées</b>		-	-	-	-	-	
Action 6.3.1	Produire mensuellement les états de rapprochement des comptes bancaires de l'Etat	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGTCP
Action 6.3.2	Produire les plans de trésorerie prévisionnels sur au moins trois mois	A						
<b>Extrant 6.4</b>	<b>Le suivi, l'évaluation, l'appropriation et la prise en compte des observations sont effectifs</b>		-	-	-	-	-	
Action 6.4.1	Produire dans les délais les états financiers, les rapports d'exécution budgétaire et les projets de lois de règlement	U	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
Action 6.4.2	Améliorer la publication des différents rapports et états financiers pour une plus grande appropriation par la population et la société civile	A						
Action 6.4.3	Renforcer les capacités humaines, matérielles et techniques des institutionnelles, publiques intervenant dans la rédevabilité des comptes publiques	B	PM	PM	PM	PM	PM	IGF/ COUR DES COMPTES/ ASSEMBLEE NATIONALE
Action 6.4.4	Renforcer la production d'études économiques sur l'activité économique ivoirienne	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/DGE
Action 6.4.5	Prendre en compte les recommandations des institutions de contrôle dans l'élaboration du budget	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
<b>Extrant 6.5</b>	<b>Les capacités des acteurs de l'administration, des collectivités territoriales et des Organisation de la Société Civile en matière de contrôle du budget sont renforcées</b>		-	-	-	-	-	
Action 6.5.1	Former les utilisateurs des crédits au contrôle de l'exécution de leur budget	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGBF
Action 6.5.2	Former les acteurs da société civile et les populations au contrôle de l'exécution du budget de leur département, de leur école ou de leurs centres de santé	A						
<b>Extrant 6.6</b>	<b>Le dispositif de gestion de la dette publique intérieure et extérieure est renforcé et fonctionnel</b>		-	-	-	-	-	
Action 6.6.1	Réduire les stocks de dette exigibles à hauteur de 11,8 milliards en 2011 et 30 milliards en 2012	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGTCP
Action 6.6.2	Consolider les procédures de normalisation des circuits de paiements afin d'éviter la réapparition de nouveaux arriérés de paiement intérieur à l'égard du secteur privé	A						
Action 6.6.3	Restructurer la dette intérieure de l'Etat	A						
Action 6.6.4	Poursuivre l'assainissement de la gestion des finances publiques pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE	U	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/DGE
Action 6.6.5	Rendre opérationnel le comité national de la dette publique et définir des conditions d'endettements	A	PM	PM	PM	PM	PM	Comité National de la Dette Publique

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 6.6.6	Apurer les prêts échus	A	PM	PM	PM	PM	PM	DCTCP
Action 6.6.7	Préparer les rééchelonnements des dettes	A						
Action 6.6.8	Analyser la viabilité de la dette	A						
Action 6.6.9	Evaluer le stock de crédits de TVA et proposer un traitement dans le cadre de travaux du Comité paritaire secteur public-secteur privé	A						
<b>Effet 7</b>	<b>Le suivi de la gestion monétaire et financière est amélioré</b>		-	-	-	-	-	
<b>Extrant 7.1</b>	<b>Le financement du secteur privé par le système bancaire est amélioré</b>		-	-	-	-	-	
Action 7.1.1	Etablir avec les banques un diagnostic des obstacles techniques et/ou juridiques au développement de leurs activités et des causes des niveaux élevés des taux d'intérêt	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGE/BCEAO
Action 7.1.2	Réduire "prix de l'argent" et injecter des ressources financières longues dans l'économie, en bonne intelligence avec les banques	B						
Action 7.1.3	Inciter les agents économiques à opter pour l'épargne longue	B						
Action 7.1.4	Améliorer le financement de l'activité économique par le système bancaire	B						
Action 7.1.5	Renforcer la législation sur le recouvrement des créances dans la zone UEMOA	B						
<b>Extrant 7.2</b>	<b>Les interventions en matière de suivi des banques, des entreprises d'assurance finances sont renforcées.</b>		-	-	-	-	-	
Action 7.2.1	Contrôler l'application des règles de fonctionnement des banques et des établissements financiers	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGE/BCEAO
<b>Effet 8</b>	<b>Le secteur de la microfinance est redynamisé</b>		<b>246 401</b>	<b>100 000</b>	<b>47 000</b>	<b>49 401</b>	<b>50 000</b>	
<b>Extrant 8.1</b>	<b>Le secteur de la microfinance est assaini</b>		-	-	-	-	-	
Action 8.1.1	Inciter les structures de la micro finance à la rationalisation de leur gestion	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGTCP
Action 8.1.2	Accorder des lignes de crédit aux établissements dont la qualité de gestion sera saine	B						
<b>Extrant 8.2</b>	<b>Le dispositif national de gestion des microfinances est renforcé</b>		-	-	-	-	-	
Action 8.2.1	Assouplir les règles d'accès aux crédits	A	-	-	-	-	-	DGTCP
<b>Extrant 8.3</b>	<b>Des lignes de crédit garanties par l'Etat sont mises à la disposition des microfinances dont la gestion est saine</b>		<b>246 401</b>	<b>100 000</b>	<b>47 000</b>	<b>49 401</b>	<b>50 000</b>	
Action 8.3.1	Mettre des lignes de crédit ( 200 ou 300 milliards de FCFA) pour le développement du secteur de la micro finance	A	246 401	100 000	47 000	49401	50 000	DGTCP
<b>Extrant 8.4</b>	<b>Des avantages fiscaux sont consentis aux microfinances</b>		-	-	-	-	-	
Action 8.4.1	Mettre en place des avantages fiscaux pour inciter les banques à s'impliquer fortement dans la micro finance	B	PM	PM	PM	PM	PM	DGTCP
Action 8.4.2	Encourager l'implantation des structures de micro-finance dans les zones rurales	B						
Action 8.4.3	Favoriser l'implantation des acteurs internationaux de la micro-finance en Côte d'Ivoire	A						



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 9</b>	<b>L'intervention pluriannuelle des bailleurs est améliorée</b>		-	-	-	-	-	
<b>Extrant 9.1</b>	<b>Un cadre commun d'intervention des bailleurs est adopté</b>		-	-	-	-	-	
Action 9.1.1	Définir un ensemble d'indicateurs et de mesures communs à l'ensemble des bailleurs	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/ Cabinet MEF
Action 9.1.2	Augmenter la part de l'aide gérée à partir des procédures budgétaires nationales	B						
<b>Extrant 9.2</b>	<b>La prévisibilité de décaissement des bailleurs est améliorée</b>		-	-	-	-	-	
Action 9.2.1	Respecter les programmes prévisionnels de décaissements des bailleurs	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGPLP/ Cabinet MEF
Action 9.2.2	Exécuter l'ensemble des mesures et conditions préalables aux décaissements des ressources attendues	A						
<b>Extrant 9.3</b>	<b>Le partenariat public/privé en matière de libéralisation de l'économie est développé et fonctionnel</b>		-	-	-	-	-	
Action 9.3.1	Mettre en place un cadre institutionnel du partenariat Public-Privé	U	PM	PM	PM	PM	PM	Cabinet MEF
<b>Effet 10</b>	<b>La coopération économique et financière internationale est renforcée</b>		<b>520</b>	<b>100</b>	<b>320</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	
<b>Extrant 10.1</b>	<b>Les relations avec les institutions financières sont rétablies et renforcées</b>		-	-	-	-	-	
Action 10.1.1	Mettre en œuvre les mesures et réformes contenues dans les accords économiques et financiers conclus avec les différents partenaires techniques et financiers	A	-	PM	PM	PM	PM	DGE
Action 10.1.2	Gérer les volets économiques des coopérations mixtes	A	-	PM	PM	PM	PM	DGE
<b>Extrant 10.2</b>	<b>Le dispositif institutionnel de la coopération régionale et internationale est renforcé</b>		<b>250</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	
Action 10.2.1	Renforcer les capacités de négociation et d'action de la Commission Nationale de Suivi des Accords de Partenariat Economique (APE).	A	200	50	50	50	50	Commission Nationale de Suivi des Accords de Partenariat Economique
Action 10.2.2	Appuyer la mise en œuvre du tarif extérieur commun (TEC) au niveau de la CEDEAO	A	50	50				
Action 10.2.3	Adopter les textes en attente pouvant améliorer le rayonnement de la Côte d'Ivoire à l'extérieur	A	PM	PM	PM	PM	PM	
<b>Extrant 10.3</b>	<b>L'intégration économique sous-régionale est renforcée</b>		<b>270</b>	-	<b>270</b>	-	-	
Action 10.3.1	Respecter les critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO en vue de faciliter l'intégration économique	A	PM	PM	PM	PM	PM	DGE
Action 10.3.2	Evaluer l'impact du TEC-CEDEAO sur l'économie ivoirienne	B	10		10			
Action 10.3.3	Evaluer l'impact de l'Accord de Partenariat Economique régionale sur l'économie ivoirienne	B	10		10			
Action 10.3.4	Evaluer les barrières tarifaires et non tarifaires dans l'espace CEDEAO	B	250		250			

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 11</b>	<b>Les actions économiques extérieures de la Côte d'Ivoire dans le monde sont renforcées</b>		<b>35 450</b>	<b>17 450</b>	<b>7 200</b>	<b>5 400</b>	<b>5 400</b>	
<b>Extrant 11.1</b>	<b>Les services de promotion économique extérieure sont opérationnalisés</b>		<b>5 150</b>	<b>2 375</b>	<b>2 125</b>	<b>325</b>	<b>325</b>	
Action 11.1.1	Organiser des missions de prospection et d'études dans les pays devant arbitrer les SPEE	A	600	300	300			Cabinet MEF/DGE
Action 11.1.2	Finaliser la réforme et rendre opérationnel les SPEE (Service de Promotion Economique Extérieure)	U	3 000	1 500	1 500			
Action 11.1.3	Elaborer des cahiers de charges relatifs aux missions à confier aux SPEE	A	PM	PM	PM	PM	PM	
Action 11.1.4	Assurer efficacement la coordination et la supervision des activités des SPEE	A	300	75	75	75	75	
Action 11.1.5	Définir et mettre en œuvre des stratégies de promotion économique extérieure par pays	A	PM	PM	PM	PM	PM	
Action 11.1.6	Renforcer les capacités des structures et les agents en charge des questions économiques et commerciales	A	400	100	100	100	100	
Action 11.1.7	Créer un système de veille économique, commerciale et technologique	B	450	300	50	50	50	
Action 11.1.8	Intensifier les missions économiques et commerciales à l'extérieur	A	400	100	100	100	100	
<b>Extrant 11.2</b>	<b>Les capacités des représentations de la Côte d'Ivoire à l'extérieur dans leur rôle de promotion des intérêts de la Côte d'Ivoire sont renforcées</b>		<b>20 300</b>	<b>5 075</b>	<b>5 075</b>	<b>5 075</b>	<b>5 075</b>	
Action 11.2.1	Créer et diffuser des moyens de communication	B	300	75	75	75	75	Cabinet MEF
Action 11.2.2	Renforcer le cadre de coopération bilatérale et multilatérale	A	PM	PM	PM	PM	PM	
Action 11.2.3	Apurer les arriérés des Représentations de la Côte d'Ivoire	A	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
<b>Extrant 11.3</b>	<b>La représentativité des ivoiriens dans les institutions et organisations internationales est améliorée</b>		<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 11.3.1	Recenser et évaluer les postes dévolus à la Côte d'Ivoire, faire une large diffusion des appels à candidature à ces postes et faire du lobbying pour le recrutement des ivoiriens dans ces institutions internationales	A	7 000	7 000				Cabinet MEF
Action 11.3.2	Favoriser le retour en Côte d'Ivoire des sièges des grandes institutions	A	3 000	3 000				

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L' AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

(coût en millions de FCFA)

**Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue et ses fruits sont repartis dans l'équité**  
**Problème : Une faible productivité et une faible valorisation des productions agricoles qui se traduisent par un accroissement de la pauvreté en milieu rural et une dépendance alimentaire**

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Le secteur agricole est performant et contribue à réduire l'extrême pauvreté et la faim (OMD1)</b>		<b>940 338</b>	<b>57 046</b>	<b>303 854</b>	<b>311 856</b>	<b>267 581</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gouvernance du secteur agricole est améliorée</b>		<b>75 959</b>	<b>10 040</b>	<b>19 784</b>	<b>20 850</b>	<b>25 285</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre légal et réglementaire est renforcé</b>		<b>517</b>	<b>231</b>	<b>286</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Elaborer, Adopter et promulguer une loi d'orientation agricole	A	300	150	150	-	-	MINAGRI ; MIRAH ; MINEF
Action 1.1.2	Réviser le cadre réglementaire des OP	A	35	35	-	-	-	MINAGRI ; MIRAH
Action 1.1.3	Harmoniser des textes réglementaires nationaux sur les intrants avec la réglementation communautaire (CEDEAO)	B	136	-	136	-	-	MINAGRI ; MIRAH
Action 1.1.4	Elaborer / actualiser les lois et les textes réglementaires sur la pêche et l'aquaculture	A	46	46	-	-	-	MIRAH
<b>Extrant 1.2</b>	<b>La gestion de la transhumance et des parcours de bétail est renforcée</b>		<b>16 841</b>	<b>883</b>	<b>6 153</b>	<b>4 952</b>	<b>4 853</b>	
Action 1.2.1	Mettre en place un dispositif de prévention et de règlement des conflits agriculteurs / éleveurs	A	5 233	233	2 000	1 500	1 500	MIRAH/DGEEPA (cohésion sociale)
Action 1.2.2	Aménager les zones de transhumance	A	5 377	250	1 803	1 700	1 624	MIRAH/DGEEPA (cohésion sociale)
Action 1.2.3	Valoriser les plantes fourragères	A	6 231	400	2 350	1 752	1 729	MIRAH/PROGIRS
<b>Extrant 1.3</b>	<b>L'environnement institutionnel des métiers d'agriculteur, d'éleveur et de pêcheur est amélioré</b>		<b>9 133</b>	<b>7 000</b>	<b>1 233</b>	<b>700</b>	<b>200</b>	
Action 1.3.1	Identifier les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs et leurs exploitations	A	8 116	7 000	616	500	-	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH
Action 1.3.2	Appuyer l'opérationnalisation institutionnelle de la réforme de la chambre nationale d'agriculture	B	117	-	117	-	-	MINAGRI/DGDRME ; MIRAH
Action 1.3.3	Opérationnaliser la coupe nationale du progrès	B	600	-	200	200	200	MINAGRI/DCPA ; MIRAH
Action 1.3.4	Dynamiser le salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA)	B	300	-	300	-	-	MINAGRI/DCPA ; MIRAH
<b>Extrant 1.4</b>	<b>La loi relative au domaine foncier rural est mise en œuvre</b>		<b>35 118</b>	<b>1 826</b>	<b>7 862</b>	<b>10 698</b>	<b>14 732</b>	
Action 1.4.1	Organiser des campagnes de communication et appuyer les ONG	U	1 902	-	535	617	750	MINAGRI/DGDRME
Action 1.4.2	Réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation	U	1 148	48	300	350	450	MINAGRI/DGDRME

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.4.3	Former les acteurs à la mise en œuvre de la loi	U	802	-	235	267	300	MINAGRI/DGDRME
Action 1.4.4	Mettre en place le dispositif d'application de la loi	U	8 968	433	1 635	2 450	4 450	MINAGRI/DGDRME
Action 1.4.5	Mettre en place le système d'informations foncières	U	486	-	182	154	150	MINAGRI/DGDRME
Action 1.4.6	Délivrer des certificats fonciers et contractualiser les rapports propriétaires fonciers/exploitants agricoles	U	6 667	-	1 875	2 260	2 532	MINAGRI/DGDRME
Action 1.4.7	Délimiter les terroirs des villages	U	14 810	1 310	3 000	4 500	6 000	MINAGRI/DGDRME
Action 1.4.8	Soutenir l'application de la loi	U	335	35	100	100	100	MINAGRI/DGDRME
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Un mécanisme de financement dans le secteur agricole est mis en œuvre</b>		<b>14 350</b>	<b>100</b>	<b>4 250</b>	<b>4 500</b>	<b>5 500</b>	
Action 1.5.1	Identifier des instruments de financement pérenne de l'agriculture (étude)	A	100	100	-	-	-	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH ; MEF
Action 1.5.2	Mettre en place des guichets spécifiques au financement de l'agriculture à travers des ressources longues à moindre coût (projet pilote)	B	10 000	-	3 000	3 000	4 000	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH ; MEF
Action 1.5.3	Mettre en place un plan d'appui au système financier décentralisé (banque de proximité)	B	2 750	-	750	1 000	1 000	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH ; MEF
Action 1.5.4	Appuyer la structuration des systèmes d'épargne et de crédit informels du type tontine et mutuelles de développement	B	1 500	-	500	500	500	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH ; MEF
<b>Effet 2</b>	<b>Les capacités des parties prenantes au développement de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques sont renforcées</b>		<b>16 742</b>	<b>1 620</b>	<b>8 186</b>	<b>3 446</b>	<b>3 490</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les filières du secteur agricole sont structurées et les capacités des OP sont renforcées</b>		<b>4 443</b>	<b>781</b>	<b>1 481</b>	<b>1 281</b>	<b>900</b>	
Action 2.1.1	Réformer le dispositif organisationnel et fonctionnel des filières	U	243	81	81	81	-	MINAGRI ; MIRAH
Action 2.1.2	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des OPA et OPEP (mise en œuvre des réformes)	A	2 100	700	700	500	200	MINAGRI/DGDRME ; MIRAH/DOPC
Action 2.1.3	Apporter un soutien et accompagner la professionnalisation des OPA	B	2 100	-	700	700	700	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les statistiques agricoles et les systèmes d'information d'aide à la décision sont renforcés</b>		<b>6 185</b>	<b>300</b>	<b>4 780</b>	<b>390</b>	<b>715</b>	
Action 2.2.1	Mettre en place un dispositif permanent d'actualisation des statistiques agricoles	C	650	-	360	20	270	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH
Action 2.2.2	Renforcer les capacités techniques des acteurs de la chaîne de production des statistiques agricoles, alimentaire et nutritionnelle	B	200	-	100	50	50	MINAGRI/DGPPS ; DGPSA ; MIRAH
Action 2.2.3	Mettre en place un mécanisme de financement du dispositif de collecte de données	B	675	-	200	200	275	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH
Action 2.2.4	Mettre en œuvre un système de diffusion d'alerte précoce sur la situation nutritionnelle et alimentaire	B	360	-	120	120	120	MINAGRI/DGPPS ; DGPSA ; MIRAH

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.5	Réaliser le Recensement National Agricole (RNA) 2012 (travaux préparatoires)	A	4 300	300	4 000		-	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les capacités techniques des services en charge de la planification, de la programmation et du suivi-évaluation du secteur agricole, ressources animales et halieutiques sont renforcées</b>		<b>1 215</b>	<b>190</b>	<b>375</b>	<b>275</b>	<b>375</b>	
Action 2.3.1	Former les acteurs chargés de la planification et du suivi-évaluation	A	300	75	75	75	75	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH/DPP
Action 2.3.2	Mettre à la disposition des acteurs de la planification et du suivi-évaluation les équipements et outils efficaces	A	200	-	100	-	100	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH/DPP
Action 2.3.3	Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des projets	A	715	115	200	200	200	MINAGRI/DGPPS ; MIRAH/DPP
<b>Extrant 2.4</b>	<b>La formation professionnelle et l'enseignement technique agricole sont renforcés</b>		<b>4 899</b>	<b>349</b>	<b>1 550</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	
Action 2.4.1	Mettre en place un cadre institutionnel pour la réforme de l'enseignement agricole	A	100	50	50	-	-	MINAGRI/DRHF ; MIRAH ; MINEF
Action 2.4.2	Mettre en place des fermes de démonstration et d'apprentissage ;	B	3 000	-	1 000	1 000	1 000	MINAGRI/DRHF ; MIRAH ; MINEF
Action 2.4.3	Dynamiser les centres des métiers ruraux (CMR)	A	787	187	200	200	200	MINAGRI/CMR
Action 2.4.4	Réhabiliter les infrastructures et équiper les écoles régionales d'agriculture	U	1 012	112	300	300	300	MINAGRI/DRHF ; MIRAH ; MINEF
<b>Effet 3</b>	<b>Les filières agricoles, animales et halieutiques sont développées</b>		<b>493 508</b>	<b>32 051</b>	<b>166 144</b>	<b>169 319</b>	<b>125 993</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>L'environnement commercial des filières végétales, animales et halieutiques est renforcé</b>		<b>44 852</b>	<b>10 585</b>	<b>12 719</b>	<b>12 719</b>	<b>8 829</b>	
Action 3.1.1	Réhabiliter les infrastructures existantes et créer de nouvelles infrastructures d'accès au marché	A	42 116	10 000	12 000	12 000	8 116	MINAGRI/DGDRME ; MIRAH ; MIE
Action 3.1.2	Mettre au point des techniques d'emballage et de conservation des produits	A	1 440	-	480	480	480	MINAGRI/DGDRME ; MIRAH ; Ministère de l'Industrie
Action 3.1.3	Renforcer les capacités du comité national du codex alimentarius	B	240	-	80	80	80	MINAGRI/MIRAH
Action 3.1.4	Réhabiliter et équiper les laboratoires en matériels de pointe	C	1 056	585	159	159	153	MINAGRI/DGDSA ; MIRAH
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Le potentiel de production des produits d'exportation est renforcé</b>		<b>236 818</b>	<b>9 220</b>	<b>80 565</b>	<b>81 294</b>	<b>65 739</b>	
Action 3.2.1	Faciliter l'accès au matériel végétal de qualité	A	17 573	500	5 553	6 520	5 000	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.2	Renouveler les vergers de café et de cacao et appuyer la création de nouvelles plantations intensives	B	6 680	-	2 326	2 404	1 950	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.3	Relancer le 3ème plan palmier	B	30 500	-	12 500	12 500	5 500	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.4	Relancer le 3ème plan cocotier	B	25 500	-	8 500	8 500	8 500	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.5	Relancer le 7ème plan hévéa	B	37 500	-	12 500	12 500	12 500	MINAGRI/DGDSA

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.2.6	Relancer la production de coton	A	44 500	7 500	15 000	15 000	7 000	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.7	Relancer la production d'ananas	A	22 790	800	6 581	6 845	8 564	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.8	Renforcer la production d'anacarde	B	33 375	-	11 125	11 125	11 125	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.9	Développer les cultures non traditionnelles d'exportation	A	9 278	320	2 958	3 000	3 000	MINAGRI/DGDSA
Action 3.2.10	Mettre en place un système de certification des systèmes de production et de gestion de la qualité	B	3 922		1 572	1 250	1 100	
Action 3.2.11	Renforcer le système d'exportation des produits halieutiques et thoniers	A	5 200	100	1 950	1 650	1 500	MIRAH/DPH
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les productions alimentaires d'origine végétale, animale et halieutique sont dynamisées</b>		<b>211 838</b>	<b>12 246</b>	<b>72 860</b>	<b>75 306</b>	<b>51 425</b>	
Action 3.3.1	Relancer la production rizicole	U	138 131	3 875	49 494	54 418	30 343	MINAGRI/ONDR
Action 3.3.2	Développer la production de maïs et de soja	A	17 443	500	4 947	5 616	6 380	MINAGRI ; MIRAH
Action 3.3.3	Accroître la production des racines, tubercules, plantains	A	11 977	3 227	2 750	3 000	3 000	MINAGRI/WAAPP
Action 3.3.4	Accroître la production de maraichers	A	7 374	2 824	1 750	1 500	1 300	MINAGRI/PRAREP
Action 3.3.5	Améliorer le contrôle qualité sanitaire et phytosanitaire des productions agricoles	B	1 000	-	500	250	250	MINAGRI/DGDSA
Action 3.3.6	Mettre en œuvre le plan de relance de l'aviculture	A	2 870	100	950	925	895	MIRAH/PADECI ; PAPAN
Action 3.3.7	Développer les élevages des ruminants	A	2 954	152	997	950	855	MIRAH/PADECI
Action 3.3.8	Accroître la production porcine	A	6 200	600	1 500	2 000	2 100	MIRAH/WAAPP
Action 3.3.9	Promouvoir le développement des élevages non conventionnels (lapin, agouti, abeille, escargot)	A	1 730	14	636	585	495	MIRAH/PADECI
Action 3.3.10	Améliorer la santé animale et l'hygiène publique vétérinaire	A	7 222	620	3 800	1 450	1 352	MIRAH/DSV ; PASAHPV
Action 3.3.11	Réhabiliter et équiper les ranches et stations	A	3 670	334	1 286	1 050	1 000	MIRAH/PROGIRS
Action 3.3.12	Développer la pêche continentale	A	11 267	-	4 250	3 562	3 455	MIRAH/DPH
<b>Effet 4</b>	<b>La compétitivité de l'agriculture ivoirienne et sa capacité à rémunérer suffisamment les producteurs sont renforcées</b>		<b>305 698</b>	<b>12 244</b>	<b>91 848</b>	<b>102 436</b>	<b>99 170</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>L'accessibilité et l'utilisation des intrants agricoles et vétérinaires sont améliorées</b>		<b>43 041</b>	<b>200</b>	<b>7 804</b>	<b>14 298</b>	<b>20 739</b>	
Action 4.1.1	Renforcer les systèmes et dispositifs de production, de multiplication, de contrôle qualité, de diffusion et de commercialisation des semences et matériels biologiques	A	40 460	100	7 204	13 453	19 703	MINAGRI/DGDSA ; ONDR ; PRAREP
Action 4.1.2	Améliorer l'accessibilité (acquisition) et l'utilisation effective des intrants homologués	A	400	100	100	100	100	MINAGRI/DGDSA ; PRAREP
Action 4.1.3	Améliorer l'accessibilité aux services de santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire	B	2 181	-	500	745	936	MIRAH/DSV

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 4.2</b>	<b>La promotion de la mécanisation des exploitations agricoles, animales et halieutiques et des petites unités de transformation des productions agricoles, animales et halieutiques est assurée</b>		<b>81 360</b>	<b>204</b>	<b>28 263</b>	<b>27 470</b>	<b>25 423</b>	
Action 4.2.1	Relancer la culture attelée	U	4 698	98	2 200	1 400	1 000	MINAGRI/DGDRME ; MIRAH/PADECI
Action 4.2.2	Appuyer la professionnalisation des artisans fabricants de pièces	B	5 507	-	2 380	2 387	740	MINAGRI/DGDRME ; MAPME
Action 4.2.3	Appuyer la fabrication des outils et des pièces de rechange	B	150	-	50	50	50	MINAGRI/DGDRME ; MAPME ; Ministère de l'Industrie
Action 4.2.4	Développer la transformation des produits agricoles, animales et halieutiques	A	71 005	106	23 633	23 633	23 633	MINAGRI/DGDRME ; ONDR ; MIRAH/DTVP
<b>Extrant 4.3</b>	<b>Les services de conseil agricole, de recherche/développement et de formation sont renforcés</b>		<b>85 176</b>	<b>10 274</b>	<b>24 531</b>	<b>25 056</b>	<b>25 315</b>	
Action 4.3.1	Reconstituer les banques de gènes des principales cultures et espèces animales	A	12 905	174	3 920	4 145	4 666	MINAGRI/DGPSA ; MIRAH/TIVO ; MESRS/CNRA
Action 4.3.2	Reconstituer les noyaux de géniteurs d'espèces animales	A	4 759	1 100	1 107	1 407	1 145	MIRAH/PROGIRS
Action 4.3.3	Renforcer les capacités opérationnelles des structures d'encadrement et de conseil agricole	A	40 662	9 000	10 554	10 554	10 554	MINAGRI ; MIRAH
Action 4.3.4	Renforcer les capacités opérationnelles de la recherche agronomique	B	26 850	-	8 950	8 950	8 950	MINAGRI ; MIRAH
<b>Extrant 4.4</b>	<b>La promotion de la maîtrise de l'eau est assurée</b>		<b>91 111</b>	<b>1 338</b>	<b>30 337</b>	<b>33 446</b>	<b>25 990</b>	
Action 4.4.1	Identifier et aménager les terres propres à la culture intensive	A	47 617	100	19 267	17 110	11 140	MINAGRI/DGDRME
Action 4.4.2	Promouvoir et améliorer l'accès au petit matériel d'irrigation	B	10 000	-	2 500	3 500	4 000	MINAGRI/DGDRME
Action 4.4.3	Réhabiliter/construire les barrages et retenues d'eau	U	33 494	1 238	8 570	12 836	10 850	MINAGRI/ONDR ; DGDRME ; MIRAH/DGEEPA
<b>Extrant 4.5</b>	<b>La gestion des terres est durablement assurée</b>		<b>5 010</b>	<b>228</b>	<b>913</b>	<b>2 166</b>	<b>1 703</b>	
Action 4.5.1	Elaborer un plan national d'aménagement du terroir	B	1 390	-	575	450	365	MINAGRI/DGDRME
Action 4.5.2	Mettre en place un dispositif de collecte et d'actualisation des données sur les aptitudes des sols		2 965	-	111	1 516	1 338	
Action 4.5.3	Réaliser une cartographie des aptitudes des sols	A	655	228	227	200	-	MINAGRI/DGDRME ; BNETD

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structure responsable
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 5</b>	<b>Les ressources halieutiques sont durablement gérées</b>		<b>48 432</b>	<b>1 092</b>	<b>17 892</b>	<b>15 805</b>	<b>13 643</b>	
<b>Extrant 5.1</b>	<b>la gestion durable, responsable et concertée des ressources halieutiques est assurée</b>		<b>27 893</b>	<b>559</b>	<b>10 677</b>	<b>9 249</b>	<b>7 408</b>	
Action 5.1.1	Mettre en place un plan de surveillance de la zone économique exclusive ivoirienne	B	16 500	-	6 525	5 450	4 525	MIRAH/DPH
Action 5.1.2	Equiper les bureaux de pêche en matériels nautiques	B	7 000	-	2 550	2 500	1 950	MIRAH/DPH
Action 5.1.3	Renforcer les capacités des agents sur les procédures de surveillance des pêches	A	318	18	100	100	100	MIRAH/DPH
Action 5.1.4	Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion participative, des plans d'eau et des pêcheries	A	2 237	478	750	634	375	MIRAH/DPH
Action 5.1.5	Réaliser des plans d'aménagement pour les espèces de poissons de grande consommation tels que le chinchard et les thons mineurs (wahoo, thonine, oxide, etc.).	A	1 838	63	752	565	458	MIRAH/DPH
<b>Extrant 5.2</b>	<b>L'aquaculture est développée</b>		<b>14 066</b>	<b>533</b>	<b>4 900</b>	<b>4 456</b>	<b>4 177</b>	
Action 5.2.1	Renforcer des capacités nationales de production, de conservation et de commercialisation	A	10 310	460	3 500	3 200	3 150	MIRAH/DPH
Action 5.2.2	Réhabiliter et développer les infrastructures de production d'alevins	A	1 065	63	450	350	202	MIRAH/DPH
Action 5.2.3	Renforcer les capacités en matière de formation et d'équipements des acteurs de la filière pêche et aquaculture	B	2 691	10	950	906	825	MIRAH/DPH ; PAGDRH
<b>Extrant 5.3</b>	<b>La transformation et la valorisation des produits halieutiques sont accrues</b>		<b>6 473</b>	<b>-</b>	<b>2 315</b>	<b>2 100</b>	<b>2 058</b>	
Action 5.3.1	Réduire les pertes postcaptures des produits de pêche	B	3 123	-	1 115	1 050	958	MIRAH/DPH
Action 5.3.2	Améliorer les conditions de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de pêche	B	3 350	-	1 200	1 050	1 100	MIRAH/DPH



**MATRICE D'ACTIIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORT**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue, et ses fruits sont repartis dans l'équité</b>								
<b>Problèmes : L'insuffisance et la dégradation des infrastructures, et l'inefficacité des services de transport entravent la circulation des personnes et des biens</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La circulation des personnes et des biens est améliorée</b>		<b>2 819 969</b>	<b>333 146</b>	<b>608 629</b>	<b>805 976</b>	<b>1 072 218</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gouvernance du secteur des infrastructures et des services de transports est améliorée</b>		<b>36 533</b>	<b>10 863</b>	<b>15 869</b>	<b>6 550</b>	<b>3 251</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre légal et réglementaire du secteur des infrastructures et des services de transports terrestres et maritimes est actualisé et favorise son développement</b>		<b>2 625</b>	<b>-</b>	<b>1 125</b>	<b>1 500</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Réaliser les études d'organisation des transports routiers, ferroviaires, aériens, fluvio – lagunaires et maritimes	B	2 500	-	1 000	1 500		MT
Action 1.1.2	Actualiser/Elaborer les codes de la route, de la marine marchande et des Ports	B	125		125	-	-	MT/CAB
Action 1.1.3	Prendre deux lois portant d'une part, classification, immatriculation, dévolution de la maîtrise d'ouvrage des travaux de développement et d'entretien des routes et d'autre part, définition du schéma directeur du développement du réseau routier et autoroutier ainsi que de la voirie urbaine aux horizons 2025, 2050	A	-	-	-	-	-	MIE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>La fluidité routière est améliorée</b>		<b>21 434</b>	<b>7 094</b>	<b>10 398</b>	<b>2 533</b>	<b>1 409</b>	
Action 1.2.1	Lutter contre le racket (barrages routiers illégaux, racket dans les services)	U	620	240	140	130	110	MT/OFT
Action 1.2.2	Construire le Poste de Contrôle Juxtaposé de Noé	A	1 108	703	405			OFT
Action 1.2.3	Construire le Poste de Contrôle Juxtaposé de Laléraba	A	1 541	1 541				OFT
Action 1.2.4	Construire le Poste de Contrôle Juxtaposé de Minignan	A	7 000	150	6 000	850		OFT
Action 1.2.5	Construire les Aires de stationnement de Noé et d'Aboisso	U	2 382	2 382				MT/OFT
Action 1.2.6	Construire l'Aire de stationnement et de repos de Minignan	B	700		700			OFT
Action 1.2.7	Construire les Aires de stationnement d'Abengourou, de Daloa, de Bouaké, de Pogo et de Ouangolodougou	A	4 010	1 003	1 003	1 003	1 003	OIC
Action 1.2.8	Construire une gare de fret à Yopougon	B	1 000		750	250		OIC
Action 1.2.9	Réhabiliter la gare de fret de Vridi	A	1 590	1 000	590			MT/CAB
Action 1.2.10	Acquérir des pèse-essieux à Noé, Ouangolodougou et San-Pedro	A	150	75	75			MT/CAB
Action 1.2.11	Suivre les indicateurs de la fluidité et de la continuité des transports	B	1 333		736	300	297	MT/CAB

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>La sécurité et la surêté dans les espaces maritimes, portuaires et lagunaires sont renforcées</b>		<b>12 474</b>	<b>3 769</b>	<b>4 346</b>	<b>2 517</b>	<b>1 842</b>	
Action 1.3.1	Acquérir 2 patrouilleurs rapides, 05 vedettes de mer et 07 vedettes lagunaires de surveillance, de recherche et sauvetage pour la Garde Côtière ivoirienne	A	5 650	1 074	2 149	922	1 505	DGAMP
Action 1.3.2	Acquérir et poser les dispositifs de sécurité du trafic maritime et portuaire	A	2 100	1 000	500	600		DGAMP
Action 1.3.3	Baliser les circuits de transport lagunaire dans le district d'Abidjan	U	660	440	220			DGAMP
Action 1.3.4	Construire et équiper le siège de la Zone II du Réseau Sous Régional Intégré de Garde Côte (regroupant 05 Etats : Côte d'Ivoire; Ghana; Liberia; Sierra Léone; Guinée Conakry)	U	1 363	293	653	417		DGAMP
Action 1.3.5	Acquérir du matériel de sûreté et de sécurité maritime et réaliser un réseau de communication et de surveillance maritime pour la Garde Côtière, les Points de Contacts ISPS et les Arrondissements maritimes	A	1 412	308	307	460	337	DGAMP-ATCI
Action 1.3.6	Construire et équiper le Point de Contact ISPS de San Pedro	A	370	293	77			PASP-DGAMP-DCM
Action 1.3.7	Construire et équiper une base de sapeurs pompiers au Port de San Pedro	B	-	-	-	-	-	PASP
Action 1.3.8	Acquérir et installer un système VTMS au port de San Pedro	C	-	-	-	-	-	PASP
Action 1.3.9	Acquérir et installer un scanner à rayon X au port de San Pedro	B	-	-	-	-	-	PASP
Action 1.3.10	Equiper le centre médical des gens de mer de Vridi	A	281	163	118			DGAMP
Action 1.3.11	Construire et équiper le centre médical des gens de mer de San-Pedro	A	438	98	222	118		DGAMP
Action 1.3.12	Renforcer les capacités du personnel de navigation, de sûreté et de sécurité maritimes (Recherche et sauvetage; enquêtes nautiques; inspection technique; pilotage et maintenance d'engins; etc.)	A	200	100	100			DGAMP
<b>Effet 2</b>	<b>Les sous préfectures et villages sont désenclavés et reliés à un réseau performant de routes interurbaines et internationales bitumées</b>		<b>1 930 764</b>	<b>156 596</b>	<b>362 284</b>	<b>535 031</b>	<b>876 853</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les institutions du secteur des infrastructures économiques ont leurs capacités opérationnelles renforcées et assurent pleinement leurs missions</b>		<b>11 421</b>	<b>615</b>	<b>5 600</b>	<b>3 436</b>	<b>1 771</b>	
Action 2.1.1	Etude routières	A	4 000	615	1 385	1 000	1 000	MIE
Action 2.1.2	Equiper le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics en matériels d'essai	A	2 170	-	2 170	-	-	LBTP
Action 2.1.3	Mettre en place une banque de données du MIE	B	4 832		1 935	2 126	771	AGEROUTE
Action 2.1.4	Mettre en œuvre une base de données statistiques du MIE (DPE)	A	420		110	310		MIE/DPE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les infrastructures routières sont réhabilitées et fonctionnelles</b>		<b>1 032 711</b>	<b>28 259</b>	<b>148 600</b>	<b>353 702</b>	<b>502 149</b>	
Action 2.2.1	Restaurer les caractéristiques autoroutières des 142 km de l'autoroute existante	A	19 457	-	355	19 102		AGERROUTE
Action 2.2.2	Renforcer les 142 km de l'autoroute existante	A	76 976	-	568	30 563	45 844	AGERROUTE
Action 2.2.3	Réaliser les projets d'urgence d'infrastructures urbaines	U	70 000	10 000	10 000	20 000	30 000	PUIUR
Action 2.2.4	Equiper et faire la maintenance des feux tricolores	U	5 000	100	2 000	2 000	900	AGERROUTE
Action 2.2.5	Réhabiliter la route ABOBO-ANYAMA	U	8 000	6 877	1 123	-	-	AGERROUTE
Action 2.2.6	Réhabiliter les pistes d'accès au parc de Taï	A	8 288	2 578	1 903	1 903	1 903	AGERROUTE
Action 2.2.7	Renforcer les sections de la côtière	A	119 416	1 500	10 441	59 708	47 766	AGERROUTE
Action 2.2.8	Faire l'étude pour la réhabilitation et la reconstruction des ouvrages de la côtière	U	41	41				AGERROUTE
Action 2.2.9	Renforcer les 225 km de la route San Pedro Soubré-Issia	A	74 340	-	6 992	21 506	45 843	AGERROUTE
Action 2.2.10	Renforcer les 135 km de la route Sinfra-Issia-Dalao	B	-	-				AGERROUTE
Action 2.2.11	Renforcer les 152 km de la route Sinfra-Gagnoa-Issia	B	-	-				AGERROUTE
Action 2.2.12	Renforcer la route Thomasset-Agboville (43 km)	A	13 700	-	13 700			AGERROUTE
Action 2.2.13	Renforcer la route Daoukro-Ouéllé-Ananda Kouadiokro-M'Bahiakro-Bouaké (166 km)	A	-	-				AGERROUTE
Action 2.2.14	Renforcer les 162 km du tronçon Akoupé -Kotobi - Bongouanou- Dimbokro-Toumodi (Type N2)	A	53 525	-	1 912	10 323	41 291	AGERROUTE
Action 2.2.15	Renforcer les 121 km du tronçon Gagnoa -Oumé-Toumodi (Type N2)	A	39 978		1 428		38 551	AGERROUTE
Action 2.2.16	Renforcer les 400 km du tronçon Yamoussoukro-Bouaké - Katiola - Niakara - Ferké - Ouangolo - Frontière BF (Type N1)	A	127 440		12 744	38 232	76 464	AGERROUTE
Action 2.2.17	Renforcer les 274 km de la route Man-Biankouma-Touba-Odienné (Type N1)	A	90 529	-	11 963	34 919	43 648	AGERROUTE
Action 2.2.18	Renforcer les 117 km de la route Man-Duékoué-Guiglo (Type N1)	C	-	-	-			AGERROUTE
Action 2.2.19	Réhabiliter la route Abengourou - Agnibilekro	A	56 074	282	12 147	16 822	26 822	AGERROUTE
Action 2.2.20	Renforcer les 251 km du tronçon Yabayo - Gagnoa - Lakota-Divo- Tiassalé - N'Douci- Autoroute (Type N1)	A	77 007	-	7 771	39 618	29 618	AGERROUTE
Action 2.2.21	Renforcer les 153 km de la route Boundiali-Korhogo-Ferké	A	50 551		6 680	9 749	34 122	AGERROUTE
Action 2.2.22	Réaliser les travaux d'aménagement route Gd Bassam - Aboisso - Noé (ft Ghana)	A	43 967	1 500	22 467	20 000		AGERROUTE
Action 2.2.23	Réhabiliter les ponts FHB et GI de Gaule	U	39 577	380	16 575	15 746	6 877	AGERROUTE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.24	Réhabiliter 900 ouvrages par an	A	50 000	5 000	5 000	10 000	30 000	AGERROUTE
Action 2.2.25	Réhabiliter les 11 bacs de traversée	A	1 345		833	512	-	AGERROUTE
Action 2.2.26	Réhabiliter les grands talus de déblai	A	5 500		1 500	2 000	2 000	AGERROUTE
Action 2.2.27	Réhabiliter la signalisation ( autres que les feux tricolores)	A	2 000		500	1 000	500	AGERROUTE
Action 2.2.28	Réhabiliter les feux tricolores et équiper de nouveaux carrefours à Abidjan et à l'intérieur du Pays	A	-				-	AGERROUTE
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les infrastructures routières de qualité pour une économie compétitive sont accrues</b>		<b>679 906</b>	<b>83 586</b>	<b>169 714</b>	<b>136 133</b>	<b>290 473</b>	
Action 2.3.1	Prolonger l'Autoroute du nord	A	26 545	10 938	15 606	-	-	AGERROUTE
Action 2.3.2	Aménager les 12 km de l'autoroute du Nord: Singrobo - Pacobo (Type N1)	A	20 292		14 204	6 088	-	AGERROUTE
Action 2.3.3	Aménager les 109 km de l'autoroute Yamoussoukro - Bouaké (Type N1)	A	-					AGERROUTE
Action 2.3.4	Construire l'Autoroute Abidjan - Grand Bassam	A	4 798	4 798				AGERROUTE
Action 2.3.5	Aménager la voirie urbaine (Etudes, Travaux, MO et MOD)	A	85 000		20 000	20 000	45 000	AGERROUTE
Action 2.3.6	Construire 3501 km de routes rurales de désenclavement (Etudes, Travaux, MO et MOD)	A	82 228	3 000	20 000	20 000	39 228	AGERROUTE
Action 2.3.7	Aménagement route Bingerville-Eloka-Ebrah	A	6 294	783	3 442	2 070	-	AGERROUTE
Action 2.3.8	Construction de la route Boundiali-Tengréla-Mali	A	45 626	8 749	12 589	10 711	13 577	AGERROUTE
Action 2.3.9	Aménager la route Tabou-Prollo (29 km)	A	14 151		5 101	6 061	2 989	AGERROUTE
Action 2.3.10	Aménager la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda	A	-					AGERROUTE
Action 2.3.11	Aménager les 70 km du tronçon Bloléquin - Toulepleu - Frontière du Libéria (Type N1)	B	-					AGERROUTE
Action 2.3.12	Aménager la route Danane - Frontière du Libéria (Type N1) (27 km)	B	16 057		573		15 484	AGERROUTE
Action 2.3.13	Aménager les 137 km du tronçon Kani - Boundiali (Type N1)	A	-					AGERROUTE
Action 2.3.14	Aménager les 51 km du tronçon Danané - Frontière Guinée (Type N1)	B	-					AGERROUTE
Action 2.3.15	Aménager les 105 km du tronçon Bouna -Doropo - Frontière Burkina et Bondoukou - Frontière Ghana (Type N1)	A	46 401		12 275	17 484	16 641	AGERROUTE
Action 2.3.16	Aménager les 117 km du tronçon Odienné - Frontière du Mali	B	2 485				2 485	AGERROUTE
Action 2.3.17	Aménager la route Agnibilékro-Frontière Ghana (32 km)	A	-				-	AGERROUTE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.3.18	Aménager la route Ferké-Bouna ( 318 km)	A	2 862				2 862	AGEROUTE
Action 2.3.19	Aménager la route Tafiré-Kong (70 km)	A	41 630		1 487		40 144	AGEROUTE
Action 2.3.20	Aménager la route Nassian - Kong ( 35 km)	A	743		743	-	-	AGEROUTE
Action 2.3.21	Aménager la voirie à Abobo	A	717	717				AGEROUTE
Action 2.3.22	Aménager la voirie Abengourou - Agnibilékro	A	195	195				AGEROUTE
Action 2.3.23	Réaliser les travaux de bitumage de rue urbaine dans la commune de Bouaflé	A	656	656				AGEROUTE
Action 2.3.24	Réaliser les travaux de bitumage de rues urbaines dans la commune de Yamoussoukro	A	2 164	2 164				AGEROUTE
Action 2.3.25	Réaliser le programme de réhabilitation des bacs	A	55	55				AGEROUTE
Action 2.3.26	Réaliser le programme de réhabilitation des sites de bacs	A	33	33				AGEROUTE
Action 2.3.27	Apurer les arriérés	A	1 337	1 337				AGEROUTE
Action 2.3.28	Réaliser les autres projets	A	9 694	9 694				AGEROUTE
Action 2.3.29	Aménager la route Odienné - Minignan - Frontière Guinée ( 90 km)	B	53 525	-	1 912		51 613	AGEROUTE
Action 2.3.30	Construire le 3e pont Riviera, Marcory et échangeur VGE (part financée par l'Etat)	A	64 500	27 000	20 500	17 000		AGEROUTE
Action 2.3.31	Réaliser une étude pour la construction du 4 <sup>e</sup> pont Yopougon - Plateau	A	5 000		5 000			AGEROUTE
Action 2.3.32	Construire le pont de Bouaflé (sur la Marahoué)	A	13 347	4 747	5 160	3 440	-	AGEROUTE
Action 2.3.33	Construire le pont de Jacquville (part financée par l'Etat)	A	16 827	8 720	8 107		-	AGEROUTE
Action 2.3.34	Construire les 2 ponts de Béoumi (sur le Kan et le Bandama)	C	-				-	AGEROUTE
Action 2.3.35	Construire le pont de Prolo	B	-			-	-	AGEROUTE
Action 2.3.36	Construire le pont de Bassawa (sur la Comoé à Sérébou)	U	10 277		188	10 089	-	AGEROUTE
Action 2.3.37	Construire le pont de Kouibly (sur la route Man - Kouibly - Vavoua)	U	11 434		1 143	10 291		AGEROUTE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.3.38	Construire le pont de Kani sur la Marrahoué (sur la route Kani - Sarala)	U	9 440		9 440			AGERROUTE
Action 2.3.39	Construire 1000 ouvrages de désenclavement des villages (type Dalots) Etudes, Travaux, MOD et contrôle	A	34 500		10 000	12 500	12 000	AGERROUTE
Action 2.3.40	Achever la construction des 40 ouvrages du Sud-Ouest (Etudes, Travaux, MOD et contrôle)	A	180		180	-	-	AGERROUTE
Action 2.3.41	Construire l'ouvrage d'art de Man sur le fleuve Sassandra (Itinéraire Man-Seguéla)	A	11 665		265		11 400	AGERROUTE
Action 2.3.42	Construire l'ouvrage d'art de Guiglo sur la rivière Zo (Itinéraire Duékoué-Guiglo)	A	5 859		159		5 700	AGERROUTE
Action 2.3.43	Construire l'ouvrage d'art de Taï sur la rivière N'sé (Itinéraire Guiglo-Taï)	A	3 579		159		3 420	AGERROUTE
Action 2.3.44	Construire l'ouvrage d'art de Niakara sur la rivière N'zi (Itinéraire Niakara-Foumbolo)	A	4 149		159		3 990	AGERROUTE
Action 2.3.45	Construire l'ouvrage d'art de Niakara sur la rivière Bou (Itinéraire Niakara-Tortiya-Dianfla)	A	3 579		159		3 420	AGERROUTE
Action 2.3.46	Construire l'ouvrage d'art d'Abengourou sur le fleuve Comoé (Itinéraire Adzopé-Abengourou)	A	9 332		212		9 120	AGERROUTE
Action 2.3.47	Construire l'ouvrage d'art de Yakassé Atobrou sur le fleuve Comoé (Itinéraire Yakassé Atobro-Bétié)	A	11 612		212		11 400	AGERROUTE
Action 2.3.48	Poursuivre les travaux de Construction de ouvrage d'art sur la Tiemba (Odienné)	A	638		638	-	-	AGERROUTE
Action 2.3.49	Repérer et border le réseau routier	A	500		100	400	-	AGERROUTE
Action 2.3.50	Réaliser des études de développement routier	A	-					AGERROUTE
<b>Extrant 2.4</b>	<b>L'entretien des infrastructures routières est assuré</b>		<b>206 726</b>	<b>44 137</b>	<b>38 369</b>	<b>41 760</b>	<b>82 460</b>	
Action 2.4.1	Aménager la Voirie urbaine/AGERROUTE	A	586	586				AGERROUTE
Action 2.4.2	Assurer le reprofilage lourd et le traitement de points critiques de 10 000 km/an de route	A	33 000	2 000	7 000	7 000	17 000	AGERROUTE
Action 2.4.3	Assurer le reprofilage léger et l'emploi partiel des routes traitées	A	48 000	3 000	10 000	10 000	25 000	AGERROUTE
Action 2.4.4	Réparer les routes revêtues (6179 km)	A	38 000	3 000	8 000	9 000	18 000	AGERROUTE
Action 2.4.5	Assurer les travaux d'urgence sur le réseau routier	A	2 500	691	509	800	500	AGERROUTE
Action 2.4.6	Poser 450 passages de buse /an	A	12 000	2 000	3 000	4 000	3 000	AGERROUTE
Action 2.4.7	Assurer des travaux manuels (Débroussaillage, Curage des ouvrages de drainage)	A	32 000	2 000	6 000	7 000	17 000	AGERROUTE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.4.8	Entretien et réparer les petits ouvrages	A	2 000		600	700	700	AGEROUTE
Action 2.4.9	Construire le pont bascule d'Attinguié	A	860	860	-		-	FER
Action 2.4.10	Réhabiliter les ponts bascules	A	3 780	-	1 260	1 260	1 260	FER
Action 2.4.11	Réaliser le Projet péage 2	A	4 000	-	2 000	2 000	-	FER
Action 2.4.12	Exécuter le Programme d'entretien routier	A	30 000	30 000				AGEROUTE
<b>Effet 3</b>	<b>Les infrastructures de transport, de sécurité et de sûreté portuaires, aéroportuaires et ferroviaires sont compétitives et facilitent les échanges économiques et commerciaux</b>		<b>363 760</b>	<b>98 336</b>	<b>137 605</b>	<b>73 928</b>	<b>53 891</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Le Port Autonome d'Abidjan est modernisé et étendu</b>		<b>139 700</b>	<b>11 250</b>	<b>51 650</b>	<b>46 300</b>	<b>30 500</b>	
Action 3.1.1	Elargir et approfondir la passe d'entrée du canal de Vridi	U	50 000	1 000	17 000	16 000	16 000	PAA
Action 3.1.2	Réaliser les travaux de dragage d'établissement du chenal d'accès au terminal de l'île boulay et du bassin d'évitage	B	14 350		7 350	3 500	3 500	PAA
Action 3.1.3	Réaliser le remblaiement de la baie lagunaire de vridi	A	-					PAA
Action 3.1.4	Réaliser un quai de 260 ml à - 13 m pour les vracs solides devant le quai (Sogip)	B	-					PAA
Action 3.1.5	Réaliser le déguerpissement et le recasement des populations de l'île boulay	U	29 000	1 000	10 000	10 000	8 000	PAA
Action 3.1.6	Réaliser le pont Azito/île boulay	U	21 000	5 000	8 000	8 000		PAA
Action 3.1.7	Construire la voie Palais de Justice/Azito	B	-					PAA
Action 3.1.8	Réaliser la voie de desserte pont Azito/île boulay-terminal à conteneurs de l'île boulay	A	7 350	1 050	2 600	3 700		PAA
Action 3.1.9	Amenée des réseaux publics d'eau, d'électricité et de téléphone	B	-					PAA
Action 3.1.10	Réhabiliter et moderniser le port de pêche	B	-					PAA
Action 3.1.11	Créer une gare de fret de désengorgement du port au nord d'Abidjan	A	-					PAA
Action 3.1.12	Réaliser les dragages d'entretien des chéneaux de navigation	U	4 500	3 000	1 500			PAA
Action 3.1.13	Construire une station de déballastage au port d'Abidjan (unité de traitement des sloops et des effluents industriels)	A	13 000		5 000	5 000	3 000	PAA
Action 3.1.14	Travaux de rempiètement d'un poste (250 ml) à -13 m pour les céréalières au quai ouest	A	-					PAA
Action 3.1.15	Réaliser la troisième liaison routière de la zone industrielle de vridi (pont de vridi)	B	-					PAA
Action 3.1.16	Eclairer le boulevard de Vridi	U	500	200	200	100		PAA

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Le Port de San-Pedro est Réhabilité, modernisé et étendu</b>		<b>81 570</b>	<b>28 550</b>	<b>34 180</b>	<b>18 840</b>	<b>-</b>	
Action 3.2.1	Rééquiper les installations du Port San Pedro	U	200	200				PASP
Action 3.2.2	Réhabiliter les infrastructures et installations du Port de San Pedro	A	21 200	8 200	8 000	5 000	-	PASP
Action 3.2.3	Assurer la maintenance des infrastructures et installations du Port de San Pedro	A	450	150	150	150	-	PASP
Action 3.2.4	Lutter contre les conséquences de l'érosion côtière sur les activités du Port de San Pedro	A	1 500	1 500	-	-	-	PASP
Action 3.2.5	Construire un poste à quai pour le déchargement des produits céréaliers	A	-	-	-	-	-	PASP
Action 3.2.6	Réaliser les travaux de dragage du Port de San Pedro	A	1 590	1 590	-	-	-	PASP
Action 3.2.7	Viabiliser 150 ha du domaine portuaire du Port de San Pedro pour l'implantation d'unités industrielles et logistiques	A	14 250	7 410	6 840	-	-	PASP
Action 3.2.8	Construire un port de pêche semi industriel au Port de San Pedro	B	2 280		1 140	1 140	-	PASP
Action 3.2.9	Construire un quai minéralier pour l'exportation des minerais de l'ouest du pays (Fer, Nickel, Manganèse)	B	-				-	PASP
Action 3.2.10	Aménager un espace pour la relocalisation des artisans déguerpis du domaine portuaire	A	2 300	2 300	-	-	-	PASP
Action 3.2.11	Construire un nouveau quai en darse Est du port	B	-					PASP
Action 3.2.12	Construire un nouveau terminal à conteneurs	B	-					PASP
Action 3.2.13	Créer un port de plaisance et de pêche sportive au port de San Pedro	B	-					PASP
Action 3.2.14	Construire un parking gros porteurs à l'entrée de la ville afin d'éviter un engorgement de la zone portuaire de San-Pedro	A	250	200	50	-	-	PASP
Action 3.2.15	Construire des centres logistiques à Man et Odienné (ports secs, plateformes de groupage et de dégroupage)	B	550		500	50	-	PASP
Action 3.2.16	Construire et Equiper un centre de collecte des déchets industriels spéciaux (DIS)	B	25 000		12 500	12 500		PASP
Action 3.2.17	Acquérir des équipements de manutention (portiques, grues)	A	7 000	5 000	2 000			PASP
Action 3.2.18	Purger les droits coutumiers des populations autochtones dont les terres ont été récupérées pour la construction du port	A	5 000	2 000	3 000	-	-	PASP
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les infrastructures aéroportuaires sont développées, modernisées et conformes aux normes internationales</b>		<b>96 960</b>	<b>41 146</b>	<b>39 035</b>	<b>3 388</b>	<b>13 391</b>	
Action 3.3.1	Réhabiliter l'aérogare internationale FHB d'Abidjan (Aéria)	A	3 500	2 500	1 000			SODEXAM
Action 3.3.2	Mise aux normes A380 et autres de l'Aéroport FHB d'Abidjan	C	6 220				6 220	SODEXAM
Action 3.3.3	Réhabiliter l'aérodrome de Bouaké	U	1 208	1 208			-	SODEXAM
Action 3.3.4	Réhabilité l'aéroport internationale de Yamoussoukro	U	150	150			-	SODEXAM
Action 3.3.5	Installation de l'ILS de Yamoussoukro	U	826	826				SODEXAM
Action 3.3.6	Réhabiliter l'aérodrome de San Pedro	U	285	285	-	-	-	SODEXAM



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.3.7	Réhabiliter l'aérodrome de Daloa	U	609	609	-	-	-	SODEXAM
Action 3.3.8	Réhabiliter l'aérodrome de Korhogo	U	885	885	-	-	-	SODEXAM
Action 3.3.9	Réhabiliter l'aérodrome de Man	U	860	860	-	-	-	SODEXAM
Action 3.3.10	Réhabiliter l'aérodrome de Odienné	U	765	765	-	-	-	SODEXAM
Action 3.3.11	Réhabiliter l'aérodrome de Boundiali	B	223		223			SODEXAM
Action 3.3.12	Réhabiliter l'aérodrome de Bondoukou	U	197	197				SODEXAM
Action 3.3.13	Réhabiliter l'aérodrome de Bouna	U	172	172				SODEXAM
Action 3.3.14	Renforcer l'aéroport de Yamoussoukro	B	5 000		5 000			SODEXAM
Action 3.3.15	Renforcer l'aéroport de Bouaké	B	5 000		5 000			SODEXAM
Action 3.3.16	Aérogare FHB (extension de la galerie d'embarquement, acquisition de deux passerelles et autres équipements)	C	2 520				2 520	SODEXAM
Action 3.3.17	Aérogare fret d'Abidjan	A	24 900	21 900	3 000			SODEXAM
Action 3.3.18	Aérogare low cost (charter) à Abidjan	A	3 000	3 000				SODEXAM
Action 3.3.19	Doublement de la voie d'accès au fret d'Abidjan	A	1 000	515	485			SODEXAM
Action 3.3.20	Création de l'Académie de formation au métier de l'air et de la météorologie	A	1 201	695	507			SODEXAM
Action 3.3.21	Création de la zone tertiaire de l'Aéroport FHB d'Abidjan	A	7 747	2 061	1 061	2 185	2 440	SODEXAM
Action 3.3.22	Réhabiliter l'Aéroport de Yamoussoukro (aérogare international, pavillon présidentielle, taxi way parallèle, clôture de sécurité)	A	10 000		10 000			SODEXAM
Action 3.3.23	Etendre l'Aéroport de San Pedro (création de l'aéroport international par BOT)	A	4 400		4 400			SODEXAM
Action 3.3.24	Réhabiliter l'Aéroport de Bondoukou	A	1 500		1 500			SODEXAM
Action 3.3.25	Réhabiliter l'Aéroport de Daloa	A	881	431	450			SODEXAM
Action 3.3.26	Réhabiliter l'Aéroport de Korhogo	A	451		451			SODEXAM
Action 3.3.27	Réhabiliter l'Aéroport de Man	A	452		452			SODEXAM
Action 3.3.28	Réhabiliter l'Aéroport d'Odienné	A	2 323	823	1 500			SODEXAM

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.3.29	Solliciter la Certification TSA de l'Aéroport FHB d'Abidjan	A	-					ANAC
Action 3.3.30	Renforcer les capacités institutionnelles de l'ANAC en matière de sureté	A	100	50	30	20		ANAC
Action 3.3.31	Renforcer les capacités opérationnelles de l'ANAC en matière de sureté	A	2 940	963	1 510	237	230	ANAC
Action 3.3.32	Renforcer les capacités des ressources humaines de l'ANAC en matière de sureté	A	2 299	852	519	479	449	ANAC
Action 3.3.33	Solliciter la Classification de l'ANAC en catégorie 1 de la FAA	A	-					ANAC
Action 3.3.34	Renforcer les capacités institutionnelles de l'ANAC en matière de sécurité	A	86	86				ANAC
Action 3.3.35	Renforcer les capacités opérationnelles de l'ANAC en matière de sécurité	A	3 990	823	1 654	224	1 289	ANAC
Action 3.3.36	Renforcer les capacités des ressources humaines de l'ANAC en matière de sécurité	A	1 270	491	293	243	243	ANAC
<b>Extrant 3.4</b>	<b>Les infrastructures ferroviaires sont réhabilitées, modernisées et étendues</b>		<b>45 530</b>	<b>17 390</b>	<b>12 740</b>	<b>5 400</b>	<b>10 000</b>	
Action 3.4.1	Réhabiliter le chemin de fer Abidjan - frontière Burkina Faso	A	42 200	16 500	12 500	5 400	7 800	MIE/SIPF
Action 3.4.2	Réaliser les études TRAMWAY ABIDJAN	A	890	890				MIE/SIPF
Action 3.4.3	Réaliser les Travaux TRAMWAY ABIDJAN	B	-					MIE/SIPF
Action 3.4.4	Renforcer la sécurité aux passages à niveau	B	240		240			MIE/SIPF
Action 3.4.5	Construire le poste frontalier de Laléraba	C	2 200				2 200	MIE/SIPF
Action 3.4.6	Construire la voie ferrée San Pedro-Man	B	-					MIE/SIPF
Action 3.4.7	Construire le chemin de fer Ouangolodougou-Niellé-Frontière Mali	A	-					MIE/SIPF
<b>Effet4</b>	<b>Les populations ont un meilleur accès à des services de transport de qualité</b>		<b>488 912</b>	<b>67 351</b>	<b>92 871</b>	<b>190 467</b>	<b>138 223</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les capacités opérationnelles des structures en charge des transports sont renforcées</b>		<b>44 796</b>	<b>9 610</b>	<b>22 170</b>	<b>9 117</b>	<b>3 899</b>	
Action 4.1.1	Réhabiliter et équiper le Cabinet	U	400	400				MT/CAB
Action 4.1.2	Réhabiliter et équiper la DAAF	U	50	50				MT/CAB
Action 4.1.3	Réhabiliter et équiper la DPEP	U	23	23				MT/DPEP
Action 4.1.4	Renforcer les capacités opérationnelles de la DPEP	U	30	30				MT/DPEP
Action 4.1.5	Acquérir et mettre en service la base de données des projets/programmes des transports	U	50	30	20			MT/DPEP
Action 4.1.6	Produire et diffuser l'annuaire des statistiques des transports	U	300	200	100			MT/DPEP
Action 4.1.7	Réhabiliter et équiper la DGTTC	U	42	42				DGTTC
Action 4.1.8	Equiper la DGTTC en véhicules techniques pour examen de conduite(PIP)	U	568	568				DGTTC
Action 4.1.9	Réhabiliter et équiper la DFCl	U	13	13				DFCl

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.1.10	Réhabiliter et équiper l'OSER	U	230	230				OSER
Action 4.1.11	Ouvrir des délégations régionales de l'OSER (Yamousoukro, Abengourou, Man, San-Pedro, Korhogo)	A	342	137	137	68	-	OSER
Action 4.1.12	Former les acteurs de sécurité routière	B	50		50			OSER
Action 4.1.13	Renforcer des capacités opérationnelles de l'OSER (dont regroupement PIP)	A	1 126	285	281	338	222	OSER
Action 4.1.14	Réaliser l'étude pour l'élaboration de la politique nationale de sécurité routière (PIP)	A	54	54				OSER
Action 4.1.15	Construire un siège pour l'OSER	A	500	300	200	-	-	OSER
Action 4.1.16	Créer un centre automobile pour la pratique de la conduite	A	2 500	500	1 000	1 000		DG TTC
Action 4.1.17	Réhabiliter et équiper la DGAMP	U	384	384				DGAMP
Action 4.1.18	Réhabiliter et équiper la SONATT	U	800	600	200			SONATT
Action 4.1.19	Construire le siège de la SONATT à Abidjan	A	980	-	50	500	430	SONATT
Action 4.1.20	Réhabiliter et équiper l'IGT	U	12	12				MT/IGT
Action 4.1.21	Réhabiliter et équiper l'OFT	U	37	37				OFT
Action 4.1.22	Réhabiliter et équiper l'AGETU	U	143	143				AGETU
Action 4.1.23	Réhabiliter et équiper la SICTA	U	79	79				SICTA
Action 4.1.24	Réhabiliter et équiper le FDTR	U	114	114				FDTR
Action 4.1.25	Renforcer les capacités opérationnelles de L'ARSTM	A	11 373	-	11 123	100	150	ARSTM
Action 4.1.26	Renforcer les capacités des ressources humaines de l'ARSTM	A	557	145	312	100	-	ARSTM
Action 4.1.27	Renforcer les capacités du SAGUA	A	125	-	35	45	45	SAGUA
Action 4.1.28	Construire un guichet automobile unique à Korhogo	A	1 000	200	300	500		SAGUA
Action 4.1.29	Immatriculer les engins en zone ex-CNO	U	299	299				SAGUA

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.1.30	Construire en BOT le Guichet Unique Automobile de San Pedro	B	1 000		500	500		MT/CAB
Action 4.1.31	Construire une unité automatisée de fabrique de plaques d'immatriculation	U	800	300	200	200	100	SAGUA
Action 4.1.32	Faire le suivi électronique du trafic routier le long du corridor de transit Côte d'Ivoire-Mali-Burkina Faso, Côte d'Ivoire-Ghana	U	710	355	355			OIC
Action 4.1.33	Acquérir deux (2) scanners mobiles	A	1 000	500	500			DGTTTC
Action 4.1.34	Acquérir et installer 33 scanners interconnectés aux corridors	B	3 800		800	1 500	1 500	MT/CAB
Action 4.1.35	Créer une base de données de sécurité routière	A	200	200				OSER
Action 4.1.36	Acquérir les matériels techniques d'exploitation de la base de données	B	200		200			OSER
Action 4.1.37	Interconnecter les structures de gestion (OSER, Police, Gendarmerie, GSPM, Hôpitaux, Syndicats des transporteurs, Assurances)	B	200		200			OSER
Action 4.1.38	Renouveler et implanter des panneaux de signalisation sur le réseau routier national	B	1 500		900	300	300	OSER
Action 4.1.39	Acquérir 10 des 25 unités radars	A	864	64	288	288	224	OSER
Action 4.1.40	Lutter contre les facteurs humains d'accident	A	380		110	135	135	OSER
Action 4.1.41	Sensibiliser les acteurs au respect des règles de conduite et à la sécurité routière	A	400	100	100	100	100	OSER
Action 4.1.42	Reconstruire et équiper le centre du guichet unique de permis de conduire de LANEMA	U	600	600	-	-	-	SONATT
Action 4.1.43	Numériser les archives des titres de transport (Permis de conduire, carte grise et autorisation de transport)	A	470		300	170		SONATT
Action 4.1.44	Acquérir et aménager les sites des 10 centres d'édition du permis de conduire dans les Districts	A	866		468	199	199	SONATT
Action 4.1.45	Construire et équiper les centres d'examen (code et conduite) du Permis de conduire dans les chefs lieux de régions (Abidjan et intérieur)	A	4 500	1 600	1 700	1 200		MT/DGTTTC
Action 4.1.46	Réaliser l'archivage électronique des données de la DGTTTC et de ses démembrements (Abidjan et intérieur)	U	317	117	200			DGTTTC
Action 4.1.47	Construire et équiper les Arrondissements maritimes	A	3 280	370	1 042	1 374	494	DGAMP
Action 4.1.48	Informatiser l'Administration des Transports (Réaliser et mettre en œuvre le schéma directeur informatique des Transports) : achèvement de la phase 1; mise en œuvre de la phase 2	A	1 100	100	500	500		DAAF/MT
Action 4.1.49	Réhabiliter et équiper le centre SAR (Centre Secondaire de Recherche et Sauvetage en mer)	U	345	345	-	-	-	DGAMP

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.1.50	Régler l'avance de démarrage pour la fourniture d'une (01) des 05 vedettes de mer pour la garde côtière	U	60	60	-	-	-	DGAMP
Action 4.1.51	Régler l'avance de démarrage pour la fourniture de matériels de sûreté et de sécurité et de radiocommunication maritimes pour la garde côtière et les arrondissements maritimes	U	26	26	-	-	-	DGAMP
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les infrastructures de base de transport en commun (gares routières, lagunaires,...) sont accrues et modernisées</b>		<b>380 042</b>	<b>43 658</b>	<b>53 516</b>	<b>160 684</b>	<b>122 184</b>	
Action 4.2.1	Aménager et construire des parkings publics à Abidjan	C	5 000		1 000	2 000	2 000	DGTTC
Action 4.2.2	Viabiliser et réhabiliter les parking des bâtiments administratifs d'Abidjan	B	150		50	50	50	AGETU
Action 4.2.3	Construire un tram aérien à B291	A	100 800	800	20 000	80 000		AGETU
Action 4.2.4	Elaborer le Plan de Déplacement Urbain (PDU) d'Abidjan	A	1 500	750	750			
Action 4.2.5	construire des gares d'embarquement et de débarquement des passagers des services de transport urbain	U	500	500				AGETU
Action 4.2.6	Mettre en place un service de transport de voyageurs sur la voie ferrée existante entre Anyama et Port Bouët	C	150 000			50 000	100 000	MT/CAB
Action 4.2.7	Construire un Bus Rapid Transit (30 km)	B	6 750		2 250	2 250	2 250	MT/CAB
Action 4.2.8	Appuyer l'essor de nouvelles compagnies privées dans le cadre de concession de service public	C	500		250	250		MT/CAB
Action 4.2.9	Créer une compagnie aérienne nationale (capital part Côte d'Ivoire)	A	25 000	25 000				MT/CAB
Action 4.2.10	Doter en fonctionnement de la Compagnie Air Côte d'Ivoire	A	-					MT/CAB
Action 4.2.11	Redémarrer les transports aériens intérieurs	B	-					MT/CAB
Action 4.2.12	Transformer certains aéroports de l'intérieur en aéroports internationaux	B	-					MT/CAB
Action 4.2.13	Former 800 transporteurs	A	400	200	200			DGTTC
Action 4.2.14	Renforcer les capacités de 200 directeurs d'établissements d'enseignement de la conduite	A	100	50	50			DGTTC
Action 4.2.15	Renforcer les capacités de 60 000 conducteurs urbains	B	4 200	1 000	2 000	600	600	AGETU
Action 4.2.16	Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs à la gestion des transports Routiers	A	503	503				DGTTC
Action 4.2.17	Construire et équiper la gare routière internationale d'Adjamé	A	21 000	5 900	7 000	8 000	100	DGTTC
Action 4.2.18	Construire et équiper les 11 autres gares routières dans les 11 pôles économiques	B	45 000		15 000	15 000	15 000	DGTTC
Action 4.2.19	Construire des têtes de stationnement de taxis au niveau d'Abidjan	B	3 000		500	1 000	1 500	DGTTC
Action 4.2.20	Construire l'aire de repos de N'ZIANOUAN	A	3 000	2 200	800	-	-	MT/CAB

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.2.21	Réhabiliter les quais d'Adiaké, de Grand-Lahou, Abadjan Doumé et Eboinda	A	71	71				DGAMP-Ageroute
Action 4.2.22	Construire la gare lagunaire de Koumassi Nord-Est de la SOTRA	U	2 300	2 300				SOTRA
Action 4.2.23	Construire la gare lagunaire de Niangon Lokoua de la SOTRA	U	3 500	3 500				SOTRA
Action 4.2.24	Construire la gare lagunaire de Mossikro de la SOTRA	B	1 500		1 500			SOTRA
Action 4.2.25	Construire 8 des 15 gares lagunaires de transport interurbain (personnes et marchandises) (Tiapoum, Adiaké, Assinie, Grand-Bassam, Bingerville, Abidjan, Gboyo, Grand-Lahou)	A	5 112	883	2 166	1 534	529	DGAMP
Action 4.2.26	Réaliser l'étude faisabilité de la création de port de plaisance à Abidjan, San Pedro et Assinie	C	155				155	
<b>Extrant 4.3</b>	<b>La flotte de transport urbain routier, maritime et lagunaire est agrandie</b>		<b>57 134</b>	<b>11 413</b>	<b>15 277</b>	<b>18 895</b>	<b>11 550</b>	
Action 4.3.1	Réparer 100 bus	U	1 400	1 400				SOTRA
Action 4.3.2	Acquérir 893 bus	U	44 695	6 545	13 975	15 925	8 250	SOTRA
Action 4.3.3	Acquérir 37 Bateaux bus	U	10 300	3 050	1 150	2 800	3 300	SOTRA
Action 4.3.4	Equilibrer les finances de la SOTRA (Faire une restructuration financière de la SOTRA)	U	-					SOTRA
Action 4.3.5	Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs du transport lagunaire	A	69	38	32	-	-	DGAMP
Action 4.3.6	Subventionner la construction de 20 embarcations modernes destinées aux opérateurs utilisant des embarcations artisanales	A	210	70	70	70		MT/DGAMP
Action 4.3.7	Réaliser l'étude de faisabilité de la création d'une compagnie nationale de transport maritime	A	260	260	-	-	-	MT/DGAMP
Action 4.3.8	Promouvoir la création d'un armement ivoirien (Navire battant pavillon ivoirien)	C	100			100		MT/DGAMP
Action 4.3.9	Ouvrir un registre d'immatriculation de navires étrangers	A	100	50	50			MT/DGAMP
<b>Extrant 4.5</b>	<b>les chargeurs bénéficient d'une meilleure assistance en matière de transport et de mise à marché de leurs produits</b>		<b>6 670</b>	<b>2 590</b>	<b>1 800</b>	<b>1 690</b>	<b>590</b>	
Action 4.5.1	Accroître les capacités des chargeurs et de l'ensemble des intervenants de la chaîne du transport	A	240	60	60	60	60	OIC
Action 4.5.2	Réguler l'offre et la demande de transport par des moyens modernes et optimiser les services de transport	A	70	70				OIC
Action 4.5.3	Créer un centre national de documentation et d'archives en matière de commerce et de transport international	A	210	110	100			OIC
Action 4.5.4	Créer un Marché régional d'automobiles et d'engins usagés importés	A	3 500	1 500	1 000	1 000		OIC
Action 4.5.5	Acquérir/Construire trois (3) entrepôts réels sous douane et libre	A	1 500	500	400	300	300	OIC
Action 4.5.6	Consolider le BSC par le développement de nouveaux logiciels pour en accroître les performances en adéquation avec les normes de l'OMC	A	150	50	40	30	30	OIC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.5.7	Revitaliser les PME/COOPEX par une assistance logistique et le financement structuré de leurs exportations de Café et de Cacao.	A	1 000	300	200	300	200	OIC
<b>Extrant 4.6</b>	<b>Les populations en milieu rural utilisent de plus en plus les tricycles comme moyens de transport</b>		<b>270</b>	<b>81</b>	<b>108</b>	<b>81</b>	<b>-</b>	
Action 4.6.1	Promouvoir l'utilisation et Acquérir 100 tricycles à titre expérimental (10 par pôle de développement)	A	270	81	108	81		MT/CAB

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DE LA COMMUNICATION**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2 : La création de richesses nationales est accrue, soutenue et ses fruits sont répartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Faible accessibilité aux services de télécommunication</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations ont accès à des services de télécommunication de qualité à moindre coût</b>		<b>161 400</b>	<b>389</b>	<b>46 928</b>	<b>65 326</b>	<b>48 757</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les populations bénéficient d'un service de la poste et des TIC bien géré et disponible sur l'ensemble du territoire</b>		<b>13 666</b>	<b>200</b>	<b>4 897</b>	<b>5 671</b>	<b>2 898</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre légal , réglementaire et institutionnel du secteur de la Poste des TIC actualisé et propice au développement des services innovants et des réseaux de qualité est mis en place</b>		-	-	-	-	-	
Action 1.1.1	Elaborer un nouveau code des télécommunications/TIC	U	-	-	-	-	-	DAJCI
Action 1.1.2	Créer un cadre juridique et réglementaire favorable à l'accès/service universel postal et des TIC	U	-	-	-	-	-	DAJCI
Action 1.1.3	Elaborer des textes réglementaires relatifs à la qualité de service	A	-	-	-	-	-	DAJCI
Action 1.1.4	Elaborer un nouveau Code des postes	U	-	-	-	-	-	DAJCI/DP/POSTE
Action 1.1.5	Elaborer une convention de concession du service public postal	A	-	-	-	-	-	DAJCI/DP/POSTE
Action 1.1.6	Elaborer un cahier des charges du service public postal	A	-	-	-	-	-	DAJCI/DP/POSTE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le réseau postal dispose d'infrastructures adéquates pour délivrer un service de qualité sur l'ensemble du territoire</b>		<b>6 904</b>	<b>100</b>	<b>3 414</b>	<b>2 546</b>	<b>844</b>	
Action 1.2.1	Rénover l'immeuble postel 2001	U	880	-	280	600	-	MPTIC/ATCI
Action 1.2.2	Restructurer la Poste CI au plan administratif	U	1 000	-	840	160	-	POSTE
Action 1.2.3	Restructurer la Poste de CI au plan financier	U	2 414	-	1 414	606	394	POSTE
Action 1.2.4	Rouvrir et équiper les 66 bureaux de poste dans les ex-zones CNO	U	767	100	267	400	-	POSTE
Action 1.2.5	Réhabiliter et équiper les bureaux hors CNO, le CNTP et le CTA	A	370	-	140	170	60	POSTE
Action 1.2.6	Réhabiliter et équiper les locaux des directions régionales	U	39	-	39	-	-	
Action 1.2.7	Moderniser,acquérir et renouveler le matériel postal et informatique	A	1 242	-	371	520	351	POSTE
Action 1.2.8	Etendre le réseau postal	A	107	-	28	40	39	POSTE
Action 1.2.9	Renouveler le parc auto destiné à l'exploitation	A	85	-	35	50	-	POSTE
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les capacités opérationnelles des personnels et des structures du secteur de la PTIC sont accrues</b>		<b>6 762</b>	<b>100</b>	<b>1 483</b>	<b>3 125</b>	<b>2 054</b>	
Action 1.3.1	Réhabiliter,équiper et rouvrir l'ex-ISAPT	U	320	100	73	147	-	ISAPT
Action 1.3.2	Créer 05 laboratoires, 1 centre de maintenance, une salle spécialisée et 02 maquettes au sein de l'ISAPT	B	2 282	-	632	1 000	650	ISAPT
Action 1.3.3	Créer un laboratoire sous-régional de tests de conformité et d'interopérabilité en matière de TIC	C	825	-	-	500	325	ATCI
Action 1.3.4	Mettre à niveau et équiper en outils TIC le Ministère	U	158	-	49	70	39	MPTIC
Action 1.3.5	Recruter des professionnels des TIC au sein du Ministère	B	-	-	-	-	-	DAAF
Action 1.3.6	Former les Cadres et Agents (80) du Ministère (formation continue)	B	23	-	15	8	-	CABINET/DAAF



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.3.7	Créer un cadre de concertation secteurs Public/Privé	C	-	-	-	-	-	CABINET
Action 1.3.8	Recruter le personnel administratif et enseignant du secteur ISAPT	A	14	-	14	-	-	ISAPT
Action 1.3.9	Renforcer les équipements de gestion des fréquences et numériser le système de contrôle du spectre	B	3 140	-	700	1 400	1 040	ATCI
<b>Effet 2</b>	<b>Les populations bénéficient d'infrastructures TIC de qualité et d'outils de la gouvernance électronique</b>		<b>91 942</b>	<b>189</b>	<b>25 889</b>	<b>36 515</b>	<b>29 349</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>De nouvelles infrastructures des TIC sont construites suivant un schéma et un plan définis</b>		<b>9 185</b>	<b>189</b>	<b>2 908</b>	<b>3 739</b>	<b>2 349</b>	
Action 2.1.1	Elaborer le Schéma Directeur National des TIC	U	-	-	-	-	-	DTIC
Action 2.1.2	Elaborer un plan directeur de développement des infrastructures et de couverture du pays	B	14	-	14	-	-	FNT
Action 2.1.3	Etendre le projet panafricain des services en ligne à tout le pays	U	549	92	127	200	130	CHEF PROJET
Action 2.1.4	Élaborer un plan de vidéosurveillance de la ville d'Abidjan	U	14	-	14	-	-	CABINET/CT
Action 2.1.5	Réaliser le projet de vidéosurveillance de la ville d'Abidjan et de l'intérieur avec surveillance des frontières	A	8 167	-	2 739	3 339	2 089	MPTIC/MEMIN
Action 2.1.6	Faire l'étude de faisabilité de la création de l'Agence Nationale de Gouvernance Electronique (ANGE) et du Conseil de l'Informatique et des Libertés (CIEL)	B	14	-	14	-	-	CABINET
Action 2.1.7	Apporter un appui financier pour l'équipement, l'installation et le fonctionnement de l'Agence Nationale de Gouvernance Electronique (ANGE) et du Conseil de l'Informatique et des Libertés (CIEL)	C	330	-	-	200	130	ETAT
Action 2.1.8	Mettre en place le projet de Gestion Electronique des Documents(GED)	A	10	10	-	-	-	
Action 2.1.9	Mettre en place l'Intranet du Ministère de la PTIC	A	86	86	-	-	-	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les conditions pour la promotion et l'utilisation de la gouvernance électronique par les populations sont réunies</b>		<b>82 757</b>	<b>-</b>	<b>22 981</b>	<b>32 776</b>	<b>27 000</b>	
Action 2.2.1	Etudier et réaliser le projet e-Agriculture	A	9 400	-	2 800	4 000	2 600	MPTIC/MAG
Action 2.2.2	Réaliser le projet Cybersanté	A	11 700	-	2 800	5 000	3 900	MPTIC/MS
Action 2.2.3	Mettre en œuvre le projet de gouvernance électronique (E-GOV)	U	34 506	-	10 500	13 606	10 400	MPTIC
Action 2.2.4	Réaliser le projet de maillage du pays en fibre optique du pays	U	27 151	-	6 881	10 170	10 100	FNT
<b>Effet 3</b>	<b>Les populations connaissent suffisamment les TIC et y ont facilement accès</b>		<b>55 792</b>	<b>-</b>	<b>16 142</b>	<b>23 140</b>	<b>16 510</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Un service universel des TIC est vulgarisé au sein de la population</b>		<b>55 792</b>	<b>-</b>	<b>16 142</b>	<b>23 140</b>	<b>16 510</b>	
Action 3.1.1	Réaliser le projet de télécommunication d'urgence	A	522	-	182	340	-	MPTIC
Action 3.1.2	Renforcer le point d'échange Internet	B	810	-	280	400	130	ATCI
Action 3.1.3	Renforcer le CERT (cellule de lutte contre la cybercriminalité)	B	340	-	140	200	-	ATCI
Action 3.1.4	Mettre en œuvre le Projet un ordinateur+connexion Internet pour 500 000 foyers	A	27 150	-	7 700	11 000	8 450	MPTIC
Action 3.1.5	Réaliser le projet e-éducation	A	15 400	-	4 200	6 000	5 200	CHEF PROJET
Action 3.1.6	Créer des cyber centres communautaire dans toutes les communes	A	11 100	-	3 500	5 000	2 600	DTIC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.7	Acquérir un local, Mettre à niveau, sécuriser, renforcer et renouveler le matériel du point CI	B	470		140	200	130	DTIC
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Une politique incitative de baisse des coûts des facteurs et des tarifs est mise en œuvre</b>		-	-	-	-	-	
Action 3.2.1	Elaborer une loi portant défiscalisation/exonération du matériel TIC	B	-	-	-	-		DAJCI
Action 3.2.2	Prendre des textes réglementaires portant incitation et promotion de l'entreprenariat local en TIC	C	-	-	-	-		DAJCI

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DES MINES**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue et ses fruits sont repartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : L'exploitation des ressources minières est insuffisante</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les potentiels géologiques et miniers sont valorisés</b>		<b>608 656</b>	<b>102 279</b>	<b>144 025</b>	<b>144 458</b>	<b>217 894</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les acteurs du secteur sont plus efficaces et responsables</b>		<b>6 849</b>	<b>3 104</b>	<b>2 190</b>	<b>925</b>	<b>630</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel, légal et réglementaire répond aux exigences du secteur</b>		<b>2 493</b>	<b>1 088</b>	<b>1 215</b>	<b>160</b>	<b>30</b>	
Action 1.1.1	Mettre en œuvre le processus de Kimberley	U	230	230	-	-	-	CABINET, DGMG
Action 1.1.2	Faire lever l'embargo sur le diamant	U	-	-	-	-	-	CABINET, DGMG
Action 1.1.3	Réviser les procédures d'attribution des permis	U	76	76	-	-	-	CABINET, DGMG
Action 1.1.4	Organiser des missions d'écoute et de sensibilisation sur la réglementation dans les localités qui abritent des activités minières	U	40	40	-	-	-	DGMG
Action 1.1.5	Elaborer un répertoire national des appareils à pression	U	67	67	-	-	-	DGMG
Action 1.1.6	Produire les textes de politique et de gestion du secteur	U	80	80	-	-	-	DGMG
Action 1.1.7	Réviser le Code minier pour le conformer aux nouvelles exigences du secteur	A	470	210	260	-	-	DGMG
Action 1.1.8	Vulgariser les nouveaux textes législatifs et réglementaires	A	85	-	30	55	-	DGMG
Action 1.1.9	Produire un programme intégré de gestion et de valorisation du secteur de la petite mine et des carrières	A	125	25	75	25	-	DGMG
Action 1.1.10	Créer une structure autonome pour la recherche géoscientifique	U	1 320	360	850	80	30	CABINET, DGMG
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les agents et les structures nationales ont les compétences requises et disposent des équipements et outils adéquats</b>		<b>4 356</b>	<b>2 016</b>	<b>975</b>	<b>765</b>	<b>600</b>	
Action 1.2.1	Renforcer les capacités des acteurs du secteur	A	760	260	220	220	60	DGMG
Action 1.2.2	Développer la coopération technique avec les pays et les institutions ayant des compétences dans les activités du secteur	A	195	65	45	45	40	DGMG
Action 1.2.3	Moderniser le cadastre minier et le centre de documentation	A	59	59	-	-	-	DGMG
Action 1.2.4	Doter les structures du secteur d'outils et d'équipements performants	U	3 342	1 632	710	500	500	DGMG
<b>Effet 2</b>	<b>Les gisements miniers sont mis en évidence et exploités</b>		<b>567 006</b>	<b>97 295</b>	<b>140 505</b>	<b>140 103</b>	<b>189 103</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les informations géologiques et minières indispensables à la recherche sont disponibles</b>		<b>44 157</b>	<b>577</b>	<b>9 890</b>	<b>16 595</b>	<b>17 095</b>	
Action 2.1.1	Réaliser un levé aérogéophysique moderne sur le territoire national	A	20 000	-	5 000	10 000	5 000	DGMG
Action 2.1.2	Confectionner des supports de base indispensables à l'exploration minière	U	23 042	117	4 425	6 500	12 000	DGMG
Action 2.1.3	Créer une banque nationale de données géologiques et minières	A	1 115	460	465	95	95	DGMG
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les investissements nationaux et étrangers dans le secteur minier sont accrus</b>		<b>522 849</b>	<b>96 718</b>	<b>130 615</b>	<b>123 508</b>	<b>172 008</b>	
Action 2.2.1	Mettre en évidence de nouveaux gisements miniers par la SODEMI	A	151 574	10 600	20 158	43 658	77 158	SODEMI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.2	Mettre en évidence de nouveaux gisements miniers par le secteur privé**	A	5 875	5 308	567			
Action 2.2.3	Renforcer la capacité de production minière par la SODEMI	A	125 750	20 750	50 000	20 000	35 000	SODEMI
Action 2.2.4	Renforcer la capacité de production minière par le secteur privé	A	238 000	59 500	59 500	59 500	59 500	
Action 2.2.3	Prospecter de nouveaux investisseurs	A	1 650	560	390	350	350	SODEMI
<b>Effet 3</b>	<b>L'organisation de l'exploitation à petite échelle est entamée</b>		<b>3 151</b>	<b>1 380</b>	<b>980</b>	<b>430</b>	<b>361</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Des couloirs dédiés à la petite mine sont identifiés</b>		<b>1 746</b>	<b>810</b>	<b>605</b>	<b>200</b>	<b>131</b>	
Action 3.1.1	Prospecter et évaluer les zones propices à l'activité de la petite mine	U	946	360	255	200	131	DGMG
Action 3.1.2	Mettre en place une unité des essais pilotes d'exploitation à petite échelle	A	800	450	350	-	-	DGMG
Action 3.1.3	Délivrer des autorisations d'exploitation aux artisans et GVC dans les couloirs circonscris	A	-	-	-	-	-	DGMG
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les exploitations artisanales et semi industrielles génèrent plus de revenus aux exploitants et à l'Etat</b>		<b>1 405</b>	<b>570</b>	<b>375</b>	<b>230</b>	<b>230</b>	
Action 3.2.1	Recenser et organiser huit séances de formations régionales au profit des exploitants artisanaux (individuels et GVC)	A	360	120	80	80	80	DGMG
Action 3.2.2	Installer et encadrer les exploitants artisanaux sur des parcelles	A	1 045	450	295	150	150	DGMG
<b>Effet 4</b>	<b>Les infrastructures et les unités industrielles de base pour la transformation des produits miniers sont mises en place</b>		<b>31 650</b>	<b>500</b>	<b>350</b>	<b>3 000</b>	<b>27 800</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les prémices d'une industrie de transformation des produits miniers sont posées</b>		<b>6 150</b>	<b>500</b>	<b>350</b>	<b>3 000</b>	<b>2 300</b>	
Action 4.1.1	Réaliser une étude de faisabilité de création d'une zone préférentielle pour l'industrie minière	U	100	100				CABINET, DGMG
Action 4.1.2	Réaliser une étude de faisabilité d'une unité d'affinage d'or	B	100	100				SODEMI
Action 4.1.3	Réaliser une étude de faisabilité d'une unité de production de ferromanganèse	B	250		250			SODEMI
Action 4.1.4	Réaliser une étude de faisabilité d'une unité de transformation du fer à San Pedro	B	300	200	100			SODEMI
Action 4.1.5	Réaliser l'étude de faisabilité d'une unité de transformation du nickel	B	300	-	-	-	300	SODEMI
Action 4.1.6	Réaliser une étude de faisabilité d'une unité de polissage de pierres ornementales	B	100	100				SODEMI
Action 4.1.7	Créer et équiper une Bourse des Substances Précieuses (BSP)	C	5 000	-	-	3 000	2 000	DGMG
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Des industries de transformation de produits miniers sont mises en place</b>		<b>25 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 500</b>	
Action 4.2.1	Créer une unité d'affinage d'or	C	5 000				5 000	SODEMI
Action 4.2.2	Créer une unité de production de ferromanganèse	C	8 000				8 000	SODEMI
Action 4.2.3	Créer une unité de transformation du fer à San Pedro	C	10 000				10 000	SODEMI
Action 4.2.4	Créer une unité de polissage de pierres ornementales	C	2 500				2 500	SODEMI

\*\* Les coûts relatifs à l'action 2.2.2 sont au compte des compagnies minières et correspondent seulement aux Permis en cours de validité

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L'ENERGIE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultats stratégique2 : La création de richesses nationales est accrue, soutenue et ses fruits sont répartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Une frange importante de la population n'a pas accès à une énergie de qualité</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations bénéficient d'énergies de qualité et à moindre coût</b>		<b>610 060</b>	<b>105 120</b>	<b>136 797</b>	<b>173 380</b>	<b>194 763</b>	
<b>Effet1</b>	<b>La gestion du secteur de l'énergie est participative, transparente et efficace</b>		<b>65 663</b>	<b>22 291</b>	<b>22 247</b>	<b>10 805</b>	<b>10 320</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les acteurs du secteur de l'électricité disposent d'un cadre institutionnel, réglementaire et de gestion adapté</b>		<b>64 323</b>	<b>21 951</b>	<b>21 907</b>	<b>10 465</b>	<b>10 000</b>	
Action1.1.1	Elaborer et mettre en œuvre le code de l'électricité	U	90	90				Direction Générale de l'Energie
Action1.1.2	Elaborer et adopter le document de la politique énergétique de la Côte d'Ivoire	U	90	90	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.3	Elaborer et adopter le Programme National d'Investissement et d'Accès aux Services Energétiques	U	50	50	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.4	Définir de nouveaux tarifs d'électricité à la clientèle (Etude d'impact social)	U	168	168	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.5	Mettre en oeuvre un Système d'Information Energétique (SIE)	B	87	63	24			Direction Générale de l'Energie
Action1.1.6	Mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG) destiné aux énergies renouvelables	B	350		200	150	-	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.7	Mettre en place des outils pour la planification énergétique	B	98	40	58		-	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.8	Négocier à la baisse, le prix d'achat du gaz naturel	U	-	-	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.9	Mener des actions contre les pertes non techniques (lutter contre la fraude, les vols et les actes de vandalisme)	A	22 000	1 000	1 000	10 000	10 000	Direction Générale de l'Energie
Action1.1.10	Apurer partiellement les dettes du secteur de l'électricité	U	40 000	20 000	20 000			Direction Générale de l'Energie
Action1.1.11	Realiser la phase 2 du projet d'informatisation du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	U	1 391	450	626	315	-	Direction Générale de l'Energie
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les structures du secteur disposent de capacités technique et matérielle nécessaires pour réaliser leur mission</b>		<b>1 340</b>	<b>340</b>	<b>340</b>	<b>340</b>	<b>320</b>	
Action 1.2.1	Renforcer les capacités des agents à négocier et à suivre les contrats du secteur de l'électricité	A	60	20	20	20		Direction Générale de l'Energie
Action 1.2.2	Former et perfectionner les cadres et techniciens du secteur dans l'optique d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	B	1 200	300	300	300	300	Direction Générale de l'Energie

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.3	Equiper la Direction Générale de l'Energie	B	80	20	20	20	20	Direction Générale de l'Energie
<b>Effet 2</b>	<b>L'énergie est disponible sur toute l'étendue du territoire</b>		<b>350 505</b>	<b>59 904</b>	<b>67 313</b>	<b>110 514</b>	<b>112 775</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les conditions d'un approvisionnement permanent en électricité sont garanties</b>		<b>331 129</b>	<b>59 732</b>	<b>65 213</b>	<b>103 434</b>	<b>102 750</b>	
Action 2.1.1	Mettre à jour les plans directeurs des moyens de production et de transport, des automatismes et des systèmes de téléconduite et des réseaux de distribution	A	1 000	1 000	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.2	Construire des ouvrages de production d'électricité	A	20 000	3 000	8 000	5 000	4 000	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.3	Construire des ouvrages de transport et de distribution de l'électricité	A	220 828	12 558	28 063	84 907	95 300	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.4	Réhabiliter les ouvrages de production d'électricité	U	20 000	10 000	10 000	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.5	Réhabiliter les ouvrages de transport et de distribution de l'électricité	U	45 000	19 500	16 500	9 000	-	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.6	Réaliser un audit énergétique dans les bâtiments publics	A	393	116	100	177	-	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.7	Diffuser les lampes basses consommation dans les ménages	A	11 000	11 000	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.8	Maîtriser l'Energie dans les secteurs Publics et Privés (MEPP)	B	4 400	1 450	1 450	1 250	250	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.9	Améliorer l'éclairage public	A	8 008	1 008	1 000	3 000	3 000	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.10	Elaborer un logiciel d'analyse des consommations électriques de l'Etat	A	100	100	-	-	-	Direction Générale de l'Energie
Action 2.1.11	Faire des campagnes de sensibilisation pour l'économie d'énergie	C	400	-	100	100	200	Direction Générale de l'Energie
<b>Extrant 2.2</b>	<b>D'autres sources d'énergie sont développées et vulgarisées</b>		<b>19 377</b>	<b>172</b>	<b>2 100</b>	<b>7 080</b>	<b>10 025</b>	
Action 2.2.1	Réaliser une étude sur les potentiels nationaux des énergies renouvelables (biomasse, éolien, solaire et petite hydroélectricité)	B	3 500	-	1 500	1 200	800	Direction Générale de l'Energie
Action 2.2.2	Electrifier des localités rurales par systèmes solaires photovoltaïques décentralisés	A	2 827	172	500	1 155	1 000	Direction Générale de l'Energie
Action 2.2.3	Sensibiliser les populations à l'utilisation des énergies renouvelables	B	400	-	100	200	100	Direction Générale de l'Energie
Action 2.2.4	Réaliser des projets de petite hydroélectricité	C	4 300	-	-	1 300	3 000	Direction Générale de l'Energie
Action 2.2.5	Réaliser un projet pilote d'énergie éolienne	C	4 000	-	-	1 000	3 000	Direction Générale de l'Energie
Action 2.2.6	Créer une structure autonome de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables	C	3 000	-	-	1 500	1 500	Direction Générale de l'Energie

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.7	Créer une expertise pour l'énergie atomique	C	1 350			725	625	Direction Générale de l'Energie
<b>Effet 3</b>	<b>Les populations ont accès à des services énergétiques de qualité</b>		<b>193 892</b>	<b>22 925</b>	<b>47 238</b>	<b>52 061</b>	<b>71 668</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie sont vulgarisées</b>		<b>6 775</b>	<b>425</b>	<b>2 150</b>	<b>1 950</b>	<b>2 250</b>	
Action 3.1.1	Installer des plateformes multifonctionnelles fonctionnant aux biocarburants ou biogaz dans les localités rurales	B	4 025	425	1 200	1 200	1 200	Direction Générale de l'Energie
Action 3.1.2	Promouvoir l'utilisation du biogaz pour la cuisson	B	2 750		950	750	1 050	Direction Générale de l'Energie
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les coûts des services énergétiques sont accessibles à tous</b>		<b>26 351</b>	<b>-</b>	<b>4 000</b>	<b>6 851</b>	<b>15 500</b>	
Action 3.2.1	Subventionner 80 000 branchements sociaux par an sur la période 2012-2015	B	16 000		4 000	4 000	8 000	Direction Générale de l'Energie
Action 3.2.2	Diffuser 112 500 lampes solaires dans les localités où les plateformes multifonctionnelles seront installées	B	4 351			1 351	3 000	Direction Générale de l'Energie
Action 3.2.3	Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés	B	6 000			1 500	4 500	Direction Générale de l'Energie
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les services énergétiques sont accessibles sur l'ensemble du territoire national</b>		<b>160 766</b>	<b>22 500</b>	<b>41 088</b>	<b>43 260</b>	<b>53 918</b>	
Action 3.3.1	Electrifier 200 localités rurales par an	A	90 000	22 500	22 500	22 500	22 500	Direction Générale de l'Energie
Action 3.3.2	Etendre les réseaux de distribution aux quartiers peri-urbains des grandes villes de la Côte d'Ivoire	A	13 766		3 588	5 760	4 418	Direction Générale de l'Energie
Action 3.3.3	Electrifier 3000 établissements scolaires et 525 centres de santé, Equiper 500 cantines scolaires en matériels de cuisson utilisant les sources d'énergies modernes, Irriguer 100 ha de cultures maraichères par pompage solaire et Motoriser les forages à motricité humaine	B	57 000		15 000	15 000	27 000	Direction Générale de l'Energie

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DES HYDROCARBURES**

(coûts en millions de FCFA)

Résultat stratégique 2 : La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits sont répartis dans l'équité								
Problème : L'exploitation des ressources pétrolières et gazières est insuffisante								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les potentiels pétroliers et gaziers sont valorisés (L'Etat et les populations tirent profit des potentiels pétroliers et gaziers)</b>		<b>622 680</b>	<b>104 415</b>	<b>132 604</b>	<b>124 099</b>	<b>261 562</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Le cadre légal et institutionnel est plus attractif pour les investisseurs et avantageux pour l'Etat</b>		<b>9 835</b>	<b>1 665</b>	<b>3 636</b>	<b>3 034</b>	<b>1 500</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les textes légaux et réglementaires sont adaptés aux nouvelles exigences du secteur</b>		<b>1 750</b>	<b>650</b>	<b>500</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	
Action 1.1.1	Réformer le code pétrolier (Rédiger les projets de textes d'amendement au code pétrolier et au Contrat de Partage de Production (CPP) type et les soumettre au Gouvernement et à l'assemblée nationale pour adoption et vote)	U	150	150	-	-	-	DGH
Action 1.1.2	Renforcer la coopération technique avec les pays et les institutions ayant des compétences dans le secteur	B	1 600	500	500	300	300	DGH
Action 1.1.3	Faire signer les textes d'adhésion de la Cote d'Ivoire au projet du Gazoduc Ouest Africain	A	-	-	-	-	-	CABINET
Action 1.1.4	Prendre le texte autorisant la Pétroci à adhérer à l'Union Internationale du gaz	C	-					CABINET, DGH
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les acteurs du secteur ont les compétences techniques requises et disposent des équipements adéquats</b>		<b>8 085</b>	<b>1 015</b>	<b>3 136</b>	<b>2 734</b>	<b>1 200</b>	
Action 1.2.1	Organiser des séances de formation continue sur les nouvelles technologies du secteur au profit des professionnels	A	1 100	500	200	200	200	CABINET, DGH
Action 1.2.2	Former les partenaires nationaux sur les activités du secteur du pétrole et du gaz	B	300	150	150	-	-	CABINET, DGH
Action 1.2.3	Renforcer les capacités techniques de la filière Pétrole de l'ESMG (INP HB)	A	3 000	-	1 000	1 000	1 000	CABINET
Action 1.2.4	Equiper les structures publiques de recherche et de production pétrolières en matériels performants	A	3 365	365	1 500	1 500	-	CABINET
Action 1.2.5	Equiper le laboratoire d'analyse des hydrocarbures de la Direction Générale des Hydrocarbures	A	320		286	34	-	DGH
<b>Effet 2</b>	<b>Les gisements pétroliers et gaziers sont mis en évidence et exploités</b>		<b>31 753</b>	<b>1 050</b>	<b>18 203</b>	<b>7 500</b>	<b>5 000</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les supports techniques et documentaires des activités de recherche sont disponibles</b>		<b>28 353</b>	<b>-</b>	<b>16 853</b>	<b>6 500</b>	<b>5 000</b>	
Action 2.1.1	Réévaluer le bassin sédimentaire (Acquérir d'avantage des données sismiques et géologiques sur le bassin)	A	25 353		15 353	5 000	5 000,00	CABINET, DGH, PCI
Action 2.1.2	Créer une banque de données du secteur des hydrocarbures (Promouvoir l'offshore ultra deep)	A	3 000	-	1 500	1 500	-	CABINET, DGH, PCI



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les investissements nationaux et étrangers dans le domaine de la recherche et la production pétrolière et gazière sont accrus</b>		<b>3 400</b>	<b>1 050</b>	<b>1 350</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	
Action 2.2.1	Intensifier la promotion des projets du secteur auprès des investisseurs potentiels	A	3 000	1 000	1 000	1 000	-	CABINET, DGH, PCI
Action 2.2.2	Réactiver le Fonds d'Actions Pétrolières (Fonds de garantie)	A	100	50	50	-	-	CABINET
Action 2.2.3	Créer une bourse régionale des produits pétroliers et gaziers	B	300	-	300	-	-	CABINET, DGH
<b>Effet 3</b>	<b>Les populations et les entreprises ont durablement accès aux produits pétroliers et gaziers de qualité</b>		<b>507 492</b>	<b>91 300</b>	<b>102 265</b>	<b>103 565</b>	<b>210 362</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les capacités de production, de stockage et de transport des produits pétroliers et gaziers de qualité sont accrues</b>		<b>363 300</b>	<b>78 300</b>	<b>60 000</b>	<b>51 600</b>	<b>173 400</b>	
Action 3.1.1	Apurer la dette de l'Etat vis-à-vis de la SIR	U	64 000	44 000	10 000	5 000	5 000	CABINET
Action 3.1.2	Construire des infrastructures de stockage	A	225 000	10 000	-	46 600	168 400	DGH, PCI, GESTOCI
Action 3.1.3	Construire des infrastructures de transport d'hydrocarbures	A	74 300	24 300	50 000	-	-	CABINET, DGH, PCI, GESTOCI
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les produits pétroliers et gaziers sont accessibles pour les populations et les entreprises</b>		<b>144 192</b>	<b>13 000</b>	<b>42 265</b>	<b>51 965</b>	<b>36 962</b>	
Action 3.2.1	Réhabiliter le réseau de distribution des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national	U	17 353	10 000	2 000	5 353	-	CABINET-DGH
Action 3.2.2	Proposer une réorganisation de la filière de distribution des produits pétroliers	U	-	-	-	-	-	CABINET-DGH
Action 3.2.3	Prendre un arrêté pour définir les nouvelles zones de desserte des dépôts pétroliers d'Abidjan et Yamoussoukro	U	-	-	-	-	-	CABINET
Action 3.2.4	Créer des installations gazières (centres emplisseurs) dans les 10 pôles de développement	A	23 853	3 000	9 853	6 000	5 000	CABINET-DGH
Action 3.2.5	Réduire les coûts d'accès au gaz butane des ménages (Système de distribution du gaz en bouteilles - Programme Présidentiel)	A	100 000	-	30 000	40 000	30 000	CABINET-DGH
Action 3.2.6	Réaliser la cartographie des points de vente des produits pétroliers	A	2 986	-	412	612	1 962	DGH
<b>Effet 4</b>	<b>Les bases d'une industrie de transformation des hydrocarbures et du gaz naturel sont posées</b>		<b>73 600</b>	<b>10 400</b>	<b>8 500</b>	<b>10 000</b>	<b>44 700</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les outils de planification et de gestion d'une industrie de transformation des hydrocarbures et du gaz naturel sont disponibles</b>		<b>650</b>	<b>650</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 4.1.1	Organiser un atelier de validation de l'étude du projet de la mise en place d'une industrie pétrochimique	B	100	100	-	-	-	CABINET
Action 4.1.2	Elaborer un plan gazier national	A	275	275	-	-	-	CABINET-DGH
Action 4.1.3	Réaliser une étude sur le stockage stratégique de gaz naturel	A	275	275	-	-	-	DGH
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les opérateurs et investisseurs sont intéressés à investir</b>		<b>72 950</b>	<b>9 750</b>	<b>8 500</b>	<b>10 000</b>	<b>44 700</b>	
Action 4.2.1	Créer un cadre de concertation pour faciliter la réalisation des projets	A	50	50	-	-	-	CABINET
Action 4.2.2	Faciliter la création d'industries de transformation des hydrocarbures	A	125	125	-	-	-	CABINET-DGH
Action 4.2.3	Encourager la transformation des hydrocarbures avant leur exportation	A	75	75	-	-	-	CABINET-DGH
Action 4.2.4	Créer et étendre les réseaux de transport et de distribution du gaz naturel	A	72 700	9 500	8 500	10 000	44 700	DGH, PCI

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**  
**SECTEUR DE L'INDUSTRIE / PME**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue, et les fruits équitablement réparties</b>								
<b>Problème : La capacité de création de richesses et d'emplois du secteur privé ivoirien est limitée</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Le secteur privé est moderne et compétitif et sa contribution à la création d'emplois et de revenus est accrue</b>		<b>673 661</b>	<b>31 561</b>	<b>256 909</b>	<b>257 825</b>	<b>127 366</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>L'environnement des affaires est amélioré</b>		<b>38 691</b>	<b>7 139</b>	<b>8 481</b>	<b>11 826</b>	<b>11 245</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et juridique des affaires est renforcé</b>		<b>8 070</b>	<b>3 936</b>	<b>1 657</b>	<b>1 455</b>	<b>1 022</b>	
Action 1.1.1	Réviser le Code des Investissements	U	-	-	-	-	-	MI/DPSPEA
Action 1.1.2	Elaborer et Adopter une nouvelle politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire	A	298	298	-	-	-	MI/DPC,DAI
Action 1.1.3	Elaborer et adopter une loi d'orientation du développement industriel	B	20	-	20	-	-	MI/DPC,DAI
Action 1.1.4	Elaborer et faire signer la convention conférant le statut d'utilité publique à la Bourse de Sous Traitance et de Partenariat (BSTP)	C	9	-	9	-	-	BSTP
Action 1.1.5	Adhérer et ratifier les conventions internationales en matière de normalisation	B	60	-	30	30	-	MI/OIPI,DPQN,CODINORM
Action 1.1.6	Elaborer les textes réglementaires pour la réparation des pillages postélectorales	U	-	-	-	-	-	MI/CCESP
Action 1.1.7	Elaborer le projet de décret de création de l'Agence de Développement des PME	C	-	-	-	-	-	MAPPME
Action 1.1.8	Elaborer et adopter le plan stratégique de développement des PME	B	100	100	-	-	-	MAPPME
Action 1.1.9	Adopter le projet de décret de définition des PME	U	-	-	-	-	-	MAPPME
Action 1.1.10	Elaborer le projet de loi d'orientation des PME	U	-	-	-	-	-	MAPPME
Action 1.1.11	Apporter un appui au Comité Consultatif Etat/Artisans-PME	A	200	30	50	70	50	MAPPME
Action 1.1.12	Réviser les textes sur la parafiscalité	A	-	-	-	-	-	MI, MAPPME
Action 1.1.13	Mettre en place le centre de facilitation des formalités d'entreprise (financement 2012 acquis: 300 Etat, 540 BM)	A	990	840	150	-	-	MI/DPSPEA
Action 1.1.14	Créer l'agence de gestion des terrains industriels-AGETI	A	190	40	70	80	-	MI/D2IDI
Action 1.1.15	Participer à l'élaboration des textes et à la mise en place du cadre et des instruments de la Gestion des terrains industriels	U	90	45	15	15	15	CEPICI
Action 1.1.16	Renforcer les capacités de la CIDLI	B	115	40	25	25	25	CEPICI
Action 1.1.17	Développer, réhabiliter les infrastructures des zones industrielles (monographie des ZI sur toute l'étendue du territoire)	U	72	20	20	16	16	CEPICI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.1.18	Elaborer et adopter des textes réglementaires définissant les services intégrés du Guichet Unique du CEPICI qui regrouperait le Greffe, les Impôts, la CNPS, le Commerce, le CCI	U	50	20	10	10	10	CEPICI
Action 1.1.19	Equiper le Guichet unique intégré du CEPICI et former son personnel	A	120	50	25	25	20	CEPICI
Action 1.1.20	Installer et équiper des bureaux régionaux de promotion de l'investissement (San Pedro, Yamoussoukro et Bouaké)	U	248	27	103	58	60	CEPICI
Action 1.1.21	Elaborer et faire adopter le nouveau cadre institutionnel du CEPICI	U	199	59	48	46	46	CEPICI
Action 1.1.22	Elaborer une charte d'éthique et de valeurs professionnelles du CEPICI	U	43	16	11	8	8	CEPICI
Action 1.1.23	Réviser les textes réglementaires relatifs à la composition des membres de la Com-Invest ainsi que pour les domaines d'activités non couverts par la promotion d'investissements	U	70	20	16	17	17	CEPICI
Action 1.1.24	Réviser le Code des Investissements et participer à sa gestion	U	28	7	7	7	7	CEPICI / MI / MEF
Action 1.1.25	Participer à l'élaboration et à l'adoption d'une nouvelle politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire	U	12	3	3	3	3	CEPICI / MI / MEF
Action 1.1.26	Reviser et adapter les textes de fonctionnement et de composition des principaux outils à la disposition du Cepici pour influencer sur l'amélioration de l'environnement des affaires. Il s'agit de : Com Invest , CTI et Cidli pour les adapter	U	40	25	5	5	5	CEPICI/MI/MEF/MCU
Action 1.1.27	Participer à l'amélioration des points du classement Doing Business avec le GTN	U	20	5	5	5	5	CEPICI/MI/MJ/MC/MEF
Action 1.1.28	Renforcer les capacités de la CTI et réactiver la COM-Invest	U	155	50	35	35	35	PRIMATURE/CEPICI
Action 1.1.29	Renforcer les capacités du CEPICI	A	600	200	200	200		CEPICI
Action 1.1.30	Apporter un appui au comité de Concertation Etat/ Secteur Privé	A	721	121	200	200	200	MI/CCESP
Action 1.1.31	Renforcer les capacités du ministère en charge de l'Industrie	A	270	170	50	50		MI/DAAF
Action 1.1.32	Renforcer les capacités du ministère en charge des PME	A	150	50	50	50		MAPPME
Action 1.1.33	Créer l'observatoire des PME	A	1 700	200	500	500	500	MAPPME
Action 1.1.34	Réhabiliter l'immeuble de l'Industrie au plateau	U	1 500	1 500				MI/DAAF
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les infrastructures industrielles sont développées et diversifiées</b>		<b>28 000</b>	<b>2 050</b>	<b>5 850</b>	<b>10 100</b>	<b>10 000</b>	
Action 1.2.1	Réaliser une monographie des zones industrielles (Abjdjan et intérieur)	A	100	50	50			MI/D2IDI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.2	Réhabiliter les zones industrielles existantes (yopougou, koumassi, vridi, san-pedro)	A	3 500	-	500	1 500	1 500	MI/D2IDI
Action 1.2.3	Aménager les zones industrielles de l'intérieur (yakro, bké, krgo, man)	B	2 300	-	700	800	800	MI/D2IDI
Action 1.2.4	Purger les droits coutumiers et créer des zones d'implantation des PME	B	20 000	2 000	4 000	7 000	7 000	MAPPME
Action 1.2.5	Créer des zones franches	B	2 000	-	500	800	700	MI/D2IDI
Action 1.2.6	Conduire une étude sur la mise en place d'une centrale d'import / export	A	100		100			MI/D2IDI
<b>Extrant 1.3</b>	<b>L'information sur les différents secteurs d'activités économiques est disponible</b>		<b>2 621</b>	<b>1 153</b>	<b>974</b>	<b>271</b>	<b>223</b>	
Action 1.3.1	Prendre les textes réglementaires pour la mise en place d'un système d'information sur les différents secteurs d'activités économiques	A	-					MI/DPC
Action 1.3.2	Mettre en place un dispositif de collecte et traitement de données	A	394	30	364			MI/DPC
Action 1.3.3	Réaliser la monographie des PME	A	150	70	50	30		
Action 1.3.4	Réaliser le volet système d'information du projet "Doing Business in CI"	B	420	420				MI/DPC
Action 1.3.5	Développer une collaboration technique et de développement avec les structures de recherches et de développement spécialisées	U	32	10	8	7	7	CEPICI
Action 1.3.6	Participer à l'élaboration et à l'exploitation de plans stratégiques de développement économique, social et culturel	A	19	6	5	4	4	CEPICI
Action 1.3.7	Renforcer les relations avec les parties prenantes (personnes ressources, point focaux, ect ) aux activités d'attraction des investissements en Côte d'Ivoire	U	40	10	10	10	10	CEPICI
Action 1.3.8	Réaliser et actualiser la cartographie des acteurs et des secteurs clés et à fort potentiels (anacarde, hévéa, café, cacao, mines, énergie, services etc.)	A	114	39	31	24	20	CEPICI
Action 1.3.9	Mettre en place une structure centrale qui collecte toutes les informations en interne (entreprises parapubliques, directions régionales, associations, chambres de commerce, etc.) et à l'extérieur (ambassades, représentants commerciaux à l'étranger, etc.), de manière à avoir assez de connaissance pour communiquer un bulletin de veille au profit des entreprises	A	66	30	12	12	12	CEPICI
Action 1.3.10	Réactiver le programme AFRIpanet avec l'ONUDI	A	55	25	10	10	10	CEPICI
Action 1.3.11	Mettre en place une structure de Veille Stratégique à l'échelle nationale et internationale chargé de coordonner l'Information utile à la prise de décision sur l'attraction des investissements ( politique de benchmarking )	A	156	50	47	30	29	CEPICI
Action 1.3.12	Mettre en place un système d'alerte à l'aide de baromètres	A	32	10	10	7	5	CEPICI
Action 1.3.13	Mettre en place un réseau intranet	A	88	30	30	14	14	CEPICI
Action 1.3.14	Elaborer des bulletins d'informations	U	83	30	39	7	7	CEPICI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.3.15	Equiper le CEPICI en matériels roulants et supports de communication	U	123	39	42	21	21	CEPICI
Action 1.3.16	Elaborer et valider un plan de communication interne	U	41	14	19	4	4	CEPICI
Action 1.3.17	Réactiver le site internet du CEPICI et définir un système de loobing et de communication en direction des parties prenantes et des investisseurs locaux et étrangers	U	210	80	78	26	26	CEPICI
Action 1.3.18	Mettre en place une politique de communication fondée sur la satisfaction de l'investisseur	U	237	80	93	32	32	CEPICI
Action 1.3.19	Mettre en place un réseau ou une plate-forme en vue de drainer la littérature grise du CEPICI	U	113	48	46	10	9	CEPICI
Action 1.3.20	Réaliser des bases de données permettant la capitalisation / valorisation du fond documentaire existant.	U	31	20	8	1	2	CEPICI
Action 1.3.21	Acquérir le logiciel de gestion de bases de données winisis	U	19	8	8	2	1	CEPICI
Action 1.3.22	Adhérer aux réseaux internationaux de fonds documentaires sur la promotion des investissements (REDACI - SQR - Côte d'Ivoire )	A	56	24	24	4	4	CEPICI
Action 1.3.23	Former le personnel du CEPICI en techniques modernes de gestion documentaire	A	142	80	40	16	6	CEPICI
<b>Effet 2</b>	<b>Les entreprises sont développées et compétitives</b>		<b>74 710</b>	<b>3 054</b>	<b>34 581</b>	<b>33 804</b>	<b>3 272</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités d'innovation des entreprises sont renforcées</b>		<b>10 167</b>	<b>1 477</b>	<b>2 888</b>	<b>2 651</b>	<b>3 152</b>	
Action 2.1.1	Réaliser une étude de Benchmarking sur 800 PME	B	150	50	50	50	-	MAPPME
Action 2.1.2	Mettre en œuvre le programme national de restructuration et de mise à niveau des entreprises	A	600	144	156	150	150	MI/BRMN
Action 2.1.3	Créer et équiper 3 technopôles de recherche en matière d'innovation technologique (Bassam, Yamoussoukro, Korhogo)	B	3 002	-	200	1 000	1 802	MI/OIPI,DPIT
Action 2.1.4	Renforcer les capacités et recapitaliser la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)	A	1 500	135	500	365	500	MI/I2T
Action 2.1.5	Restructurer et recapitaliser CI-ENGINEERING	A	1 500	-	500	500	500	MI/CI-INGEENERING
Action 2.1.6	Réaliser la monographie des technologies en Côte d'Ivoire	C	143	52	91	-	-	MI/DPIT
Action 2.1.7	Renforcer les capacités de la Bourse de Sous Traitance et de Partenariat (BSTP)	C	100	-	50	50	-	BSTP
Action 2.1.8	Renforcer les capacités du Centre de Démonstration et de Promotion de Technologies (CDT)	C	700	84	216	200	200	MI/CDT
Action 2.1.9	Mise en œuvre du Projet d'amélioration de la compétitivité des entreprises ivoiriennes des secteurs d'exportation non traditionnel (Projet PACIR)	A	2 278	968	1 050	260	-	MI/DAI
Action 2.1.10	Mettre en œuvre le Projet National des Indicateurs Géographiques et des Marques Collectives	A	195	44	75	76	-	MI/OIPI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Des unités de transformation des matières premières sont créées</b>		<b>59 289</b>	<b>-</b>	<b>29 506</b>	<b>29 783</b>	<b>-</b>	
Action 2.2.1	Mettre en place de petites unités de transformation de nos matières premières agricoles	A	24 783		9 783	15 000		MI/DPC,I2T,DAI
Action 2.2.2	Créer des usines de transformation des matières premières agricoles / Agroparc industriel impliquant I2T, CDT, CI-Engineering	A	34 506		19 723	14 783		MI/DPC,I2T,DAI
<b>Extrant 2.3</b>	<b>La qualité et la normalisation sont promues</b>		<b>5 254</b>	<b>1 577</b>	<b>2 187</b>	<b>1 370</b>	<b>120</b>	
Action 2.3.1	Construire les laboratoires du LANEMA	U	1 084	400	684			MI/LANEMA
Action 2.3.2	Equiper le LANEMA	U	1 789	541	648	600		MI/LANEMA
Action 2.3.3	Mettre en exploitation le laboratoire aéronautique		1 500	461	539	500		MI/LANEMA
Action 2.3.4	Renforcer les capacités de CODINORM et de la DPQN	C	300		150	150		MI/DPQN,CODINORM
Action 2.3.5	Mettre en œuvre la Politique Nationale de la Qualité	A	81	35	46			MI/DPQN
Action 2.3.6	Concevoir et former le personnel à l'utilisation de Système automatisé de Gestion des Investissements (SYGI)	B	60	18	14	14	14	CEPICI
Action 2.3.7	Equiper le CEPICI de moyens matériels informatiques modernes qui contribuent au suivi évaluation des investissements par le SYGI	B	60	18	14	14	14	CEPICI
Action 2.3.8	Réaliser l'étude d'échantillonnage et de définition d'indicateurs de suivi-évaluation des investissements	A	52	13	13	13	13	CEPICI
Action 2.3.9	Doter les services de suivi évaluation du CEPICI en matériels roulants et informatiques	A	208	61	49	49	49	CEPICI
Action 2.3.10	Rédiger des études d'impact socio économique et à analyser les contraintes de la politique de promotion des investissements	A	120	30	30	30	30	CEPICI
<b>Effet 3</b>	<b>L'investissement privé est soutenu</b>		<b>560 259</b>	<b>21 368</b>	<b>213 847</b>	<b>212 195</b>	<b>112 849</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les mécanismes de financement du secteur privé sont renforcés</b>		<b>542 010</b>	<b>18 010</b>	<b>208 000</b>	<b>208 000</b>	<b>108 000</b>	
Action 3.1.1	Mettre en place une ligne de crédits pour les investissements	A	500 000		200 000	200 000	100 000	MI/
Action 3.1.2	Créer un fonds de garantie aux PME	B	10 000	10 000				MAPPME
Action 3.1.3	Elaborer le projet de loi sur les sociétés de capital risque et de crédit bail	C	10	10				MAPPME
Action 3.1.4	Renforcer la capacité de financement du FIDEN	A	32 000	8 000	8 000	8 000	8 000	MAPPME
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les populations en particulier les jeunes et les femmes sont sensibilisés et formés à l'entrepreneuriat</b>		<b>6 560</b>	<b>1 030</b>	<b>1 530</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	
Action 3.2.1	Créer 3 incubateurs d'entreprises (Abidjan, Bouaké, San-Pedro)	B	2 500	-	500	1 000	1 000	MAPPME
Action 3.2.2	Renforcer les capacités de l'INIE	A	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	MAPPME
Action 3.2.3	Elaborer un cadre juridique pour la promotion de l'Entrepreneuriat National (financement 2012 acquis: 30 Etat)	A	60	30	30			MI
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les entreprises sinistrées du fait de la crise postélectorale sont réhabilitées</b>		<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>-</b>	
Action 3.3.1	Finaliser les études (CGECI, INS, BNETD) d'évaluation des sinistres postélectoraux	U	-	-				MI/CCESP
Action 3.3.2	Mettre en place les mécanismes d'indemnisation des entreprises sinistrées	U	1 000	-	500	500		MI/CCESP

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 3.4</b>	<b>Les Investissements Directs Etrangers (IDE) sont promus</b>		<b>10 689</b>	<b>2 328</b>	<b>3 817</b>	<b>1 695</b>	<b>2 849</b>	
Action 3.4.1	Réactiver les partenariats existants pour l'attraction des IDEs	B	300	50	100	100	50	CEPICI,MI
Action 3.4.2	Conclure de nouveaux partenariats en matière d'attraction des IDEs	B	160	50	50	60		CEPICI,MI,MAPPME
Action 3.4.3	Elaborer et mettre en œuvre un plan média de communication (doublon avec 1.3.16)	B	150	-	50	50	50	CEPICI,MI
Action 3.4.4	Assister et accompagner l'entrepreneur dans les domaines de la gestion (finances – comptabilité, ressources humaines, qualité, gouvernance, etc.) par l'établissement de collaboration avec les cabinets et groupe d'experts spécialisés dans le financement de l'investissement	U	135	35	35	40	25	CEPICI
Action 3.4.5	Assister et faciliter les négociations avec les administrations publiques et les autres parties prenantes en matière d'appui – projets dans le cadre du partenariat secteur public/secteur privé (PPP) : cas des projets « BOT » ou de « Joint venture »	U	145	35	35	40	35	CEPICI
Action 3.4.6	Faciliter l'accès au financement auprès des partenaires financiers (banques, institutions financières, investisseurs privés, marché financier, etc.) par l'établissement de protocole d'accord sur la structuration et la présentation de requête de financement du promoteur	U	140	35	35	45	25	CEPICI
Action 3.4.7	Réaliser l'étude du dossier financier y compris la structuration financière et le plan financement du projet, ainsi que l'identification des sources de financement des investissements de haut de bilan, notamment les fonds propres (prise de participation au capital) et quasi-fonds propres (apport en compte courant et prêt d'actionnaire)	U	140	35	35	45	25	CEPICI
Action 3.4.8	Organiser un séminaire de réflexion sur les stratégies de promotion des investissements en Côte d'Ivoire	U	146	30	30	36	50	CEPICI
Action 3.4.9	Identifier et actualiser les portefeuilles de projets d'investissement multisectoriel avec l'appui des ministères techniques en charge de l'Industrie, du Tourisme, de la Construction et de l'Urbanisme, de l'Environnement, de la Salubrité Publique, etc.	U	150	35	35	35	45	CEPICI
Action 3.4.10	Organiser le forum "Investir en Côte d'Ivoire" (ICI)	U	2 800	-	1 400	-	1 400	CEPICI
Action 3.4.11	Organiser des missions économiques d'attraction de l'investissement étranger	U	700	180	175	190	155	CEPICI
Action 3.4.12	Organiser et participer aux foires économiques sur l'attraction des investissements directs étrangers	U	325	75	70	95	85	CEPICI
Action 3.4.13	Elaborer et mettre en œuvre un plan média de communication sur la promotion de l'investissement privé	U	250	50	50	75	75	CEPICI
Action 3.4.14	Appuyer et assister les missions étrangères en visite de prospection économique en Côte d'Ivoire	U	205	50	50	55	50	CEPICI
Action 3.4.15	Faire le suivi et l'évaluation des missions de promotion et de prospection économique à l'étranger	U	183	55	55	45	28	CEPICI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.4.16	Créer une plate forme de partenariat économique et financier entre le CEPICI et la DIASPORA et organiser des missions de promotion économique en faveur des ivoiriens de l'étranger	U	450	150	150	80	70	CEPICI
Action 3.4.17	Réaliser les études sur les avantages comparatifs sur les facteurs d'attractivité économique et financière de la Côte d'Ivoire	U	151	33	33	30	55	CEPICI
Action 3.4.18	Participer aux séminaires et ateliers internationaux de formation organisés par les institutions internationales en charge de la promotion des investissements	U	290	100	70	70	50	CEPICI
Action 3.4.19	Mise en place d'une démarche qualité pour la certification d'une norme ISO du CEPICI	U	240	70	60	60	50	CEPICI
Action 3.4.20	Renforcer le partenariat d'éco diplomatie entre le CEPICI et les consuls honoraires	U	218	50	60	58	50	CEPICI
Action 3.4.21	Renforcer les capacités du personnel des bureaux économiques des ambassades de la Côte d'Ivoire à l'étranger ainsi que les consules honoraires et chambres consulaires en techniques de promotion des investissements	U	222	56	57	59	50	CEPICI
Action 3.4.22	Acquérir un progiciel de gestion intégré comprenant la comptabilité, la gestion des Ressources Humaines, la paie et la gestion des immobilisations	U	184	69	42	36	37	CEPICI
Action 3.4.23	Doter le CEPICI d'un système d'archivage garantissant la conservation et l'accessibilité aisées des documents	U	57	22	13	12	10	CEPICI
Action 3.4.24	Elaborer un plan d'actions annuels de promotion des investissements	U	43	16	10	8	9	CEPICI
Action 3.4.25	Doter le CEPICI en équipements des TIC	U	44	16	10	9	9	CEPICI
Action 3.4.26	Construire et équiper 3 bureaux extérieurs (Asie, Europe, Etats Unis d'Amérique)	C	300		100	100	100	CEPICI,MI
Action 3.4.27	Organiser des missions économiques d'attraction de l'investissement étranger	A	120	60	60			CEPICI,MI
Action 3.4.28	Former le personnel d'accueil à la bonne prise en charge de l'investisseur	A	93	31	30	15	17	CEPICI
Action 3.4.29	Former le personnel du CEPICI en multilingue ( anglais, espagnol, chinois, ect. )	A	47	15	11	12	9	CEPICI
Action 3.4.30	Doter le CEPICI d' un siège moderne pour la promotion des investissements en Côte d'Ivoire	C	1 629	700	681	124	124	CEPICI
Action 3.4.31	Equiper le cadre fonctionnel du CEPICI en matériels d'accueil performant	B	422	200	150	36	36	CEPICI
Action 3.4.32	Organiser les journées nationales des PME	A	100	25	25	25	25	MAPPME
Action 3.4.33	Organiser des journées promotionnelles du secteur privé	A	150	-	50	50	50	MI, MAPPME



**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DU COMMERCE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: la création de richesses nationales est accrue , soutenue et ses fruits sont repartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Le commerce intérieur contribue faiblement à la création d'emplois et de richesse et les transactions commerciales avec l'extérieur ont été réduites</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La contribution du commerce intérieur à la création d'emplois et de richesses est accrue et la Côte d'Ivoire occupe une place de choix sur le marché extérieur</b>		<b>185 759</b>	<b>1 510</b>	<b>53 799</b>	<b>68 079</b>	<b>62 371</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>L'organisation du commerce intérieur est améliorée et sa gestion est efficace</b>		<b>106 391</b>	<b>342</b>	<b>29 401</b>	<b>42 310</b>	<b>34 338</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et règlementaire est renforcé</b>		<b>495</b>	<b>75</b>	<b>420</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Renouveler les organes constitutifs de la Commission de la Concurrence	C	-	-	-	-	-	Ministère du Commerce/DCLF
Action 1.1.2	Actualiser la loi n°62-214 du 26 Juin 1962	C	50	-	50	-	-	Ministère du Commerce/DMCQ
Action 1.1.3	Actualiser les textes de la Commission de la Concurrence et de la Vie Chère	C	50	-	50	-	-	Ministère du Commerce/DCLF
Action. 1.1.4	Renforcer la protection des consommateurs (Elaborer et adopter le code de la consommation )	A	50	-	50	-	-	
Action 1.1.5	Créer le Conseil Consultatif du commerce	A	20	-	20	-	-	
Action 1.1.6	Mettre en place une mutuelle d'assurance pour les commerçants	A	50	-	50	-	-	
Action 1.1.7	Finaliser l'étude de faisabilité pour la création du Guichet Unique des Affaires	B	75	75	-	-	-	Ministère du Commerce/DPIEC
Action 1.1.8	Réaliser le Guichet Unique des Affaires	A	200	-	200	-	-	Ministère du Commerce/DPIEC
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les marchés et les circuits de distribution sont reorganisés</b>		<b>82 986</b>	<b>50</b>	<b>20 140</b>	<b>31 983</b>	<b>30 813</b>	
Action 1.2.1	Réaliser les études pour la construction ou la réhabilitation des marchés de gros	B	295	-	115	180	-	Ministère du Commerce/DPIEC
Action 1.2.2	Réhabiliter le marché de gros de Bouaké	A	8 000	-	5 000	3 000	-	Ministère du Commerce/DPIEC
Action 1.2.3	Construire les marchés de gros d'Abidjan, de Daloa, d'Abengourou	B	60 990	-	10 330	24 330	26 330	Ministère du Commerce/DPIEC
Action 1.2.4	Créer une bourse du vivrier	A	150	-	150	-	-	
Action 1.2.5	Réaliser des infrastructures de mise à marché des productions vivrières	A	50	50	-	-	-	
Action 1.2.6	Appuyer le transport et la commercialisation des produits vivriers	A	13 200	-	4 400	4 400	4 400	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.7	Rendre accessible l'information sur la disponibilité des produits vivriers	A	152		62	40	50	Ministère du Commerce/OCPV
Action 1.2.8	Evaluer les mécanismes de fixation des prix des produits soumis à la réglementation	A	50		50			Ministère du Commerce/DADC
Action 1.2.9	Promouvoir une gestion efficace du fonds de péréquation transports des hydrocarbures	B	99		33	33	33	Ministère du Commerce/DADC
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les capacités opérationnelles des structures en charge du commerce intérieur sont renforcées</b>		<b>7 673</b>	<b>217</b>	<b>3 038</b>	<b>2 610</b>	<b>1 808</b>	
Action 1.3.1	Réhabiliter l'OCPV		90	90				
Action 1.3.2	Equiper le Ministère du Commerce, les 32 Directions Régionales et Départementales du commerce, l'OCPV ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie, en matériel roulant et informatique	U	3 609		1 560	1 226	823	Ministère du Commerce/DAAF
Action 1.3.3	Equiper le laboratoire de contrôle de la qualité des denrées alimentaires en liaison avec LANEMA	A	540		250	190	100	Ministère du Commerce/DMCQ
Action 1.3.4	Renforcer le matériel technique de métrologie pour le contrôle des poids et mesures	A	2 303		767	769	767	Ministère du Commerce/DMCQ
Action 1.3.5	Construire 20 hangars dans le Centre, le Nord et l'Ouest pour la collecte des données relatives aux flux commerciaux des produits	A	20		20	-	-	Ministère du Commerce/OCPV
Action 1.3.6	Acquérir un terrain de 3000 m2 pour l'extension de l'ECG ( Extension de l'Ecole de Commerce et de Gestion (ECG)	A	127	127		-	-	Ministère du Commerce/ECG
Action 1.3.7	Construire un amphithéâtre de 150 places, un bâtiment R+2 de 9 salles de classes de 40 places, un bâtiment bas de 6 bureaux (ECG)	B	615		308	307	-	Ministère du Commerce/ECG
Action 1.3.8	Former les agents de l'Administration et des structures d'appui au commerce	U	150		60	45	45	Ministère du Commerce/DFD
Action 1.3.9	Renforcer les capacités de la "commission de la concurrence et de la lutte contre la vie chère" dans la mise en œuvre et la surveillance des règles communautaires en matière de concurrence	U	219		73	73	73	Ministère du Commerce
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Les acteurs du secteur disposent de capacités techniques et financières pour mener à bien leurs activités</b>		<b>15 237</b>		<b>5 803</b>	<b>7 717</b>	<b>1 717</b>	
Action 1.4.1	Insérer 2200 jeunes dans le secteur du commerce	A	5 001		1 667	1 667	1 667	
Action 1.4.2	Recenser 2500 femmes du secteur vivrier, 1000 jeunes du secteur animal et halieutique, 1000 jeunes du secteur de l'habillement et 1000 jeunes pour le commerce divers dans chaque région	A	23		23	-	-	Ministère du Commerce
Action 1.4.3	Soutien aux entreprises Commerciales sinistrées	A	9 896		3 896	6 000		
Action 1.4.4	Organiser des séances de sensibilisation aux regroupements coopératifs au profit des commerçants identifiés	B	15		15	-	-	Ministère du Commerce
Action 1.4.5	Organiser des ateliers de formation à la gestion coopérative et à la comptabilité simplifiée et en technique de commercialisation	B	150		50	50	50	Ministère du Commerce
Action 1.4.5	Archiver et sécuriser les informations et la documentation de la CCI-CI	A	152		152			CCI

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 2</b>	<b>Les transactions commerciales de la Côte d'Ivoire avec l'extérieur sont accrues</b>		<b>79 368</b>	<b>1 168</b>	<b>24 398</b>	<b>25 769</b>	<b>28 033</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités des structures et des acteurs en charge du commerce international sont renforcées</b>		<b>74 706</b>	<b>900</b>	<b>22 668</b>	<b>24 165</b>	<b>26 973</b>	
Action 2.1.1	Réhabiliter le Centre de Commerce International d'Abidjan (CCIA)	U	7 830		2 000	2 830	3 000	Ministère du Commerce/DAAF
Action 2.1.2	Réaliser une étude d'impact des accords commerciaux internationaux sur l'économie ivoirienne	A	50		50	-	-	Ministère du Commerce/DOCIR
Action 2.1.3	Réaliser une étude sur la promotion du commerce électronique	U	95		95	-	-	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.1.4	Réaliser une étude prospective sur les nouveaux marchés	B	400		100	100	200	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.1.5	Réaliser l'étude de faisabilité du parc d'exposition d'Abidjan	B	150		150			Ministère du Commerce/DPIEC
Action 2.1.6	Construire le parc d'exposition d'Abidjan	B	52 269		15 152	16 326	20 791	Ministère du Commerce/DPIEC
Action 2.1.7	Réactiver le fonds d'appui au développement des exportations	U	1 000		500	250	250	Ministère du Commerce/DECC - APEX CI
Action 2.1.8	Réaliser le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE)	A	9 440		3 480	3 480	2 480	Ministère du Commerce-PFCTCAL
Action 2.1.9	Mettre en œuvre la composante du PACIR relative à l'appui institutionnel et opérationnel pour l'amélioration du cadre des affaires et le renforcement de la compétitivité à l'exportation	A	2 572		1 141	1 179	252	Ministère du Commerce
Action 2.1.10	Mettre en oeuvre l'Accord AGOA / Commission		900	900				
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les acteurs du secteur disposent en permanence des informations commerciales</b>		<b>1 362</b>	<b>268</b>	<b>430</b>	<b>454</b>	<b>210</b>	
Action 2.2.1	Créer une plate-forme d'informations commerciales sur la Cote d'Ivoire	A	250		150	50	50	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.2.2	Organiser des séminaires de formation des exportateurs sur les opportunités et les conditions d'accès aux marchés étrangers (Afrique, Asie, Europe et Amérique)	A	180		90	45	45	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.2.3	Organiser des séminaires de sensibilisation et de réflexion sur les accords commerciaux du Système Commercial Multilatéral	U	120		40	40	40	Ministère du Commerce/DOCIR
Action 2.2.4	Redynamiser les points d'information et les centres de référence sur le Système Commercial Multilatéral	A	250		100	100	50	Ministère du Commerce/DOCIR
Action 2.2.5	Organiser des séminaires sur les procédures de notification des accords commerciaux internationaux	B	100		50	25	25	Ministère du Commerce/DOCIR
Action 2.2.6	Mettre en place le système d'informations commerciales	A	346	152		194		Ministère du Commerce/DADC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.7	Réaliser le Projet d'organisation et de mise en place du système de gestion électronique, de documentation et d'archivage		116	116				
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les missions économiques et commerciales à l'étranger sont intensifiées</b>		<b>3 300</b>		<b>1 300</b>	<b>1 150</b>	<b>850</b>	
Action 2.3.1	Organiser des journées ivoiriennes à l'étranger	C	1 600		600	600	400	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.3.2	Organiser des missions commerciales en collaboration avec les ambassades de CI à l'étranger	A	800		300	300	200	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.3.4	Organiser les missions de prospection	B	200		100	50	50	Ministère du Commerce/DECC
Action 2.3.5	Créer et redynamiser des postes de conseillers commerciaux	U	700		300	200	200	Ministère du Commerce/DECC-DOCIR

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**  
**SECTEUR DU TOURISME**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2 : La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance sont repartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Faible contribution du tourisme à la création d'emplois et de richesse</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Le secteur touristique contribue fortement à la création de richesse et d'emplois</b>		<b>29 692</b>	<b>3 042</b>	<b>7 530</b>	<b>7 580</b>	<b>11 540</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>L'environnement du secteur du tourisme est amélioré</b>		<b>11 717</b>	<b>280</b>	<b>3 389</b>	<b>3 814</b>	<b>4 234</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel est actualisé</b>		<b>300</b>	<b>0</b>	<b>95</b>	<b>195</b>	<b>10</b>	
Action 1.1.1	Actualiser et adopter le projet portant code du Tourisme	U	0	0	0	0	0	
Action 1.1.2	Vulgariser le code du Tourisme	A	195	0	65	130		
Action 1.1.3	Elaborer et adopter un code d'investissement du tourisme	B	30		30	0	0	
Action 1.1.4	Promouvoir et vulgariser le code des investissements touristiques	C	75	0	0	65	10	
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités de gestion du tourisme sont renforcées</b>		<b>4 781</b>	<b>280</b>	<b>1 617</b>	<b>1 412</b>	<b>1 472</b>	
Action 1.2.1	Améliorer la compétitivité des établissements de tourisme	U	400	0	200	120	80	
Action 1.2.2	Créer une brigade touristique	C	1 001	0	367	317	317	
Action 1.2.3	Créer le compte satellite du tourisme	A	797	147	300	175	175	
Action 1.2.4	Réaliser une étude pour la restructuration de Côte d'Ivoire Tourisme	A	0	0	0	0	0	
Action 1.2.5	Finaliser le schéma directeur du tourisme	U	89	89	0	0	0	
Action 1.2.6	Réaliser trois (03) micro projets pilotes dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du Schéma Directeur	A	2 450	0	750	800	900	
Action 1.2.7	Mettre en place un système d'information sur les établissements du tourisme	U	44	44	0	0		
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Des mécanismes de financement du développement du secteur touristique sont mis en place et fonctionnel</b>		<b>6 050</b>	<b>0</b>	<b>1 500</b>	<b>2 025</b>	<b>2 525</b>	
Action 1.3.1	Rendre fonctionnel le Fonds de Développement Touristique	A	1 500	0	500	500	500	
Action 1.3.2	Sensibiliser les Etablissements Financiers à la mise en place d'une épargne vacances	B	0	0	0	0	0	
Action 1.3.3	Transformer le Fonds de Développement Touristique en Fonds de Garantie	C	4 500	0	1 000	1 500	2 000	
Action 1.3.4	Mettre en place le cadre et les mécanismes d'intervention des banques commerciales	C	50	0	0	25	25	
<b>Extrant 1.4</b>	<b>L'investissement privé en milieu touristique est promu</b>		<b>586</b>	<b>0</b>	<b>177</b>	<b>182</b>	<b>227</b>	
Action 1.4.1	Mettre en place le Comité National de Coordination (Partenariat PP) du Programme de développement touristique de l'espace UEMOA	A	20	0	20	0	0	
Action 1.4.2	Apporter un appui technique aux opérateurs privés nationaux pour la recherche de financement auprès du Fonds ST-EP de l'OMT	B	51	0	17	17	17	
Action 1.4.3	Effectuer 3 missions de promotion des investissements touristiques (Workshops) en Europe, aux USA et en Asie	B	515	0	140	165	210	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 2</b>	<b>L'offre de services du tourisme est améliorée</b>		<b>17 975</b>	<b>2 762</b>	<b>4 141</b>	<b>3 766</b>	<b>7 306</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les infrastructures du tourisme sont rénovées</b>		<b>10 865</b>	<b>2 602</b>	<b>2 661</b>	<b>2 821</b>	<b>2 781</b>	
Action 2.1.1	Réhabiliter et équiper le centre d'application des métiers du tourisme et de l'hôtellerie de Daoukro	U	77	77	0	0	0	
Action 2.1.2	Réhabiliter le patrimoine hôtelier de l'Etat	U	10 651	2 508	2 581	2 781	2 781	
Action 2.1.3	Achever l'électrification du complexe touristique de Dagbego	U	17	17	0	0	0	
Action 2.1.4	Réhabiliter le site des Cascades de Man	A	120	0	80	40	0	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>De nouvelles infrastructures du tourisme sont construites et fonctionnelles</b>		<b>870</b>	<b>160</b>	<b>210</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	
Action 2.2.1	Poursuivre le projet d'aménagement des berges lagunaires du District d'Abidjan	A	160	50	110	0	0	
Action 2.2.2	Finaliser le projet d'établissement du plan cadastral du site touristique d'Assinie	U	110	110	0	0	0	
Action 2.2.3	Créer 4 nouveaux sites touristiques prioritaires protégés dans le sud-ouest (2), l'ouest (1) et le nord (1)	B	600	0	100	250	250	
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les capacités des ressources humaines du secteur du tourisme sont renforcées</b>		<b>4 570</b>	<b>0</b>	<b>660</b>	<b>205</b>	<b>3 705</b>	-
Action 2.3.1	Impliquer les professionnels du tourisme dans l'élaboration des programmes de formation initiale et continue aux métiers du tourisme	A	120	0	60	30	30	
Action 2.3.2	Renforcer les capacités des agents d'encadrement et des personnels des établissements de tourisme	A	300	0	150	75	75	
Action 2.3.3	Créer les infrastructures dédiées à la formation et au perfectionnement aux métiers du tourisme de l'hôtellerie et de la restauration	B	4 150	0	450	100	3 600	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Des produits de l'industrie touristique sont mieux valorisés</b>		<b>1 170</b>	<b>0</b>	<b>420</b>	<b>330</b>	<b>420</b>	
Action 2.4.1	Créer de nouveaux produits touristiques à thèmes	B	270	0	170	50	50	
Action 2.4.2	Renforcer l'encadrement et la promotion touristique des manifestations culturelles nationales	B	300	0	100	80	120	
Action 2.4.3	Renforcer la participation aux foires et salons de promotion à l'étranger	A	600	0	150	200	250	
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les normes internationales touristiques sont respectées</b>		<b>500</b>	<b>0</b>	<b>190</b>	<b>160</b>	<b>150</b>	
Action 2.5.1	Classer ou reclasser les établissements de tourisme	U	100	0	50	25	25	
Action 2.5.2	Contrôler la qualité des produits touristiques	A	110	0	60	25	25	
Action 2.5.3	Réactiver les partenariats existants en tourisme	A	110	0	30	40	40	
Action 2.5.4	Conclure de nouveaux partenariats en tourisme	C	180	0	50	70	60	

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L'ARTISANAT**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits sont répartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Faiblesse des revenus issus du secteur de l'Artisanat</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Le secteur artisanal est développé et sa capacité de création d'emplois et de revenus est accrue</b>		<b>47 515</b>	<b>191</b>	<b>14 783</b>	<b>16 574</b>	<b>15 967</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>L'environnement du secteur de l'artisanat est favorable aux affaires</b>		<b>9 159</b>	<b>-</b>	<b>3 055</b>	<b>3 039</b>	<b>3 065</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel, juridique et réglementaire est révisé</b>		<b>320</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	
Action 1.1.1	Adopter et vulgariser le code de l'Artisanat	A	150	-	50	50	50	DAEMSI
Action 1.1.2	Elaborer et vulgariser le projet de loi relatif à la protection sociale des artisans	B	55	-	15	20	20	DAEMSI/DEP
Action 1.1.3	Elaborer et vulgariser le cadre légal d'apprentissage et de formation continue	A	55	-	15	20	20	DFC/DAEMSI/DEP
Action 1.1.4	Elaborer et vulgariser le cadre légal de création des sites artisanaux	A	60	-	20	20	20	DEP/DAEMSI
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités de gestion de l'Artisanat sont renforcées</b>		<b>1 849</b>	<b>-</b>	<b>665</b>	<b>589</b>	<b>595</b>	
Action 1.2.1	Créer et rendre opérationnel l'Office National de l'Artisanat	B	1 101	-	300	401	400	DAEMSI
Action 1.2.2	Rendre opérationnel le Service du guichet unique	C	105	-	35	35	35	DAEMSI
Action 1.2.3	Finaliser la mise en place du système d'information sur le secteur	A	403	-	150	123	130	DAEMSI/DEP
Action 1.2.4	Elaborer et adopter un plan stratégique de développement de l'artisanat	A	120	-	120			DEP/DAEMSI
Action 1.2.5	Equiper et rendre fonctionnel le Centre de Ressources Professionnelles	B	120	-	60	30	30	DFC/DAEMSI/DEP
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Le financement du secteur de l'artisanat est accru</b>		<b>6 000</b>	<b>-</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	
Action 1.3.1	Renforcer les capacités du Fonds d'Appui à la Promotion de l'Artisanat	B	6 000	-	2 000	2 000	2 000	FAPA/DAEMSI
<b>Extrant 1.4</b>	<b>le secteur de l'artisanat est professionnalisé</b>		<b>990</b>	<b>-</b>	<b>290</b>	<b>340</b>	<b>360</b>	
Action 1.4.1	Sensibiliser et encadrer les acteurs du secteur	C	240	-	90	90	60	DAEMSI/FAPA
Action 1.4.2	Former et regrouper les acteurs du secteur en GIE et en coopérative	C	750	-	200	250	300	DFC/DAEMSI/FAPA
<b>Effet 2</b>	<b>La production artisanale est accrue et de qualité</b>		<b>36 777</b>	<b>191</b>	<b>11 199</b>	<b>12 960</b>	<b>12 427</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les infrastructures de l'artisanat sont rénovées</b>		<b>12 321</b>	<b>191</b>	<b>4 099</b>	<b>4 820</b>	<b>3 211</b>	
Action 2.1.1	Réhabiliter les 4 centres artisanaux	U	1 286	92	594	300	300	CNMCI/DAEMSI
Action 2.1.2	Réhabiliter les Chambres Régionales des Zones CNO		99	99	-	-	-	DAEMSI/CNMCI/DFC
Action 2.1.3	Purger les droits coutumiers: 43 ha à ndotré	U	6 075	-	2 005	2 520	1 550	DEP/DAEMSI
Action 2.1.4	Finaliser et Aménager les terrains de Bassam	U	4 861	-	1 500	2 000	1 361	DEP/DAEMSI
<b>Extrant 2.2</b>	<b>De nouvelles infrastructures de l'artisanat sont construites et fonctionnelles</b>		<b>23 050</b>	<b>-</b>	<b>6 650</b>	<b>7 700</b>	<b>8 700</b>	
Action 2.2.1	Créer 2 centres de ressources professionnelles (Man, Bouaké)	B	4 000	-	1 000	1 500	1 500	DFC/DAEMSI
Action 2.2.2	Construire le village artisanal de Grand-Bassam	A	7 000	-	2 000	2 000	3 000	DAEMSI/DEP
Action 2.2.3	Construire la Casse moderne de Ndotré	B	10 000	-	3 000	3 500	3 500	DEP/DAEMSI
Action 2.2.4	Construire le siège de la chambre artisanale des métiers	B	850	-	250	300	300	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.5	Créer et aménager une zones destinées aux activités de lavandiers (Banco)	B	1 200	-	400	400	400	CNMCI/DAEMSI
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les capacités des structures d'accompagnement et les ressources humaines du secteur de l'artisanat sont renforcées</b>		<b>1 406</b>		<b>450</b>	<b>440</b>	<b>516</b>	
Action 2.3.1	Elaborer un plan stratégique sur la formation aux métiers de l'artisanat	A	90	-	50	40		DEP/DAEMSI/DFC
Action 2.3.2	Renforcer les capacités de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire	A	666	-	200	200	266	DAEMSI
Action 2.3.3	Renforcer les capacités des organisations professionnelles des artisans	B	300	-	100	100	100	DAEMSI/FAPA
Action 2.3.4	Renforcer les capacités du Ministère en charge de l'artisanat	U	350	-	100	100	150	DAF/DEP
<b>Effet 3</b>	<b>Les produits de l'artisanat sont valorisés</b>		<b>1 399</b>	<b>-</b>	<b>454</b>	<b>520</b>	<b>425</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les filières de l'artisanat sont organisées</b>		<b>710</b>		<b>255</b>	<b>260</b>	<b>195</b>	
Action 3.2.2	Finaliser l'étude sur les filières porteuses de l'artisanat	U	95	-	30	35	30	DAEMSI/DEP
Action 3.2.3	Promouvoir le secteur de l'Artisanat	B	135	-	45	45	45	DAEMSI/DEP
Action 3.1.3	Recenser les artisans	A	280		105	105	70	DEP/DAEMSI
Action 3.1.4	Parachever l'organisation des artisans par filière	B	200		75	75	50	DAEMSI/DFC/FAPA
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les produits de l'artisanat sont promus</b>		<b>364</b>		<b>99</b>	<b>140</b>	<b>125</b>	
Action 3.2.1	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication média sur les produits de l'artisanat	B	120	-	20	50	50	Service Comm /DAEMSI
Action 3.2.2	Codifier et authentifier les produits de l'artisanat	A	100		25	40	35	DAEMSI/CNMCI/DFC
Action 3.2.3	Créer un répertoire des produits de l'artisanat	B	144		54	50	40	DAEMSI/DEP/CNMCI
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les partenariats sont renforcés</b>		<b>325</b>		<b>100</b>	<b>120</b>	<b>105</b>	
Action 3.3.1	Réactiver les partenariats existants	B	250	-	80	100	70	DCI/DAEMSI
Action 3.3.2	Conclure de nouveaux partenariats	C	75	-	20	20	35	DCI/DAEMSI
<b>Effet 4</b>	<b>Le secteur informel est réduit</b>		<b>180</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>55</b>	<b>50</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Le secteur informel est modernisé et professionnalisé</b>		<b>180</b>		<b>75</b>	<b>55</b>	<b>50</b>	
Action 4.1.1	Effectuer des études prospectives sur le secteur informel	B	80	-	50	30		DAEMSI/DEP/
Action 4.1.2	Susciter et promouvoir le regroupement associatif	B	100	-	25	25	50	DAEMSI/FAPA/CNMCI



**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 2: La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits sont répartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Une recherche scientifique et technologique peu développée dont les produits sont peu valorisés</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La recherche scientifique et l'innovation technologique sont au service du mieux-être de la population</b>		<b>84 706</b>	<b>956</b>	<b>26 145</b>	<b>27 106</b>	<b>30 499</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les institutions en charge de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont performantes</b>		<b>80 226</b>	<b>925</b>	<b>25 425</b>	<b>26 100</b>	<b>27 776</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre juridique et institutionnel de la recherche scientifique et de l'innovation technologique est réformé</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Prendre une loi d'orientation et de programmation de la recherche de développement technologique	U	10	10				Cab/SRC
Action 1.1.2	Prendre les textes subséquents d'application	A						Cab/SRC
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités des personnels de recherche sont renforcées</b>		<b>890</b>	<b>-</b>	<b>90</b>	<b>375</b>	<b>425</b>	
Action 1.2.1	Renforcer les capacités de 1600 chercheurs, du personnel technique et d'appui des établissements d'enseignement supérieur, des centres et instituts de recherche (400 par an)	A	240		90	50	100	DPRS/DARH
Action 1.2.3	Renforcer les capacités d'encadrement des doctorants par les structures de recherche	B	650			325	325	DPRS
Action 1.2.2	Recruter des chercheurs et agents d'appui pour les structures de recherche	C						DPRS/DARH
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les études de faisabilité afférentes au secteur de la recherche et de l'innovation sont réalisées</b>		<b>925</b>	<b>-</b>	<b>375</b>	<b>350</b>	<b>200</b>	
Action 1.3.1	Réaliser une étude technique pour les extensions et les constructions	C	300			300		DGRSIT
Action 1.3.2	Faire une étude pour la mise en place de moyens communautaires de recherche (le Centre National de Calcul, le Centre National d'Analyse, les Observatoires de Recherche)	U	150		150			DPRS/DIST
Action 1.3.3	Faire une étude pour la création de 10 unités de recherche industrielle dans le cadre du partenariat entre les entreprises et l'INP-HB	B	75		75			Technopole/DPVRIT
Action 1.3.4	Faire une étude pour la mise en place d'une bibliothèque virtuelle pour les centres et instituts et laboratoires de recherche	B	50			50		DIST
Action 1.3.5	Faire une étude pour la mise en place d'un bureau de valorisation des résultats de la recherche	A	50		50			DPVRIT
Action 1.3.6	Faire une étude pour la création de cinq stations de recherche (Korhogo, TAI, LAMTO, COMOIE et Grand-Lahou) en Observatoires de Recherche	A	50		50			DPRS
Action 1.3.7	Faire une étude pour la réalisation de trois unités d'incubateurs de recherche à I2T (machinisme agricole), au VITIB (biotechnologie) et au CNRA (biocarburant)	B	200				200	DPVRIT/Technopole

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.3.8	Faire une étude pour interconnecter (intranet) l'administration, les laboratoires, les instituts et centres de recherche et les grandes écoles et universités	A	50		50			DIST
<b>Extrant 1.4</b>	<b>De nouvelles structures de recherche sont construites</b>		<b>2 301</b>	<b>-</b>	<b>427</b>	<b>-</b>	<b>1 874</b>	
Action 1.4.1	Etendre les infrastructures de CRO	B	283				283	CRO
Action 1.4.2	Etendre les infrastructures de l'IPCI	U	1 150		375		775	IPCI
Action 1.4.3	Etendre les infrastructures du CRE	C	80				80	CRE
Action 1.4.4	Etendre les infrastructures de LAMTO Géophysique	C	186				186	LAMTO
Action 1.4.5	Réaliser la technopole de Yamoussoukro	C	150				150	Technopole
Action 1.4.6	Mettre en place 2 halls de technologie ( VITIB et Yamoussoukro)	C	452		52		400	DPVRIT/Technopole
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Les structures de recherche existantes sont réhabilitées</b>		<b>4 015</b>	<b>315</b>	<b>1 608</b>	<b>1 142</b>	<b>950</b>	
Action 1.5.1	Réhabiliter la station d'écologie de Lamto	U	400		200	100	100	LAMTO
Action 1.5.2	Réhabiliter le Centre Germano-Ivoirien sur le climat et la biodiversité (COMOE)	U	900		250	325	325	DPRS
Action 1.5.3	Réhabiliter le Centre de Recherche Océanologique	U	814	90	300	250	174	CRO
Action 1.5.4	Réhabiliter/construire et équiper les stations de recherche du CNRA de Bouaké, Man, et Ferké	U	1 283		491	441	351	CNRA
Action 1.5.5	Réhabiliter l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire	U	326	85	215	26		IPCI
Action 1.5.6	Réhabiliter la Station Géophysique de LAMTO	U	177	80	97			LAMTO-GEO
Action 1.5.7	Réhabiliter le CRE	U	115	60	55			CRE
<b>Extrant 1.6</b>	<b>Les structures de recherche nouvelles et anciennes sont équipées</b>		<b>6 426</b>	<b>-</b>	<b>2 365</b>	<b>1 924</b>	<b>2 137</b>	
Action 1.6.1	Equiper et faire fonctionner le Centre International de Recherche sur le Climat et la Biodiversité	A	800		300	300	200	DPRS
Action 1.6.2	Equiper le CRO	A	1 166		390	380	396	CRO
Action 1.6.3	Equiper l'IPCI	A	1 240		500	210	530	IPCI
Action 1.6.4	Equiper l'IREN	B	300		150	75	75	IREN
Action 1.6.5	Equiper l'IRMA	A	450		175	125	150	IRMA
Action 1.6.6	Equiper le CRE	A	581		200	200	181	CRE
Action 1.6.7	Equiper la Station GEOPHYSIQUE DE LAMTO	A	844		300	284	260	Lamto-Geo
Action 1.6.8	Equiper la Station Ecologie DE LAMTO	A	295		100	100	95	Lamto-Eco
Action 1.6.9	Equiper les trente (30) centres, instituts et laboratoires de recherche universitaires	A	750		250	250	250	DPRS
<b>Extrant 1.7</b>	<b>Les activités de recherche programmées sont menées</b>		<b>14 012</b>	<b>500</b>	<b>4 440</b>	<b>4 751</b>	<b>4 321</b>	
Action 1.7.1	Relancer les activités de la ferme de production aquacole de Grand-Lahou du CRO	A	609		309	300		CRO
Action 1.7.2	Reconstituer les ressources génétiques animales et végétales à Bouaké, Man, et Ferké	U	200		140	60		CNRA
Action 1.7.3	Reconstituer la station de recherche de Bingerville et la station de recherche forestière d'Oumé	B	750		400	350		CNRA
Action 1.7.4	Assurer la subvention d'équilibre au CNRA	U	11 523	500	3 341	3 841	3 841	CNRA

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.7.5	Assurer la maintenance des équipements des centres de recherche	C						Instituts
Action 1.7.6	Sécuriser les locaux techniques, les équipements et mettre aux normes les laboratoires des 2 centres de recherche (CRO et IPCI)	C	180				180	DPRS/Instituts
Action 1.7.7	Réorganiser les systèmes d'archivage et de conservation des documents et des résultats de la recherche dans les 36 centres et instituts de recherche	A	400		150	150	100	DIST
Action 1.7.8	Faire de la provision pour la création d'un centre de dépôt institutionnel pour les résultats de recherche (étude)	C	150				150	DIST
Action 1.7.9	Organiser et développer les sociétés savantes nationales dans le cadre des unions scientifiques	A	200		100	50	50	DPRS
<b>Extrant 1.8</b>	<b>Les programmes de recherche au sein des pôles de compétences sont élaborés et mis en oeuvre</b>		<b>44 550</b>	<b>100</b>	<b>13 350</b>	<b>15 300</b>	<b>15 800</b>	
Action 1.8.1	Développer 24 programmes nationaux de recherche issus des pôles de compétences y compris les cinq programmes présidentiels d'urgence	U	700		300	250	150	DPRS
Action 1.8.2	Mettre en œuvre des 24 programmes nationaux de recherche y compris les cinq programmes présidentiels d'urgence	A	36 000	100	11 100	12 800	12 000	DPRS/Poles
Action 1.8.3	Créer un centre de calcul	A	1 800		400	400	1 000	DPRS/DIST
Action 1.8.4	Créer un centre d'analyse	A	1 600		300	650	650	DPRS
Action 1.8.5	Transformer les stations de recherche ( TAI, LAMTO et COMOIE) en Observatoires de Recherche Environnementales	A	2 400		600	600	1 200	DPRS
Action 1.8.6	Créer l'observatoire en Geomagnetisme et Météorologie de l'espace à Korhogo	A	1 100		300	300	500	DPRS
Action 1.8.7	Créer l'observatoire de recherche en Océanographie cotière à Grand-Lahou	A	950		350	300	300	DPRS
<b>Extrant 1.9</b>	<b>La gouvernance des pôles et des programmes de recherche est efficiente</b>		<b>2 137</b>	<b>-</b>	<b>920</b>	<b>658</b>	<b>559</b>	
Action 1.9.1	Renforcer les capacités des gestionnaires de programme et des pôles de compétences	U	239		100	70	69	DPRS/Poles
Action 1.9.2	Mettre en place les organes de gestion des programmes et des pôles de compétences	U	560		120	200	240	DPRS/Poles
Action 1.9.3	Installer les moyens institutionnels de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (CSRSDT, CNPR, FNRST)	A	688		450	138	100	DG/DPRS
Action 1.9.4	Faire l'Inventaire du Potentiel Scientifique et Technique ( IPST) de la Côte d'Ivoire	U	200		100	100		DPRS
Action 1.9.5	Organiser la Quinzaine internationale de la science et des technologies (QIST) pour le renforcement de la culture scientifique	A	450		150	150	150	DPRS
<b>Extrant 1.10</b>	<b>La démarche qualité est développée et appliquée</b>		<b>800</b>	<b>-</b>	<b>360</b>	<b>220</b>	<b>220</b>	
Action 1.10.1	Organiser huit sessions de formation relatives à la qualité, à la certification et à la biosécurité au sein des huit (8) pôles de compétence	A	240		130	60	50	DGR

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.10.2	Mettre en place la démarche de certification et d'accreditation dans les huit (8) pôles de compétence	A	560		230	160	170	DGR
<b>Extrant 1.11</b>	<b>L'innovation technologique est promue</b>		<b>2 960</b>	<b>-</b>	<b>970</b>	<b>1 000</b>	<b>990</b>	
Action 1.11.1	Organiser quatre (4) concours nationaux de détection des talents (un par an)	A	160		70	50	40	DPVRIT
Action 1.11.2	Créer trois unités d'incubateurs de recherche à I2T (machinisme agricole), au VITIB (biotechnologie) et au CNRA (biocarburant)	A	2 800		900	950	950	DPVRIT/TECHNOPOLE
<b>Extrant 1.12</b>	<b>Le rayonnement de la Cote d'Ivoire dans les instances internationales de la recherche est préservé</b>		<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>520</b>	<b>380</b>	<b>300</b>	
Action 1.12.1	Payer les contributions financières (abonnement aux organismes internationaux)	A	800		350	250	200	DGRIST
Action 1.12.2	Mettre en œuvre le marketing scientifique et technologique	A	400		170	130	100	DGRIST
<b>Effet2</b>	<b>Les produits de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont valorisés</b>		<b>4 480</b>	<b>31</b>	<b>720</b>	<b>1 006</b>	<b>2 723</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont vulgarisés</b>		<b>1 439</b>	<b>-</b>	<b>550</b>	<b>380</b>	<b>509</b>	
Action 2.1.1	Mettre en place d'une bibliothèque virtuelle pour les centres, instituts et laboratoires de recherche	B	1 279		500	350	429	DIST
Action 2.1.2	Elaborer, éditer et diffuser l'annuaire statistique des résultats de la recherche et de l'innovation technologique	A	160		50	30	80	DPE/DPRS
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont valorisés</b>		<b>3 041</b>	<b>31</b>	<b>170</b>	<b>626</b>	<b>2 214</b>	
Action 2.2.1	Mettre en place un bureau de valorisation des résultats de la recherche	C	200		50	50	100	DPVRIT
Action 2.2.2	Organiser quatre "Semaines de Promotion de la Recherche Ivoirienne "(SEPRI) un par an	A	201	31	60	60	50	DPVRIT
Action 2.2.3	Elaborer, éditer et diffuser le bulletin d'information sur les résultats de la recherche et de l'innovation technologique dans chacune des universités, à l'INP-HB, à l'ENSEA et dans chacun des centres de recherche	A	140		60	40	40	DIST
Action 2.2.4	Créer 10 unités de recherche industrielle dans le cadre du partenariat entreprises et l'INP-HB	B	2 500			476	2 024	DPVRIT

**RESULTAT3 : LES POPULATIONS, EN PARTICULIER LES FEMMES, LES ENFANTS ET AUTRES GROUPES VULNERABLES ONT ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE QUALITE DANS L'EQUITE**

**MATRICE D'ACTIIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015  
SECTEUR DE L'EDUCATION**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 3: Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité</b>								
<b>Problème : Le système éducatif est peu performant et offre des capacités d'accueil insuffisantes dans l'enseignement général</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La population, en particulier les enfants ont accès à un système éducatif performant</b>		<b>290 378</b>	<b>41 571</b>	<b>88 940</b>	<b>91 376</b>	<b>68 492</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gestion du système éducatif est participative, transparente et efficace</b>		<b>33 990</b>	<b>7 244</b>	<b>7 890</b>	<b>6 751</b>	<b>12 105</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les capacités managériales des gestionnaires du système sont renforcées</b>		<b>371</b>	<b>311</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	
Action 1.1.1	Renforcer les capacités techniques des managers en gestion du système éducatif	A	259	259	-	-	-	DRH/DC/SR
Action 1.1.2	Améliorer les pratiques de travail du cabinet	A	8	8	-	-	-	DRH/Cabinet
Action 1.1.3	Développer des systèmes automatisés de gestion pour le cabinet du MEN	A	24	24	-	-	-	DRH/Cabinet
Action 1.1.4	Renforcer les capacités des gestionnaires du système à l'utilisation de l'intranet du MEN	A	80	20	20	20	20	CRI
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le cadre institutionnel du système éducatif est actualisé</b>		<b>220</b>	<b>180</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	
Action 1.2.1	Faire l'Audit fonctionnel du MEN (Consultant International)	U	110	110	-	-	-	Cabinet
Action 1.2.2	Prendre un décret portant réorganisation du Ministère	A	-	-	-	-	-	Cabinet
Action 1.2.3	Réviser la loi d'orientation	A	40	-	20	20	-	Cabinet
Action 1.2.4	Elaborer la charte fonctionnelle du Ministère	A	70	70	-	-	-	IGEN/Cabinet
Action 1.2.5	Réviser le cadre de partenariat entre le MEN et la tutelle des collectivités territoriales en matière de réhabilitation, de construction et d'équipement des infrastructures scolaires.	A	-	-	-	-	-	DPES/MEN
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Le cadre réglementaire du système éducatif est révisé</b>		<b>230</b>	<b>230</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.3.1	Prendre des textes réglementaires relatifs aux bibliothèques scolaires et aux cyber centres éducatifs dans les établissements scolaires	B	20	20	-	-	-	DPFC
Action 1.3.2	Prendre les textes réglementaires relatifs aux règlements intérieurs et à l'assainissement de l'environnement scolaire	A	20	20	-	-	-	DVS
Action 1.3.3	Prendre les textes relatifs à la scolarisation de la jeune fille	A	20	20	-	-	-	DVS/Cabinet
Action 1.3.4	Réviser les textes régissant les structures impliquées dans la mise en œuvre de la politique d'alphabétisation	A	20	20	-	-	-	SAAENFENF/Cabinet
Action 1.3.5	Réviser les critères de recrutement dans les CAFOP	A	20	20	-	-	-	DELC/Cabinet
Action 1.3.6	Prendre un décret portant transfert de la gestion des établissements préscolaires à l'Education Nationale (Programme Présidentiel)	A	-	-	-	-	-	Cabinet
Action 1.3.7	Ajuster par un texte réglementaire les modalités de gestion des cantines compatibles avec un financement sur ressources extérieures	U	-	-	-	-	-	SNCS/Cabinet

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.3.8	Ecrire un manuel de procédures des activités du Projet Ecole Intégrée (Atelier)	A	20	20	-	-	-	DPFC
Action 1.3.9	Prendre un texte relatif à la mise en place de la mutuelle des personnels du MEN	A	70	70	-	-	-	DMOSS/Cabinet
Action 1.3.10	Réorganiser le premier cycle de l'enseignement secondaire (réforme du collège)	A	-	-	-	-	-	DPFC/Cabinet
Action 1.3.11	Prendre des textes pour la redynamisation de la vie scolaire dans les établissements	B						DVS
Action 1.3.12	Prendre des textes portant réinstauration de la note de conduite dans le calcul de la moyenne générale de l'élève.	U		-	-	-	-	DVS/DELC/CAB
Action 1.3.13	Réviser le code de bonne conduite	C	40	40	-	-	-	DPFC/DELC/DVS
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Le système éducatif est régulièrement évalué</b>		<b>378</b>	<b>127</b>	<b>87</b>	<b>77</b>	<b>87</b>	
Action 1.4.1	Redéfinir une nouvelle approche de l'évaluation (cadre, outils, mécanisme et renforcement des capacités des acteurs)	U	280	70	70	70	70	DPFC
Action 1.4.2	Former 113 points focaux à la démarche qualité	B	50	50	-	-	-	DPFC
Action 1.4.3	Suivre et évaluer la mise en œuvre de la démarche qualité	B	20		10		10	IGEN
Action 1.4.4	Evaluer les établissements secondaires publics et privés et publier un classement par secteur	U	28	7	7	7	7	IGEN/Cabinet
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Le système de planification et les outils de suivi évaluation sont opérationnels</b>		<b>1 150</b>	<b>210</b>	<b>280</b>	<b>330</b>	<b>330</b>	
Action 1.5.1	Reformer le dispositif de collecte des données statistiques (SPASS)	B	750	100	150	250	250	DPES
Action 1.5.2	Elaborer l'annuaire statistique	A	240	60	60	60	60	DPES
Action 1.5.3	Elaborer la carte scolaire prospective	A	80	30	50	-	-	DPES
Action 1.5.4	Mettre en place et suivre la mise en œuvre du CDMT basé sur la politique sectorielle	A	80	20	20	20	20	DPES
<b>Extrant 1.6</b>	<b>Le système de gestion des ressources humaines est rénové et fonctionnel</b>		<b>661</b>	<b>182</b>	<b>255</b>	<b>112</b>	<b>112</b>	
Action 1.6.1	Codifier les postes de travail	U	110	110	-	-	-	DRH
Action 1.6.2	Elaborer un manuel de gestion des ressources humaines	A	80	-	80	-	-	DRH
Action 1.6.3	Elaborer un plan de diffusion des informations relatives aux affectations d'enseignants	U	-	-	-	-	-	DRH
Action 1.6.4	Automatiser la gestion des ressources humaines du MEN	U	112	-	78	17	17	DRH
Action 1.6.5	Renforcer les capacités du personnel administratif du MEN	U	305	60	85	80	80	DRH
Action 1.6.6	Organiser les EXEATS	U	54	12	12	15	15	DRH
<b>Extrant 1.7</b>	<b>Le système d'information, de gestion et de pilotage est rénové</b>		<b>1 298</b>	<b>381</b>	<b>747</b>	<b>170</b>	<b>-</b>	
Action 1.7.1	Etendre le projet intranet du Ministère aux structures déconcentrées	A	451	151	150	150		DPES/CRI
Action 1.7.2	Mettre en place un système d'information intégré, cohérent, ouvert et évolutif	A	127	90	37	-	-	DPES
Action 1.7.3	Enrichir et moderniser la couverture fonctionnelle des systèmes de gestion	A	190	95	95	-	-	DPES

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.7.4	Définir et mettre en place un Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) pour le suivi des carrières scolaires du primaire	U	-	-	-	-	-	DPES
Action 1.7.5	Mettre en place un système de communication intégré de l'école à la centrale	A	355	-	355	-	-	CRI/DPES
Action 1.7.6	Mettre en place un système de Gestion Electronique des Documents (GED)	B	90	-	90	-	-	CRI/DPES
Action 1.7.7	Mettre en place un plan de communication	U	55	15	20	20	-	SCDA
Action 1.7.8	Initier les délibérations assistées par ordinateurs aux examens à grands tirages	B	30	30	-	-	-	DECO
<b>Extrant 1.8</b>	<b>La gestion des ressources financières est optimisée</b>		<b>1 153</b>	<b>58</b>	<b>391</b>	<b>365</b>	<b>339</b>	
Action 1.8.1	Réviser le processus d'élaboration budgétaire (Consultant National)	B	8	-	8	-	-	DAF/Task Force
Action 1.8.2	Faire une étude sur l'emploi des dotations de fonctionnement destinées aux écoles (Consultant National)	B	5	-	5	-	-	Task Force/DAF
Action 1.8.3	Faire une étude sur les dépenses d'éducation engagées par les familles y compris les levées de fonds auprès des usagers (Consultant National)	B	5	-	5	-	-	Task Force/DAF
Action 1.8.4	Evaluer les subventions aux COGES	A	85	8	23	15	39	DAF/SNAPS COGES
Action 1.8.5	Renforcer les capacités de gestion et de suivi du Plan d'Action à Moyen Terme (PAMT)	B	900	-	300	300	300	Task Force
Action 1.8.6	Former 200 économistes et intendants de Lycées et Collèges	A	150	50	50	50	-	
<b>Extrant 1.9</b>	<b>La gratuité des manuels et kits est assurée</b>		<b>19 240</b>	<b>4 560</b>	<b>5 060</b>	<b>4 860</b>	<b>4 760</b>	
Action 1.9.1	Acquérir des entrepôts de stockage de kits et matériels didactiques (à construire ou à louer)	A	540	60	160	160	160	DAF/Cabinet
Action 1.9.2	Acquérir des manuels scolaires et des kits pédagogiques des EPP	A	14 700	3 500	3 900	3 700	3 600	DAF/Cabinet
Action 1.9.3	Acquérir des mallettes pédagogiques pour les maîtres et enseignants	A	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	DAF/Cabinet
<b>Extrant 1.10</b>	<b>Les structures d'encadrement ont des capacités renforcées et sont opérationnelles</b>		<b>6 617</b>	<b>395</b>	<b>300</b>	<b>200</b>	<b>5 722</b>	
Action 1.10.1	Réhabiliter et équiper les 3 centres de ressources éducatives (Abidjan, Bondoukou et Korhogo)	C	455	-	-	-	455	BEP/DAF
Action 1.10.2	Réhabiliter 4 IEP du patrimoine de l'Etat (Yamoussoukro 1 et 3, Plateau, Attécoubé)	C	127	48	-	-	79	BEP/DAF
Action 1.10.3	Equiper les IEP et les DREN en matériel informatique (2687 ordinateurs complets)	C	1 688	-	-	-	1 688	BEP/DAF
Action 1.10.4	Equiper le personnel d'encadrement en matériels roulants	C	3 000	-	-	-	3 000	BEP/DAF
Action 1.10.5	Construire et équiper 34 DREN, 6 DDEN et 180 IEP (études et purge des droits coutumiers)	A	604	304	200	100	-	BEP/DAF
Action 1.10.6	Réhabiliter le bâtiment du service des archives de la DECO	B	343	43	100	100	100	DECO
Action 1.10.7	Organiser des sessions de renforcement des aptitudes et des capacités des encadreurs	C	200	-	-	-	200	DPFC
Action 1.10.8	Mettre en place un fonds de renforcement des capacités (DAF, DELC, DECO, DPFC, DRH, DOB, DPES, IGEN et DVS)	C	200	-	-	-	200	Task Force/DAF



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.11</b>	<b>L'environnement des écoles est favorable aux études</b>		<b>1 256</b>	<b>79</b>	<b>395</b>	<b>372</b>	<b>410</b>	
Action 1.11.1	Réaliser une étude des déterminants des violences en milieu scolaire	A	115	-	-	55	60	DPFC/DEL/C/DVS
Action 1.11.2	Vulgariser les expériences de lutte contre la violence	B	180	-	85	55	40	DPFC/DEL/C/DVS/ SNAPS-COGES
Action 1.11.3	Prévenir les crises en milieu scolaire	A	114	19	50	25	20	CCEN/DVS
Action 1.11.4	Vulgariser les expériences de clubs santé et d'Education à la Vie Familiale/Education en matière de Population (EVF/EmP)	B	162	-	90	47	25	DPFC/DVS
Action 1.11.5	Renforcer les capacités des ressources humaines en EVF/EmP	C	-	-	-	-	-	DPFC/DVS/DEL/C
Action 1.11.6	Renforcer les capacités des vendeuses des marchés scolaires à l'hygiène	A	60	10	20	30	-	DVS/Partenaires
Action 1.11.7	Effectuer des tournées de sensibilisation à la paix en milieu scolaire	A	25	-	-	10	15	SPCC
Action 1.11.8	Expérimenter l'implantation des bibliothèques dans 20 établissements du secondaire	B	300	-	100	100	100	DPFC
Action 1.11.9	Organiser les finales régionales et nationales des sports en milieu scolaire	A	300	50	50	50	150	DSV
<b>Extrant 1.12</b>	<b>L'environnement scolaire est moralisé</b>		<b>90</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	
Action 1.12.1	Sensibiliser la communauté éducative sur la tricherie à l'école	A	30	10	10	5	5	CAB/DVS/ SNAPS COGES/ SCDA
Action 1.12.2	Appliquer les dispositions en vigueur en matière de répression de la tricherie (en cours d'exécution)	A	60	10	30	10	10	DECO/Cabinet
<b>Extrant 1.13</b>	<b>La gestion de l'orientation et de l'attribution des bourses aux élèves est améliorée</b>		<b>210</b>	<b>75</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>110</b>	
Action 1.13.1	Concevoir un applicatif de gestion de la CNO	A	45	45	-	-	-	DOB
Action 1.13.2	Créer un portail destiné à l'information et à l'orientation des élèves	A	5	-	5	-	-	DOB
Action 1.13.3	Former les professeurs principaux et les conseillers d'orientations à l'écoute et à des approches d'identification des projets d'orientation des élèves	C	100	-	-	-	100	DOB
Action 1.13.4	Organiser un Atelier bilan de la CNO 2011	A	20	20	-	-	-	DOB
Action 1.13.5	Développer l'orientation active des élèves	A	40	10	10	10	10	DOB
Action 1.13.6	Organiser la CNO et la CNB	A	-	-	-	-	-	DOB
<b>Extrant 1.14</b>	<b>Les capacités de l'Inspection Générale sont renforcées</b>		<b>1 116</b>	<b>436</b>	<b>280</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	
Action 1.14.1	Redynamiser l'Inspection générale	A	1 000	400	200	200	200	IGEN
Action 1.14.2	Finaliser le projet de code de déontologie de l'Inspection Générale	A	18	18	-	-	-	IGEN
Action 1.14.3	Elaborer un guide de procédures pour l'Inspection Générale	A	18	18	-	-	-	IGEN
Action 1.14.4	Informatiser le système de gestion de l'Inspection Générale (applicatif de gestion des inspections, type de rapports standards, ...)	B	80	-	80	-	-	IGEN
<b>Effet 2</b>	<b>Les enfants en âge d'être scolarisés ont accès à une éducation de base et achèvent leur cursus scolaire</b>		<b>222 369</b>	<b>21 716</b>	<b>67 798</b>	<b>78 910</b>	<b>53 945</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités d'accueil dans le préscolaire et le primaire sont accrues</b>		<b>148 082</b>	<b>4 028</b>	<b>49 952</b>	<b>55 606</b>	<b>38 496</b>	
Action 2.1.1	Etablir la carte des écoles primaires prioritaires pour l'implantation de grandes sections	U	5	5	-	-	-	DPES

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.1.2	Construire et équiper 132 salles de classe de grande section dans les écoles primaires prioritaires	B	792	-	92	176	524	Task Force/BEP/DAF
Action 2.1.3	Construire 25 000 salles de classe	U	140 997	2 025	48 000	54 000	36 972	Task Force/BEP/DAF
Action 2.1.4	Réhabiliter et équiper 30 000 salles de classe	U	5 487	1 987	1 500	1 000	1 000	Task Force/BEP/DAF
Action 2.1.5	Mettre en place des points d'eau et de latrines dans 1 500 écoles primaires publiques	A	740	-	340	400	-	Task Force/BEP/DAF
Action 2.1.6	Contribuer à la mise en œuvre du programme de coopération CI/UNICEF par l'apurement de la contrepartie de l'Etat	A	60	10	20	30	-	Task Force/BEP/DAF
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Des enseignants sont recrutés</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.2.1	Recruter 25 000 enseignants du primaire (Pour mémoire)	U	-	-	-	-	-	DRH/DELC
Action 2.2.2	Recruter 4 000 enseignants du secondaire général (Pour mémoire)	U	-	-	-	-	-	DRH/DELC
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les modalités de recrutement et d'affectation des enseignants du primaire sont redéfinies</b>		<b>70</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	
Action 2.3.1	Définir les modalités d'organisation du concours régionalisé et des procédures régionales d'affectation des élèves	U	-	-	-	-	-	DECO/DELC /DRH
Action 2.3.2	Régionaliser le recrutement des enseignants du préscolaire et du primaire	B	40	-	20	20	-	DECO/DELC/DRH
Action 2.3.3	Organiser des missions d'accompagnement et de contrôle pour la transparence des opérations de recrutement, formation et d'affectation des instituteurs adjoints (Consultant national)	U	30	-	15	15	-	Task Force/DECO/DELC
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Les obstacles dus au manque de documents d'état civil sont réduits</b>		<b>67</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	
Action 2.4.1	Etablir des relations institutionnelles (documents de partenariat) entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Intérieur à travers le projet MECCI y compris la facilitation de l'accès aux documents supplétifs	U	-	-	-	-	-	DPES/Cabinet
Action 2.4.2	Redynamiser l'observatoire du CPI	A	67	37	10	10	10	DPES
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les capacités d'accueil sont accrues et les établissements secondaires sont dotés de matériels didactiques</b>		<b>70 923</b>	<b>16 413</b>	<b>17 192</b>	<b>22 649</b>	<b>14 669</b>	
Action 2.5. 1	Elaborer un plan de communication pour la sensibilisation à la construction des salles de classe selon l'approche communautaire	A	25	25	-	-	-	SNAPS-COGES
Action 2.5. 2	Construire et équiper 40 collèges de proximité à base 3	U	39 817	10 023	9 611	13 730	6 453	Task Force/BEP/DAF
Action 2.5. 3	Achever la construction de 6 collèges de différents programmes	A	2 648	2 648	-	-	-	
Action 2.5. 4	Construire et achever des Collèges à base 4		5 589	972	3 015	1 603	-	
Action 2.5. 5	Achever les travaux de 5 collèges restant sur 9	A	617	617	-	-	-	PASEF
Action 2.5. 6	Etendre des lycées et collèges	U	1 250	700	350	200	-	
Action 2.5. 7	Construire et équiper 12 Lycées de l'enseignement secondaire	U	16 398	250	3 016	5 916	7 216	BEP/DAF
Action 2.5. 8	Réhabiliter et équiper des établissements du secondaire	U	4 579	1 179	1 200	1 200	1 000	BEP/DAF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.6</b>	<b>Les groupes vulnérables, en particulier les jeunes filles ont accès et se maintiennent dans le système éducatif</b>		<b>595</b>	<b>60</b>	<b>135</b>	<b>135</b>	<b>265</b>	
Action 2.6.1	Elaborer un plan de communication pour la scolarisation de la jeune fille (Consultant national)	U	20	20	-	-	-	Task Force
Action 2.6.2	Mettre en œuvre le plan stratégique d'éducation de la jeune fille	A	215	5	60	60	90	DVS
Action 2.6.3	Renforcer les capacités d'encadrement psychosocial des élèves	B	45		10	10	25	DMOSS/DPFC
Action 2.6.4	Mobiliser la société pour le retour de tous les enfants à l'école (Back to school)	U	15	5	5	5	-	DELDC
Action 2.6.5	Acquérir et distribuer des médicaments aux centres médico-scolaires	C	90	-	-	-	90	DMOSS/DPFC
Action 2.6.6	Distribuer des kits à 30 000 enfants orphelins ou vulnérables du VIH-SIDA	B	90		30	30	30	DMOSS/DAF/DPFC
Action 2.6.7	Organiser les activités socio éducatives en milieu scolaire	B	120	30	30	30	30	DSV
<b>Extrant 2.7</b>	<b>Les capacités d'accueil des cantines scolaires sont accrues et leur fonctionnement amélioré</b>		<b>2 633</b>	<b>1 178</b>	<b>475</b>	<b>475</b>	<b>505</b>	
Action 2.7.1	Construire les cantines scolaires (200 cantines par an) (Pour mémoire)	A	-					SNCS/PME
Action 2.7.2	Réhabiliter les cantines scolaires (850 en 2012 et 250 de 2013 à 2015) (Pour mémoire)	U	-					SNCS/PME
Action 2.7.3	Poursuivre le programme existant de cantines scolaires (pour les 546 000 rationnaires sur 3 ans)	U	1 803	1 053	250	250	250	SNCS
Action 2.7.4	Augmenter le nombre de jours de provision de rations alimentaires dans les zones à faible taux de scolarisation (100 jours de cantine au lieu de 40 pour 60 000 rationnaires)	U	300		100	100	100	SNCS/DAF
Action 2.7.5	Distribuer des rations alimentaires sèches aux jeunes filles de CM en milieu rural avec un taux de scolarisation féminin très faible sur la base du ciblage	U	300	75	75	75	75	DVS
Action 2.7.6	Evaluer l'impact de la gratuité effective sur l'assiduité et la réussite scolaire dans les 300 cantines scolaires subventionnées (Consultant National)	U	30				30	SNCS/IGEN
Action 2.7.7	Doter chaque cantine scolaire d'un foyer amélioré (PAM) (100 000 FCFA/Cantine)	A	200	50	50	50	50	SNCS/PAM
Action 2.7.8	Appuyer les groupements agricoles mobilisés autour des cantines scolaires	B	-					SNCS
<b>Effet 3</b>	<b>Les enfants scolarisés bénéficient d'un enseignement général de qualité</b>		<b>32 903</b>	<b>12 261</b>	<b>12 765</b>	<b>5 488</b>	<b>2 389</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Le contenu des enseignements est révisé</b>		<b>23 417</b>	<b>9 679</b>	<b>10 070</b>	<b>3 223</b>	<b>445</b>	
Action 3.1.1	Recadrer les curricula axés sur l'approche par les compétences (APC)	A	380	80	100	100	100	DPFC/Cabinet/IGEN
Action 3.1.2	Réviser les programmes	B	311	69	242			DPFC
Action 3.1.3	Expérimenter les programmes révisés	C	222				222	DPFC
Action 3.1.4	Elaborer et expérimenter les nouveaux programmes d'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)	A	212	53	53	53	53	DPFC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.5	Améliorer les apprentissages en grande section	U	14		14			DPFC
Action 3.1.6	Promouvoir l'enseignement en langues nationales	U	80	20	20	20	20	PEI/DPFC
Action 3.1.7	Organiser des sessions de renforcement des aptitudes et des capacités des encadreurs (IGEN, IES, CP, CPPP) et des enseignants,	A	193	43	50	50	50	DPFC
Action 3.1.8	Intégrer les TIC à l'école	A	12 249	4 249	5 000	3 000		DPFC
Action 3.1.9	Equiper les écoles en matériels informatiques	A	9 756	5 165	4 591			DPES/CRI
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les structures de formation des enseignants ont des capacités renforcées et sont opérationnelles</b>		<b>6 067</b>	<b>2 402</b>	<b>1 625</b>	<b>1 170</b>	<b>870</b>	
Action 3.2.1	Réhabiliter 12 CAFOP	A	2 000	1 000	500	250	250	BEP/DAF
Action 3.2.2	Equiper les CAFOP réhabilités	B	2 000	500	500	500	500	BEP/DAF
Action 3.2.3	Acheter 17 mini cars pour les CAFOP	C	360	-	120	120	120	BEP/DAF
Action 3.2.4	Acquérir du matériel TIC pour l'ENS	U	32	32	-	-	-	Task Force
Action 3.2.5	Construire et équiper 3 CAFOP	U	1 370	720	350	300	-	BEP/DAF
Action 3.2.6	Equiper les 27 antennes de la pédagogie et de la formation continue	B	305	150	155			DPFC/DAF/BEP/Task Force
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les nouveaux enseignants ont des aptitudes pédagogiques requises pour un enseignement de qualité</b>		<b>546</b>	<b>136</b>	<b>110</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	
Action 3.3.2	Identifier le besoins de formation et améliorer la formation initiale des instituteurs et des professeurs	U	256	71	35	75	75	DPFC
Action 3.3.3	Organiser et mettre en oeuvre la formation continue	U	290	65	75	75	75	DPFC
<b>Extrant 3.4</b>	<b>Les capacités pédagogiques des enseignants sont régulièrement renforcées</b>		<b>2 873</b>	<b>44</b>	<b>960</b>	<b>945</b>	<b>924</b>	
Action 3.4.1	Mettre à niveau 7 000 recrues exceptionnelles dans l'enseignement général	B	450	-	150	150	150	DPFC
Action 3.4.2	Recycler 4 000 enseignants de l'enseignement général issus des recrutements exceptionnels	B	600	-	200	200	200	DPFC
Action 3.4.3	Organiser des sessions de recyclage de 45 034 enseignants du préscolaire et du primaire	B	790	-	290	250	250	DPFC/DELIC
Action 3.4.4	Organiser des sessions de recyclage de 716 enseignants des CAFOP	B	139	-	70	45	24	DPFC
Action 3.4.5	Organiser des sessions de recyclage de 14 007 enseignants du secondaire	B	850		250	300	300	DPFC
Action 3.4.6	Organiser un atelier d'imprégnation de 34 DREN à la réforme éducative en cours	A	40	40				DELIC
Action 3.4.7	Organiser un atelier d'élaboration des stratégies d'accélération de l'accès et du maintien des enfants à l'école pour 34 IEP	A	4	4				DELIC
<b>Effet 4</b>	<b>Les personnes non lettrées savent lire et écrire</b>		<b>1 116</b>	<b>350</b>	<b>486</b>	<b>227</b>	<b>53</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Un système d'alphabétisation est développé</b>		<b>628</b>	<b>245</b>	<b>219</b>	<b>119</b>	<b>45</b>	
Action 4.1.1	Renforcer le partenariat entre l'Etat et les opérateurs oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation	A	20	-	-	-	20	SAAENF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.1.2	Elaborer et vulgariser de nouveaux modes d'alphabétisation	A	24	-	23	1	-	SAAENF
Action 4.1.3	Faire l'extension de la composante alphabétisation fonctionnelle	A	105	25	30	50	-	SAAENF
Action 4.1.4	Former des encadreurs et des superviseurs de l'alphabétisation	A	80	20	30	30	-	SAAENF
Action 4.1.5	Elaborer une politique d'implantation de centre d'alphabétisation par école ou groupe scolaire	A	12	5	-	7	-	SAAENF/ SNAPS-COGES
Action 4.1.6	Promouvoir la création d'un centre d'alphabétisation par école ou par groupe scolaire (Projet intégré d'alphabétisation des parents d'élèves)	B	12	-	6	6	-	SNAPS-COGES/SAAENF
Action 4.1.7	Contribuer à l'ouverture de 10 centres d'éducation communautaires dans les zones de production de cacao dans la région du BAS SASSANDRA (en cours)	A	225	150	25	25	25	SAAENF
Action 4.1.8	Définir les besoins de formation (Consultant International)	U	50	-	50	-	-	Task Force
Action 4.1.9	Elaborer des outils standards pour les encadreurs et les superviseurs (Consultant National)	U	5	-	5	-	-	Task Force
Action 4.1.10	Former les alphabétiseurs locaux (200)	B	50	-	50	-	-	SAAENF
Action 4.1.11	Acquérir du matériel didactique d'alphabétisation pour le FNAA	U	45	45	-	-	-	SAAENF/DAF/BEP
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les enfants issus de l'éducation non formelle bénéficient des avantages du système classique</b>		<b>488</b>	<b>105</b>	<b>267</b>	<b>108</b>	<b>8</b>	
Action 4.2.1	Evaluer le système de l'éducation non formelle (Consultant National)	U	48	-	48	-	-	SAAENF
Action 4.2.2	Elaborer la stratégie de mise en conformité des écoles de l'éducation non formelle au système classique	A	75	-	59	8	8	SAAENF
Action 4.2.3	Accompagner la mise en œuvre des classes passerelles	B	365	105	160	100	-	SAAENF

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**  
**SECTEUR SANTE-VIH/SIDA**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 3: Les populations en particulier les femmes , les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité</b>								
<b>Problème: Une proportion importante de la population n'a pas accès aux services de prévention, de promotion et de soins curatifs</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>L'état de santé et le bien-être des populations sont améliorés/La morbidité et la mortalité au sein de la population sont réduites</b>		<b>594 072</b>	<b>23 741</b>	<b>194 167</b>	<b>205 653</b>	<b>170 511</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>L'efficacité et l'efficience du système de santé sont améliorées</b>		<b>5 872</b>	<b>115</b>	<b>2 912</b>	<b>1 765</b>	<b>1 080</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel du système de santé est renforcé</b>		<b>25</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Elaborer une loi d'orientation en matière de Santé Publique	U	5	5	-	-	-	Cabinet MSLS
Action 1.1.2	Prendre une loi portant sur le code de la Santé Publique	U	15	15	-	-	-	Cabinet MSLS
Action 1.1.3	Prendre des textes d'application relatifs à la loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales en matière de santé	A	5	5	-	-	-	MSLS/SASED
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le cadre de gestion du système de santé est renforcé</b>		<b>5 847</b>	<b>90</b>	<b>2 912</b>	<b>1 765</b>	<b>1 080</b>	
Action 1.2.1	Elaborer la carte sanitaire nationale	A	920	40	439	441	-	MSLS/DIPE
Action 1.2.2	Produire annuellement le RASS et l'annuaire statistique	A	172	30	46	46	50	MSLS/DIPE
Action 1.2.3	Suivre et évaluer le PNDS	A	170	20	50	50	50	MSLS/CPS/DIPE
Action 1.2.4	Doter l'inspection générale de la Santé de 10 véhicules	B	300	-	150	150	-	MSLS/IGS
Action 1.2.5	Réhabiliter et rééquiper 19 Directions Régionales	B	750	-	400	200	150	MSLS/DAF
Action 1.2.6	Réhabiliter et rééquiper 24 Directions Départementales	B	1 080	-	417	263	400	MSLS/DAF
Action 1.2.7	Réhabiliter 24 Directions Départementales	B	255	-	-	150	105	MSLS/DAF
Action 1.2.8	Rééquiper 24 Directions Départementales en matériels et mobiliers de bureau	B	800	-	660	140	-	MSLS/DAF
Action 1.2.9	Accroître le budget de fonctionnement des établissements sanitaires non EPN	B	50	-	50	-	-	MSLS/DAF
Action 1.2.10	Réaliser un audit général du système de recouvrement des coûts des actes de santé	B	50	-	50	-	-	MSLS/DAF
Action 1.2.11	Mettre en œuvre le plan d'informatisation et d'interconnexion du MSLS	A	500	-	250	125	125	MSLS/DAF
Action 1.2.12	Développer les normes et spécifications diverses en matière de santé	A	50	-	50	-	-	MSLS/DAF
Action 1.2.13	Mettre en place un système de supervision intégré des Directions régionales et départementales	B	120	-	60	30	30	MSLS/CABINET/SASED/DIPE
Action 1.2.14	Former les équipes régionales de santé et les équipes cadre de district en supervision	B	80	-	40	20	20	MSLS/CABINET/SASED/DIPE
Action 1.2.15	Mettre en place un système de suivi et d'amélioration continue de la performance des districts de santé (accréditation des districts)	B	200	-	100	50	50	MSLS/CABINET/SASED/DIPE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.16	Doter les 30 régions collectivités territoriales en plan de développement sanitaire	A	150	-	50	50	50	MSLS/SASED/CPS
Action 1.2.17	Organiser 30 missions régionales de diffusion des normes et spécifications disponibles en matière de santé et des textes clés sur la décentralisation administrative à l'intention des collectivités territoriales et des services extérieurs du MSLS	A	200		100	50	50	MSLS/SASED/CPS
Action 1.2.18	Renforcer le plateau technique du CHU de Cocody							
<b>Effet 2</b>	<b>L'offre et la qualité des prestations des services de santé sont améliorées</b>		<b>320 420</b>	<b>2 755</b>	<b>91 339</b>	<b>120 682</b>	<b>105 644</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Le financement et la gestion des ressources financières du secteur de la santé sont améliorés</b>		<b>1 505</b>	<b>145</b>	<b>510</b>	<b>580</b>	<b>270</b>	
Action 2.1.1	Réaliser les études complémentaires nécessaires à l'opérationnalisation de la CMU	B	120	-	60	60	-	MSLS/DAF
Action 2.1.2	Elaborer annuellement les Comptes Nationaux de la Santé	U	40	10	10	10	10	MSLS/DAF
Action 2.1.3	Elaborer les manuels de procédures de gestion des ressources financières	A	25	25				MSLS/DAF
Action 2.1.4	Assurer la gratuité des actes médicaux des femmes enceintes et des enfants de 0-5 ans	U	-	-	-	-	-	MSLS/DAF
Action 2.1.5	Déployer le système de reporting de l'information financière	A	500	-	150	250	100	MSLS/DAF
Action 2.1.6	Elaborer annuellement les budgets-programmes	U	60	15	15	15	15	MSLS/DAF
Action 2.1.7	Actualiser annuellement le CDMT	U	80	20	20	20	20	MSLS/DAF
Action 2.1.8	Former les administrateurs de crédit en GAR/CDMT	U	100		50	50		MSLS/DAF
Action 2.1.9	Produire annuellement les statistiques financières	A	-	-	-	-	-	MSLS/DAF
Action 2.1.10	Renforcer la gestion financière au niveau périphérique	B	30		30			MSLS/DAF
Action 2.1.11	Produire annuellement la Revue des Dépenses Publiques	B	150	75	25	25	25	MSLS/DAF
Action 2.1.12	Mettre en place une comptabilité matière sous la coordination du MEF	C	400	-	150	150	100	MSLS/DAF
<b>Extrant 2.2</b>	<b>L'offre des services de santé est accrue</b>		<b>309 694</b>	<b>1 100</b>	<b>87 659</b>	<b>117 349</b>	<b>103 586</b>	
Action 2.2.1	Développer le projet de Financement Basé sur la Performance	B	24 600	-	9 600	9 000	6 000	MSLS/DRH
Action 2.2.2	Réglementer la mobilité des personnels de santé	A	-					MSLS/DRH
Action 2.2.3	Régionaliser les recrutements des personnels de santé	B	-					MSLS/DRH
Action 2.2.4	Elaborer le projet de Réforme Hospitalière	U	50	-	50			MSLS/DRH
Action 2.2.5	Développer un système d'évaluation des RHS basé sur les profils et les compétence	B	-					MSLS/DRH
Action 2.2.6	Développer la médecine de proximité/de famille	A	100		50	25	25	MSLS/DGS/DSC
Action 2.2.7	Réhabiliter et rééquiper les 4 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU)	A	15 101		9 194	2 818	3 089	MSLS/DIEM
Action 2.2.8	Appuyer les investissements du secteur de la santé	U	1 537		1 537	-	-	MSLS/DAF
Action 2.2.9	Octroyer des subventions d'équilibre aux structures privées	U	43 016		22 672	12 672	7 672	MSLS/DAF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.10	Réhabiliter et équiper les autres EPN de santé	U	12 040		4 056	6 294	1 690	MSLS/DIEM
Action 2.2.11	Réhabiliter et rééquiper les 17 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)	A	18 700		3 790	10 000	4 910	MSLS/DIEM
Action 2.2.12	Réhabiliter et rééquiper 54 Hôpitaux Généraux (HG)	A	45 600		6 900	9 000	29 700	MSLS/DIEM
Action 2.2.13	Réhabiliter et rééquiper 600 Etablissements Sanitaires de Premier Contacts (ESPC)	A	25 500		7 500	12 000	6 000	MSLS/DIEM
Action 2.2.14	Construire et équiper le Centre National de Médecine Nucléaire d'Abidjan	C	2 500	-	500	500	1 500	MSLS/DIEM
Action 2.2.15	Construire et équiper le Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale	C	10 500	-	500	5 000	5 000	MSLS/DIEM
Action 2.2.16	Construire et équiper 4 hôpitaux généraux	A	12 140		3 140	3 000	6 000	MSLS/DIEM
Action 2.2.17	Construire et équiper 450 ESPC (y compris CAT et SSSU)	U	9 160		3 160	3 000	3 000	MSLS/DIEM
Action 2.2.18	Construire de nouvelles structures sanitaires	U	50 000			30 000	20 000	MSLS/DIEM
Action 2.2.19	Mettre aux normes les plateaux techniques des CHR des chef-lieu des Districts (Administratif)	B	5 500		2 000	2 000	1 500	MSLS/DIEM
Action 2.2.20	Mettre aux normes les plateaux techniques de 43 Hôpitaux de référence	B	9 000		3 250	3 250	2 500	MSLS/DIEM
Action 2.2.21	Mettre aux normes les plateaux techniques des Formations Sanitaires Urbaines (FSU) érigées en HG dans la ville d'Abidjan	A	2 400		1 160	1 240		MSLS/DIEM
Action 2.2.22	Acquérir 30 ambulances médicalisées	A	1 500	500	500	500		MSLS/DIEM
Action 2.2.23	Acquérir 200 ambulances de transfert	A	6 000		2 100	900	3 000	MSLS/DIEM
Action 2.2.24	Acquérir 100 doubles cabines	A	2 600	600	800	700	500	MSLS/DIEM
Action 2.2.25	Acquérir 100 véhicules de supervision	C	750	-	250	250	250	MSLS/DIEM
Action 2.2.26	Acquérir 2000 motos	A	5 000		2 500	1 250	1 250	MSLS/DIEM
Action 2.2.27	Réhabiliter les INFAS de Korhogo et Bouaké	C	1 400	-	700	700	-	MSLS/DIEM
Action 2.2.28	Rééquiper les INFAS de Bouaké et de Korhogo	C	1 500	-	-	1 500	-	MSLS/DIEM
Action 2.2.29	Construire 2 antennes d'INFAS à Daloa et Aboisso	A	1 500		750	750		MSLS/DIEM



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.30	Equiper 2 antennes d'INFAS de Daloa et Aboisso	B	2 000	-	1 000	1 000		MSLS/DIEM
Action 2.2.31	Construire et équiper une bâtiment du service de la Police sanitaire		-					
<b>Extrant 2.3</b>	<b>La disponibilité et de l'accessibilité à des médicaments et autres intrants stratégiques de qualité sont améliorées</b>		<b>7 241</b>	<b>1 435</b>	<b>2 405</b>	<b>2 083</b>	<b>1 318</b>	
Action 2.3.1	Réaliser un audit organisationnel du secteur du médicament	A	50	50				MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.2	Réviser le statut de la DPM et la PSP	A	-	-	-	-	-	MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.3	Faire une étude pour l'amélioration des performances de la PSP	A	25	25				MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.4	Renforcer les capacités d'intervention de la DPM	A	200		100	100		MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.5	Restructurer la PSP	A	-					MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.6	Organiser la lutte contre les médicaments de la rue et les médicaments contrefaits	B	86		50	18	18	MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.7	Approvisionner la PSP en médicaments	A	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	MSLS/CAB/PSP/DPM
Action 2.3.9	Créer et équiper 5 antennes PSP dans 5 régions du pays	A	2 000	360	840	500	300	MSLS/DIEM
Action 2.3.10	Acquérir 10 camions de livraisons de médicaments	A	480		240	240	-	MSLS/DIEM
Action 2.3.11	Mettre aux normes les anciens locaux de contrôle de médicament pour l'accréditation aux normes OMS	C	35	-	-	35	-	MSLS/DIEM
Action 2.3.12	Achever la construction de l'extension du laboratoire de contrôle de médicament	C	190	-	-	190	-	MSLS/DIEM
Action 2.3.13	Equiper le laboratoire National de la Santé Publique	A	175		175	-	-	MSLS/DIEM
<b>Extrant 2.4</b>	<b>La qualité des prestations des services de santé et de la sécurité des patients sont améliorées</b>		<b>1 980</b>	<b>75</b>	<b>765</b>	<b>670</b>	<b>470</b>	
Action 2.4.1	Réviser et éditer les Directives du PMA	B	100	-	50	50	-	MSLS/SASED
Action 2.4.2	Former les formateurs	B	45	-	45	-	-	MSLS/SASED
Action 2.4.3	Former 3000 prestataires de santé	C	250	-	100	150	-	MSLS/SASED
Action 2.4.4	Mettre en œuvre les directives nationales en matière de référence et contre-référence	B	-	-	-	-	-	MSLS/SASED
Action 2.4.5	Réhabiliter et rééquiper 6 Centres Régionaux de l'Équipement, du matériel et de la Maintenance(CREMM)	U	400		200	100	100	MSLS/DIEM
Action 2.4.6	Réhabiliter et rééquiper 3 Ateliers de Maintenance des Districts (AMD)	U	75	75	-	-	-	MSLS/DIEM
Action 2.4.7	Construire et équiper 3 nouveaux CREMM (Abidjan, Bouaké et Korhogo)	A	1 110	-	370	370	370	MSLS / DIEM

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.4.8	Construire des antennes INHP							
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les capacités du système de gestion des déchets médicaux et de lutte contre les infections nosocomiales sont renforcées</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.5.1	Former les personnel de santé sur l'hygiène hospitalière	A	-					
Action 2.5.2	Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène hospitalière	A	-					
<b>Effet 3</b>	<b>La lutte contre le VIH Sida et les autre problèmes prioritaires de santé est renforcée</b>		<b>267 780</b>	<b>20 871</b>	<b>99 916</b>	<b>83 206</b>	<b>63 787</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>La réponse nationale face au VIH/sida est efficace</b>		<b>123 491</b>	<b>18 195</b>	<b>39 579</b>	<b>37 043</b>	<b>28 674</b>	
Action 3.1.1	Renforcer la lutte contre le VIH Sida chez les jeunes et en milieu scolaire	A	90	-	30	30	30	MSLS/DGLS/DMOSS
Action 3.1.2	Mettre en œuvre les interventions de prévention en direction de la population générale et des populations hautement vulnérables (PS, HSH, UDI, Personnes en uniforme, Détenus, )	A	330		130	100	100	MSLS/DGLS/PLSPHV
Action 3.1.3	Développer des programmes de lutte contre le sida en milieu du travail	B	300	-	100	100	100	MSLS/CECI
Action 3.1.4	Renforcer les interventions de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant	U	600	150	150	150	150	MSLS/PNPEC
Action 3.1.5	Approvisionner les centres de santé en Kits IST, kits AES, en intrants pour le dépistage, en préservatif (masculin et féminin) et en matériel pour la CCC	A	17 884	2 506	6 705	4 403	4 270	MSLS//PSP
Action 3.1.6	Renforcer les capacités des prestataires, des acteurs communautaire et des centres de santé pour le Conseil et dépistage	B	225	-	75	75	75	MSLS/DGLS
Action 3.1.7	Mettre sous traitement ARV au moins 80% des PVVIH (adultes et enfants) éligibles	U	93 000	14 000	29 000	29 000	21 000	MSLS//PNPEC
Action 3.1.8	Assurer le traitement des autres infections et les examens biologiques au Personnes infectées par le VIH	U	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	MSLS//PNPEC
Action 3.1.9	Offrir des soins palliatifs aux Personnes infectées	B	1 500	-	500	500	500	MSLS//PNPEC
Action 3.1.10	Apporter un soutien scolaire, nutritionnel, médical et juridique aux OEV	A	193	43	50	50	50	MSLS/FNLS/PNOEV
Action 3.1.11	Assurer un soutien socio économique aux PIAVIH	C	276		116	80	80	MSLS/FNLS
Action 3.1.12	Renforcer la coordination national de la lutte contre le sida (opérationnalisation des structures de coordination, renforcement des capacités des acteurs, mise en place et suivi d'un mécanisme transparent et consensuel de mobilisation et de gestion des ressources, mise en place d'un cadre de partenariat public-privé-société civile, renforcement des systèmes communautaires etc.)	B	330		130	100	100	MSLS/DGLS

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.13	Renforcer le système national de suivi évaluation de l'infection à VIH (Révision du document de politique du système d'information sanitaire, révision, harmonisation et standardisation des outils de collectes de données des secteurs public, privé et communautaire, renforcement des capacités des acteurs, équipements des unités de suivi évaluation, élaboration et diffusion des différents rapports sur la pandémie etc.)	A	400		200	100	100	MSLS//DPSE
Action 3.1.14	Renforcer la prise en charge des PVVIH	A	4 225	496	1 302	1 308	1 119	
Action 3.1.15	Conduire des enquêtes, études et recherches sur le VIH/sida	B	138		91	47	-	MSLS//DPSE
<b>Extrant 3.2</b>	<b>La lutte contre les autres problèmes prioritaires de santé est renforcée</b>		<b>62 654</b>	<b>2 125</b>	<b>21 490</b>	<b>20 213</b>	<b>18 826</b>	
Action 3.2.1	Acquérir des médicaments et autres intrants	A	15 076	-	76	7 500	7 500	MSLS/PNLP
Action 3.2.2	Distribuer gratuitement les moustiquaires imprégnées	U	7 000	2 000	2 000	2 000	1 000	
Action 3.2.3	Réhabiliter le centre spécialisé de PEC de la Tuberculose à Bacilles Multi-résistants à Adzopé	B	100	-	100			MSLS/PNLT
Action 3.2.4	Equiper le centre spécialisé de PEC de la Tuberculose à Bacilles Multi-résistants à Adzopé	C	600	-	600	-		MSLS/PNLT
Action 3.2.5	Acquérir des appareils de protection respiratoire et des masques chirurgicaux pour le contrôle de l'infection	U	50	50	-	-	-	MSLS/PNLT
Action 3.2.6	Ouvrir 70 nouveaux CDT en vue d'obtenir une couverture d'un CDT pour 100 000 habitants	B	70	-	35	35		MSLS/PNLT
Action 3.2.7	Acquérir 70 microscopes pour les nouveaux Centres de Diagnostic et traitement	B	150	-	90	60	-	MSLS/PNLT
Action 3.2.8	Acquérir 5 appareils de radio pour 5 nouveaux Centres Antituberculeux ( Abobo, Yopougon, Divo, Odienné, Bondoukou)	B	300	-	120	180	-	MSLS/PNLT
Action 3.2.9	Acquérir des antituberculeux de première ligne pour la prise en charge de 24 000 malades chaque année	U	600	50	250	150	150	MSLS/PNLT
Action 3.2.10	Acquérir des antituberculeux de deuxième ligne pour la prise en charge de 50 malades tuberculeux multi-résistants chaque année	U	300	25	100	100	75	
Action 3.2.11	Organiser des campagnes de déparasitage et de visite médicale systématique de 3 millions d'élèves et étudiants	B	80		40	20	20	MSLS/PNSSU
Action 3.2.12	Former 70 médecins, 50 chirurgiens dentistes et 90 Infirmiers des SSSU sur les maladies courantes en milieu scolaire	B	73	-	36	37		MSLS/PNSSU
Action 3.2.13	Organiser des missions de supervision des activités préventives, curatives et promotionnelles des 50 SSSU	B	60		30	15	15	MSLS/PNSSU
Action 3.2.14	Mettre en place un système de gestion des tradipraticiens de santé	B	100		50	50		MSLS/PNPMT
Action 3.2.15	Renforcer la recherche en médecine traditionnelle	A	100		100			MSLS/PNPMT

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.2.16	Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles	U	258		126	66	66	MSLS/PNPMNT
Action 3.2.17	Renforcer la lutte contre les autres pathologies (autres projets et programmes de santé)	U	37 737		17 737	10 000	10 000	
<b>Extrant 3.3</b>	<b>La santé maternelle néonatale et infantile est améliorée</b>		<b>637</b>	<b>131</b>	<b>152</b>	<b>174</b>	<b>180</b>	
Action 3.3.1	Renforcer les capacités de 712 sages-femmes diplômées de 2003 à 2009	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.2	Étendre l'offre de PF	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.3	Promouvoir l'utilisation des services de PF auprès des hommes et femmes sexuellement actifs	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.4	Améliorer la fonctionnalité des services de santé maternelle	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.5	Développer des services de CPN recentrées et de CPoN en stratégies avancée et mobile	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.6	Renforcer le système d'approvisionnement et de distribution en produits contraceptifs et intrants stratégiques, y compris en produits sanguins	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.7	Renforcer les capacités des acteurs en prise en charge des Violences Basées sur le Genre	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.8	Promouvoir l'utilisation des services de prise en charge des VBG par les victimes de viol	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.9	Renforcer les capacités des prestataires pour la prise en charge des fistules obstétricales	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.10	Promouvoir l'utilisation des services de prise en charge des fistules	A	-	-	-	-	-	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.11	Améliorer la santé de la reproduction /PF	U	296	70	72	74	80	MSLS/PNSR-PF
Action 3.3.12	Renforcer la lutte contre les Maladies du nouveau-né et de l'enfant	A	341	61	80	100	100	MSLS/PNSI/SASDE
<b>Extrant 3.4</b>	<b>La couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois et des femmes en âge de procréer est améliorée</b>		<b>74 247</b>	<b>-</b>	<b>35 743</b>	<b>24 018</b>	<b>14 485</b>	
Action 3.4.1	Relancer les stratégies avancées des activités de vaccination dans 1670 ESPC	A	450		150	150	150	MSLS/PEV
Action 3.4.2	Relancer les stratégies mobiles dans le cadre des activités de vaccination dans 83 districts	A	600		200	200	200	MSLS/PEV
Action 3.4.3	Mettre à niveau 830 agents de santé à la mise en œuvre des stratégies avancées et mobiles	B	75		75	-	-	MSLS/PEV
Action 3.4.4	Organiser les activités de vaccination en stratégies avancées et mobiles	C	-		-	-	-	MSLS/PEV
Action 3.4.5	Organiser des campagnes de vaccination en cas d'épidémie	C	-		-	-	-	MSLS/PEV
Action 3.4.6	Acquérir du matériel de conservation et des intrants de vaccination pour le PEV	U	49 784		26 125	15 829	7 829	MSLS/PEV
Action 3.4.7	Renforcer les capacités des ASC pour la mobilisation sociale	A	1 487		714	379	394	MSLS/PEV
Action 3.4.8	Assurer le contrôle et la surveillance des maladies cibles du PEV	B	200		100	50	50	MSLS/PEV
Action 3.4.9	Renforcer le PEV	A	21 651		8 379	7 410	5 862	MSLS/PEV

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 3.5</b>	<b>La lutte contre la malnutrition et la sécurité nutritionnelle sont améliorées</b>		<b>6 722</b>	<b>420</b>	<b>2 922</b>	<b>1 758</b>	<b>1 621</b>	
Action 3.5.1	Rendre disponible les services de nutrition dans les structures de prise de prise en charge (CS, centres sociaux, milieu scolaire, milieu carcéral...)	A	2 150	134	935	562	519	DCPNN
Action 3.5.2	Renforcer les activités de nutrition à base communautaire y compris les FARN	U	900	56	391	235	217	DCPNN
Action 3.5.3	Rendre disponible les intrants de nutrition (ATPE, Matériel anthropométrique...)	A	456	29	198	119	110	DCPNN
Action 3.5.4	Promouvoir la supplémentation en micronutriments des cibles (mère, enfant, PIAVIH, milieu scolaire) et le déparasitage	A	349	22	152	91	84	DCPNN
Action 3.5.5	Intégrer la composante nutritionnelle dans la prise en charge des PIAVVIH y compris OEV et autres maladies chroniques	A	420	26	183	110	101	DCPNN
Action 3.5.6	Développer les "écoles amies de la nutrition"	B	309	19	134	81	75	DCPNN
Action 3.5.7	Promouvoir la fortification	B	115	7	50	30	28	DCPNN/ANF
Action 3.5.8	Promouvoir les bonnes pratiques nutritionnelles y compris les Actions Essentielles en Nutrition et les "cinq clés pour des aliments surs"	A	1 127	70	490	295	272	DCPNN
Action 3.5.9	Favoriser l'accès à une alimentation saine, diversifiée et équilibrée aux ménages vulnérables y compris les PIAVIH et autres maladies chroniques ( kits alimentaires , kit potager, en kits d'AGR )	A	590	37	257	154	142	DCPNN
Action 3.5.10	Mettre en place un cadre de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce	B	305	19	133	80	74	DCPNN/SAP/DIPE
<b>Extrant 3.6</b>	<b>La coordination du programme sectoriel survie de l'enfant est renforcée</b>		<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 3.6.1	Acquérir 1 véhicules 4X4 de supervision	B	26		26	-	-	DSC
Action 3.6.2	Doter la coordination sectoriel en 3 ordinateurs portables	B	4		4	-	-	DSC

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA CULTURE ET FRANCOPHONIE**

(coût en millions de FCFA)

**Résultat stratégique 3: Les populations en particulier les femmes , les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité**

**Problème : Les revenus tirés du patrimoine et des œuvres culturels sont faibles**

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les revenus tirés du patrimoine culturel et le profit tires des oeuvres culturelles sont améliorés</b>		<b>62 894</b>	<b>1 003</b>	<b>25 744</b>	<b>27 051</b>	<b>9 096</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gouvernance du secteur est renforcée</b>		<b>6 622</b>	<b>92</b>	<b>3 505</b>	<b>1 655</b>	<b>1 370</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>La connaissance du secteur de la culture et de la francophonie est améliorée</b>		<b>1 820</b>	<b>-</b>	<b>1 390</b>	<b>265</b>	<b>165</b>	
Action 1.1.1	Réaliser une étude sur la contribution du secteur de la culture au développement économique et social de la Côte d'Ivoire	U	120		120			SPSE - DIEC
Action 1.1.2	Réaliser une étude sur la structuration et les stratégies de développement des filières de la musique, du cinéma et du livre en Côte d'Ivoire	U	50		50			SPSE - DPAC
Action 1.1.3	Réaliser une étude d'évaluation de l'impact de la coopération culturelle dans la sous-région afin d'élaborer des stratégies de développement des filières culturelles exportatrices de biens et de services	U	125		125			DFCC - SPSE
Action 1.1.4	Elaborer et publier le premier document de synthèse des statistiques culturelles et des références des acteurs du secteur	U	35		25	5	5	SPSE - DIEC
Action 1.1.5	Mettre en œuvre le schéma directeur informatique et des études spécifiques d'informatisation du département ministériel de la culture et de la francophonie	A	250		150	100		DIEC-SCRIP-SPSE
Action 1.1.6	Réaliser la première phase de l'étude initiale d'identification, de documentation et de collecte des biens du patrimoine culturel national (danses, musique, costume, architecture ancienne et langues en voie de disparition)	A	640		320	160	160	DPC - Musées - SPSE
Action 1.1.7	Créer une grande bibliothèque virtuelle pour la conservation et la diffusion des biens du patrimoine culturel identifiés	A	600		600			DIEC - DPC - SPSE
Action 1.1.8	Réaliser une étude en vue de la création de parc d'attraction Disneyland, salle de spectacle de 10 000 places African Zenith, parc d'exposition		-					DIEC-DCIC-SPSE
Action 1.1.9	Réaliser une étude d'un centre culturel intégré à Yopougon		-					DIEC-SPSE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le cadre juridique et institutionnel est renforcé</b>		<b>120</b>		<b>120</b>			
Action 1.2.1	Réviser la loi 87 portant protection du patrimoine culturel national et la loi 96 portant protection des œuvres de l'esprit	U	30		30			DRC - SPSE
Action 1.2.2	Elaborer le code des industries culturelles et la loi portant politique culturelle nationale	U	90		90			DRC - SPSE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les biens du patrimoine culturel national et les œuvres de l'esprit sont promus</b>		<b>4682</b>	<b>92</b>	<b>1995</b>	<b>1390</b>	<b>1205</b>	
Action 1.3.1	Proposer l'inscription de 3 sites culturels (Ville historique de Grand-Bassam, les montagnes d'Ahouakro et les mosquées soudano-sahéliens du Nord) sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	A	1 217	92	600	325	200	DPC - Musées - Cabinet - SPSE
Action 1.3.2	Organiser un concours littéraire pour les jeunes filles	A	100		50	25	25	DLD - BNCI - DPAC - SPSE
Action 1.3.3	Mettre en place un réseau de kiosques labellisés	A	25		25			Cabinet - SPSE
Action 1.3.4	Réaliser dans les musées et dans les bibliothèques un programme d'animation thématique à l'attention du grand public	A	40		20	10	10	Musées - DPC - SPSE
Action 1.3.5	Organiser les festivals (festival patrimonial, festival du Zanzan, festival vacances culture et festival paquinou, festival de l'intégration des cultures de l'Afrique de l'Ouest, CLAP IVOIRE)	A	2 120		720	660	740	CABINET - DPAC - DPC - ONAC - SPSE
Action 1.3.6	Organiser les Salons artistiques et littéraires d'Abidjan (SIAPA et SIICA)	A	520		260	200	60	CABINET-DPAC - DLD - SPSE
Action 1.3.7	Organiser les journées artistiques et littéraires d'Abidjan et de Grand-Bassam (Semaine du costume de Grand-Bassam, Journées du livre pour enfants et quinzaine des cinémas du monde)	A	280		140	70	70	Musée de Costume - DPC - DFCC - SPSE
Action 1.3.8	Organiser la participation de 30 troupes de 15 personnes chacune et de 50 créateurs artistiques aux rencontres culturelles	B	300		100	100	100	DFCC - SPSE-DPAC
Action 1.3.9	Installer le premier résident et inaugurer l'Atelier résident de Paris	A	40		40			Cabinet - SPSE-DPAC
Action 1.3.11	Réaliser une campagne de sensibilisation sur les enjeux des alliances interethniques	U	40		40			DPC - SPSE
<b>Effet 2</b>	<b>Les capacités des acteurs sont renforcées</b>		<b>50 700</b>	<b>911</b>	<b>18 147</b>	<b>25 156</b>	<b>6 486</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les acteurs culturels sont formés à l'exercice des métiers de la culture et sensibilisés aux enjeux de développement culturel</b>		<b>624</b>		<b>420</b>	<b>75</b>	<b>129</b>	
Action 2.1.1	Organiser un atelier national et sous-régional de réflexion sur la stratégie de lutte contre la piraterie et le trafic illicite des biens	U	175		175			DRC - BURIDA - Brigade - SPSE
Action 2.1.2	Former les jeunes à la création d'œuvres artistiques et littéraires et organiser le perfectionnement de 40 écrivains ( atelier national d'écriture à la création d'œuvre littéraire et dramatique, atelier national d'écriture à la création de bande dessinée et 2 résidences d'écriture pour 20 écrivains par session)	A	308		154	50	104	DLD - SPSE
Action 2.1.3	Renforcer les capacités des acteurs culturels (reforme de l'INSAAC, stages de formation des artisans et des enseignants et perfectionnement aux métiers de l'art et au management des projets)	A	141		91	25	25	DPAC-DFAC-SPSE
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Le secteur de la culture et de la francophonie est équipé</b>		<b>50076</b>	<b>911</b>	<b>17727</b>	<b>25081</b>	<b>6357</b>	
Action 2.2.1	Réhabiliter et équiper les musées (Musée des civilisations, musée de Zaranou, Musée Combes de Bingerville, Musée Gon Coulibaly, Musée communautaire de Jacquenville)	U	940	100	405	436		DIEC - DR - SPSE
Action 2.2.2	Réhabiliter et équiper la Bibliothèque nationale	U	1 505	100	966	440		DIEC - SPSE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.3	Réhabiliter et équiper les centres culturels (Centre d'actions culturelles d'Abobo, centre culturel Jacques Aka de Bouaké et Palais de la culture de la culture d'Abidjan)	U	1 488	151	869	467		DIEC - DR - SPSE
Action 2.2.4	Réhabiliter et équiper les établissements d'enseignement artistique et culturel (INSAAC, les fours électriques de l'INSAAC, Conservatoire de Tiassalé, Le Petit Conservatoire Leboutou de Dabou, LEA de Bouaké)	U	821	187	435	200		DIEC - DFAC - DR - SPSE
Action 2.2.5	Réhabiliter et équiper les services culturels de la cité administrative affectés par la crise	U	60		60			DIEC - SPSE
Action 2.2.6	Réhabiliter et équiper le nouveau siège de DPC	U	60	30	30			DIEC - SPSE
Action 2.2.7	Faire immatriculer l'espace foncier dédié au Palais de la culture	A	6	-	6			DIEC - PCA - SPSE
Action 2.2.8	Réhabiliter et équiper 10 centres de lecture et d'animation culturelle	B	90		30	30	30	DIEC -AICF - SPSE
Action 2.2.9	Construire et équiper les musées (Grand musée national, Musée Jean-Mairie ADIAFFI de Bettié)	A	12 556	60	3 961	8 535		DIEC - DR - SPSE
Action 2.2.10	Construire et équiper la grande bibliothèque de Côte d'Ivoire	A	18 035		5 850	12 185		DIEC - SPSE
Action 2.2.11	Construire et équiper les centres culturels (6 centres culturels intégrés à Abengourou, San-Pedro, odienné, Man , Bouaké, Korhogo; Centre culturel de Grand Akousin, Centre ivoirien de lecture publique et d'animation culturelle )	A	6 003	194	2 000	2 000	1 809	DIEC - DR - SPSE
Action 2.2.12	Construire et équiper les établissements d'enseignement artistique et culturel (LEA d'Abidjan, bâtiment administratif à usage technique CTAA, trois centres techniques des arts appliqués à Man, à Taabo et à Bouna; deux lycées d'enseignement artistique à Korhogo et à San-Pedro)	A	6 674	88	1 398	730	4 458	DIEC - DFAC - DR - SPSE
Action 2.2.13	Acquérir des salles de spectacles mobiles	A	240		120	60	60	DIEC - SPSE
Action 2.2.14	Réhabiliter le Palais de la Culture Bernard Dadié(contribution de la partie Ivoirienne)	A	1 573		1 573			DIEC-Palais-SPSE
Action 2.2.15	Construire un guichet unique de passage de CD	A	25		25			DIEC-DPAC-SPSE
<b>Effet 3</b>	<b>Le financement du secteur est renforcé</b>		<b>5 572</b>	<b>-</b>	<b>4 092</b>	<b>240</b>	<b>1 240</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les transferts financiers publics en direction du secteur est intensifié</b>		<b>5 322</b>	<b>-</b>	<b>3 942</b>	<b>190</b>	<b>1 190</b>	
Action 3.1.1	Contribuer à l'organisation du Marché des Arts du Spectacles Africains (MASA)	U	1 600		800	-	800	Cabinet - MASA - SPSE
Action 3.1.2	Contribuer à l'organisation du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumanbo (FEMUA)	A	240		120	60	60	Cabinet - SPSE
Action 3.1.3	Contribuer à l'organisation de "african world music festival"	B	100		50		50	Cabinet - SPSE
Action 3.1.4	Contribuer à l'organisation du festival du Jazz de Bouaké	A	100		50	50		Cabinet - SPSE
Action 3.1.5	Contribuer à l'organisation du popo carnaval	A	60		30	15	15	Cabinet - SPSE
Action 3.1.6	Contribuer à l'organisation du carnaval de Bouaké	A	60		30	15	15	Cabinet - SPSE
Action 3.1.7	Contribuer à l'organisation du Salon du Livre d'Abidjan (SILA)	B	400		200		200	Cabinet - SPSE



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.8	Contribuer à l'organisation du Festival International du Court metrage d'Abidjan (FICA)	A	60		30	15	15	Cabinet - SPSE
Action 3.1.9	Contribuer à l'organisation de la route des rois et des reines	A	40		20	10	10	Cabinet - SPSE
Action 3.1.10	Contribuer à l'organisation de l'Abissa	A	40		20	10	10	Cabinet - SPSE
Action 3.1.12	Contribuer à la réhabilitation de 40 salles de cinéma	B	62		62			DIEC - SPSE
Action 3.1.13	Contribuer à la construction du Campus des arts	A	2 500		2 500			DIEC - SPSE
Action 3.1.14	Contribuer à la reprises des fouilles du site archéologique de Gohitafla	A	60		30	15	15	Cabinet - SPSE
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Un cadre d'implication du secteur privé est favorisé</b>		<b>250</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	
Action 3.2.1	Organiser un séminaire de réflexion sur le partenariat Public-privé	A	50		50			DIEC - SPSE
Action 3.2.2	Créer une fondation pour le cofinancement de projets culturels	A	200		100	50	50	DIEC - SPSE

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

(coût en millions de FCFA)

**Résultat Stratégique 3: Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont équitablement accès aux services sociaux de qualité**  
**Problème: Une formation technique et professionnelle peu adaptée aux besoins de l'économie nationale**

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les adolescents, les jeunes et les adultes ayant achevé ou non une éducation de base sont formés à un métier adapté aux besoins du marché et accompagnés dans leur insertion professionnelle</b>		<b>170 856</b>	<b>2 744</b>	<b>44 875</b>	<b>62 581</b>	<b>60 656</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gestion du secteur de l'enseignement technique et professionnelle est participative, transparente et efficace</b>		<b>11 487</b>	<b>368</b>	<b>4 188</b>	<b>4 003</b>	<b>2 927</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre légal et réglementaire de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est actualisé</b>		<b>463</b>	<b>-</b>	<b>278</b>	<b>93</b>	<b>93</b>	
Action 1.1.1	Réaliser une étude sur l'organisation du Ministère et des structures sous tutelle (Fonds d'Etudes et de Renforcement de Capacités /AFD)	U	55		55			COMITE PARITAIRE
Action 1.1.2	Préparer le projet de loi d'orientation	U	20		20			COMITE PARITAIRE
Action 1.1.3	Réviser les textes réglementaires	A	5		5			IG
Action 1.1.4	Renforcer l'encadrement dans les établissements d'ETFP privés	A	61		35	13	13	COMITE PARITAIRE
Action 1.1.5	Mettre en place une convention conférant la gestion opérationnelle des établissements publics d'enseignement professionnel au privé	U	10		10			COMITE PARITAIRE
Action 1.1.6	Réaliser l'encadrement pédagogique des formateurs des établissements privés (4 DR/ an)	U	34		17	9	9	DEP
Action 1.1.7	Contrôler (Maîtriser) les effectifs des apprenants orientés dans les établissements privés	U	18		9	5	5	DEP
Action 1.1.8	Etablir un cadre juridique et institutionnel entre les ministères du secteur éducation/ formation	A	10		10			COMITE PARITAIRE
Action 1.1.9	Produire l'annuaire statistique	A	86		43	22	22	DPS
Action 1.1.10	Suivre et évaluer la mise en œuvre du CDMT	A	165		75	45	45	DPS-DAF
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les administrations centrale et déconcentrée disposent de capacités humaines et techniques pour accomplir efficacement leurs missions</b>		<b>8 790</b>	<b>338</b>	<b>3 120</b>	<b>2 749</b>	<b>2 584</b>	
Action 1.2.1	Construire et équiper 14 Directions Régionales (Bouaké, Man, Korhogo, Odienné, Touba, Séguéla, Daloa, San Pedro, Yamoussoukro, Abidjan, Bondoukou..) et 18 Directions Départementales (Abidjan Sud, Boundiali, Divo, Agboville, Dimbokro, Bouaflé, Ferkessédougou, Katiola, Bouna...) (120/DRouDD)	A	2 075		530	705	840	SERCEP, DAF
Action 1.2.2	Construire et équiper 10 antennes régionales de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (Agefop) (Abidjan, Abengourou, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro, Yamoussoukro) (57/antenne)	A	600		201	171	228	SERCEP, DAF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.3	Construire et équiper 10 Antennes régionales pour l'Inspection Générale de l'Enseignement Technique et Professionnelle dans les 10 pôles de développement	A	1 550		837	353	360	SERCEP, DAF
Action 1.2.4	Acquérir un bâtiment de R+2 (site ENA, 2 plateaux) devant abriter la Direction des Examens et Concours (DEXC)	A	600	300	300			SERCEP, DAF
Action 1.2.5	Construire un nouveau bâtiment de R+1 à Abidjan Cocody Lycée Technique pour le Service de Coordination et d'Exécution des projets (SERCEP)	A	459		180	279		SERCEP, DAF
Action 1.2.6	Mettre en place un Système Intégré de Gestion de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (SIGETFP)	U	530	20	248	262	-	DPS
Action 1.2.7	Développer et utiliser des outils modernes de gestion des stocks, de calculs des coûts unitaires et de gestion des RH	A	185		100	85		DAF, DPS, RH
Action 1.2.8	Mettre en place un mécanisme de suivi et de l'évaluation de la gestion des structures de l'ETFP et du PND	U	120		60	30	30	DPS - SERCEP
Action 1.2.9	Elaborer une carte des formations professionnelles sur la base des potentialités des différentes régions	U	478	18,2	200	120	140	DPS
Action 1.2.10	Développer un système d'évaluation de la qualité du secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	C	100			54	46	DPS, IG
Action 1.2.11	Doter chacun des 59 établissements d'une salle informatique de 15 postes	A	251		63	126	63	CPNTIC
Action 1.2.12	Renforcer les capacités des agents du METFP	A	372		93	186	93	DRH, CIDFOR
Action 1.2.13	Faire un audit externe de la dette de l'Etat envers les établissements privés depuis 2001	C	74			74		CABINET
Action 1.2.14	Acquérir 62 véhicules type 4 X 4 pour les administrations centrales et transport des épreuves des examens et concours, 3 cars de 32 places pour transport des élèves, 9 motos pour transport de courriers	B	1 396	0	308	304	784	DAF
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les populations sont informées sur les offres de formation de l'ETFP</b>		<b>2 233</b>	<b>30</b>	<b>790</b>	<b>1 161</b>	<b>251</b>	
Action 1.3.1	Créer un Centre de Documentation et d'Information au CIDFOR (construction et équipements)	A	770	30	359	381		CIDFOR, SERCEP
Action 1.3.2	Construire le Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC)	A	478		249	229		SERCEP, CPNTIC
Action 1.3.3	Faire la promotion de l'ETFP auprès du public cible	A	229		76	76	76	SERCOM, DPS, SEBO
Action 1.3.4	Organiser les événements de l'ETFP: les Olympiades des Métiers (mécanique, hôtellerie, menuiserie, construction métallique), le Salon Ivoirien des Métiers d'Abidjan (SIMA)	A	706		106	450	150	SERCOM, DPS, SEBO
Action 1.3.5	Organiser des campagnes de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité dans les structures (établissements, internats, administration) de l'ETFP	C	50	-	-	25	25	DAF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 2</b>	<b>Les populations ont accès à un Enseignement Technique et une Formation Professionnelle de qualité</b>		<b>159 370</b>	<b>2 376</b>	<b>40 687</b>	<b>58 578</b>	<b>57 729</b>	<b>-</b>
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités d'accueil de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sont accrues</b>		<b>120 757</b>	<b>1 415</b>	<b>29 604</b>	<b>44 745</b>	<b>44 992</b>	
Action 2.1.1	Réhabiliter et équiper 8 lycées professionnels (Man /projet BADEA, Cocody, Jacquerville, Grand Lahou, Daoukro, Gagnoa, San Pedro, Yopougon)	U	9 444	58	4 010	3 312	2 064	SERCEP, DAF
Action 2.1.2	Réhabiliter et équiper deux (02) lycées techniques ( Cocody, Yopougon)	U	1 970		524	520	926	SERCEP, DAF
Action 2.1.3	Réhabiliter et équiper le lycée prof d'Odienné et Lycée Technique de Bouaké	U	5 653	31	2 829	2 793	0	SERCEP, DAF
Action 2.1.4	Réhabiliter et équiper 05 centres de gestion (comprenant CBCG de Treichville), 26 centres de formation professionnelle (comprenant le Centre Formation Technique Féminin Port bouët, Ecole Boulangerie Yamoussoukro) ,08 collèges d'enseignement technique (comprenant le CET de Bouaké) ,07 centres de perfectionnement aux métiers (comprenant EIBMA), 3 ateliers d'application et de production et 10 unités mobiles de formation	U	23 888	383	7 715	7 962	7 828	SERCEP, DAF
Action 2.1.5	Réhabiliter 08 Ateliers de l'Institut Pédagogique National l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)	U	533	119	150	264		IPNETP, SERCEP
Action 2.1.6	Construire et équiper 8 nouveaux Lycées Techniques mixtes (Man, Korhogo, Abengourou, Bondoukou, Odienné, Yamoussoukro, Daloa, San-Pedro) dans les Districts, pour soutenir les universités professionnalisées.	B	10 650		150	3 500	7 000	SERCEP, DAF
Action 2.1.7	Construire 20 nouveaux établissements préfabriqués sur 4 ans (5 établissements par an)	B	15 250		5 250	5 000	5 000	SERCEP, DAF
Action 2.1.8	Acquérir 15 unités mobiles de formation et 5 tracteurs pour les pôles de développement	A	6 339		2 453	1 934	1 952	DAEIP, DAF
Action 2.1.9	Construire et équiper 6 ateliers d'application et de production (AAP) (S/P Zouhou, Sinematiali, S/P Zeo, Tanda, S/P Anoumamba, Zouan-houien) pour la construction et l'entretien de pompes villageoises	U	765		605	160		DAEIP, DAF
Action 2.1.10	Construire et Equiper 06 lycées professionnels (Lycée Hôtelier à Yamoussoukro/Fonds Saoudien de Dev, LP Abengourou, LP Bondoukou, LP Korhogo, LP Bouaké, LP Daloa dans les pôles de développement), 02 collèges d'enseignement Technique (CET Bouaflé, CET Issia, / projets canadiens) et 01 CBCG (CBCG de Bouaké/projet Fonds Saoudien de Développement)	A	16 940	36	1 073	5 331	10 500	SERCEP, DAF
Action 2.1.11	Construire le lycée professionnel de Bouaflé (projet Canadien)	A	4 760			1 680	3 080	SERCEP, DAF
Action 2.1.12	Construire et Equiper le Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou (agro-industriel)	B	300		300			SERCEP, DAF
Action 2.1.13	Construire un nouveau bâtiment R+1 pour l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)	A	255		85	85	85	SERCEP, IPNETP
Action 2.1.14	Extension du CELIA (Télécommunications) (projet Canadien)	B	446		30	416		SERCEP, DAF
Action 2.1.15	Extension du CELIA (projet BADEA)	A	663		330	333		SERCEP, DAF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.1.16	Extension du Lycée Technique d'Abidjan (Electronique industrielle) (projet Canadien)	A	1 094		230	300	564	SERCEP, DAF
Action 2.1.17	Extension du lycée professionnel de Jacquville (Construction Mécano soudée) (projet Canadien)	B	126		126			SERCEP, DAF
Action 2.1.18	Extension IPNETP (en vue de l'introduction de l'approche par les compétences) (projet Canadien)	B	200		200			SERCEP, IPNETP
Action 2.1.19	Extension du CPMME Koumassi (Froid et Climatisation ; Mécatronique) (projet Canadien)	B	463		463			SERCEP, DAF
Action 2.1.20	Rendre opérationnel le Lycée Professionnel de Grand-Lahou (concevoir les programmes de formation, renforcer les capacités des formateurs, réhabiliter et équiper l'établissement et ouvrir le chenal)	U	10 000	230		4 770	5 000	SERCEP, DAF
Action 2.1.21	Equiper le Lycée Technique d'Abidjan (Electronique industrielle) (projet Canadien)	A	2 896		1 448	1 448		SERCEP, DAF
Action 2.1.22	Equiper le CELIA (Télécommunications) (projet Canadien)	A	1 781			1 781		SERCEP, DAF
Action 2.1.23	Equiper le CELIA (BADEA)	B	1 300			1 300		SERCEP, DAF
Action 2.1.24	Equiper le centre de Formation Professionnelle Ferkessédougou 1 et réhabiliter le lycée professionnel Ferké	U	392	392				SERCEP, DAF
Action 2.1.25	Equiper l'IPNETP (en vue de l'introduction de l'approche par les compétences) (projet Canadien)	B	972		72	400	500	IPNETP, SERCEP
Action 2.1.26	Equiper et installer les cellules de veille technologique et les cellules d'études et d'actions prospectives avec les SERFE (3 Lycées Techniques et 9 Lycées Professionnelles)	A	198		66	66	66	DAF, DPS
Action 2.1.27	Equiper l'extension du centre de perfectionnement aux métiers de la Mécanique et de l'Electricité de Koumassi (Froid et Climatisation) (projet Canadien)	A	1 848		924	924		DAF
Action 2.1.28	Rééquiper les établissements d'enseignement technique et professionnel (Programme spécial)	U	601	87	234	190	90	SEERCEP, DAF
Action 2.1.29	Rééquiper 08 Ateliers de l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)	U	950	0	337	276	337	IPNETP, DAF
Action 2.1.30	Concevoir un schéma directeur de réhabilitation d'infrastructures et de maintenance des équipements.	U	80	80				
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Des modules de formations continues sont dispensés aux agents du secteur productif</b>		<b>120</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	
Action 2.2.1	Faire des prospections sur les besoins en formation continue	A	90		30	30	30	DDCC
Action 2.2.2	Concevoir les modules de formation continue sur la base des besoins prospectés	A	30	0	30	0		DPDP
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les conditions de maintien des apprenants de l'ETFP sont réunies</b>		<b>9 933</b>	<b>665</b>	<b>4 238</b>	<b>4 256</b>	<b>774</b>	
Action 2.3.1	Doter 59 établissements de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de bibliothèques	B	588	0	196	196	196	DAF, CABINET
Action 2.3.2	Acquérir des manuels scolaires pour les 59 établissements de l'ETFP	B	474	0	158	158	158	DAF, CABINET

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.3.3	Réhabiliter et équiper 24 internats (Daoukro, Gagnoa, Grand Lahou, Jacquenville, Man, Odiéné, San Pedro, Adzopé, Agbovile, Bouaké, Abengourou, Bondoukou, Bongouanou, Divo, Ferké 1, Guiglo, Katiola, Korhogo, Mankono, Touba, Yamoussoukro, Daloa, Bimbresso)	U	7 511	665	3464	3382		SERCEP, DAF
Action 2.3.4	Doter 30 établissements de cantines scolaires où il n'y a pas d'internat	B	960		320	320	320	SERCEP, DAF
Action 2.3.5	Construire et équiper une infirmerie dans chacun des 59 établissements de l'ETFP	U	400		100	200	100	SERCEP, DAF
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Les groupes vulnérables bénéficient de formations spécifiques</b>		<b>21 630</b>	<b>103</b>	<b>4 761</b>	<b>6 977</b>	<b>9 789</b>	
Action 2.4.1	Identifier les besoins en formation des groupes vulnérables ou spécifiques	U	20		20			DAEIP, AGEFOP
Action 2.4.2	Offrir les formations qualifiantes de courtes durées suivies de l'insertion professionnelle de 24 119 jeunes sur 3 ans (600 000FCFA pour formation +kit d'insertion par jeune) (AGEFOP, DAIEP)	U	14 471		2 591	4 591	7 289	DAEIP, AGEFOP
Action 2.4.3	Exonérer de frais de scolarité les groupes vulnérables (3000/an) et les filles dans les filières industrielles	A	4 500		1 500	1 500	1 500	DAEIP, AGEFOP
Action 2.4.4	Doter 300 handicapés inscrits dans les ETPF d'équipements spécifiques chaque année	A	498		150	198	150	DAEIP, AGEFOP
Action 2.4.5	Appuyer les handicapés à accéder à l'ETFP	A	2 141	103	500	688	850	AGEFOP
<b>Extrant 2.5</b>	<b>L'offre de formation est adaptée aux besoins de l'économie et à l'évolution technologique</b>		<b>6 931</b>	<b>193</b>	<b>2 023</b>	<b>2 570</b>	<b>2 145</b>	
Action 2.5.1	Opérationnaliser les branches professionnelles : mettre en place l'équipe des branches professionnelles, élaborer le répertoire et la nomenclature codifiée, des spécialités de formation des secteurs de l'économie, élaborer un guide du comité national des branches professionnelles	U	974	29	323	316	306	IG
Action 2.5.2	Elaborer les référentiels de qualification dans chaque branche professionnelle : développer les curricula, élaborer les référentiels métiers de spécialité, les programmes de formation et identifier les compétences nécessaires pour chaque référentiel métier	A	600	21	200	200	179	IG
Action 2.5.3	Actualiser 100 programmes de formation initiale des établissements, y compris l'IPNETP	B	250	0	50	100	100	IG, DPDP
Action 2.5.4	Instaurer la formation continue et l'immersion dans les entreprises des acteurs du système	A	200		100	50	50	CIDFOR
Action 2.5.5	Elaborer des normes d'encadrement pédagogique et administratif.	A	20		20			IG, DPS
Action 2.5.6	Faire périodiquement un encadrement pédagogique des formateurs des établissements privés	A	32		8	16	8	DEP
Action 2.5.7	Réaliser des études ou recherches sur les formations par alternance (dans 10 filières)	A	40		20	20		IG, DPDP
Action 2.5.8	Utiliser les travailleurs du secteur privé comme vacataires dans la formation (maximum de 10 % du volume horaire hebdomadaire de chaque établissement)	B	175		50	50	75	DFP, DET
Action 2.5.9	Mettre en place des incubateurs d'entreprises dans les établissements (LT, LP, CPM, CET, CFP) et faire de la sous-traitance auprès des entreprises	U	377	32	145	200		DEP, DET, COMITE PARITAIRE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.5.10	Concevoir et dispenser des cours d'entreprenariat dans la formation	B	840		170	370	300	DAEIP, AGEFOP
Action 2.5.11	Créer un centre intégré pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ( PAFIP)	C	50			50	-	DPS
Action 2.5.12	Mettre en œuvre le programme d'apprentissage et d'insertion	U	3195	110	910	1 075	1 100	AGEFOP
Action 2.5.13	Mettre en place un mécanisme de suivi de l'insertion des formés de l'ETFP	U	177		27	123	27	DPS-AGEPE

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRE DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat Stratégique 3 : Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont équitablement accès aux services sociaux de qualité</b>								
<b>Problème: Les titulaires du baccalauréat n'accèdent pas à un enseignement supérieur de qualité et ceux qui en sortent ne trouvent pas d'emploi</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, ont accès à un enseignement supérieur de qualité débouchant sur des emplois décents</b>		<b>254 126</b>	<b>20 153</b>	<b>65 873</b>	<b>86 211</b>	<b>81 890</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gestion du secteur de l'enseignement supérieur est participative, transparente et efficace</b>		<b>40 270</b>	<b>6 900</b>	<b>14 003</b>	<b>11 102</b>	<b>8 265</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre juridique et institutionnel de l'enseignement supérieur est actualisé et fonctionnel</b>		<b>25</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Réviser la loi de 1995 relative à l'enseignement	U	10	10				CABINET/SRC
Action 1.1.2	Elaborer la charte fonctionnelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	A	15	15				CABINET/SRC
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le financement des écoles supérieures et inter-état est assuré</b>		<b>35 850</b>	<b>5 900</b>	<b>12 350</b>	<b>10 100</b>	<b>7 500</b>	
Action 1.2.1	Apurer la dette de l'enseignement supérieur vis-à-vis des établissements d'enseignement supérieur privé	U	35 050	5 500	12 050	10 000	7 500	DFP/DGES
Action 1.2.2	Régler les contributions de la Côte d'Ivoire relatives aux écoles inter-états	U	800	400	300	100		DFP/DGES
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Un nouveau cadre de gestion et d'évaluation du secteur est mis en place</b>		<b>1 035</b>	<b>420</b>	<b>275</b>	<b>210</b>	<b>130</b>	
Action 1.3.1	Suivre la mise en œuvre des actions issues du Plan National de Développement relative à l'enseignement supérieur	B	80		30	50		CABINET/DGES/DPE
Action 1.3.2	Elaborer le plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	A	70	70				CABINET/DGES/DPE
Action 1.3.3	Suivre la mise en œuvre de la carte des formations supérieures (carte universitaire)	B	72		22	30	20	DESUP/SDU/DPE
Action 1.3.4	Elaborer la carte universitaire de Côte d'Ivoire (offres de formation, localisation, infrastructures, ressources humaines...)	U	150	150				SDU/DGES
Action 1.3.5	Elaborer, éditer et diffuser l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur	A	93	30	23	30	10	DPE
Action 1.3.6	Réorganiser les systèmes d'archivage et de conservation du ministère et des établissements d'enseignement supérieur public sous tutelle	A	570	170	200	100	100	DIST
<b>Extrant 1.4</b>	<b>L'Administration centrale du MESRS est équipée</b>		<b>688</b>	<b>150</b>	<b>238</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	
Action 1.4.1	Equiper les services du MESRS en mobilier de bureau	B	100		50	50		DFP
Action 1.4.2	Equiper la Direction de la Planification et de l'Evaluation (DPE) pour suivre la mise en œuvre du PND du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	B	38		38			DPE
Action 1.4.3	Equiper les services en matériel roulant (25 véhicules)	A	400	100	100	100	100	DFP



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.4.4	Equiper les services en matériel informatique	A	150	50	50	50		DFP
Action 1.4.5	Réorganiser les systèmes d'archivage électronique dans l'administration							DIST
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Les nouveaux outils de gestion sont mis en place et fonctionnels</b>		<b>2 167</b>	<b>380</b>	<b>1 060</b>	<b>377</b>	<b>350</b>	
Action 1.5.1	Réaliser une étude pour la mise en place d'un système d'information et de gestion (SIG)	U	167	70	60	37		DPE/DIST
Action 1.5.2	Mettre en place le Réseau Ivoirien de Télécommunications dédié à l'Enseignement et à la Recherche (RITER): Interconnexion de l'administration centrale, des établissements d'enseignement supérieur et des structures de recherche	A	1 990	300	1 000	340	350	DIST
Action 1.5.3	Mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion CDMT/Fichier unique du patrimoine du MESRS	U	10	10				
<b>Extrant 1.6</b>	<b>Le Management de la qualité et de la certification est effectif au ministère</b>		<b>480</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>215</b>	<b>185</b>	
Action 1.6.1	Mettre en place le management de la qualité dans les universités, grandes écoles et directions centrales du ministère	B	180		80		100	CABINET/DGES/
Action 1.6.2	Mettre en place la démarche de certification et d'accréditation dans les établissements d'enseignement supérieur	C	200			150	50	CABINET/DGES
Action 1.6.3	Mettre en place le management de la qualité à l'UIGB	C	70			50	20	UIGB
Action 1.6.4	Mettre en place un système de suivi-évaluation du management de la qualité	C	30			15	15	CABINET/DGES
<b>Extrant 1.7</b>	<b>De nouvelles politiques de développement du système d'enseignement supérieur sont élaborées</b>		<b>25</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.7.1	Définir une politique de coopération d'enseignement supérieur, scientifique et technique internationale	A	25	25				SCI
Action 1.7.2	Organiser des voyages d'études et des séjours d'années sabbatiques							SCI
<b>Extrant 1.8</b>	<b>Des agents administratifs complémentaires sont recrutés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.8.1	Recruter 252 agents (132 à Cocody, 70 à Bouaké et 50 à Abobo Adjamé) administratifs et techniques à raison de 63 agents par an	A						DARH
Action 1.8.2	Recruter 216 agents (65 à l'ENS, 121 à l'INP-HB, 30 à l'ENSEA) administratifs et techniques à raison de 54 agents par an	A						DARH
<b>Effet 2</b>	<b>L'accès à l'enseignement supérieur est amélioré</b>		<b>197 211</b>	<b>11 063</b>	<b>48 328</b>	<b>71 605</b>	<b>66 215</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Le personnel enseignant de l'enseignement supérieur est accru</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 2.1.1	Recruter 1000 enseignants pour l'université de Cocody à raison de 250 enseignants par an	A						DARH
Action 2.1.2	Recruter 600 enseignants pour l'université de Bouaké à raison de 150 enseignants par an	A						DARH
Action 2.1.3	Recruter 300 enseignants pour l'université d'Abobo-Adjamé à raison de 75 enseignants par an	A						DARH
Action 2.1.4	Recruter 16 enseignants pour l'ENS à raison de 04 enseignants par an	A						DARH
Action 2.1.5	Recruter 120 enseignants pour l'INPH à raison de 30 enseignants par an	A						DARH
Action 2.1.6	Recruter 12 enseignants pour l'ENSEA à raison de 3 enseignants par an	A						DARH

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>L'état des lieux et les études de faisabilité sont réalisées</b>		<b>200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	
Action 2.2.1	Actualiser l'état des lieux et évaluer les besoins des structures universitaires sinistrées	U						CABINET/SDU
Action 2.2.2	Réaliser une étude de faisabilité pour la construction de l'université d'ODIENNE	B	100			100		SDU
Action 2.2.3	Réaliser une étude de faisabilité pour la construction de l'université d'ABENGOUROU	B	100			100		SDU
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les infrastructures académiques et administratives des universités et grandes écoles publiques sont réhabilitées</b>		<b>17 748</b>	<b>4 468</b>	<b>5 901</b>	<b>3 158</b>	<b>4 221</b>	
Action 2.3.1	Réhabiliter les infrastructures de l'université de Cocody	U	2 000	1 637	300	63		SDU/UC
Action 2.3.2	Réhabiliter les infrastructures de l'université d'Abobo-Adjamé	U	2 500	1 006	800	694		SDU/UAA
Action 2.3.3	Réhabiliter les infrastructures de l'université de Bouaké pour le retour à Bouaké	U	837	249	196	196	196	SDU/UB
Action 2.3.4	Réhabiliter l'INP-HB de Yamoussoukro	U	9 659	711	3 800	1 248	3 900	SDU/INPHB
Action 2.3.5	Réhabiliter l'ENS	U	400	41	70	289		SDU/ENS
Action 2.3.6	Réhabiliter l'URES de Korhogo	U	1 064	425	314	200	125	SDU/UK
Action 2.3.7	Réhabiliter et équiper l'Université de Daloa	U	369	169	100	100		SDU/UD
Action 2.3.8	Réhabiliter l'ESIE	U	500		152	348		SDU/UC
Action 2.3.9	Réhabiliter l'IHAAA	U	319	200	119			SDU/UC
Action 2.3.10	Rénover la salle de conseil et l'amphithéâtre de l'ENSEA	A	100	30	50	20		ENSEA
<b>Extrant 2.4</b>	<b>L'extension des infrastructures académiques et administratives des universités et grandes écoles publiques est faite</b>		<b>9 550</b>	<b>540</b>	<b>3 050</b>	<b>3 060</b>	<b>2 900</b>	
Action 2.4.1	Etendre les infrastructures de l'université de Cocody	B	3 000	200	1 500	650	650	DFP/UC
Action 2.4.2	Etendre les infrastructures de l'université de Abobo-Adjamé	B	1 400	200	500	500	200	DFP/UAA
Action 2.4.3	Etendre les infrastructures de l'ENS	B	300			100	200	ENS
Action 2.4.4	Etendre les infrastructures de l'INP-HB de yakro	C	2 000			1 000	1 000	INPHB
Action 2.4.5	Etendre les infrastructures de l'ENSEA	B	350			150	200	ENSEA
Action 2.4.6	Etendre les infrastructures de l'Université Internationale de Gd-Bassam (UIGB)	U	1 000	90	500	210	200	UIGB
Action 2.4.7	Etendre l'ex-ESIE	A	1 000		400	350	250	DFP/UC
Action 2.4.8	Etendre l'IHAAA	A	500	50	150	100	200	DFP/UC
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les infrastructures académiques et administratives des universités et grandes écoles publiques sont transformées et renovées</b>		<b>20 000</b>	<b>600</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>	<b>5 400</b>	
Action 2.5.1	Transformer l'URES de Daloa en Université	A	10 000	300	3 500	3 500	2 700	CABINET/SDU
Action 2.5.2	Transformer l'URES de Korhogo en Université	A	10 000	300	3 500	3 500	2 700	CABINET/SDU
<b>Extrant 2.6</b>	<b>Les nouvelles universités prévues sont construites</b>		<b>91 453</b>	<b>1 000</b>	<b>13 272</b>	<b>42 002</b>	<b>35 179</b>	
Action 2.6.1	Construire l'Université de Bouaké	A	23 100	500	7 600	10 000	5 000	CABINET/SDU
Action 2.6.2	Construire l'Université de Bondoukou	U	14 000	300	2 000	7 000	4 700	CABINET/SDU
Action 2.6.3	Construire l'Université de Man	U	14 000	100	1 672	7 050	5 178	CABINET/SDU

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.6.4	Construire l'Université de San-Pedro	U	14 000	100	2 000	7 050	4 850	CABINET/SDU
Action 2.6.5	Reconstruire l'Université d'Abobo Adjamé (l'UAA)	A						CABINET/SDU
Action 2.6.6	Construire le village universitaire	A	26 353			10 902	15 451	CABINET/SDU
<b>Extrant 2.7</b>	<b>Les infrastructures académiques et administratives des universités et grandes écoles publiques sont équipés</b>		<b>51 710</b>	<b>3 500</b>	<b>16 960</b>	<b>14 050</b>	<b>17 200</b>	
Action 2.7.1	Equiper les infrastructures de l'Université de Cocody	U	14 000	1 000	4 500	3 000	5 500	DFP/UC
Action 2.7.2	Equiper les infrastructures d'Abobo-Adjamé	U	9 250	1 000	2 550	2 700	3 000	DFP/UAA
Action 2.7.3	Equiper les infrastructures de l'Université de Bouaké	U	5 750	400	2 750	1 500	1 100	UB
Action 2.7.4	Equiper les infrastructures de l'URES Daloa	A	1 000	150	350	300	200	DFP/UAA
Action 2.7.5	Equiper les infrastructures de l'URES de Korhogo	A	1 700	200	500	500	500	UB
Action 2.7.6	Equiper les infrastructures de l'INP-HB	A	15 000	500	4 500	4 500	5 500	INP-HB
Action 2.7.7	Equiper l'ENS d'Abidjan	U	1 000	100	350	250	300	ENS
Action 2.7.8	Equiper l'ENSEA	U	550	50	150	200	150	ENSEA
Action 2.7.9	Equiper l'Université Internationale de Grand-Bassam (UIGB)	A	1 000	50	350	300	300	UIGB
Action 2.7.10	Equiper les infrastructures réhabilitées de l'ex-ESIE	A	1 960		710	650	600	DFP/UC
Action 2.7.11	Equiper les infrastructures réhabilitées de l'IHAAA	A	500	50	250	150	50	DFP/UC
<b>Extrant 2.8</b>	<b>L'accès et l'orientation des étudiants à l'enseignement supérieur est amélioré</b>		<b>6 410</b>	<b>920</b>	<b>2 110</b>	<b>2 100</b>	<b>1 280</b>	
Action 2.8.1	Organiser le Salon de l'Enseignement Supérieur (SES-CI)	A	210	70	60	50	30	DGES/DESUP
Action 2.8.2	Mettre en place des politiques favorisant l'accès des filles aux filières scientifiques	A	100	25	25	25	25	DGES
Action 2.8.3	Accroître le nombre de bourses d'études pour les étudiants des filières scientifiques	A	6 000	800	2 000	2 000	1 200	DBE
Action 2.8.4	Instaurer des prix d'excellence	B	100	25	25	25	25	DGES
Action 2.8.5	Apporter des aides financières aux étudiants méritants (UIGB)	C						UIGB
<b>Extrant 2.9</b>	<b>L'Enseignement supérieur public et privé est assaini</b>		<b>140</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	
Action 2.9.1	Organiser quatre (04) sessions de la commission nationale des Titres	A	60	15	15	15	15	CABINET
Action 2.9.2	Evaluer les établissements privés	A	80	20	20	20	20	CABINET/DESPRIV
<b>Effet 3</b>	<b>Les élèves et étudiants bénéficient d'une formation de qualité adaptée à la demande du marché</b>		<b>9 482</b>	<b>1 235</b>	<b>3 322</b>	<b>2 640</b>	<b>2 285</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>La professionnalisation des universités est réalisée</b>		<b>620</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	<b>205</b>	<b>155</b>	
Action 3.1.1	Former au système LMD le personnel enseignant, administratif et technique des universités et grandes écoles	A	160			80	80	DGES
Action 3.1.2	Réorganiser l'offre de formation (publique et privée) pour l'adapter aux besoins de développement économique et social	A	85	30	30	25		DGES
Action 3.1.3	Réviser les curricula	A	375	100	100	100	75	DGES

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Un système de reconversion et de recyclage de court terme est mis en place pour les diplômés sans emplois de longue durée</b>		-	-	-	-	-	
Action 3.2.1	Réaliser une étude diagnostic (faire l'état des lieux)	A						DGES
Action 3.2.2	Définir les programmes de recyclage	A						DGES
Action 3.2.3	Former des diplômés sans emplois de longue durée afin d'améliorer leur employabilité	A						DGES
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les capacités pédagogiques des universités et grandes écoles publiques sont renforcés</b>		<b>340</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>120</b>	<b>20</b>	
Action 3.3.1	Instituer le tutorat (pour 3 tuteurs encadreurs par UFR des universités et départements des grandes écoles)	C	40			20	20	DGES/UNIVERSITES /GRANDES ECOLES
Action 3.3.2	Mettre à niveau les enseignants	A	300	100	100	100		DGES/UNIVERSITES /GRANDES ECOLES
<b>Extrant 3.4</b>	<b>Les équipements pédagogiques des universités et grandes écoles publiques sont renforcés</b>		<b>5 100</b>	<b>550</b>	<b>1 900</b>	<b>1 350</b>	<b>1 300</b>	
Action 3.4.1	Renforcer les équipements pédagogiques de l'université de Cocody	A	1 100	100	400	400	200	DFP/UC
Action 3.4.2	Renforcer les équipements pédagogiques de l'université d'Abobo-Adjamé	A	700	100	300	100	200	DFP/UAA
Action 3.4.3	Renforcer les équipements pédagogiques de l'ENSEA	A	250	50	100		100	ENSEA
Action 3.4.4	Renforcer les équipements pédagogiques de l'INP-HB	U	1 300	100	400	400	400	INP-HB
Action 3.4.5	Renforcer les équipements pédagogiques de l'Université de Bouaké (urgence)	U	1 000	100	400	200	300	UB
Action 3.4.6	Renforcer les équipements pédagogiques de l'ENS	A	350	50	150	150		ENS
Action 3.4.7	Renforcer les équipements pédagogiques de l'UIGB	A	400	50	150	100	100	UIGB
<b>Extrant 3.5</b>	<b>Les équipements des bibliothèques des universités et grandes écoles publiques sont renforcés</b>		<b>2 830</b>	<b>350</b>	<b>1 075</b>	<b>850</b>	<b>555</b>	
Action 3.5.1	Equiper la bibliothèques de l'Université de Cocody	A	1 000	150	500	300	50	DFP/UC
Action 3.5.2	Equiper la bibliothèques de l'Université de Bouaké	A	700	100	300	250	50	UB
Action 3.5.3	Equiper la bibliothèques de l'Université d'Abobo-Adjamé	A	800	100	200	200	300	DFP/UAA
Action 3.5.4	Equiper la bibliothèques de l'ENSEA	C	50		25	25		ENSEA
Action 3.5.5	Equiper la bibliothèques de l'INP-HB	C	100			50	50	INP-HB
Action 3.5.6	Equiper la bibliothèques de l'ENS	C	100		50	25	25	ENS
Action 3.5.7	Mettre en place un plan de maintenance dans les universités et grandes écoles	C	80				80	UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES
<b>Extrant 3.6</b>	<b>Les capacités des ressources humaines sont renforcées et accrues</b>		<b>412</b>	<b>105</b>	<b>117</b>	<b>115</b>	<b>75</b>	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.6.1	Créer un espace numérique intégré dans chacune des universités (Cocody, Abobo Adjamé, Bouaké, Korhogo et Daloa) et des grandes écoles (ENS, ENSEA, INP-HB)	U	282	65	67	75	75	DIST/UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES
Action 3.6.2	Equiper les enseignants et étudiants en matériel informatique	U						DFP
Action 3.6.3	Renforcer les capacités des ressources humaines à l'utilisation des TIC	U						DIST/DGES/DARH
Action 3.6.4	Renforcer les capacités Internes à la mise en œuvre du CDMT	U	52	10	22	20		DFP/DPE
Action 3.6.5	Renforcer les capacités du personnel à la maîtrise des techniques de contrôle, de suivi et d'évaluation	U	60	20	20	20		DFP/DPE
Action 3.6.6	Organiser les travaux de la commission nationale de recrutement des Enseignants- Chercheurs	A	18	10	8			DARH
<b>Extrant 3.7</b>	<b>L'enseignement supérieur à distance est développé</b>		<b>180</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>180</b>	
Action 3.7.1	Créer une plate-forme d'enseignement à distance dans 5 universités (Cocody, Abobo Adjamé, Bouaké, Korhogo et Daloa) et 3 grandes écoles(ENS, ENSEA, INP-HB)	B	80				80	DIST
Action 3.7.2	Former les ressources humaines à l'enseignement supérieur à distance dans 5 universités (Cocody, Abobo Adjamé, Bouaké, Korhogo et Daloa) et 3 grandes écoles(ENS, ENSEA, INP-HB)	B	100				100	DGES/DARH
<b>Effet 4</b>	<b>Les conditions de vie sociale des étudiants sont améliorées</b>		<b>7 164</b>	<b>955</b>	<b>220</b>	<b>864</b>	<b>5 125</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les offres en résidences universitaires sont effectives</b>		<b>3 344</b>	<b>945</b>	<b>150</b>	<b>799</b>	<b>1 450</b>	
Action 4.1.1	Réhabiliter les résidences universitaires	U	2 144	945	150	299	750	DFP/CROU
Action 4.1.2	Etendre les résidences universitaires	B						DFP/CROU
Action 4.1.3	Equiper les résidences universitaires	U	1 200			500	700	DFP/CROU
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les offres infrastructures sportives et culturelles sont effectives</b>		<b>950</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>950</b>	
Action 4.2.1	Réhabiliter les installations sportives et les centres culturels sur les campus universitaires d'Abidjan (CROU A)	C	136				136	DFP/CROUA
Action 4.2.2	Etendre les installations sportives et culturelles du campus universitaire de Bouaké	C	300				300	DFP/CROUB
Action 4.2.3	Etendre les installations sportives et culturelles du campus universitaire de Korhogo	C	150				150	DFP/CROUB
Action 4.2.4	Etendre les installations sportives et culturelles du campus universitaire de Daloa	C	150				150	DFP/CROUD
Action 4.2.5	Equiper les installations sportives et culturelles des campus universitaires des universités et de l'INP-HB	C	214				214	INP-HB
<b>Extrant 4.3</b>	<b>Les offres en infrastructures hospitalières et restaurants sont effectives</b>		<b>1 360</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>1 320</b>	
Action 4.3.1	Réhabiliter les infirmeries des résidences universitaires	C	180				180	DFP/CROU
Action 4.3.2	Equiper les infirmeries des résidences universitaires	C	180				180	DFP/CROU
Action 4.3.3	Réhabiliter les restaurants universitaires	C	1 000		20	20	960	DFP/CROU
<b>Extrant 4.4</b>	<b>Les œuvres sociales universitaires sont construites</b>		<b>1 360</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 360</b>	
Action 4.4.1	Construire une résidence universitaire à la cité forestière de Bouaké	C	600				600	UB/CROUB

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 4.4.2	Construire une résidence universitaire pour l'ENSEA	C	200				200	ENSEA
Action 4.4.3	Construire des restaurants universitaires	C	160				160	DFP/CROU
Action 4.4.4	Equiper les restaurants universitaires	C	400				400	DFP/CROU
<b>Extrant 4.5</b>	<b>Les violences en milieu universitaire sont réduites</b>		<b>150</b>	<b>10</b>	<b>50</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	
Action 4.5.1	Sensibiliser les étudiants	U	60	10	20	15	15	CABINET
Action 4.5.2	Organiser des activités sportives, socio-culturelles	A	90		30	30	30	CROU
Action 4.5.3	Mettre en place des clubs scientifiques, littéraires et culturelles	B						CROU
Action 4.5.4	Renforcer les capacités des personnels d'encadrement des étudiants et de Direction du CROU A, CROU B, CROU D	C						DARH/CROU

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**  
**SECTEUR DE L'EMPLOI**

(Coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 3: la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits sont repartis dans l'équité</b>								
<b>Problème : Une grande partie de la population en âge de travailler n'a pas accès à un travail décent</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La population active a accès à un emploi décent et se prend en charge</b>		<b>117 186</b>	<b>10 655</b>	<b>25 431</b>	<b>37 208</b>	<b>43 892</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gouvernance du secteur de l'emploi et du travail est améliorée</b>		<b>18 257</b>	<b>2 510</b>	<b>5 164</b>	<b>6 668</b>	<b>3 915</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et juridique du secteur de l'emploi est amélioré</b>		<b>11 704</b>	<b>828</b>	<b>1 805</b>	<b>6 057</b>	<b>3 014</b>	
Action 1.1.1	Elaborer la Politique Nationale de l'emploi	U	-	-	-	-	-	DGE
	Elaborer la loi d'application de la Politique Nationale de l'Emploi	A	-	-	-	-	-	DGE
Action 1.1.3	Mettre en œuvre le plan national de l'emploi	U	11 146	504	1 725	5 923	2 994	DGE
Action 1.1.4	Suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi	B	45	-	10	15	20	DGE
Action 1.1.5	Concilier le code des investissements et des impôts avec les impératifs de création d'emploi	B	-	-	-	-	-	MI/MEF
Action 1.1.6	Doter l'Observatoire national de moyens d'action	B	513	324	70	119	-	AGEPE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le cadre institutionnel et juridique du secteur du travail est amélioré</b>		<b>111</b>	<b>-</b>	<b>82</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	
Action 1.2.1	Finaliser la révision du code du travail et l'adapter au code du travail OHADA	A	-	-	-	-	-	DGT
Action 1.2.2	Réviser la convention collective interprofessionnelle	A	53	-	53	-	-	DGT
Action 1.2.3	Vulgariser la législation nationale et internationale du travail	A	59	-	29	12	17	DGT
<b>Extrant 1.3</b>	<b>L'amélioration du cadre de gestion de l'emploi est assurée</b>		<b>712</b>	<b>100</b>	<b>542</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	
Action 1.3.1	Créer un organe de consultation et d'arbitrage sur l'emploi	A	30	-	10	10	10	DGE
Action 1.3.2	Créer des bases de données numériques sur l'effectif des demandeurs d'emploi	A	547	100	447	-	-	AGEPE
Action 1.3.3	Etablir les bilans de l'emploi	A	100	-	50	25	25	DGE/AGEPE
Action 1.3.4	Etablir des comptes satellites de l'emploi	B	35	-	35	-	-	DGE/AGEPE
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Les capacités opérationnelles des structures publiques de l'emploi et du travail sont renforcées</b>		<b>5 729</b>	<b>1 582</b>	<b>2 735</b>	<b>564</b>	<b>848</b>	
Action 1.4.1	Renforcer la Direction Générale de l'Emploi	U	146	50	96	-	-	DGE
Action 1.4.2	Renforcer la Direction Générale du Travail	U	1 882	500	1 382	-	-	DGT
Action 1.4.3	Renforcer les capacités des inspecteurs du travail	U	713	300	413	-	-	DGT
Action 1.4.4	Renforcer l'AGEPE	U	2 812	655	789	547	820	AGEPE
Action 1.4.5	Former les formateurs et les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs aux techniques de négociation collective et de gestion des conflits	A	157	77	35	17	28	FNS

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.4.6	Mettre en place les mécanismes de fonctionnement et de gestion rationnels pour les fonds destinés à l'insertion des jeunes, des femmes et des personnes handicapées (auto-emploi, emploi salarié) (Prise de textes réglementaire et juridique)	C	20	-	20	-	-	AGEPE
<b>Effet 2</b>	<b>Les jeunes ont facilement accès à un emploi</b>		<b>92 910</b>	<b>6 664</b>	<b>18 306</b>	<b>29 622</b>	<b>38 318</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>L'emploi public et privé est planifié</b>		<b>222</b>	<b>-</b>	<b>192</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	
Action 2.1.1	Réaliser une enquête emploi	B	122	-	122	-	-	AGEPE
Action 2.1.2	Elaborer le répertoire des emplois de l'Administration	U	100	-	70	20	10	AGEPE
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Des mesures incitatives à la création d'emploi sont mises en place</b>		<b>5 788</b>	<b>103</b>	<b>1 650</b>	<b>1 662</b>	<b>2 373</b>	
Action 2.2.1	Mettre en place un système de veille sur les profils demandés par les entreprises	A	13	3	4	4	3	AGEPE
Action 2.2.2	Elaborer le répertoire des métiers et des compétences	B	3 966	-	1 168	1 189	1 609	AGEPE
Action 2.2.3	Mener des actions en vue de la réalisation de l'adéquation Formation-Emploi	B	1 278	-	309	357	612	METFP
Action 2.2.4	Encadrer les demandeurs d'emploi à l'insertion dans les entreprises	A	264	-	117	59	87	AGEPE
Action 2.2.5	Prendre des mesures d'incitation à l'embauche de demandeurs de premier emploi	A	65	65	-	-	-	AGEPE
Action 2.2.6	Instituer des primes d'incitation à l'accueil de stagiaires	B	140	35	35	35	35	AGEPE
Action 2.2.7	Instituer des journées nationales (3 jours) pour sensibiliser à l'emploi	A	62	-	18	18	26	DGE
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les techniques HIMO dans la réalisation des investissements publics sont promues</b>		<b>177</b>	<b>-</b>	<b>78</b>	<b>39</b>	<b>59</b>	
Action 2.3.1	Mettre en place une base de données sur les activités intensives en main d'œuvre	U	145	-	64	32	49	DGE/AGEPE
Action 2.3.2	Faire un plaidoyer en faveur de l'utilisation des techniques de production intensives en main d'œuvre (action de communication)	U	32	-	14	7	10	DGE/AGEPE
Action 2.3.3	Sensibiliser les décideurs et les opérateurs à l'utilisation des techniques HIMO	A	-	-	-	-	-	DGE/AGEPE
<b>Extrant 2.4</b>	<b>L'insertion par l'entrepreneuriat est développée</b>		<b>86 723</b>	<b>6 561</b>	<b>16 386</b>	<b>27 901</b>	<b>35 875</b>	
Action 2.4.1	Réaliser une étude sur les modalités de développement de la culture entrepreneuriale	B	26	26	-	-	-	AGEPE
Action 2.4.2	Introduire un module entrepreneuriat dans le secteur éducation/formation	B	-	-	-	-	-	METFP
Action 2.4.3	Faire la promotion de modèles de réussite	A	108	26	23	24	35	MAPPME
Action 2.4.4	Faciliter la création d'entreprises par les jeunes et les femmes	B	99	-	37	32	30	MAPPME
Action 2.4.5	Produire et diffuser l'information sur la création et le financement des unités de production	C	62	-	18	18	26	AGEPE
Action 2.4.6	Promouvoir l'auto-emploi des jeunes, des femmes et des personnes handicapées par des projets de type d'entreprise ou par le développement des AGR	A	83 880	6 509	15 706	27 215	34 450	FNS



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.4.7	Mettre en œuvre des chantiers d'insertion professionnelle basés sur les services d'intérêt communautaire dans les communes	A	2 548	-	601	612	1 334	AGEPE
<b>Effet 3</b>	<b>La productivité du travail est améliorée</b>		<b>6 020</b>	<b>1 481</b>	<b>1 961</b>	<b>918</b>	<b>1 660</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Le capital humain dans le secteur urbain informel et rural est renforcé</b>		<b>195</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>85</b>	
Action 3.1.1	Réaliser une étude d'identification des objectifs de développement et des besoins en techniques de production et de gestion des opérateurs des secteurs informel et rural	A	60	-	60	-	-	AGEPE
Action 3.1.2	Organiser des formations en rapport avec les objectifs de développements et les besoins identifiés	B	135	-	-	50	85	AGEFOP
<b>Extant 3.2</b>	<b>La formation continue dans le secteur formel est promue</b>		<b>40</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	
Action 3.2.1	Réaliser quatre études sectorielles de révélation de besoins de formation dans les entreprises du secteur moderne	B	40	-	20	10	10	AGEPE
Action 3.2.2	renforcer les capacités des opérateurs de formation sur la méthodologie de formation professionnelle continue	B	-	-	-	-	-	FDFP
<b>Extrant 3.3</b>	<b>La santé et la sécurité du travail est promue</b>		<b>610</b>	<b>40</b>	<b>105</b>	<b>107</b>	<b>358</b>	
Action 3.3.1	Sensibiliser les partenaires sociaux à l'application des normes d'hygiène de santé et de sécurité au travail	U	305	20	53	54	179	DSST
Action 3.3.2	Développer un système de protection des travailleurs du secteur informel	A	305	20	53	54	179	DSST
<b>Extrant 3.4</b>	<b>La promotion du dialogue social est réalisée</b>		<b>3 618</b>	<b>531</b>	<b>1 471</b>	<b>654</b>	<b>962</b>	
Action 3.4.1	Créer et équiper une institution nationale de dialogue social (Conseil National de Dialogue Social)	U	272	20	105	59	87	DGT
Action 3.4.2	Financer les organisations professionnelles de travailleurs	B	2 901	240	1 191	595	874	
Action 3.4.3	Organiser les élections professionnelles des organisations patronales et syndicales	A	426	251	175	-	-	DGT
Action 3.4.4	Elaborer et adopter une charte nationale de trêve sociale	U	20	20	-	-	-	DGT
<b>Extrant 3.5</b>	<b>La lutte contre le travail et la traite des enfants est renforcée</b>		<b>1 556</b>	<b>910</b>	<b>305</b>	<b>96</b>	<b>245</b>	
Action 3.5.1	Mener des études diagnostiques sur le travail et la traite des enfants chaque 3 ans	A	406	301	-	-	105	DLTE
Action 3.5.2	Créer et équiper une cellule chargée de la lutte contre les pires formes de travail et la traite des enfants dans les directions régionales et départementales du travail	U	80	80	-	-	-	DLTE
Action 3.5.3	Renforcer les capacités des structures de lutte contre les pires formes de travail des enfants	U	769	228	305	96	140	DLTE
Action 3.5.4	Mener des campagnes de sensibilisation et de prévention	A	301	301	-	-	-	DLTE

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS**

(Coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique : Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont équitablement accès aux services sociaux de qualité</b>								
<b>Problème : Les secteurs de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs ne bénéficient pas d'un cadre approprié pour leur promotion</b>								
Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>L'insertion sociale des jeunes et les conditions de la pratique du sport et des loisirs sont améliorées</b>		<b>79 547</b>	<b>1 595</b>	<b>24 343</b>	<b>28 738</b>	<b>24 871</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les populations de tout âge ont une bonne connaissance des vêtus du sport, du civisme et des loisirs sains</b>		<b>31 172</b>	<b>102</b>	<b>9 415</b>	<b>11 807</b>	<b>9 848</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Un cadre juridique et institutionnel pour la promotion du sport, du civisme et des loisirs est mis en place</b>		<b>280</b>	<b>40</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>30</b>	
Action 1.1.1	Adopter les textes relatifs au secteur de la Jeunesse et de Service Civique et actualiser le décret portant création du Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI) et du Conseil Supérieur de la jeunesse (CSJ)	U	150		75	75	-	Cabinet
Action 1.1.2	Créer une distinction pour tous les acteurs oeuvrant pour la promotion de la jeunesse	A	-	-	-	-	-	Cabinet
Action 1.1.3	Adopter les textes relatifs au secteur de la Jeunesse	U	-	-	-	-	-	Cabinet
Action 1.1.4	Mettre en place une commission mixte composée du Ministère en charge des Affaires Etrangères et du Ministère en charge des Sports en vue de coordonner les activités sportives se déroulant à l'extérieur	A	-					Cabinet/Direction de la Coopération
Action 1.1.5	Créer une cellule d'exécution et de coordination des projets du Programme de Réhabilitation et de Construction des Infrastructures Sportives (PRECIS)	U	15	15	-	-	-	Cabinet
Action 1.1.6	Vulgariser la politique nationale des sports et loisirs	A	95	5	30	30	30	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 1.1.7	Institutionnaliser la semaine sport et loisirs de la femme	U	-	-	-	-	-	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 1.1.8	Prendre une loi portant sur les activités physiques et sportives	U	10	10	-	-	-	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 1.1.9	Renforcer le cadre institutionnel et juridique des loisirs	A	10	10	-	-	-	Cabinet/Direction des Loisirs
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités opérationnelles du Service Civique National sont renforcées</b>		<b>874</b>	<b>-</b>	<b>268</b>	<b>218</b>	<b>388</b>	
Action 1.2.1	Renforcer les capacités des Centres Nationaux de Service Civique (CNSC)	A	480		170	100	210	PNSC et Direction Education Civique
Action 1.2.2	Signer des conventions avec les professionnels de l'insertion (PMI, PME)	A	-	-	-	-	-	Cabinet

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.3	Organiser des séances d'information et de formation sur le Service Civique National	A	224		58	58	108	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.2.4	Renforcer les capacités opérationnelles du Programme de Service Civique National et du Fonds National de Solidarité	A	90	-	30	30	30	PSCN et FNS
Action 1.2.5	Elaborer des outils de gestion et de suivi-évaluation des politiques nationales de la Jeunesse et de Service Civique	U	80		10	30	40	DPSD
<b>Extrant 1.3</b>	<b>La formation des jeunes à la culture civique est assurée</b>		<b>2 325</b>	<b>-</b>	<b>1 060</b>	<b>590</b>	<b>675</b>	
Action 1.3.1	Organiser la Semaine Nationale du Civisme (SNC)	U	600		350	125	125	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.3.2	Organiser la Caravane du Civisme (CC)	U	750	-	400	175	175	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.3.3	Organiser l'Université du Civisme (UC)	U	170		70	50	50	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.3.4	Créer des Comités Communaux d'Education Civique (CCEC) dans les 10 pôles de développement	B	285	-	95	95	95	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.3.5	Promouvoir les valeurs citoyennes et la lutte contre les anti-valeurs dans les milieux de jeunesse	A	100		25	25	50	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.3.6	Elaborer le programme Jeunesse réconciliation et cohésion sociale	B	420	-	120	120	180	PSCN et Direction Education Civique
<b>Extrant 1.4</b>	<b>La pratique des Loisirs sains est promue</b>		<b>505</b>	<b>45</b>	<b>150</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	
Action 1.4.1	Organiser des camps de loisirs éducatifs dans 10 localités du pays	A	60		20	20	20	Direction des Loisirs
Action 1.4.2	Organiser une caravane des Loisirs sains	A	230	20	70	70	70	Direction des Loisirs
Action 1.4.3	Vulgariser la politique nationale des loisirs	B	60	5	15	20	20	Direction des Loisirs
Action 1.4.4	Sensibiliser et former les populations à la pratique du volontariat dans les domaines du sport et des loisirs	B	65	5	20	20	20	Cabinet
Action 1.4.5	Organiser des Colonies de Vacances	U	90	15	25	25	25	Direction des Loisirs
<b>Extrant 1.5</b>	<b>L'offre d'infrastructures adaptées aux activités socioéducatives, sportives et de loisirs est développée</b>		<b>25 266</b>	<b>10</b>	<b>7 182</b>	<b>10 149</b>	<b>7 925</b>	
Action 1.5.1	Réhabiliter et équiper les infrastructures socioéducatives et centres d'écoute et de conseil (CEC) dans 10 localités	U	1 200		400	400	400	Direction de la Vie associative et des Activités
Action 1.5.2	Réhabiliter et équiper les Directions Régionales de la Jeunesse et des sports	U	2 710	10	900	900	900	Cabinet/Direction Générale des Sports

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.5.3	Construire des centres de service civique (villages agropastoraux et artisanaux) dans des localités	B	1 200	-	400	400	400	PSCN et Direction Education Civique
Action 1.5.4	Construire 10 Centres Communautaires de Loisirs Educatifs(CCLE)	A	674		74	300	300	Cabinet/Direction des Loisirs
Action 1.5.5	Réhabiliter 2 centres de loisirs avec hébergement	U	120		20	50	50	Cabinet/Direction des Loisirs
Action 1.5.6	Réhabiliter 10 centres de loisirs sans hébergement	U	35		10	10	15	Cabinet/Direction des Loisirs
Action 1.5.7	Réhabiliter et équiper les institutions socio éducatives (foyers, maisons, centre d'informations, auberges)	A	2 093		680	703	710	Cabinet
Action 1.5.8	Elaborer la carte des infrastructures sportives et de loisirs	B	50		50			DPI
Action 1.5.9	Construire un Complexe de Loisirs Sportifs de Plaisance(CLSP)	B	1 200		200	500	500	Cabinet/Direction des Loisirs
Action 1.5.10	Poursuivre le projet de rénovation des stades		15 504		4 368	6 736	4 400	DPI/Cabinet
Action 1.5.11	Poursuivre le projet de réhabilitation et d'équipement de l'ex Centre National de la Médecine du Sport		480		80	150	250	DPI/Cabinet
<b>Extrant 1.6</b>	<b>La coopération bilatérale et multilatérale entre les organisations de jeunesse est renforcée</b>		<b>130</b>	<b>-</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>20</b>	
Action 1.6.1	Réactiver et intensifier la coopération entre les jeunes dans les domaines multisectoriels	A	70		35	35	-	Cabinet
Action 1.6.2	Organiser les journées statutaires "Journée Africaine de la Jeunesse", "Journée Internationale de la Jeunesse"	A	60	-	20	20	20	Cabinet
<b>Extrant 1.7</b>	<b>Le volontariat et le bénévolat des jeunes sont vulgarisés</b>		<b>540</b>	<b>-</b>	<b>220</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	
Action 1.7.1	Appuyer les associations de jeunes bénévoles pour leur implication dans les programmes à vocation sociale	B	300		100	100	100	DAAF/DVPC
Action 1.7.2	Créer des chantiers pour jeunes volontaires	U	240		120	60	60	CABINET
Action 1.7.3	Créer et apporter un appui financier aux Comités Communaux du Mérite de la Jeunesse (CCMJ)	A	-	-	-	-	-	CABINET/DVPC
<b>Extrant 1.8</b>	<b>Les capacités du personnel d'encadrement de la jeunesse sont renforcées</b>		<b>1 252</b>	<b>7</b>	<b>375</b>	<b>375</b>	<b>495</b>	
Action 1.8.1	Organiser des séances de formation continue à l'intention du personnel d'encadrement de la jeunesse	A	90	-	30	30	30	DAAF
Action 1.8.2	Renforcer les capacités matérielles et des ressources humaines de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Permanente (ENSEP)	U	375	-	125	125	125	DAAF

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.8.3	Mettre en œuvre le projet relatif au Renforcement de l'offre de Services Conviviaux en Matière de Santé Sexuelle et Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes	U	427	7	100	100	220	Direction de la Protection des Jeunes
Action 1.8.4	Créer un espace de communication et de renforcement des compétences des jeunes à l'utilisation des TIC dans les Régions	B	150	-	50	50	50	Direction de la Vie associative et des Activités Socioéducatives
Action 1.8.5	Organiser des Colonies de Vacances au profit des enfants de 05 à 18 ans en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Benin en vue d'évacuer le traumatisme subi pendant la crise.	U	210		70	70	70	Direction de la Vie associative et des Activités Socioéducatives
<b>Effet 2</b>	<b>Les jeunes sont insérés systématiquement dans le tissu socio-économique</b>		<b>9 350</b>	<b>500</b>	<b>2 800</b>	<b>2 775</b>	<b>3 275</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Un cadre juridique et institutionnel pour l'autonomisation et l'insertion des jeunes est mis en place</b>		<b>50</b>	<b>-</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 2.1.1	Renforcer le cadre réglementaire et institutionnel du Fonds National de Solidarité (FNS) en matière d'incitation à la pratique de l'auto emploi	A	-	-	-	-	-	Cabinet/FNS
Action 2.1.2	Répertorier les différents types d'emplois spécifiques à chaque région et inciter les jeunes à les exercer	U	50		50	-	-	DPSD
<b>Extrant 2.2</b>	<b>L'accès au financement de l'auto-emploi des jeunes est facilité</b>		<b>5 850</b>	<b>500</b>	<b>1 650</b>	<b>1 675</b>	<b>2 025</b>	
Action 2.2.1	Répertorier les structures de financement de l'auto-emploi	A	-	-	-	-	-	FNS
Action 2.2.2	Réactiver les mécanismes de financement des projets de jeunes	A	-	-	-	-	-	FNS
Action 2.2.3	Faciliter les conditions d'accès au financement de l'auto-emploi	U	-	-	-	-	-	Cabinet/FNS
Action 2.2.4	Mettre en place une équipe d'encadrement et d'assistance à la jeunesse dans le cadre de la création d'emplois	U	50		50	-	-	FNS
Action 2.2.5	Former les jeunes pour une meilleure insertion dans les activités génératrices de revenus	B	100		50	25	25	PNSC
Action 2.2.6	Financer les projets pour la Promotion d'Emplois Jeunes	U	3 800		1 200	1 300	1 300	FNS
Action 2.2.7	Déconcentrer les services du Fonds National de Solidarité	A	1 900	500	350	350	700	FNS
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les actions en faveur de la jeunesse sont développées et respectent le genre</b>		<b>3 450</b>	<b>-</b>	<b>1 100</b>	<b>1 100</b>	<b>1 250</b>	
Action 2.3.1	Relancer le programme "Carte jeunes"	B	1 650	-	500	500	650	Direction de la Vie associative et des Activités Socioéducatives
Action 2.3.2	Renforcer la coopération internationale pour la promotion de la jeunesse dans les domaines multisectoriels	C	300	-	100	100	100	Direction de la Vie associative et des Activités Socioéducatives

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.3.3	Créer 5 centres multifonctionnels au profit des jeunes	B	1 500	-	500	500	500	DAAF/Planification
<b>Effet 3</b>	<b>Les différentes catégories de populations pratiquent le sport en fonction de leur convenance, notamment le sport de haut niveau, le sport de masse/pour tous et le sport scolaire et universitaire</b>		<b>16 299</b>	<b>913</b>	<b>2 697</b>	<b>6 785</b>	<b>5 904</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>La Politique Nationale du Sport est mise en oeuvre</b>		<b>235</b>	<b>10</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	
Action 3.1.1	Organiser des tournées de sensibilisation sur la politique nationale du sport	A	95	5	30	30	30	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 3.1.2	Faire connaître les sports les moins connus et les opportunités qu'ils peuvent offrir	B	45	-	15	15	15	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 3.1.3	Institutionnaliser et installer les comités territoriaux de manifestations sportives et de loisirs	A	95	5	30	30	30	Cabinet/Direction Générale des Sports
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Le sport est professionnalisé</b>		<b>5 994</b>	<b>507</b>	<b>1 352</b>	<b>2 080</b>	<b>2 055</b>	
Action 3.2.1	Actualiser le système éducatif dans le domaine du sport	A	60	-	60			Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 3.2.2	Redynamiser la recherche scientifique liée au sport	B	65	-	15	25	25	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 3.2.3	Organiser, contrôler et évaluer l'enseignement de l'éducation physique et sportive	C	90	-	30	30	30	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 3.2.4	Organiser et dynamiser les équipes nationales pour les compétitions internationales	A	5 691	487	1 204	2 000	2 000	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 3.2.5	Faire une étude sur les bassins d'emplois du secteur des sports et loisirs	A	43		43			DPI
Action 3.2.6	Réaliser le recensement des centres de formations sportives	A	20	20				DPI
Action 3.2.7	Réaliser le recensement des entreprises et PME intervenant dans le secteur des sports et loisirs	B	25			25		DPI
<b>Extrant 3.3</b>	<b>L'Office Ivoirien du Sport Scolaire et Universitaire (OISSU) est redynamisé</b>		<b>8 736</b>	<b>190</b>	<b>860</b>	<b>4 330</b>	<b>3 356</b>	
Action 3.3.1	Organiser des compétitions sportives inter-établissements (OISSU)	A	900	100	200	300	300	OISSU
Action 3.3.2	Mettre en œuvre le projet sur l'étude de la construction du Lycée Sport/Étude de Bouaké	U	90		90			OISSU
Action 3.3.3	Réaliser le projet de construction du lycée Sport/Étude de Bouaké	A	5 320			3 160	2 160	DPI/OISSU
Action 3.3.4	Redynamiser l'administration de l'OISSU	A	150	-	50	50	50	OISSU
Action 3.3.5	Mettre en œuvre le projet sur l'étude de la réalisation d'une section Sport/Études au lycée scientifique de Yamoussoukro	U	90	30	20	20	20	OISSU
Action 3.3.6	Réaliser le recensement du matériel didactique adapté à l'enseignement de l'EPS dans les trois ordres d'enseignement	A	60	60				Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 3.3.7	Réaliser une enquête sur l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive en Côte d'Ivoire	B	26				26	Direction de la Planification et de l'Informatique(DPI)
Action 3.3.8	Réhabiliter les infrastructures scolaires sportives		2 100		500	800	800	DPI/OISSU

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 3.4</b>	<b>La pratique du sport de masse/pour tous est promu</b>		<b>1 334</b>	<b>206</b>	<b>410</b>	<b>300</b>	<b>418</b>	
Action 3.4.1	Organiser chaque année le tournoi des villes dans chacune des régions pour consolider la paix et la réconciliation au sein des peuples vivants en Côte d'Ivoire	U	683	133	150	200	200	Direction des sports de masse
Action 3.4.2	Promouvoir l'handisport	A	95	5	30	30	30	Direction des sports de masse
Action 3.4.3	Mettre en œuvre le Programme Semaine du Sport pour tous et des loisirs pour la Femme	A	230	60	60	50	60	Direction des sports de masse
Action 3.4.4	Organiser un programme d'animations sportives dédiées aux femmes	A	60		20	20	20	Direction des sports de masse
Action 3.4.5	Réaliser le recensement des centres de conditionnement physique	A	8	8				Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 3.4.6	Réaliser l'enquête sur l'impact de la pratique régulière des activités physiques et sportives sur les dépenses des ménages en matière de santé	A	29				29	Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 3.4.7	Réaliser l'enquête sur l'impact de la pratique régulière des activités physiques et sportives sur la santé des populations	A	29				29	Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 3.4.8	Créer une base de données sur la thématique jeunesse	U	200		150		50	Direction de la Planification et de l'Informatique
<b>Effet 4</b>	<b>Les structures en charge des secteurs de la jeunesse, du sport et des Loisirs sont performantes</b>		<b>5 185</b>	<b>25</b>	<b>1 650</b>	<b>1 630</b>	<b>1 880</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>La réforme de l'administration des secteurs de la jeunesse, du sport et des loisirs est effective</b>		<b>435</b>	<b>25</b>	<b>150</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	
Action 4.1.1	Faire des études préparatoires de réforme de l'administration du secteur des sports et loisirs	A	15	15	-	-	-	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 4.1.2	Elaborer une réforme sur les structures de gestion des fédérations et associations sportives	A	20	-	20	-	-	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 4.1.3	Réviser le cadre organique de l'ONS, L'INJS et de l'OISSU	U	30	-	30	-	-	Cabinet/Direction Générale des Sports
Action 4.1.4	Mettre en œuvre le projet d'informatisation des services du Ministère des sports et loisirs		370	10	100	130	130	Direction de la Planification et de l'Informatique

Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 4.2</b>	<b>Les capacités du Ministère en charge de la Jeunesse, du sport et des loisirs sont renforcées</b>		<b>4 750</b>	-	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 750</b>	
Action 4.2.1	Assurer la formation continue des cadres du Ministère	U	300	-	100	100	100	Cabinet/DAAF
Action 4.2.2	Equiper les structures centrales en matériel roulant pour la supervision	U	2 400	-	800	800	800	Cabinet/DAAF
Action 4.2.3	Equiper les structures déconcentrées en matériel roulant	U	2 050	-	600	600	850	Cabinet/DAAF
<b>Effet 5</b>	<b>Le renforcement des capacités sportives est assuré</b>		<b>17 541</b>	<b>55</b>	<b>7 781</b>	<b>5 741</b>	<b>3 964</b>	
<b>Extrant 5.1</b>	<b>Les capacités structurelles sportives sont développées</b>		<b>16 731</b>	<b>55</b>	<b>7 611</b>	<b>5 421</b>	<b>3 644</b>	
Action 5.1.1	Faire l'étude et débiter les travaux de construction de 4 complexes sportifs départementaux	B	957	10	200	300	447	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.2	Faire l'étude et débiter les travaux de construction de 16 complexes sportifs régionaux	B	1 831	10	100	771	950	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.3	Faire l'étude et débiter le réaménagement de 14 complexes sportifs de proximité du District d'Abidjan	B	957	10	150	250	547	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.4	Réaménager 10 terrains de proximité dans le district d'Abidjan	A	21	10	11	-		Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.5	Mettre en œuvre le projet sur l'étude de la construction du Complexe Olympique d'Abidjan (d'Ebimpé)	U	8 900	-	6 000	2 900		Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.6	Réaménager le parc des Sports de Treichville	A	677	-	150	200	327	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.7	Construire une salle de sports de 3000 places	A	1 500		500	500	500	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.8	Réaménager les plateaux sportifs à l'INJS	A	500		100	100	300	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.9	Construire un Gymnase à INJS	A	600		200	200	200	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.10	Construire une piscine à l'INJS	U	365	15	100	100	150	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique
Action 5.1.11	Construire un centre d'hébergement de sportifs (CHS)	A	423		100	100	223	Cabinet/Direction de la Planification et de l'Informatique



Résultats	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût du financement 2012-2015	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Extrant 5.2	Les capacités du personnel d'encadrement de la jeunesse, du sport et des loisirs et des acteurs du mouvement sportif sont renforcées		810	-	170	320	320	
Action 5.2.1	Organiser des séances de formation continue à l'intention du personnel d'encadrement de la jeunesse, du sport et des loisirs	B	400	-	100	150	150	Cabinet
Action 5.2.2	Organiser des séances de formation continue à l'intention des acteurs du mouvement sportif	B	240	-	40	100	100	Cabinet
Action 5.2.3	Former des spécialistes en matière de médecine du sport	B	170	-	30	70	70	Cabinet

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**  
**SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 3 : Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables, ont équitablement accès aux services sociaux de qualité</b>								
<b>Problème : Une proportion importante des populations vulnérables ne bénéficie pas de l'offre de protection sociale</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations, notamment les groupes vulnérables, sont protégées au plan social et juridique</b>		<b>32 737</b>	<b>4 281</b>	<b>10 534</b>	<b>8 533</b>	<b>9 389</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Le système de la Protection Sociale est participatif, transparent et efficace</b>		<b>807</b>	<b>336</b>	<b>325</b>	<b>85</b>	<b>61</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et réglementaire de protection sociale est défini</b>		<b>304</b>	<b>175</b>	<b>98</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Elaborer la politique nationale de protection sociale et le plan stratégique	A	65	50	15	-	-	DPED/ MEMEASS
Action 1.1.2	Vulgariser le document de politique nationale de la protection sociale	B	15	-	15	-	-	DPED/ MEMEASS
Action 1.1.3	Mettre en œuvre la politique nationale de protection sociale	A	-	-	-	-	-	MEMEASS
Action 1.1.4	Finaliser le programme national d'éducation parentale	A	27	27	-	-	-	PPEAV/MEMEASS
Action 1.1.5	Elaborer la stratégie nationale de protection des personnes âgées	A	20	10	10	-	-	DPS/MEMEASS
Action 1.1.6	Finaliser le document de stratégie nationale de protection des personnes handicapées	A	15	15	-	-	-	DPPH/MEMEASS
Action 1.1.7	Elaborer le plan national stratégique de la Réhabilitation à Base Communautaire	B	30	25	5	-	-	DPPH/MEMEASS
Action 1.1.8	Elaborer le plan national de développement des ressources humaines du secteur des affaires sociales	B	50	-	35	15	-	DRH MEMEASS
Action 1.1.9	Apporter une protection légale et institutionnelle aux enfants	A	-	-	-	-	-	DPS/PPEAV/MEMEASS
Action 1.1.10	Lutter contre les violences et les pratiques néfastes	A	82	48	18	16	-	PPEAV/MEMEASS
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les outils de référence et d'information en matière de protection sociale sont développés</b>		<b>482</b>	<b>152</b>	<b>223</b>	<b>50</b>	<b>57</b>	
Action 1.2.1	Elaborer un manuel de procédures en matière de pratiques du travail social	A	12	-	-	-	12	PPEAV/MEMEASS
Action 1.2.2	Définir un paquet minimum de services requis pour assurer une protection à l'enfant	B	15	-	10	5	-	MEMEASS
Action 1.2.3	Finaliser et mettre en oeuvre un plan de passage à échelle de l'approche systémique de travail social	B	25	-	25	-	-	DPED/ MEMEASS
Action 1.2.4	Elaborer le plan de réponse en situation d'urgence	U	30	30	-	-	-	MEMEASS
Action 1.2.5	Mettre en place un système intégré de collecte et de gestion des données dans le secteur de la protection sociale	A	370	92	188	45	45	DPED/ MEMEASS
Action 1.2.6	Mettre en place un système d'information (Archives, centre de documentation) performant au sein du MEMEASS	A	30	30	-	-	-	DPED/ MEMEASS

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Le cadre juridique et légal de l'action sociale est amélioré</b>		<b>21</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	
Action 1.3.1	Prendre 4 décrets portant création, organisation et attribution des Institutions pour Enfants Handicapés Psychiques et sensoriels; des centres intégrés de prise en charge des déficients auditifs et visuels; des Centres d'Assistance pour Personnes Agées; centres d'accueil et de transit pour les enfants ayant besoin d'un hébergement d'urgence	A	-	-	-	-	-	SERVICE JURIDIQUE/ MEMEASS
Action 1.3.2	Prendre 9 décrets portant organisation et attribution des institutions sociales : Centres Sociaux; Centres de Protection de la Petite Enfance; Centres d'Education Spécialisée; Complexes Socio-Educatifs; Centres d'Actions Communautaires pour l'Enfance; Institution pour personnes handicapées sensorielles, pouponnières, orphelinats, centres éducatifs, ...	A	-	-	-	-	-	SERVICE JURIDIQUE/ MEMEASS
Action 1.3.3	Prendre 13 arrêtés précisant le fonctionnement des institutions sociales : Centres Sociaux; Centres de Protection de la Petite Enfance; Centres d'Education Spécialisée; Complexes Socio-Educatifs; Centres d'Actions Communautaires pour l'Enfance; Pouponnières; Orphelinats; Centres éducatifs; Institution pour personnes handicapées sensorielles, Institutions pour enfants handicapés psychiques; Centre d'Assistance pour Personnes Agées; Centres d'accueil et de transit pour les enfants ayant besoin d'un hébergement d'urgence; Centres intégrés de prise en charge des déficients auditifs et visuels	A	3	3	-	-	-	MEMEASS
Action 1.3.4	Réviser le décret portant octroi des secours sociaux	A	2	2	-	-	-	DPS/ MEMEASS
Action 1.3.5	Elaborer et faire signer les décrets d'application de la loi d'orientation n°98-594 du 10 novembre 1998 en faveur des personnes handicapées	A	16	4	4	4	4,0	DPPH/MEMEASS
Action 1.3.6	Ratifier et introduire dans l'ordre juridique interne, les conventions internationales pertinentes en protection sociale	C	-	-	-	-	-	DPS/ MEMEASS
Action 1.3.7	Prendre le décret d'application de la convention de coordination entre l'IPS-CNPS et la CGRAE	A	-	-	-	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 1.3.8	Redéfinir le cadre juridique de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE)	A	-	-	-	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 1.3.9	Faire adopter en Conseil des Ministres les projets de textes réglementaires relatifs à la réforme de la branche retraite gérée par l'IPS-CNPS	A	-	-	-	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 2.2.1	Prendre le décret portant modification du statut de l'INFS	A	-	-	-	-	-	INFS/ MEMEASS
<b>Effet 2</b>	<b>L'accès des groupes vulnérables aux services d'action sociale est amélioré</b>		<b>22 870</b>	<b>3 348</b>	<b>5 941</b>	<b>6 301</b>	<b>7 280</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités des structures d'éveil/éducation et d'action sociale sont accrues</b>		<b>21 322</b>	<b>3 318</b>	<b>5 413</b>	<b>6 201</b>	<b>6 390</b>	
Action 2.1.1	Réhabiliter 111 structures d'éveil/éducation et d'action sociale	U	640	375	265	-	-	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.2	Rééquiper 111 structures d'éveil/éducation et d'action sociale	U	8 400	2 823	3 717	860	1 000	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.3	Etendre l'étude sur les problèmes sociaux majeurs à l'ensemble du territoire	A	50	10	40	-	-	DPED/ MEMEASS

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.1.4	Evaluer les besoins en réhabilitation, construction et équipement des structures d'éveil/éducation et d'action sociale	A	25	25	-	-	-	DPED/ MEMEASS
Action 2.1.5	Actualiser la cartographie des structures d'éveil/éducation et d'action sociale publiques et privées	A	50	-	50	-	-	DPED/ MEMEASS
Action 2.1.6	Réhabiliter et rééquiper les structures d'éveil/éducation et d'action sociale conformément à l'étude	B	-	-	-	-	-	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.7	Elaborer un plan standard de construction par type de structures d'éveil/éducation et d'action sociale de base	B	10	10	-	-	-	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.8	Elaborer une liste standard d'équipements par type de structures d'éveil/éducation et d'action sociale de base	B	5	5	-	-	-	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.9	Construire 87 structures d'éducation et d'action sociale	A	345	31	105	105	104	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.10	Equiper 87 structures d'éducation et d'action sociale	A	8 400	-	1 000	5 000	2 400	DAF/ MEMEASS
Action 2.1.11	Réhabiliter et équiper les Directions Régionales	A	39	39	-	-	-	DAF/MEMEASS
Action 2.1.12	Construire et équiper 5 Directions Régionales	A	750	-	-	-	750	DAF/MEMEASS
Action 2.1.13	Construire et équiper un immeuble à usage administratif (directions générales, directions centrales)	A	1 900	-	-	-	1 900	DAF/MEMEASS
Action 2.1.14	Construire un amphithéâtre à l'INFS	B	708	-	236	236	236	DAF/MEMEASS
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les acteurs de la Protection Sociale disposent de capacités techniques et matérielles pour exécuter leurs missions</b>		<b>1 548</b>	<b>30</b>	<b>528</b>	<b>100</b>	<b>890</b>	<b>MEMEASS</b>
Action 2.2.1	Réviser les curricula de formation des travailleurs sociaux en formation à l'INFS et faciliter leur mise en œuvre	A	5	-	5	-	-	INFS/ MEMEASS
Action 2.2.2	Renforcer les capacités des travailleurs sociaux en activité	B	300	30	70	100	100	DRH/INFS/ MEMEASS
Action 2.2.3	Doter les 17 Directions Régionales en matériels roulants (véhicules 4x4)	B	340	-	340	-	-	
Action 2.2.4	Doter les centres sociaux et les centres d'éducation spécialisée existants de véhicules de liaison	B	790	-	-	-	790	DAF/ MEMEASS
Action 2.2.5	Doter les Orphelinats, les pouponnières, l'Ecole Ivoirienne des Sourds, l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles et le Centre Educatif de véhicules de liaison	B	113	-	113	-	-	DAF /MEMEASS
<b>Effet 3</b>	<b>Les groupes vulnérables spécifiques bénéficient d'une protection adéquate</b>		<b>9 060</b>	<b>597</b>	<b>4 268</b>	<b>2 147</b>	<b>2 048</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Le dispositif de prise en charge des groupes vulnérables spécifiques est mis en place et fonctionnel</b>		<b>4 671</b>	<b>366</b>	<b>584</b>	<b>1 834</b>	<b>1 887</b>	
Action 3.1.1	Célébrer les événements spéciaux annuels (journées commémoratives: enfants, personnes âgées, personnes handicapées...)	B	106	10	33	33	30	MEMEASS
Action 3.1.2	Mettre en œuvre le plan national de la Réadaptation à Base Communautaire (RBC) des personnes handicapées	B	2 650	-	196	1 204	1 250	DPPH/ MEMEASS

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.3	Prendre en charge les enfants et adolescents victimes d'abus, violence et exploitation	A	300	-	100	100	100	DPS/PPEAV/ MEMEASS
Action 3.1.4	Prendre en charge les survivantes des violences basées sur le genre	A	230	20	10	100	100	DPS/MEMEASS
Action 3.1.5	Prendre en charge les personnes ayant besoin de protection spéciale (personnes sinistrées, personnes en détresse...)	A	510	125	125	125	135	DPS/MEMEASS
Action 3.1.6	Prendre en charge les personnes âgées	A	325	-	25	150	150	DPS/MEMEASS
Action 3.1.7	Créer une ligne verte SOS personnes vulnérables/en détresse	B	8	2	2	2	2	DPS/MEMEASS
Action 3.1.8	Sensibiliser les autorités administratives et les leaders communautaires sur l'importance des offres de service social dans les 10 pôles de développement	B	60	15	15	15	15	DPS/PPEAV MEMEASS
Action 3.1.9	Assurer aux enfants âgés de 0 à 6 ans une prise en charge holistique	A	285	35	50	100	100	DPS PPEAV MEMEASS
Action 3.1.10	Appliquer le règlement communautaire N°07/2009CM/UEMOA portant réglementation de la mutualité sociale au sein de l'UEMOA	A	14	14				
Action 3.1.11	Renforcer les capacités des mutuelles sociales	A	61	61				
Action 3.1.12	Appuyer la création de mutuelles sociales	A	122	84	28	5	5	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Le bien être de 50% des OEV et de leur famille est amélioré</b>		<b>466</b>	<b>131</b>	<b>113</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	
Action 3.2.1	Renforcer le cadre institutionnel et la coordination du programme OEV	B	212	59	51	51	51	PNOEV/ MEMEASS
Action 3.2.2	Former les intervenants sociaux engagés dans les actions de soins et soutien aux OEV et leur famille	A	129	38	31	30	30	PNOEV/ MEMEASS
Action 3.2.3	Mener des actions de mobilisation, de plaidoyer et de communication	A	43	13	10	10	10	PNOEV/ MEMEASS
Action 3.2.4	Assurer le suivi-évaluation et les recherches en matière de prise en charge des OEV	C	82	21	21	20	20	PNOEV/ MEMEASS
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Le mécanisme de mise en place d'un système national de couverture est développé</b>		<b>671</b>	<b>50</b>	<b>621</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 3.3.1	Elaborer un document de stratégies de mise en place du projet de la couverture médicale universelle	A	50	50	-	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 3.3.2	Réaliser les études techniques identifiées	A	450		450	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 3.3.3	Mettre en œuvre le dialogue social	A	171	-	171	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 3.3.4	Elaborer et adopter les projets de textes législatifs et réglementaires	A	-	-	-	-	-	DSSM/ MEMEASS
<b>Extrant 3.4</b>	<b>La Couverture Médicale Universelle est opérationnelle et assure les prestations de service de santé</b>		<b>3 252</b>	<b>50</b>	<b>2 950</b>	<b>202</b>	<b>50</b>	
Action 3.4.1	Mettre en place les organismes de gestion	U	2 900		2 900	-	-	DSSM/ MEMEASS
Action 3.4.2	Assurer les prestations de la CMU	A	-					DSSM/ MEMEASS
Action 3.4.3	Suivre et évaluer les activités de la CMU	A	352	50	50	202	50	DSSM/ MEMEASS

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND  
SECTEUR DE LA POPULATION**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4 : Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée</b>								
<b>Problème : Les dynamiques démographiques ne sont pas maîtrisées</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les phénomènes démographiques et les flux migratoires sont maîtrisés pour soutenir le développement durable</b>		<b>2 088</b>	<b>194</b>	<b>1 286</b>	<b>360</b>	<b>155</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gouvernance du secteur est améliorée</b>		<b>1 468</b>	<b>67</b>	<b>1 082</b>	<b>242</b>	<b>77</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre légal et réglementaire du secteur est renforcé</b>		<b>805</b>	<b>-</b>	<b>805</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.2	Réaliser une étude nationale sur la migration	A	700		700			
Action 1.1.3	Faire l'inventaire des lois nationales et sous régionales sur la Migration	A	5		5			
Action 1.1.4	Elaborer le document de Politique Nationale de Gestion des Migrations	C	100		100			
Action 1.1.7	Faire le plaidoyer pour l'adoption de la loi sur le Suivi-Evaluation	B	-	-	-	-	-	
Action 1.1.8	Faire le plaidoyer pour l'adoption des documents institutionnels : la Stratégie Nationale de Contrôle, Suivi-Evaluation, la Stratégie Nationale du Renforcement des Capacités et la Politique Nationale de Gestion de la migration	B	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le dispositif institutionnel de coordination et du suivi-évaluation est mis en place et fonctionnel</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.2.1	Finaliser les textes organiques	A	-	-	-	-	-	
Action 1.2.2	Prendre un décret de création d'un Office National de la Population	A	-	-	-	-	-	
Action 1.2.3	Préparer le projet de Décret portant création de l'Office National des Migrations	A	-	-	-	-	-	
Action 1.2.4	Prendre un décret portant création de l'Office National des Migrations	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les capacités opérationnelles des structures en charge de la mise en œuvre de la PNP sont renforcées</b>		<b>365</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>165</b>	<b>-</b>	
Action 1.3.1	Equiper l'ONP en 10 véhicules tout terrain	B	230		115	115		
Action 1.3.2	Doter l'ONP de 50 ordinateurs de bureaux, 10 ordinateurs portables et 10 imprimantes	A	50		50			
Action 1.3.3	Equiper l'ONP en 60 mobiliers de bureaux	A	30		30			
Action 1.3.4	Doter le centre de documentation en matériels didactiques et ouvrages spécialisés	A	5		5			
Action 1.3.5	Créer une bibliothèque virtuelle	A	50			50		
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Les acteurs en charge de la mise en œuvre de la PNP disposent de capacités techniques, matérielles, et financières pour exécuter leurs missions</b>		<b>298</b>	<b>67</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	
Action 1.4.1	Appuyer la formation de 4 démographes par an	B	120	30	30	30	30	
Action 1.4.2	Former 2 agents par an de l'ONP en Population et Développement, Gestion axée sur les résultats et planification stratégique	B	40	10	10	10	10	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.4.3	Organiser 2 ateliers par an de sensibilisation sur les questions de population et développement à l'attention des Décideurs	B	60	15	15	15	15	
Action 1.4.4	Intégrer les questions de Population dans les programmes de formation	B	30		10	10	10	
Action 1.4.5	Organiser 2 ateliers par an de renforcement des capacités des cadres techniques des collectivités décentralisées à l'intégration des questions de population dans les plans locaux de développement	B	48	12	12	12	12	
<b>Effet 2</b>	<b>La Politique Nationale de Population intégrée est mise en œuvre, suivie et évaluée</b>		<b>620</b>	<b>127</b>	<b>204</b>	<b>118</b>	<b>78</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>La Politique Nationale de la Population est opérationnelle</b>		<b>159</b>	<b>41</b>	<b>78</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	
Action 2.1.1	Editer 5000 exemplaires de la PNP et 5000 exemplaires de son résumé et 10 000 exemplaires de dépliants relatifs à la PNP	A	15	15				
Action 2.1.3	Organiser 10 ateliers régionaux de vulgarisation de 100 personnes par atelier	A	80	20	20	20	20	
Action 2.1.4	Elaborer un plan d'actions pour la mise en œuvre de la PNP	A	48		48			
Action 2.1.5	Elaborer des notes conceptuelles pour l'intégration des objectifs de la PNP dans les plans sectoriels de développement	A	10		10			
Action 2.1.6	Elaborer un plan de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la PNP	A	6	6				
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Le Système Intégré de Gestion des Données Démographiques et Socio Economiques (SIGDSE) est renforcé</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 2.2.1	Organiser xx ateliers d'intégration des bases de données existantes au SIGDSE	A	-					
Action 2.2.2	Finaliser le développement informatique du système	A	-					
Action 2.2.3	Organiser un atelier de validation technique du système	A	-					
Action 2.2.4	Organiser une cérémonie de présentation du système	A	-					
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les connaissances sur les questions de population et développement sont suffisamment analysées et diffusées</b>		<b>405</b>	<b>58</b>	<b>98</b>	<b>98</b>	<b>58</b>	
Action 2.3.1	Elaborer un rapport annuel sur l'état de la population en Côte d'Ivoire (REPCI)	A	232	58	58	58	58	
Action 2.3.2	Elaborer deux Cahiers d'études et recherche par an en Population et développement	B	45		15	15	15	
Action 2.3.3	Elaborer trois bulletins d'information en population et développement par an	A	30		10	10	10	
Action 2.3.4	Elaborer un document "Perspectives et Prospectives dérivées 2012-2050" en population et développement	A	58				58	
Action 2.3.5	Créer un cadre de collaboration avec les instituts, centres nationaux et Universités de recherche en science de la population	A	10		5	5		
Action 2.3.6	Créer un cadre de partenariats avec les instituts et centres de recherche et ONG actives en matière de population et Universités internationales de recherche en science de la population	A	30		10	10	10	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>La Stratégie Nationale de Contrôle, Suivi et Evaluation (SNCSE) est mise en œuvre</b>		56	28	28	-	-	
Action 2.4.1	Finaliser le développement informatique du Système Intégré de Gestion du Suivi des Programmes et Projets de développement (SIGSUP)	A	56	28	28	-	-	
Action 2.4.2	Faire le Plaidoyer pour l'adoption du système par le Gouvernement	A	-	-	-	-	-	



**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012 - 2015**

**SECTEUR DE LA PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE, DU BIEN ETRE FAMILIAL ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 3: Les populations, en particulier les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables ont équitablement accès aux services sociaux de qualité</b>								
<b>Problème : Persistance des inégalités sociales, économiques, politiques et culturelles entre hommes et femmes mettant à mal la cohésion de la famille</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les hommes et les femmes vivent en harmonie et dans l'équité</b>		<b>10 960</b>	<b>721</b>	<b>3 142</b>	<b>3 418</b>	<b>3 680</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les institutions en charge de la promotion du genre sont performantes</b>		<b>835</b>	<b>83</b>	<b>213</b>	<b>241</b>	<b>298</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et juridique en matière de genre est amélioré</b>		<b>159</b>	<b>35</b>	<b>88</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	
Action 1.1.1	Mettre en place une nouvelle procédure de validation du cadrage macro économique	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.1.2	Vulgariser le Document sur l'égalité des chances, l'équité et le genre	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.1.3	Plaidoyer pour la ratification des conventions relatives aux droits humains	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.1.4	Elaborer le rapport de la Convention sur l'Elimination de toute Formes de Violences à l'Egard des Femmes (CEDEF)	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.1.5	Produire et diffuser le rapport annuel sur les avancées en matière de genre	A	20	4	6	5	5	DEPG
Action 1.1.6	Traduire la Déclaration solennelle sur l'Egalité des Chances, l'Equité et le Genre en lois	A	5	5				DEPG
Action 1.1.7	Editer/ Diffuser le Document de politique nationale sur l'Egalité des Chances, l'Equité et le Genre	A	20	4	6	5	5	DPED
Action 1.1.8	Actualiser le Plan National d'Action de la Femme (PNAF)	U	55	10	45			DPED
Action 1.1.9	Elaborer le plan stratégique d'opérationnalisation du document de politique nationale genre	A	11	4	7			DPED
Action 1.1.10	Elaborer les plans d'actions et le calendrier de mise en œuvre de la parité proclamée par l'Union Africaine à tous les niveaux de gouvernance	A	4	4				DEPG
Action 1.1.11	Elaborer le 2e rapport de la Côte d'Ivoire sur la Déclarations solennelle de l'Union Africaine sur l'Egalité entre les femmes et les hommes en Afrique	A	12		12			DEPG
Action 1.1.12	Editer et diffuser 3000 exemplaires des 2 rapports nationaux sur les avancées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes	A	32	4	12	8	8	DPED
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Un programme national de formation en Genre et Développement est mise en œuvre</b>		<b>406</b>	<b>36</b>	<b>92</b>	<b>128</b>	<b>150</b>	
Action 1.2.1	Appuyer l'institut National de Formation Social dans l'étegration du genre /VBG dans les curricula de formation	A	25	-	5	10	10	DEPG
Action 1.2.2	Renforcer les capacités des cellules genre des ministères techniques	U	20	4	6	5	5	DEPG
Action 1.2.3	Appuyer à la mise en place de 2 cliniques juridiques (Yamoussoukro et San Pédro) et renforcement des capacités des cellules d'Abidjan	B	30	-	10		20	DEPG

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.4	Réaliser l'Atelier bilan des cellules genre installées	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.5	Former les partis politiques et les médias en genre et son inclusion dans les politiques et programmes	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.6	Appuyer la mise en œuvre des plans d'action sectoriels d'intervention sur le genre	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.7	Réaliser l'atelier de sensibilisation et de formation des membres de la CEI sur le genre et l'importance de son intégration dans l'administration et la gestion électorale	B	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.8	Former les décideurs au plan décentralisé et déconcentré (Mairies, Conseils généraux)	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.9	Renforcer les capacités des expert nationaux sur la budgétisation selon le genre	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.10	Renforcer les capacités des autorités décentralisé en matière de genre et de budgétisation selon le genre	B	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.11	Renforcer les capacités des organisations de la société traitant des questions de genre	B	25	4	6	5	10	DEPG
Action 1.2.12	Renforcer les capacités des cadres nationaux à travers la participation aux séminaires et ateliers internationaux et nationaux	B	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.13	Renforcer les capacités du personnel du MFFE sur le genre	A	20	4	6	5	5	DEPG
Action 1.2.14	Appuyer la prise en compte du genre dans les plans locaux de développement et faire des propositions pour une intégration efficiente	B	40	-	10	15	15	DEPG
Action 1.2.15	Participations aux conférences et mission internationales sur le genre	B	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.2.16	Réaliser des missions de suivi de la formation des relais	B	12	4	-	8	-	DPED
Action 1.2.17	Faire une étude pour développer les indicateurs de prise en compte du genre	U	10	4	6			DPED
Action 1.2.18	Recruter un expert pour la mise en place des organes de l'observatoire Nationale du genre et de l'Egalité	A	4	4				DEPG
Action 1.2.19	Créer l'observatoire national du genre et de l'Egalité	B	110	-	10	50	50	DEPG
Action 1.2.20	Mettre en place une base de données dynamique sur les compétences féminines	A	15	4	11	-	-	DPED
Action 1.2.21	Concevoir et produire des supports de communication sur le genre	B	50	4	6	20	20	DEPG
Action 1.2.22	Evaluer l'IDISA	A	20	4	6	10		DPED
Action 1.2.23	Evaluer la mise en œuvre des plans d'action sectoriels sur le genre	A	25		10		15	DEPG

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les capacités des organisations et associations féminines sont renforcées pour leur représentativité dans les institutions nationales</b>		<b>270</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>95</b>	<b>130</b>	
Action 1.3.1	Créer une base de données des organisations et associations féminines	A	15	4	11	-	-	DPED
Action 1.3.2	Créer des espaces d'échange radiodiffusés et télévisuels pour les femmes	B	-	-				DEPG
Action 1.3.3	Plaidoyer pour l'adoption d'un quota de 30% au sein des partis politiques (listes zébrées)	B	15	-	-	5	10	DEPG
Action 1.3.4	Appuyer techniquement la coordination des activités de plaidoyer des réseaux	A	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.3.5	Réaliser des Campagnes de sensibilisation en faveur de l'implication des femmes en politique	B	80	-	-	30	50	DEPG
Action 1.3.6	Former des femmes leaders au réseautage	A	40	4	6	10	20	DEPG
Action 1.3.7	Organiser des ateliers d'échanges entre les femmes sur les contours de la politique et de ses différents aspects en matière de gouvernance démocratique	B	-	-	-	-	-	DEPG
Action 1.3.8	Organiser un atelier de formation du réseau des femmes élues locales en processus de planification participative	B	-	-				DEPG
Action 1.3.9	Former les femmes à l'entrepreneuriat et à la gestion de projets	A	120	4	16	50	50	DPFFASE
<b>Effet 2</b>	<b>La sécurité économique et les droits des femmes sont assurés</b>		<b>2 925</b>	<b>186</b>	<b>814</b>	<b>921</b>	<b>1 004</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités techniques et organisationnelles des groupements de femmes en milieu rural et urbain sont renforcées</b>		<b>170</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	
Action 2.1.1	Organiser la journée internationale de la femme rurale	A	30	5	5	10	10	DPFFASE
Action 2.1.2	Organiser la journée internationale de la femme	A	30	5	5	10	10	DEPG
Action 2.1.3	Organiser la journée internationale de la famille	A	30	5	5	10	10	DPFFASE
Action 2.1.4	Organiser les 16 jours d'activisme contre les Violences basées sur le genre	A	50	10	10	15	15	DEPG
Action 2.1.5	Organiser la journée internationale de l'enfant africain	A	30	5	5	10	10	DPE
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Une communication économique et sociale est assurée</b>		<b>250</b>	<b>30</b>	<b>62</b>	<b>54</b>	<b>104</b>	
Action 2.2.1	Organiser 12 émissions télé et radios sur la réussite des femmes en politique	A	24	5	7	6	6	DEPG
Action 2.2.2	Sensibiliser au dépistage volontaire	A	21	3	3	5	10	CELLULE SIDA
Action 2.2.3	Renforcer les capacités des acteurs de la lutte contre le SIDA	A	14	2	4	4	4	CELLULE SIDA
Action 2.2.4	Suivre et évaluer les activités des cellules de la lutte contre le SIDA	B	16	4	4	4	4	DPED
Action 2.2.5	Equiper le comité de lutte contre le SIDA	B	25	4	6	5	10	CELLULE SIDA
Action 2.2.6	Formation des ménages à la gestion du budget familiale	U	20	4	16			DPFFASE
Action 2.2.7	Promouvoir, coordonner et suivre les activités socio-économiques concernant la femme	A	90	4	16	20	50	DPFFASE
Action 2.2.8	Sensibiliser les femmes sur l'intérêt de constituer des groupements économiques (coopératives et institutions de micro finance)	A	40	4	6	10	20	DPFFASE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les mécanismes d'intégration et de réinsertion des femmes, des jeunes filles et des enfants vulnérables sont améliorés</b>		<b>232</b>	<b>13</b>	<b>27</b>	<b>82</b>	<b>110</b>	
Action 2.3.1	Octroyer des broyeuses aux coopératives décentralisées	A	130	9	11	50	60	DPFFASE
Action 2.3.2	Mettre en place un mécanisme d'intégration et de réinsertion	A	102	4	16	32	50	DPFFASE
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Le renforcement des capacités des femmes rurales et des organisations et associations féminines est assuré pour faciliter leur accès à la propriété foncière, à l'entrepreneuriat et aux crédits pour leur autonomisation</b>		<b>229</b>	<b>11</b>	<b>33</b>	<b>70</b>	<b>115</b>	
Action 2.4.1	Organiser 10 réunions publiques de sensibilisation des femmes et des organisations féminines à la culture de l'épargne	A	19	2	2	5	10	DPFFASE
Action 2.4.2	Former les femmes à la gestion coopérative	A	55	4	6	15	30	DPFFASE
Action 2.4.3	Former/recycler les membres de 50 associations et groupements de femmes et jeunes filles retenus en matière de gestion des AGR (comptabilité simplifiée, techniques commerciales, techniques agricoles et vie associative)	A	155	5	25	50	75	DPFFASE
Action 2.4.4	Informier et sensibiliser les femmes sur les opportunités de financement de leurs activités	A	-	-	-	-	-	DPFFASE
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les capacités financières des coopératives féminines sont renforcées</b>		<b>2 044</b>	<b>102</b>	<b>662</b>	<b>660</b>	<b>620</b>	
Action 2.5.1	Créer un mécanisme souple de financement des activités des femmes	A	-	-				DPFFASE
Action 2.5.2	Evaluer à mi parcours le projet de renforcement de capacités	B	20		10		10	DPED
Action 2.5.3	Etablir un partenariat avec l'ANADER pour le renforcement des capacités des groupements féminins et le suivi des activités	A	24	2	2	10	10	DPFFASE
Action 2.5.4	Renforcer le Fonds Femme et Développement	U	2 000	100	650	650	600	DPFFASE
<b>Effet 3</b>	<b>Les Violences Basées sur le Genre (VBG) sont réduites</b>		<b>1 058</b>	<b>90</b>	<b>313</b>	<b>297</b>	<b>358</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les capacités des institutions et des structures de prise en charge psychosociale, médicale et économique des Violences Basées sur le Genre (VBG) sont renforcées</b>		<b>19</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	
Action 3.1.1	Appuyer le WILDAF pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation sur les VBG	B	15	-	5	5	5	DEPG
Action 3.1.2	Reviser les lois sur les MGF	A	4	2	2			DEPG
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Le développement des approches de lutte contre les VBG est assuré</b>		<b>189</b>	<b>28</b>	<b>75</b>	<b>12</b>	<b>74</b>	
Action 3.2.1	Mettre en place une ligne verte pour la dénonciation de cas de VBG	U	8	2	2	2	2	CNLCVFE
Action 3.2.2	Mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre les VBG	A	30	4	16	5	5	CNLCVFE
Action 3.2.3	Installer de plateformes locales VBG	A	72	4	16	-	52	CNLCVFE
Action 3.2.4	Mettre en place une base de données nationale relative aux VBG	U	15	4	11	-	-	DPED
Action 3.2.5	Former 600 acteurs de la lutte sur l'utilisation et le renseignement des outils de collecte des données de routines	A	29	4	25		-	DPED
Action 3.2.6	Produire et diffuser des rapports annuels sur les actions entreprises dans le domaine des VBG	B	15		5	5	5	DPED
Action 3.2.7	Organiser un atelier de réflexion sur les VBG	A	20	10	-	-	10	DPED

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les mécanismes communautaires de prévention et de réponses aux VBG sont renforcés</b>		<b>64</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	
Action 3.3.1	Rendre fonctionnel le Comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants	A	-	-	-	-	-	CNLCVFE
Action 3.3.2	Mettre en place des plates formes communautaires de lutte contre les violences basées sur le Genre	A	39	2	4	14	19	CNLCVFE
Action 3.3.3	Prendre des mesures pour la protection des victimes de violences basées sur le genre	A	-	-	-	-	-	CNLCVFE
Action 3.3.4	Faire un plaidoyer pour la subvention du certificat médical pour les victimes	U	-	-	-	-	-	CNLCVFE
Action 3.3.5	Sensibiliser les femmes et les hommes à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre	A	25	4	6	5	10	CNLCVFE
<b>Extrant 3.4</b>	<b>Les capacités des structures et des acteurs impliqués dans la prévention sont renforcées</b>		<b>786</b>	<b>54</b>	<b>221</b>	<b>261</b>	<b>250</b>	
Action 3.4.1	Améliorer la prise en charge intégrée (médicale, juridique, psychosociale, économique) des survivants de violences basées sur le genre	A	280	-	80	100	100	CNLCVFE
Action 3.4.2	Appuyer les centres de prise en charge des victimes	A	-	-	-	-	-	CNLCVFE
Action 3.4.3	Equiper 30 bureaux d'écoute dans des IFEF	A	125	14	36	25	50	CNLCVFE
Action 3.4.4	Mettre en place un cadre de concertation sur les VBG	B	-	-	-	-	-	CNLCVFE
Action 3.4.5	Concevoir un Système Intégré de Collecte et de Gestion de Données en matière de Famille, Femme et Enfant (SICGD-FFE)	U	381	40	105	136	100	DPED
<b>Effet 4</b>	<b>Les conditions de bien-être familial sont garanties</b>		<b>653</b>	<b>16</b>	<b>117</b>	<b>260</b>	<b>260</b>	
<b>Extrant 4.1</b>	<b>Les valeurs morales au sein des familles sont promues</b>		<b>335</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	
Action 4.1.1	Développer l'entraide et le sens moral de la famille	A	210	4	46	80	80	DPFFASE
Action 4.1.2	Vulgariser les pratiques familiales essentielles	A	125	4	21	50	50	DPFFASE
<b>Extrant 4.2</b>	<b>La protection de la famille est renforcée</b>		<b>318</b>	<b>8</b>	<b>50</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	
Action 4.2.1	Mettre en œuvre un programme de communication pour l'éducation à la vie familiale, à la citoyenneté et à la paix ciblant les femmes et les jeunes	A	235	4	31	100	100	DPFFASE
Action 4.2.2	Sensibiliser les populations à la planification familiale	A	-	-	-	-	-	DPFFASE
Action 4.2.3	Développer la prise de conscience, la responsabilité réciproque et le respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille	A	83	4	19	30	30	DPFFASE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 5</b>	<b>L'accès de la jeune fille à l'éducation est encouragé</b>		<b>4 479</b>	<b>318</b>	<b>1 393</b>	<b>1 364</b>	<b>1 405</b>	
<b>Extrant 5.1</b>	<b>Les familles sont sensibilisées sur le bien fondé de l'éducation des filles</b>		<b>415</b>	<b>-</b>	<b>155</b>	<b>130</b>	<b>130</b>	
Action 5.1.1	Appuyer le Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des actions de plaidoyer pour la scolarisation de la petite filles, l'adoption des textes des lois et pour l'élaboration des documents stratégiques	B	15	-	5	5	5	DEPG
Action 5.1.2	Attribuer des quotas de bourses aux filles dans les enseignements secondaire et supérieur	B	400	-	150	125	125	DEPG
<b>Extrant 5.2</b>	<b>Des programmes d'alphabétisation sont développés</b>		<b>355</b>	<b>20</b>	<b>115</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	
Action 5.2.1	Former 20 000 femmes rurales et urbaines à l'alphabétisation fonctionnelle	A	175	10	55	55	55	DIFEF
Action 5.2.2	Subventionner l'acquisition des kits destinés à l'alphabétisation de 20 000 femmes en milieu rural et urbain	A	180	10	60	55	55	DIFEF
<b>Extrant 5.3</b>	<b>La promotion des institutions de formation et d'éducation féminine est renforcée</b>		<b>3 709</b>	<b>298</b>	<b>1 123</b>	<b>1 124</b>	<b>1 165</b>	
Action 5.3.1	Elaborer des textes règlementaires portant nomination des Directrices des IFEF	A	-	-	-	-	-	DIFEF
Action 5.3.2	Elaborer, éditer et diffuser les documents de fonctionnements et les modules de formation des IFEF		-	-	-	-	-	
Action 5.3.3	Mettre à jour la cartographie des IFEF	U	15	10	5	-	-	DPED
Action 5.3.4	Installer 5 meilleures auditrices de 50 IFEF (250 auditrices au total) en les approvisionnant en (location de magasin pendant 3 mois, 5 machines à coudre, 1 machine à broder, 1 machine à tricoter, kit d'équipements et matériels consommables (ciseaux, mètres ruban, fil coton en bobine, fil en laine, aiguille, boutons, tissus popeline, doublure)	U	520	35	165	160	160	DIFEF
Action 5.3.5	Elaborer des conventions de partenariat pour le perfectionnement des auditrices	A	31	2	9	10	10	DIFEF
Action 5.3.6	Renforcer les capacités de 150 enseignantes pour 5 métiers	A	80	4	16	30	30	DIFEF
Action 5.3.7	Former 192 Directrices des IFEF en management et gestion administrative	U	150	9	41	50	50	DIFEF
Action 5.3.8	Former 150 enseignantes aux nouvelles méthodes d'enseignement/FPC	A	-	-	-	-	-	DIFEF
Action 5.3.9	Former 192 enseignantes en plaidoyer et mobilisation des ressources	A	120	9	11	50	50	DIFEF
Action 5.3.10	Renforcer le cadre d'apprentissage des femmes et jeunes filles vulnérables	A	100	4	16	40	40	DIFEF
Action 5.3.11	Renforcer les capacités de 160 auditrices en couture, broderie, pâtisserie		-	-	-	-	-	DIFEF
Action 5.3.12	Former 160 auditrices en comptabilité simplifiée et en gestion coopérative		-	-	-	-	-	DIFEF
Action 5.3.13	Réhabiliter 20 IFEF	U	430	85	115	100	130	DIFEF

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 5.3.14	Construire 15 nouvelles IFEF	B	834		270	270	295	DIFEF
Action 5.3.15	Equiper 32 IFEF	A	850	85	265	250	250	DIFEF
Action 5.3.16	Renforcer le cadre institutionnel pour la certification des formations dans les IFEF	U	5	5	-	-	-	DIFEF
Action 5.3.17	Construire et équiper les Directions Régionales	U	574	50	210	164	150	DAFF
<b>Effet 6</b>	<b>La protection communautaire et institutionnelle des enfants est assurée</b>		<b>1 010</b>	<b>28</b>	<b>292</b>	<b>335</b>	<b>355</b>	
<b>Extrant 6.1</b>	<b>La lutte contre la traite et l'exploitation des enfants est renforcée</b>		<b>150</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	
Action 6.1.1	Vulgariser des textes de lois et conventions relatifs à la protection des enfants	A	40	4	16	10	10	DPE
Action 6.1.2	Elaborer une politique nationale de protection de l'enfant	A	20	10	10	-	-	DPED
Action 6.1.3	Sensibiliser et informer la communauté sur le droit des enfants	A	90	4	6	40	40	DPE
<b>Extrant 6.2</b>	<b>La prise en charge des enfants vulnérables est assurée</b>		<b>860</b>	<b>10</b>	<b>260</b>	<b>285</b>	<b>305</b>	
Action 6.2.1	Mettre en place une ligne verte pour assistance des enfants en détresses	A	20	5	5	5	5	
Action 6.2.2	Mettre en œuvre un programme d'éducation et d'assistance aux enfants	A	240	5	55	80	100	DPE
Action 6.2.3	Créer des centres d'accueil et d'éducation spécialisée pour enfants vulnérables	B	600	-	200	200	200	DPE

**RESULTAT4 : LES POPULATIONS VIVENT DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UN  
CADRE DE VIE ADEQUAT**



**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L'EAU POTABLE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4: Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat</b>								
<b>Problème: L'accès à l'eau potable est limité</b>								
Résultats/ Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations, notamment en milieu rural, ont accès à l'eau potable</b>		<b>186 866</b>	<b>10 093</b>	<b>84 027</b>	<b>57 054</b>	<b>35 692</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gestion du secteur de l'eau potable est améliorée</b>		<b>13 208</b>	<b>-</b>	<b>4 291</b>	<b>3 965</b>	<b>4 952</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les textes réglementaires du secteur de l'eau potable sont adoptés et actualisés</b>		<b>43</b>	<b>-</b>	<b>43</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Prendre les décrets d'application de la loi portant Code de l'Eau	U	-	-	-	-	-	ONEP/Cabinet/Gouvernement
Action 1.1.2	Prendre les décrets d'application de la loi portant Code de l'environnement	U	-	-	-	-	-	ONEP/Cabinet/Gouvernement
Action 1.1.3	Prendre les textes réglementaires relatifs à l'organisation et au partage des rôles des acteurs étatiques du secteur de l'eau potable	A	18	-	18	-	-	ONEP/Cabinet/Gouvernement
Action 1.1.4	Elaborer et faire adopter des textes répressifs contre la fraude sur l'eau	A	20	-	20	-	-	ONEP/Cabinet/Gouvernement
Action 1.1.5	Prendre le décret portant révision du tarif de l'eau	B	5	-	5	-	-	ONEP/Cabinet/Gouvernement
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable sont renforcées</b>		<b>13 165</b>	<b>-</b>	<b>4 248</b>	<b>3 965</b>	<b>4 952</b>	
Action 1.2.1	Doter l'ONEP de moyens humains, matériels et financiers suffisants pour son fonctionnement	U	2 000	-	750	750	500	ONEP
Action 1.2.2	Mettre en place un modèle financier et un nouveau mode de gestion des fonds du secteur	U	17	-	17	-	-	ONEP
Action 1.2.3	Réaliser une étude sur la réduction des consommations d'eau de l'Etat	U	50	-	25	25	-	ONEP
Action 1.2.4	Adopter un document de Politique Nationale de l'Eau Potable (PNEP)	U	-	-	-	-	-	ONEP
Action 1.2.5	Actualiser le schéma directeur de l'eau potable de la ville d'Abidjan	U	68	-	68	-	-	ONEP
Action 1.2.6	Impliquer et responsabiliser les femmes dans la gestion des points d'eau (projet de féminisation des comités de gestion des pompes villageoises)	U	117	-	117	-	-	ONEP
Action 1.2.7	Mettre en place un mécanisme de paiement régulier des factures de consommation d'eau de l'Etat	A	1 100	-	100	-	1 000	ONEP
Action 1.2.8	Créer le Fonds de Soutien à l'Hydraulique Rurale (FSHR)	A	6 755	-	2 253	2 250	2 252	ONEP
Action 1.2.9	Développer un système d'informations et de gestion du patrimoine du secteur	A	2 300	-	600	700	1 000	ONEP
Action 1.2.10	Elaborer les schémas directeurs d'AEP des villes de l'intérieur	A	650	-	250	200	200	ONEP
Action 1.2.11	Sensibiliser les structures de l'Etat sur les pratiques d'économie d'eau	A	10	-	10	-	-	ONEP
Action 1.2.12	Renforcer les capacités des acteurs du secteur rural	A	98	-	58	40	-	ONEP

Résultats/ Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2 012	2 013	2 014	2 015	
<b>Effet 2</b>	<b>L'accessibilité à l'eau potable est améliorée</b>		<b>173 658</b>	<b>10 093</b>	<b>79 736</b>	<b>53 089</b>	<b>30 740</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les ressources en eau mobilisables pour l'alimentation en eau potable sont sécurisées</b>		<b>8 496</b>	<b>-</b>	<b>3 721</b>	<b>2 420</b>	<b>2 355</b>	
Action 2.1.1	Réaliser des travaux de renforcement du système de maîtrise des ressources en eau	U	4 344		2 324	1 023	997	ONEP
Action 2.1.2	Mettre en œuvre les mesures de sécurisation, de préservation des ressources en eau destinées à l'AEP et des ouvrages de mobilisation	U	3 346		1 100	1 100	1 146	ONEP
Action 2.1.3	Mettre en œuvre les mesures de restauration des eaux polluées	U	206		72	72	62	ONEP
Action 2.1.4	Elaborer un schéma directeur pour l'exploitation des ressources en eau destinées à l'AEP	A	600		225	225	150	ONEP
Action 2.1.5	Elaborer des programmes de recherche sur les ressources en eau	C	-	-	-	-	-	ONEP
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les infrastructures d'hydraulique humaine sont réhabilitées et fonctionnelles</b>		<b>24 793</b>	<b>-</b>	<b>15 074</b>	<b>8 291</b>	<b>1 429</b>	
Action 2.2.1	Réhabiliter les installations de production d'eau potable d'Akoupé - Bacon	U	328		328	-	-	ONEP
Action 2.2.2	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Tanda	U	98		98	-	-	ONEP
Action 2.2.3	Réhabiliter la station de traitement à Dabakala	U	-	-	-	-	-	ONEP
Action 2.2.4	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Séguéla	U	-	-	-	-	-	ONEP
Action 2.2.5	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Tengréla	U	120		120	-	-	ONEP
Action 2.2.6	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Ferkessédougou	U	436		436	-	-	ONEP
Action 2.2.7	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de yakasse attobrou	U	350		350			
Action 2.2.8	Réhabiliter et renforcer les installations de production d'eau potable de Minignan	U	164		-	164	-	ONEP
Action 2.2.9	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Touba	U	327		164	164	-	ONEP
Action 2.2.10	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Duékoué	U	382		273	109	-	ONEP
Action 2.2.11	Réhabiliter 25 systèmes HVA défaillants sur l'ensemble du territoire national	U	1 875		937	937	-	ONEP
Action 2.2.12	Réhabiliter 6500 pompes villageoises en panne et entretenir le parc de l'hydraulique rural	U	4 875		2 438	2 438	-	ONEP
Action 2.2.13	Mettre à niveau le matériel hydraulique sur tous les sites de l'Etat	A	1 628		1 049	529	50	ONEP
Action 2.2.14	Renforcer et réhabiliter les installations de production d'eau potable d'Abengourou	A	1 254		981	273	-	ONEP
Action 2.2.15	Réhabiliter les tours de contact des usines d'Abidjan	A	392		392	-	-	ONEP
Action 2.2.16	Réhabiliter les réservoirs d'Abidjan	A	1 918		959	959	-	ONEP
Action 2.2.17	Aménager les voies d'accès aux forages et usines d'Abidjan	A	2 071		2 071	-	-	ONEP
Action 2.2.18	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de la ville d'Agboville, Tiassalé, Bingerville, Aboisso	A	2 610		888	725	997	ONEP

Résultats/ Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 2.2.19	Rénover les installations de production d'eau potable de Katiola	A	109		109	-	-	ONEP
Action 2.2.20	Mettre à niveau les installations de production et de transport d'eau potable de Lakota	A	460		460	-	-	ONEP
Action 2.2.21	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Boundiali et réaliser le raccordement de Gbon, Kouto et Kolia	A	2 017		709	1 308	-	ONEP
Action 2.2.22	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Gouéssesso	A	501		229	273	-	ONEP
Action 2.2.23	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Dimbokro	A	610		414	196	-	ONEP
Action 2.2.24	Réhabiliter et renforcer les installations de production d'eau potable de Taabo	A	654		654	-	-	ONEP
Action 2.2.25	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Béoumi	A	400		400	-	-	ONEP
Action 2.2.26	Achever la réhabilitation de la station de traitement et construction d'un réservoir à Bouaflé	B	616	-	616	-	-	ONEP
Action 2.2.27	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Logoualé	C	164	-	-	-	164	ONEP
Action 2.2.28	Réhabiliter les installations de production d'eau potable de Danané	C	218	-	-	218	-	ONEP
Action 2.2.29	Réhabiliter les installations des centres de la Direction Régionale de Man	C	218	-	-	-	218	ONEP
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les infrastructures d'hydrauliques humaines sont construites, développées et fonctionnelles</b>		<b>138 659</b>	<b>10 093</b>	<b>60 432</b>	<b>41 777</b>	<b>26 357</b>	
Action 2.3.1	Exécuter le Programme d'Alimentation eau potable KFW VI	A	566	566				ONEP
Action 2.3.2	Renforcer en AEP ville d'Abidjan (Niangon II)	A	3 168	3 168				ONEP
Action 2.3.3	Exécuter le programme d'Hydraulique villageoise KFW VIII	A	1 255	1 255				ONEP
Action 2.3.4	Exécuter le Programme sectoriel Hydraulique	A	537	537				ONEP
Action 2.3.5	Raccorder en Alimentation en eau potable Nord-Est Abidjan (y compris Bingerville-Ouest)	A	718	718				ONEP
Action 2.3.6	Mettre en œuvre le Programme Hydraulique villageoise BID 1	A	275	275				ONEP
Action 2.3.7	Réaliser des Etudes hydrauliques	U	500	500				ONEP
Action 2.3.8	Appuyer les centres de production en eau potable	A	500	500				ONEP
Action 2.3.9	Faire l'immatriculation foncière des ouvrages de production	U	280	280				ONEP
Action 2.3.10	Mettre en œuvre le Programme d'urgence hydraulique urbaine	A	500	500				ONEP
Action 2.3.11	Exécuter le Programme d'Urgence hydraulique Abidjan (St Viateur)	A	500	500				ONEP
Action 2.3.12	Renforcer le système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de Saint-Viateur	U	3 281		1 497	1 784	-	ONEP
Action 2.3.13	Faire l'adduction d'eau potable des quartiers périurbains Abidjan	A	500	500				ONEP
Action 2.3.14	Faire l'adduction d'eau potable des quartiers périurbains villes de l'intérieur	A	500	500				ONEP
Action 2.3.15	Exécuter le programme de construction de 5 nouveaux HVA	A	115	115				ONEP
Action 2.3.16	Réaliser l'Alimentation Eau Potable ville de GBELEBAN	A	15	15				ONEP
Action 2.3.17	Construire l'Hydraulique Villageoise Améliorée d'ALLONGO	A	46	46				ONEP
Action 2.3.18	Construire des châteaux d'eau à Yomian/Transua	A	117	117				ONEP

Résultats/ Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 2.3.19	Changer les ressources pour l'alimentation en eau potable de la ville de Toulepleu	A	1 158		1 158	-	-	ONEP
Action 2.3.20	Changer la ressource en eau pour l'AEP de 11 localités	A	3 924		1 308	1 308	1 308	ONEP
Action 2.3.21	Changer les ressources en eaux des villes de Grand Lahou et Yocoboué	B	1 613	-	1 613	-	-	ONEP
Action 2.3.22	Changer les ressources en eau de la ville de Buyo	B	676	-	676	-	-	ONEP
Action 2.3.23	Changer la ressource pour l'alimentation en eau potable de la ville de Bondoukou	C	1 090	-	-	-	1 090	ONEP
Action 2.3.24	Exécuter le Projet d'Urgence d'Abidjan (actions transitoires pour soulager les populations)	U	5 087		5 087			ONEP
Action 2.3.25	Alimenter en eau potable la ville de Tafiré à partir de Niakara	U	1 635		1 635	-	-	ONEP
Action 2.3.26	Renforcer la production d'eau potable de Vavoua	U	545		545	-	-	ONEP
Action 2.3.27	Alimenter en eau potable les villes de Bonon et Gonaté à partir de Daloa	U	1 635		1 635	-	-	ONEP
Action 2.3.28	Renforcer la production en eau potable de la ville de Divo	U	812		545	267	-	ONEP
Action 2.3.29	Renforcer les installations de production d'eau potable de Bongouanou	U	-	-	-	-	-	ONEP
Action 2.3.30	Mettre en œuvre le projet structurant d'alimentation de plusieurs villes dans la région des lacs à partir de Yamoussoukro	U	4 360		2 725	1 635	-	ONEP
Action 2.3.31	Mettre en œuvre le projet structurant d'alimentation en eau potable des villes d'Oumé, de Toumodi et les localités de Assounvoué et Blé à partir de Kimoukro	U	1 548		458	1 090	-	ONEP
Action 2.3.32	Réaliser et équiper les forages dans les centres des Directions Régionales d'Abidjan, Abengourou, Basse Côte, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man et Yamoussoukro et à Boniérédougou	U	6 300		4 011	2 289	-	ONEP
Action 2.3.33	Réaliser la sécurisation physique et foncière des infrastructures de production d'eau potable	U	4 140		1 380	1 380	1 380	ONEP
Action 2.3.34	Renforcer la production et de la capacité de stockage à Aniassué	A	273		273	-	-	ONEP
Action 2.3.35	Sécuriser l'alimentation électrique de Riviera centre et Anonkoua Kouté	A	610		174	436	-	ONEP
Action 2.3.36	Construire une station de traitement à Dabou et à Jaqueville	A	2 094		662	1 432	-	ONEP
Action 2.3.37	Renforcer la production en eau de la ville de Gagnoa et réaliser le raccordement de la ville de Ouragahio	A	976		488	244	244	ONEP
Action 2.3.38	Renforcer l'alimentation en eau potable des villes d'Odienné et de Ouangolodougou	A	1 744		1 090	654	-	ONEP
Action 2.3.39	Renforcer la production d'eau potable de Guiglo et réaliser le raccordement de Zagné et 9 autres localités	A	1 946		959	986	-	ONEP

Résultats/ Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2 012	2 013	2 014	2 015	
Action 2.3.40	Sécuriser la production d'eau potable de Daoukro	A	600		491	-	109	ONEP
Action 2.3.41	Alimenter en eau potable la ville de Sikensi à partir de Tiassalé	A	1 557		1 557	-	-	ONEP
Action 2.3.42	Alimenter en eau potable 35 nouvelles localités en HU	A	9 538		4 088	2 725	2 725	ONEP
Action 2.3.43	Réaliser 100 Systèmes HVA sur toute l'étendue du territoire	A	9 500		3 230	3 800	2 470	ONEP
Action 2.3.44	Réaliser 1750 points d'eau sur toute l'étendue du territoire	A	12 950		5 180	4 810	2 960	ONEP
Action 2.3.45	Réaliser 2300 points d'eau complémentaires en renforcement dans les localités déjà équipées sur toute l'étendue du territoire	A	17 020		6 660	5 920	4 440	ONEP
Action 2.3.46	Réaliser les extensions de réseaux dans les centres de les Directions Régionales d'Abidjan, Abengourou, Basse Côte, Bouaké, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man et Yamoussoukro	A	5 466		2 540	1 816	1 110	ONEP
Action 2.3.47	Réaliser d'une HVA dans le village de GBADI EST	U	100		100			ONEP
Action 2.3.48	Alimenter en potable 20 quartiers défavorisés par an	A	2 180		727	727	726	ONEP
Action 2.3.49	Alimenter en eau potable les quartiers périurbains d'Abidjan	A	974		487	487	-	ONEP
Action 2.3.50	Réaliser 30 000 branchements subventionnés par an pour les ménages à faibles revenus	A	7 983		2 661	2 661	2 661	ONEP
Action 2.3.51	Raccorder 100 centres de santé au réseau de distribution d'eau potable par an	A	3 805		1 269	1 268	1 268	ONEP
Action 2.3.52	Raccorder 100 établissements scolaires au réseau de distribution d'eau potable par an	A	3 805		1 269	1 268	1 268	ONEP
Action 2.3.53	Construire des points d'eau dans 100 centres de santé par an	A	4 280		1 427	1 427	1 426	ONEP
Action 2.3.54	Construire les stations de déferrisation et de neutralisation dans les centres de la Direction Régionale de la Basse Côte	B	589	-	196	392	-	ONEP
Action 2.3.55	Renforcer les capacités de stockage dans les centres des Directions Régionales de la Basse Côte	B	621	-	87	371	164	ONEP
Action 2.3.56	Construire une station à Guessabo pour alimenter Guessabo, Dibobly, Guézon, Zoukougbeu	B	545	-	545	-	-	ONEP
Action 2.3.57	Alimenter en eau potable certaines localités par extension des réseaux des centres de la DR de Man	C	1 248	-	-	600	649	ONEP
Action 2.3.58	Renforcer les capacités de stockage à Abéanou et Kregbé	C	360	-	-	-	360	ONEP
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Les innovations technologiques dans le secteur de l'eau sont adaptées aux besoins des populations</b>		<b>1 710</b>	<b>-</b>	<b>510</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	
Action 2.4.1	Promouvoir les technologies à faible coût pour la production d'eau potable	B	570	-	170	200	200	ONEP
Action 2.4.2	Promouvoir les technologies à faible cout à base du solaire pour l'AEP des localités non-électrifiées	B	570	-	170	200	200	ONEP
Action 2.4.3	Promouvoir les technologies à faible cout à base d'éolienne pour l'AEP des localités non-électrifiées	B	570	-	170	200	200	ONEP

**MATRICE D'ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA SALUBRITE URBAINE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4 : Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat</b>								
<b>Problème: les populations, dans leur majorité ne bénéficient pas d'un cadre de vie sain</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Le cadre de vie est amélioré</b>		<b>32 159</b>	<b>1 658</b>	<b>13 477</b>	<b>8 860</b>	<b>8 164</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Le système de gestion de la salubrité est participatif, transparent et efficace</b>		<b>29 376</b>	<b>1 449</b>	<b>12 070</b>	<b>8 269</b>	<b>7 588</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel du secteur de la salubrité est actualisé</b>		<b>190</b>	<b>-</b>	<b>190</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Elaborer la réglementation sur la gestion des déchets solides	U	35		35	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.1.2	Elaborer la réglementation sur la propreté urbaine	U	35		35	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.1.3	Mettre en place un cadre formel de coordination avec les Ministères impliqués dans la gestion de la propreté ainsi que les Collectivités décentralisées	U	25		25	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.1.4	Instituer le Certificat de salubrité	U	35		35	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.1.5	Elaborer le code de la salubrité	A	60		60	-	-	MSU et Structures sous tutelle
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les acteurs du système de gestion de la salubrité urbaine disposent de capacités techniques, matérielles et financières pour exécuter leurs missions</b>		<b>29 186</b>	<b>1 449</b>	<b>11 880</b>	<b>8 269</b>	<b>7 588</b>	
Action 1.2.1	Elaborer la politique qualité de la salubrité	A	200		200	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.2	Editer le Plan National de Salubrité Urbaine (PNSU)	A	30		30	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.3	Elaborer et mettre en œuvre le programme national de gestion des boues de vidange	B	758		458	100	200	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.4	Elaborer le schéma directeur national de la gestion des déchets solides urbains	A	1 000		500	250	250	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.5	Adopter un guide de gestion des déchets dans les petites collectivités de moins de 50.000 habitants		84		84	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.6	Mettre en place une base de données pour le suivi des prestations des opérateurs économiques		2		2	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.7	Adopter un outil de gestion cartographique des dépôts sauvages des sites sensibles et circuits de précollecte et de collecte		10		10	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.8	Professionnaliser la filière des déchets pour une gestion participative et créatrice d'emploi à l'intérieur du pays	B	487		242	245	-	MSU et Structures sous tutelle

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.2.9	Vulgariser la poudre suppressive d'odeurs des déchets sur toute l'étendue du territoire ivoirien	B	60	-	30	-	30	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.10	Réaliser une étude diagnostique du système actuel de précollecte et de collecte des ordures	A	60		60	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.11	Suivre et évaluer la gestion des déchets sur toute l'étendue du territoire		100		50	25	25	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.12	Approvisionner le FFPSU pour l'appui et le soutien des PME de précollecte de salubrité urbaine	B	1 000		370	360	270	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.13	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du personnel et des structures en charge de la salubrité	A	3 350		1 860	835	655	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.14	Mise en œuvre du Protocole d'Accord d'Akouédo dans le cadre de la réhabilitation de la décharge publique	A	7 545	1 449	2 734	1 829	1 533	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.15	Echanger les expériences internationales en matière de salubrité urbaine	A	2 500		1 250	625	625	MSU et Structures sous tutelle
Action 1.2.16	Lutter contre les nuisances et les pollutions urbaines	A	12 000		4 000	4 000	4 000	MSU et Structures sous tutelle
<b>Effet 2</b>	<b>La gestion des déchets domestiques et industriels est améliorée</b>		<b>2 783</b>	<b>209</b>	<b>1 407</b>	<b>591</b>	<b>576</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les déchets domestiques et industriels sont traités et valorisés</b>		<b>976</b>	<b>209</b>	<b>510</b>	<b>257</b>	<b>-</b>	
Action 2.1.1	Organiser la collecte, le transport, la valorisation et le traitement des ordures ménagères et déchets industriels sur toute l'étendue du territoire national	A	-	-	-	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 2.1.2	Installer une unité moderne de recyclage des déchets plastiques	B	487	-	230	257	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 2.1.3	Réaliser la caractérisation et la valorisation des déchets solides dans les villes d'Abidjan, San Pedro, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, Abengourou, Bondoukou	A	389	164	225	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Activité 2.1.4	Réaliser la cartographie interactive des zones à risque du District d'Abidjan	A	100	45	55	-	-	MSU et Structures sous tutelle
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les populations sont sensibilisées et développent des comportements favorables en matière de salubrité et de lutte contre les nuisances sonores</b>		<b>1 807</b>	<b>-</b>	<b>897</b>	<b>334</b>	<b>576</b>	
Action 2.2.1	Elaborer les supports de communication	A	80		80	-	-	MSU et Structures sous tutelle
Action 2.2.2	Mettre en œuvre les activités de communication pour le changement de comportement	A	1 727		817	334	576	MSU et Structures sous tutelle

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L' ASSAINISSEMENT**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4: Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat</b>								
<b>Problème : Les populations, dans leur majorité, ne bénéficient pas d'un cadre de vie décent</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations ont accès à un système d'assainissement et de drainage approprié</b>		<b>163 297</b>	<b>6 200</b>	<b>59 189</b>	<b>57 006</b>	<b>40 902</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Le système d'assainissement et de drainage est renforcé et développé et facilite l'écoulement des eaux usées et pluviales</b>		<b>159 051</b>	<b>6 200</b>	<b>58 019</b>	<b>55 658</b>	<b>39 174</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les plans directeurs d'assainissement des districts d'Abidjan et de Yamoussoukro et les schémas directeurs d'assainissement de San Pedro, Bouaké, Daloa, Gagnoa et Daoukro sont actualisés</b>		<b>965</b>	<b>62</b>	<b>728</b>	<b>175</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Actualiser le plan directeur d'assainissement du District d'Abidjan	A	238	62	176	-	-	DAD
Action 1.1.2	Actualiser le plan directeur d'assainissement du District de Yamoussoukro	A	252		252	-	-	DAD
Action 1.1.4	Achèvement des schémas directeurs de Daloa, San-Pédro et Bouaké	B	475		300	175	-	DAD
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les autres chefs lieux de régions, de départements et de communes disposent de schémas directeurs d'assainissement</b>		<b>750</b>	<b>-</b>	<b>270</b>	<b>480</b>	<b>-</b>	
Action 1.2.1	Elaborer le schéma directeur de Grand Bassam	A	150		70	80	-	DAD
Action 1.2.2	Elaborer les schémas directeurs des chefs lieux de régions (Abengourou, Korhogo)	B	600		200	400	-	DAD
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les installations d'assainissement et de drainage existantes sont réhabilitées, entretenues, et facilitent l'écoulement des eaux usées et pluviales</b>		<b>54 500</b>	<b>5 818</b>	<b>21 253</b>	<b>16 929</b>	<b>10 500</b>	
Action 1.3.1	Rendre fonctionnels tous les ouvrages et équipements défectueux du district d'Abidjan	U	11 000	700	5 300	5 000	-	DAD
Action 1.3.2	Réhabiliter les canaux de drainage et des barrages écreteurs de crues dans le bassin versant du Gourou	U	42 500	5 071	15 000	11 929	10 500	DAD
Action 1.3.3	Réhabiliter les ouvrages d'assainissement et de drainage dans les quartiers de Yamoussoukro	A	1 000	47	953	-	-	DAD
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Les réseaux d'assainissement et de drainage sont mis en œuvre, densifiés et interconnectés</b>		<b>102 836</b>	<b>320</b>	<b>35 768</b>	<b>38 074</b>	<b>28 674</b>	
Action 1.4.1	Étendre les réseaux d'assainissement collectif dans le District d'Abidjan	U	23 161	295	9 592	9 387	3 887	DAD
Action 1.4.2	Mettre en œuvre les plans et schémas directeurs d'assainissement actualisés à San-Pedro et Bouaké	A	24 000	-	5 000	9 000	10 000	DAD



Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.4.3	Mettre en œuvre les plans et schémas directeurs d'assainissement actualisés à Daloa et Gagnoa	B	19 774	-	4 000	9 387	6 387	DAD
Action 1.4.4	Mettre en œuvre le plan directeur d'assainissement de Grand-Bassam et Dimbokro	B	4 500	-	500	2 000	2 000	DAD
Action 1.4.5	Aménager et protéger les zones de servitudes des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage	U	1 280	10	570	300	400	DAD
Action 1.4.6	Aménager les bassins versants y compris les cuvettes en bassins d'orage à Abobo, Yopougon et Cocody (Coût Total = 300 Milliards de F CFA) BAD, BM, AFD	A	30 000	14	15 986	8 000	6 000	DAD
Action 1.4.7	Sensibiliser les acteurs sur les impacts de l'assainissement sur le cadre de vie et la santé publique (décideurs, promoteurs, usagers d'Abidjan et de l'intérieur)	U	120		120	-	-	DAD
<b>Effet 2</b>	<b>La gestion du secteur de l'assainissement est améliorée</b>		<b>4 246</b>	<b>-</b>	<b>1 170</b>	<b>1 348</b>	<b>1 728</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Un Système d'Information Géographique pour le secteur de l'assainissement et du drainage est mis en place et est opérationnel</b>		<b>700</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>400</b>	
Action 2.1.1	Faire une étude institutionnelle et politique du secteur de l'assainissement en C.I							
Action 2.1.2	Mettre en place un système d'information géographique sur les infrastructures d'assainissement en Côte d'Ivoire	B	700	-	150	150	400	DAD/SINTA
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les populations sont sensibilisées à la bonne utilisation des systèmes d'assainissement et de drainage</b>		<b>3 546</b>	<b>-</b>	<b>1 020</b>	<b>1 198</b>	<b>1 328</b>	
Action 2.2.1	Sensibiliser la population au respect des normes, à l'utilisation des installations d'assainissement et sur les technologies d'assainissement à faible coût	A	170	-	70	100	-	
Action 2.2.2	Développer l'approche "assainissement total piloté par la communauté" (ATPC), initiée par l'Unicef Projet pilote (Financement Unicef 2012 = 139 millions F CFA)	U	479		250	103	126	
Action 2.2.3	Étudier et Réaliser un programme de latrénisation en milieu rural	U	1 247		200	420	627	
Action 2.2.4	Étudier et Réaliser un programme de latrénisation en milieu scolaire et dans les centres de santé	U	1 650	-	500	575	575	

**MATRICE D'ACTIIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015  
SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4: Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat</b>								
<b>Problème : Les populations, dans leur majorité, ne bénéficient pas d'un logement et d'un cadre de vie décents</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations sont logées décentement</b>		<b>565 200</b>	<b>12 288</b>	<b>228 871</b>	<b>166 915</b>	<b>157 126</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>Les conditions d'une urbanisation réussie sont assurées</b>		<b>53 929</b>	<b>2 588</b>	<b>29 921</b>	<b>14 020</b>	<b>7 400</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel et réglementaire en matière d'urbanisme est actualisé</b>		<b>193</b>	<b>37</b>	<b>108</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Elaborer un code domanial du foncier, de l'urbanisme et de l'habitat	U	173	37	88	48	-	DAJC/DDU
Action 1.1.2	Elaborer les textes réglementaires	U	20		20			DAJC/DDU/DU/DAM
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les outils de planification urbaine sont disponibles</b>		<b>693</b>	<b>75</b>	<b>568</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	
Action 1.2.1	Actualiser le schéma directeur d'urbanisme de la ville d'Abidjan	U	250	10	190	50	-	DU
Action 1.2.2	Elaborer les plans d'urbanisme de détails de la ville d'Abidjan	U	24	21	3	-	-	DU
Action 1.2.3	Réaliser l'étude de Plan d'urbanisme de Songon, l'Ile Bouley, Ebinpé	U	44	44				
Action 1.2.4	Actualiser le schéma directeur d'urbanisme de la ville de Yamoussoukro	U	175		175	-	-	DU
Action 1.2.5	Elaborer les plans d'urbanisme de détails de la ville de Yamoussoukro	U	200	-	200			DU
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les réserves foncières pour la réalisation des grands projets de l'Etat sont disponibles</b>		<b>23 000</b>	<b>27</b>	<b>13 973</b>	<b>5 000</b>	<b>4 000</b>	
Action 1.3.1	Mobiliser les réserves foncières pour la réalisation des grands projets de l'Etat	A	10 000	27	6 973	2 000	1 000	SPAPF
Action 1.3.2	Viabiliser des réserves foncières	B	13 000		7 000	3 000	3 000	
<b>Extrant 1.4</b>	<b>La gestion de l'urbanisme et du foncier est maitrisée</b>		<b>2 888</b>	<b>-</b>	<b>2 458</b>	<b>320</b>	<b>110</b>	
Action 1.4.1	Moderniser l'administration en charge de l'urbanisme et du foncier	U	1 738		1 558	90	90	GUFH/SINTA
Action 1.4.2	Assurer la gestion technique du foncier urbain	A	1 000		800	200	-	DU/DDU/DTC
Action 1.4.3	Assister les collectivités territoriales en matière d'urbanisme et du foncier	A	150		100	30	20	DU/DDU/DTC
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Les quartiers d'habitats précaires construits sur des sites habitables sont restructurés</b>		<b>2 333</b>	<b>54</b>	<b>1 379</b>	<b>400</b>	<b>500</b>	
Action 1.5.1	Elaborer le programme national de restructuration des quartiers précaires	U	100		100	-	-	DU/DTC
Action 1.5.2	Réaliser les travaux de restructuration des quartiers précaires (Abidjan, San Pedro (Bardo) et Bouaké (Banco))	U	2 233	54	1 279	400	500	DU/DTC
<b>Extrant 1.6</b>	<b>Les populations des quartiers construits dans des zones non habitables sont recasées</b>		<b>10 265</b>	<b>46</b>	<b>5 069</b>	<b>3 150</b>	<b>2 000</b>	
Action 1.6.1	Elaborer un programme national de recasement des populations des quartiers construits dans les zones non habitables	U	65		65	-	-	DU/DTC
Action 1.6.2	Mettre à disposition des bénéficiaires des sites de recasement aménagés	A	10 000	46	4 954	3 000	2 000	DU/DTC/DAM
Action 1.6.3	Sécuriser les zones libérées	A	200		50	150	-	DU/DTC

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 1.7</b>	<b>La qualité des constructions est garantie</b>		<b>417</b>	<b>-</b>	<b>365</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	
Action 1.7.1	Elaborer et mettre en œuvre les politiques de la législation et de la réglementation en matière de construction	A	120		120			DAJC/DU/DTC/DAM
Action 1.7.2	Intégrer le handicap dans les normes de construction	B	50	-	50			DU/DTC/DAM
Action 1.7.3	Elaborer et mettre en œuvre la promotion de la qualité architecturale	A	44		44	-	-	DU/DTC/DAM
Action 1.7.4	Assurer la maîtrise d'ouvrage pour le compte de l'Etat	A	203		151	52	-	DCM/MCAU
Action 1.7.5	Assister les collectivités territoriales en matière de construction	B						DCM/MCAU
<b>Extrant 1.8</b>	<b>Le patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger est maîtrisé</b>		<b>14 140</b>	<b>2 350</b>	<b>6 000</b>	<b>5 000</b>	<b>790</b>	
Action 1.8.1	Recenser le patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger	A	141	141			-	SOGEPiE
Action 1.8.2	Réhabiliter les bâtiments publics à Abidjan et à Yamoussoukro	U	14 000	2 210	6 000	5 000	790	DCM/SOGEPiE
<b>Effet 2</b>	<b>Les populations ont accès à un logement décent</b>		<b>509 160</b>	<b>8 930</b>	<b>198 129</b>	<b>152 385</b>	<b>149 716</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Le cadre institutionnel du système du secteur du logement est actualisé</b>		<b>168 180</b>	<b>100</b>	<b>88 045</b>	<b>40 035</b>	<b>40 000</b>	
Action 2.1.1	Elaborer un cadre réglementaire et financier permettant l'émergence d'un véritable marché du logement	A	100	100	-	-	-	Direction des Affaires Juridiques et de la Copropriété
Action 2.1.2	Mettre en place un code d'investissement immobilier pour développer les programmes de logements en faveur des moins favorisés.	B	20	-	20	-	-	
Action 2.1.3	Mettre en place une fiscalité propre au développement du secteur immobilier	B	25	-	25	-	-	
Action 2.1.4	Définir les cadres d'intervention types des différents acteurs (aménageurs, promoteurs, banquiers, architectes, etc.)	C	35	-	-	35	-	
Action 2.1.5	Mettre en place de nouveaux outils de financement et de gestion du logement	U	45 000	-	45 000		-	
Action 2.1.6	Mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle des opérations immobilières et opérateurs immobiliers	A	-	-	-	-	-	
Action 2.1.7	Renforcer les mécanismes existants tels que le CDMH, FSH et le CTU	A	123 000	-	43 000	40 000	40 000	
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Des réserves foncières sont mobilisées pour la réalisation des logements</b>		<b>189 546</b>	<b>3 830</b>	<b>59 914</b>	<b>62 235</b>	<b>63 567</b>	
Action 2.2.1	Faire l'étude, le Contrôle et le suivi des travaux de constitution des réserves foncières	U	2 277	75	638	750	814	Direction de la Planification, de la Mobilisation Foncière et des statistiques

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.2.2	Constituer des réserves foncières pour la réalisation de logements - 2012 : Abidjan (200 ha), Yamoussoukro (50 ha), Bouaké (50 ha), autres villes (50 ha) - 2013 : Abidjan (250 ha), Yamoussoukro (75 ha), Bouaké (50 ha), autres villes (50 ha) - 2014 : Abidjan (300 ha), Yamoussoukro (100 ha), Bouaké (50 ha), autres villes (50 ha) -2015 : Abidjan (300 ha), Yamoussoukro (100 ha), Bouaké (100 ha), autres villes (50 ha)	U	34 222	3 755	8 489	10 364	11 614	Direction de la Planification, de la Mobilisation Foncière et des statistiques
Action 2.2.3	Faire l'étude, le Contrôle et le suivi des travaux d'aménagement et d'équipement des terrains	U	9 455	-	2 923	3 257	3 275	
Action 2.2.4	Viabiliser les terrains destinés à la production des logements	U	143 592	-	47 864	47 864	47 864	
<b>Extrant 2.3</b>	<b>Les nouvelles techniques de production de logements sont maîtrisées</b>		-	-	-	-	-	
Action 2.3.1	Mettre en place une procédure de contrôle des matériaux de construction	A	-	-	-	-	-	
Action 2.3.2	Etablir des prescriptions et guides techniques sur les matériaux de base de construction	C	-	-	-	-	-	Direction de l'Habitat et de l'Architecture
Action 2.3.3	Encourager l'industrialisation de la production des matériaux de base	B	-	-	-	-	-	
Action 2.3.4	Favoriser l'industrialisation de la production de logements	A	-	-	-	-	-	
Action 2.3.5	Instituer un agrément de production des matériaux de base	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>Les capacités de l'administration en charge du logement sont renforcées.</b>		<b>315</b>	-	<b>170</b>	<b>115</b>	<b>30</b>	
Action 2.4.1	Equiper les structures de l'administration en mobiliers et matériels	A	225	-	140	85	-	
Action 2.4.2	Renforcer les capacités des agents	A	90	-	30	30	30	Cabinet
Action 2.4.3	Mettre en place un système d'informations du logement	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 2.5</b>	<b>L'accession à la propriété immobilière est facilitée</b>		<b>151 119</b>	<b>5 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>46 119</b>	
Action 2.5.1	Apporter un appui technique au relogement des populations déguerpies et à la réinstallation des populations déplacées	A	-	-	-	-	-	Direction de l'Habitat et de l'Architecture
Action 2.5.2	Faire une évaluation des opérations immobilières en difficulté et proposer un plan de reprise.	B	-	-	-	-	-	Direction des Affaires Juridiques et de la Copropriété
Action 2.5.3	Monter des Programmes Immobiliers	U	-	-	-	-	-	Direction des Investissements Immobiliers
Action 2.5.4	Assouplir les conditions d'acquisition des terrains	B	-	-	-	-	-	Direction de la Planification, de la Mobilisation Foncière et des Statistiques
Action 2.5.5	Œuvrer à la réduction des coûts des matériaux de construction	A	-	-	-	-	-	Direction de l'Habitat et de l'Architecture

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.5.6	Faciliter l'accès au crédit immobilier	C	-	-	-	-	-	Direction des Investissements Immobiliers
Action 2.5.7	Poursuivre les programmes d'habitat rural en renforçant les moyens des structures d'exécution avec l'appui du FSH et d'autres sources de financement.	A	-	-	-	-	-	Direction de l'Habitat et de l'Architecture
Action 2.5.8	Développer des programmes de construction de logements pour étudiants par des opérateurs privés avec l'aide de l'Etat.	A	-	-	-	-	-	Direction des Investissements Immobiliers
Action 2.5.9	Encourager les efforts visant à améliorer l'auto-construction en facilitant l'accès aux ressources nécessaires, notamment les terrains, le financement et les matériaux de construction.	B	-	-	-	-	-	
Action 2.5.10	Faire construire des logements sociaux	U	151 119	5 000	50 000	50 000	46 119	
<b>Effet 3</b>	<b>La qualité du logement est garantie</b>		<b>2 112</b>	<b>770</b>	<b>821</b>	<b>510</b>	<b>10</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les capacités des acteurs intervenant dans le domaine du logement sont renforcées</b>		<b>25</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 3.1.1	Encadrer les professions intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'architecture	B	-	-	-	-	-	Direction de l'Habitat et de l'Architecture
Action 3.1.2	Développer la culture de la copropriété	A	-	-	-	-	-	Direction des Affaires Juridiques et de la Copropriété
Action 3.1.3	Sensibiliser les usagers sur le Permis de Construire	B	25	-	25	-	-	
Action 3.1.4	Exercer un contrôle rigoureux sur la mise en œuvre du permis de construire	A	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 3.2</b>	<b>La qualité architecturale est assurée</b>		<b>25</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	
Action 3.2.1	Elaborer les normes en matière d'architecture	B	5	-	5	-	-	
Action 3.2.2	Vulgariser les normes en matière d'architecture	C	20	-	-	10	10	
Action 3.2.3	Suivre l'application des normes en matière d'architecture	C	-	-	-	-	-	
Action 3.2.4	Contrôler la qualité architecturale dans la conception des logements	A	-	-	-	-	-	Direction de l'Habitat et de l'Architecture
Action 3.2.5	Veiller à la prise en compte de la qualité architecturale dans l'instruction du permis de construire	A	-	-	-	-	-	
Action 3.2.6	Classer le patrimoine architectural historique de la Côte d'Ivoire et veiller à leur restauration	C	-	-	-	-	-	
<b>Extrant 3.3</b>	<b>La mise à niveau des quartiers lotis et sous équipés et la réhabilitation/reconstruction des bâtiments publics sont réalisées</b>		<b>2 062</b>	<b>770</b>	<b>791</b>	<b>500</b>	<b>-</b>	
Action 3.3.1	Exécuter les travaux de mise à niveau des quartiers lotis sous équipés en VRD	U	1 791	500	791	500	-	AGEF
Action 3.3.2	Etude de faisabilité des VRD primaires des espaces cédés par l'ex-SVI	U	271	271	-	-	-	AGEF
Action 3.3.3	Réhabiliter/reconstruire les bâtiments publics à Abidjan et Yamoussoukro	U	-	-	-	-	-	

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE L' ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4: Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat</b>								
<b>Problème : La dégradation accentuée et continue de l'environnement constitue une menace pour le bien-être des populations.</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>Les populations vivent dans un environnement sain et protégé</b>		<b>43 370</b>	<b>5 086</b>	<b>19 968</b>	<b>8 872</b>	<b>9 444</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gestion du secteur de l'environnement et du développement durable est participative, transparente et efficace</b>		<b>10 770</b>	<b>2 660</b>	<b>5 995</b>	<b>1 282</b>	<b>833</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel du secteur de l'environnement et du développement durable est actualisé</b>		<b>100</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Action 1.1.1	Prendre les textes modifiant et complétant la loi portant code de l'environnement ainsi que ses textes d'application	A	20		20			MINEDD/Service juridique
Action 1.1.2	Renforcer la réglementation pour la sauvegarde de l'environnement et la promotion du développement durable	A	35		35			DGE/DGDD/CNDD/Service juridique
Action 1.1.3	Elaborer une réglementation pour la promotion des énergies renouvelables	B	30		30			MINEDD/Service juridique
Action 1.1.4	Prendre les textes modifiant et complétant la loi portant création, gestion et financement des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles	B	15		15			MINEDD/Service juridique
Action 1.1.5	Prendre un texte de création de la plate-forme de réduction des risques de catastrophes et de la REDD+	B						MINEDD/Service juridique
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les structures en charge de la gestion de l'Environnement et du Développement Durable disposent de capacités humaines, techniques, matérielles et financières pour exécuter leurs missions</b>		<b>10 670</b>	<b>2 660</b>	<b>5 895</b>	<b>1 282</b>	<b>833</b>	
Action 1.2.1	Reconstituer la logistique technique des structures du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	A	3 099	54	3 045			MINEDD/DAF
Action 1.2.2	Construire et équiper 2 bâtiments de 5 pièces à usage de bureau pour les réserves de Lamto, du haut Bandaman	A	430		430			DAF/OIPR
Action 1.2.3	Réinstaller le CIAPOL	A	2 681	106	1 825	250	500	CIAPOL
Action 1.2.4	Réquiper l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)	A	2 650	2 500	150			OIPR
Action 1.2.5	Construire et équiper 6 bâtiments à usage de bureau pour l'ANDE	A	1 400		200	900	300	DAF/ANDE
Action 1.2.6	Former le personnel des structures en charge de l'Environnement	B	340		185	122	33	MINEDD/DRH
Action 1.2.7	Mettre en place un système d'information environnementale	B	70		60	10		ANDE
<b>Effet 2</b>	<b>Les différents écosystèmes sont restaurés et la gestion des ressources naturelles est améliorée.</b>		<b>25 340</b>	<b>2 426</b>	<b>11 359</b>	<b>5 382</b>	<b>6 173</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>La gestion durable des ressources forestières et des milieux aquatiques est assurée</b>		<b>10 377</b>	<b>2 247</b>	<b>5 659</b>	<b>1 885</b>	<b>586</b>	
Action 2.1.1	Réaliser les travaux d'aménagement dans 7 Parcs Nationaux et Réserves	A	2 336		1 735	481	120	OIPR
Action 2.1.2	Mettre en place des microprojets au profit des populations riveraines des Forêts Classées, des Parcs Nationaux et Réserves	B	200		100	100		REDD+

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 2.1.3	Créer 8 400 ha de forêt en Réserves Naturelles Volontaires (RNV)	A	416		138	152	126	DPN
Action 2.1.4	Créer 500 ha de sites et paysages naturels	B	162		12	75	75	DPN
Action 2.1.5	Créer des aires marines protégées	C	60				60	DPN
Action 2.1.6	Aménager les forêts sacrées	C	50				50	DPN
Action 2.1.7	Réaliser une étude de faisabilité pour la création de réserves botaniques	C	50				50	DPN
Action 2.1.8	Renforcer la protection des Parcs Nationaux et Réserves	A	1 695	1 000	75	560	60	OIPR
Action 2.1.9	Mettre en place un mécanisme de réduction des conflits homme-faune dans la zone périphérique des parcs et réserves	A	70		40	15	15	OPIR
Action 2.1.10	Poursuivre l'exécution des projets de promotion des Parcs Nationaux	A	5 083	1 247	3 439	397		OIPR
Action 2.1.11	Renforcer le partenariat régional et national en matière de gestion des aires protégées	A	180		100	80		OIPR
Action 2.1.12	Mettre en place les outils de production et de valorisation des pleurotes et des divers champignons	C	75		20	25	30	DPN
<b>Extrant 2.2</b>	<b>La gestion intégrée des ressources en eau est assurée</b>		<b>624</b>	<b>-</b>	<b>250</b>	<b>262</b>	<b>112</b>	
Action 2.2.1	Evaluer la qualité de la ressource en eau	B	250		100	100	50	CIAPOL
Action 2.2.2	Protéger la ressource en eau	B	374		150	162	62	CIAPOL
<b>Extrant 2.3</b>	<b>L'Environnement est préservé</b>		<b>7 889</b>	<b>179</b>	<b>1 800</b>	<b>1 785</b>	<b>4 125</b>	
Action 2.3.1	Finaliser la politique de biodiversité	B	20		20			DGE/DGDD/CNDD
Action 2.3.2	Appliquer le principe pollueur payeur	A	50		50			DGE
Action 2.3.3	Dépolluer les eaux lagunaires d'Abidjan (études à réaliser)	B	350		150	100	100	CIAPOL
Action 2.3.4	Restaurer la qualité de la baie de Cocody (lagune Ebrié)	A	458		258	100	100	CIAPOL
Action 2.3.5	Réaménager l'espace du littoral	A	1 487	179	833	275	200	CIAPOL
Action 2.3.6	Réaliser des ouvrages de stabilisation du recul du trait des cotes	B	2 200		200	1 000	1 000	CIAPOL
Action 2.3.7	Mettre en œuvre les activités de lutte contre les changements climatiques	B	650		150	250	250	DGE/Projet chang. Climatique
Action 2.3.8	Assurer le contrôle technique des entreprises du secteur Eco-Energétique	B	120			60	60	ANDE
Action 2.3.9	Lutter contre la dégradation des terres	B	2 500		100		2 400	DQE
Action 2.3.10	Lutter contre les effets du changement climatique sur la population par la promotion du mécanisme pour un développement propre	B	54		39		15	ANDE/Changement climatique
<b>Extrant 2.4</b>	<b>La gestion durable des déchets industriels et dangereux est assurée</b>		<b>6 450</b>	<b>-</b>	<b>3 650</b>	<b>1 450</b>	<b>1 350</b>	
Action 2.4.1	Mettre en place des outils de gestion efficace des déchets industriels et dangereux	B	600		300	200	100	DQE
Action 2.4.2	Renforcer les capacités des acteurs de la filière déchets industriels et dangereux	B	850		350,0	250,0	250,0	DQE
Action 2.4.3	Construire des unités d'élimination et de valorisation de déchets industriels et dangereux à Abidjan	B	5 000		3 000,0	1 000,0	1 000,0	DQE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 3</b>	<b>La gestion des risques de catastrophe est améliorée</b>		<b>7 260</b>		<b>2 614</b>	<b>2 208</b>	<b>2 438</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>L'observatoire de veille environnementale est mis en place et fonctionnel</b>		<b>3 440</b>	-	<b>2 177</b>	<b>668</b>	<b>595</b>	
Action 3.1.1	Renforcer les réseaux de mesure pour le contrôle des matrices environnementales	B	410		50	100	260	CIAPOL
Action 3.1.2	Mettre en place une plate-forme de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)	B	225		75	100	50	DGE
Action 3.1.3	Assurer la protection de la population par une campagne de prélèvement et d'analyse de la qualité de l'air, des eaux et du sol	A	1 000		482	293	225	CIAPOL
Action 3.1.4	Assurer la dépollution complémentaire des sites de déversement des déchets toxiques de "Probo Koala"	A	1 530		1 415	115		CABINET/DGE/CIAPOL
Action 3.1.5	Prévenir les risques de catastrophes	A	135		85	25	25	DGE
Action 3.1.6	Mettre en place un dispositif de suivi des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)	B	140		70	35	35	CNDD/DGE
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Des programmes de sensibilisation sur la culture environnementale, les nuisances et la pollution sont élaborés, mis en œuvre et suivis</b>		<b>1 258</b>	-	<b>299</b>	<b>462</b>	<b>497</b>	
Action 3.2.1	Elaborer et diffuser des supports de sensibilisation au profit des écoles, des élus, des autorités administratives et coutumières, des groupes religieux, des associations des femmes et des jeunes, etc.	B	400		100	150	150	Service Communication
Action 3.2.2	Informier et former pour la sauvegarde de l'environnement et la promotion du développement durable	A	308		199	62	47	DGE/DGDD
Action 3.2.3	Renforcer les capacités et sensibiliser les populations aux changements climatiques et à la REDD+	C	550			250	300	REDD+/Changement climatique
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les outils et structures pour la promotion de l'environnement et du développement durable sont mis en place</b>		<b>2 420</b>	-	<b>110</b>	<b>1 030</b>	<b>1 280</b>	
Action 3.3.1	Elaborer les guides et mettre en place les structures pour la promotion de l'environnement et du développement durable	B	320		70	100	150	DGE/DGDD/CNDD
Action 3.3.2	Réaliser une carte de vulnérabilité pour le plan d'intervention d'urgence du littoral contre les hydrocarbures	C	1 400			600	800	CIAPOL/Convention d'Abidjan
Action 3.3.3	Développer le plan d'urgence du littoral	C	600			300	300	CIAPOL
Action 3.3.4	Renforcer la coopération par la promotion de l'Environnement et du Développement Durable	B	100		40	30	30	DGE/DGDD/CNDD
<b>Extrant 3.4</b>	<b>La promotion des modes de consommation et de production durable est assurée</b>		<b>142</b>	-	<b>28</b>	<b>48</b>	<b>66</b>	
Action 3.4.1	Développer les filières vertes et les modes de consommation et de production durable	B	103		15	35	53	DGE/DGDD/CNDD
Action 3.4.2	Susciter des consommateurs responsables	B	39		13	13	13	DGE/DGDD/CNDD



**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015  
SECTEUR DES EAUX ET FORETS**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 4 : Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat</b>								
<b>Problème : La dégradation accentuée et continue des ressources naturelles constitue une menace pour le bien-être des populations.</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La gestion durable des ressources naturelles (Eau, Faune et Flore) est assurée</b>		<b>46 589</b>	<b>1 489</b>	<b>19 306</b>	<b>14 870</b>	<b>10 924</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La gestion du secteur des eaux et des forêts est transparente, participative et efficace</b>		<b>11 346</b>	<b>533</b>	<b>5 979</b>	<b>3 711</b>	<b>1 123</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Le cadre institutionnel du secteur des eaux et forêts est actualisé</b>		<b>764</b>	<b>64</b>	<b>370</b>	<b>180</b>	<b>150</b>	
Action 1.1.1	Prendre les décrets d'application de la loi portant code de l'eau	U	10	10				SJ/DRE
Action 1.1.2	Prendre les textes modifiant et complétant la loi portant code forestier	U	6	6				SJ/DEPE
Action 1.1.3	Prendre les textes modifiant et complétant la loi portant protection de la faune et exercice de la chasse	U	6	6				SJ/DFRC
Action 1.1.4	Renforcer le cadre institutionnel de la GIRE	U	360	10	150	100	100	DRE
Action 1.1.5	Renforcer le cadre institutionnel en matière de gestion durable des ressources forestières, fauniques et en eau	U	382	32	220	80	50	DGEF/DEPE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les capacités opérationnelles des structures chargées de la gestion des Eaux et Forêts sont renforcées</b>		<b>6309</b>	<b>25</b>	<b>3619</b>	<b>2390</b>	<b>275</b>	
Action 1.2.1	Construire 21 bâtiments à usage de bureau et une clôture	A	100		50	50		DAAF
Action 1.2.2	Equiper les structures du Ministère des Eaux et Forêts	A	5 239		3 144	1 845	250	DAAF
Action 1.2.3	Réhabiliter les bâtiments des structures du MINEF et les écoles forestières	U	920	25	375	495	25	DAAF
Action 1.2.4	Transférer le ZOO d'Abidjan à Bingerville	A	50		50			ZOO
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les acteurs du secteur des Eaux et Forêts disposent de capacités techniques, matérielles et financières pour exécuter leurs missions</b>		<b>1522</b>	<b>30</b>	<b>660</b>	<b>634</b>	<b>198</b>	
Action 1.3.1	Renforcer les capacités du personnel technique en charge des ressources en eau	B	170		90	40	40	SAFE/ DRE
Action 1.3.2	Renforcer les capacités du personnel technique en charge des ressources forestières	B	374	30	108	114	122	SAFE/Directions concernées
Action 1.3.3	Renforcer les capacités du personnel technique en charge de la faune	B	60	0		30	30	SAFE/DFRC
Action 1.3.4	Renforcer les capacités du personnel du Ministère en gestion de projets	B	24		12	6	6	DEPE
Action 1.3.5	Réorganiser les écoles forestières	A	894		450	444		SAFE
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Redynamiser la recherche forestière</b>		<b>2421</b>	<b>414</b>	<b>1000</b>	<b>507</b>	<b>500</b>	
Action 1.4.1	Réaliser le projet de redynamisation de la recherche forestière dans le cadre du PNIA	A	2 007		1 000	507	500	DGEF/DEPE
Action 1.4.2	Poursuivre l'exécution du projet "Développement du clonage du Samba, de l'Acajou et du bouturage du Tiokoué" à Oumé	A	157	157				

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.4.3	Poursuivre l'exécution du projet "Gestion et conservation des semences forestières" à Adzopé	A	257	257				
<b>Extrant 1.5</b>	<b>Les activités et projets réalisées par les structures et directions du Ministère sont contrôlés, suivis et évalués</b>		<b>330</b>		<b>330</b>			
Action 1.5.1	Mettre en place un Système informatisé de gestion des données pour le suivi évaluation des programmes et projets du secteur des eaux et forêts dans le cadre du PNIA	A	330		330			
<b>Effet 2</b>	<b>Les différents écosystèmes sont restaurés et la gestion des ressources naturelles est améliorée</b>		<b>35 243</b>	<b>956</b>	<b>13 327</b>	<b>11 159</b>	<b>9 801</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les travaux d'aménagement du patrimoine forestier et de la diversité biologique terrestre et aquatique sont effectués</b>		<b>21121</b>	<b>473</b>	<b>8367</b>	<b>6859</b>	<b>5422</b>	
Action 2.1.1	Réaliser un inventaire forestier National	A	500		250	250		DGEF
Action 2.1.2	Réaliser un inventaire faunique National	A						DFRC
Action 2.1.3	Améliorer la productivité des forêts classées	A	6 425	75	2 475	2 225	1 650	SODEFOR
Action 2.1.4	Renforcer le dispositif de protection des forêts classées	A	4 102	125	1 795	1 040	1 142	SODEFOR
Action 2.1.5	Aménager durablement les forêts classées	A	9 620	230	3 575	3 200	2 615	
Action 2.1.6	Elaborer et diffuser des supports de sensibilisation sur la préservation des ressources forestières et fauniques pour les écoles au plan national	B	150		100	50		Serv,Com
Action 2.1.7	Restaurer les espèces de plantes, de poissons et la faune aquatique menacées de disparition	U	133	43	55	20	15	DFRC
Action 2.1.8	Aménager le jardin botanique de Bingerville	A	191		117	74		Jardin Botanique
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Le Plan National d'Actions de Reboisement (PNAR) est mis en œuvre, suivi et évalué</b>		<b>1941</b>	<b>10</b>	<b>738</b>	<b>734</b>	<b>459</b>	
Action 2.2.1	Reboiser les zones vulnérables	B						DRCF
Action 2.2.2	Adopter le Plan National d'Actions de Reboisement	U	10	10				DRCF
Action 2.2.3	Réaliser des actions de restauration des forêts sur le Territoire National	U	1 931		738	734	459	DRCF
<b>Extrant 2.3</b>	<b>La protection de la faune et l'exercice de la chasse sont réorganisés</b>		<b>4375</b>	<b>98</b>	<b>1232</b>	<b>1535</b>	<b>1510</b>	
Action 2.3.1	Réaliser le projet de création de zones à vocation cynégétique dans le cadre du PNIA	A	398		130	134	134	
Action 2.3.2	Réaliser le projet de mise en œuvre d'un dispositif de suivi des espèces menacées dans le cadre du PNIA	A	211		70	70	71	
Action 2.3.3	Réaliser le projet de gestion de la filière viande de brousse dans le cadre du PNIA	A	215		71	72	72	
Action 2.3.4	Poursuivre l'exécution de l'avant-projet "Stratégie de gestion durable des éléphants en Côte d'Ivoire" (inventaire des éléphants en zones forestières) sur le territoire national	B	643	98	203	342		
Action 2.3.5	Réaliser le projet "Mise en œuvre de la phase I de la stratégie de gestion durable des éléphants" dans le cadre du PNIA	B	2 908		758	917	1 233	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Extrant 2.4</b>	<b>L'exploitation des ressources forestières est contrôlée et maîtrisée</b>		<b>5332</b>	<b>208</b>	<b>2483</b>	<b>1541</b>	<b>1100</b>	
Action 2.4.1	Réaliser des études en vue de l'organisation des acteurs de la filière bois dans le domaine rural	B	15		15			DPIF
Action 2.4.2	Contrôler le recouvrement des taxes forestières	A						DPFC/DAAF
Action 2.4.3	Mettre en œuvre le système national de traçabilité du bois et la certification	A	1 229	83	543	313	290	DPIF
Action 2.4.4	Améliorer la transformation du bois et suivre la commercialisation des produits forestiers	A	1 663		1 010	500	153	DPIF
Action 2.4.5	Améliorer le système d'information pour la gestion durable des ressources forestières	B	2 425	125	915	728	657	DISA
<b>Extrant 2.5</b>	<b>Les ressources en eaux de surfaces et souterraines sont connues, protégées et gérées rationnellement</b>		<b>2474</b>	<b>167</b>	<b>507</b>	<b>490</b>	<b>1310</b>	
Action 2.5.1	Evaluer la disponibilité et la qualité de la ressource en eaux sur le Territoire National	A	1 547	60	166	298	1 023	DRE
Action 2.5.2	Protéger la ressource en eaux	A	317	107	150	60		DRE
Action 2.5.3	Mettre en place des outils de régulation des ressources en eaux	B	610		191	132	287	DRE

**RESULTAT5 : LE REPOSITIONNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE SUR LA SCENE  
REGIONALE ET INTERNATIONALE EST EFFECTIF**

**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA COOPERATION REGIONALE (INTEGRATION AFRICAINE)**

(coût en millions de FCFA)

<b>Résultat stratégique 5 : le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif</b>								
<b>Problème : L'image de la Côte d'Ivoire s'est détériorée et son poids dans l'économie régionale réduit</b>								
Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La Côte d'Ivoire est dynamique sur la scène régionale et internationale</b>		<b>61 057</b>	<b>14 070</b>	<b>24 329</b>	<b>12 387</b>	<b>10 270</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La coopération internationale est renforcée et l'image de la Côte d'Ivoire est restaurée au niveau international</b>		<b>1 200</b>	<b>308</b>	<b>341</b>	<b>234</b>	<b>317</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs de la coopération internationale sont renforcées</b>		<b>750</b>	<b>187</b>	<b>203</b>	<b>141</b>	<b>219</b>	
Action 1.1.1	Doter le Bureau de l'Intégration (BIPIA) d'un centre de documentation physique et numérique	A	150	60	90			MIA
Action 1.1.2	Construire le siège du Bureau de l'Intégration	B	240		60	90	90	MIA
Action 1.1.3	Mettre en place un centre d'édition et de production de documents sur l'intégration	C	80				80	MIA
Action 1.1.4	Equiper le Comité d'Ecoute des Populations Ouest Africaines du Ministère de l'Intégration Africaine en matériels informatiques et roulants	A	35	35				MIA
Action 1.1.5	Réaliser une étude pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique pour l'horizon 2012-2014	U	50	50	-	-	-	Service informatique /MIA
Action 1.1.6	Equiper les structures du Ministère de l'Intégration en matière de TIC conformément à la mise en œuvre du schéma directeur informatique	A	150	30	40	40	40	Service informatique /MIA
Action 1.1.7	Organiser des rencontres trimestrielles avec les acteurs non étatiques	B	15		5	5	5	MIA/MEMAE/Dpmt Afrique
Action 1.1.8	Renforcer la procédure de ratification et mettre en place un système de suivi des protocoles, traités et décisions communautaires	A	30	12	8	6	4	MIA-Service Juridique/MEMAE-Dpmt AJC
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Les liens de coopération de la Côte d'Ivoire avec la région ouest africaine et la Communauté Internationale sont consolidés</b>		<b>450</b>	<b>121</b>	<b>138</b>	<b>93</b>	<b>98</b>	
Action1.2.1	Apurer les arriérés et autres frais relevant des ministères techniques	U	-			-	-	DAF-MEMAE
Action1.2.2	Suivre la coopération Chine-CEDEAO (Forum Chine-CEDEAO)	A	70	46	8	8	8	MIA/Cabinet
Action1.2.3	Mener une étude stratégique sur les secteurs prioritaires dans le cadre de la promotion de l'Union du Fleuve Mano	B	50		50			MIA/Cabinet
Action1.2.4	Adhérer et participer aux activités du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.	A	330	75	80	85	90	MIA/Direction du développement durable

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Effet 2</b>	<b>Les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire sont développés (PP)</b>		<b>40 947</b>	<b>7 251</b>	<b>16 008</b>	<b>9 656</b>	<b>8 031</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités des structures et des agents en charge des questions économiques, commerciales et touristiques sont renforcées</b>		<b>121</b>	<b>26</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	
Action 2.1.1	Equiper le Comité d'Agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges en véhicules et matériel informatique	A	121	26	40	25	30	MIA/Comité d'agrément
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les missions économiques et commerciales sont intensifiées à l'extérieur</b>		<b>325</b>	<b>155</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	
Action 2.2.1	Organiser les missions de prospection économiques et commerciales dans les pays de la CEDEAO	U	200	30	60	50	60	MIA
Action 2.2.2	Organiser un forum régional sur les investissements en Côte d'Ivoire	A	125	125				MIA
<b>Extrant 2.3</b>	<b>La capacité d'exportation est améliorée (PP)</b>		<b>40 501</b>	<b>7 070</b>	<b>15 908</b>	<b>9 581</b>	<b>7 941</b>	
Action 2.3.1	Renforcer les capacités de négociation et d'action la commission nationale APE (études d'impact pip)	A	400	250	50	50	50	MIA
Action 2.3.2	Apporter un appui pour l'exportation des fruits et légumes de Côte d'Ivoire dans les pays de la CEDEAO	A	185	25	80	40	40	MIA
Action 2.3.3	Favoriser le développement des échanges des produits du cru (manioc, igname, bétail et viande, Cola ) dans les pays membres de la CEDEAO.	A	115	50	25	20	20	MIA
Action 2.3.4	Apporter un appui financier à la mise en œuvre du Programme APE pour le développement	A	28 555	4 788	7 924	8 741	7 101	MIA
Action 2.3.5	Entreprendre des missions et organiser des ateliers pour élaborer le programme de développement du marché commun de la culture (6 missions)	U	48	48				Cabinet
Action 2.3.6	Mener des études, suivre et évaluer le programme de développement du marché commun de la culture	A	278	179	99			Cabinet
Action 2.3.7	Organiser chaque année la conférence régionale des arts et de la culture d'Abidjan et des ateliers de sensibilisation	A	640	160	160	160	160	Cabinet
Action 2.3.8	Entreprendre des missions pour renforcer la coopération sud-sud et participer aux réunions des organisations communautaires sur la culture	A	360	90	90	90	90	Cabinet
Action 2.3.9	Soutenir et accompagner les manifestations ivoiriennes à caractère régional (Clap ivoire, Abidjan Dance, Afrovision)	A	720	180	180	180	180	Cabinet
Action 2.3.10	Mettre en œuvre 2 projets opérationnels concernant l'audiovisuel et la musique	A	8 000	1 000	7 000			Cabinet
Action 2.3.11	Renforcer les capacités des plateformes commerciales existantes (MASA, SICA)	A	1 200	300	300	300	300	Cabinet
<b>Effet 3</b>	<b>La Côte d'Ivoire est le moteur d'un processus d'intégration bénéfique à son développement</b>		<b>18 910</b>	<b>6 511</b>	<b>7 980</b>	<b>2 497</b>	<b>1 922</b>	
<b>Extrant 3.1</b>	<b>Les dispositifs d'immigration prenant en compte les aspirations des africains sont fonctionnels</b>		<b>1 695</b>	<b>620</b>	<b>610</b>	<b>225</b>	<b>240</b>	

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.1	Ecouter et impliquer les populations africaines dans le processus de réconciliation et de reconstruction nationale	U	450	150	100	75	125	MIA-comité d'écoute des populations africaines
Action 3.1.2	Organiser des campagnes de vulgarisation des textes communautaires sur la libre circulation des personnes à l'endroit des citoyens communautaires	A	80	20	20	20	20	MIA-Direction libre circulation
Action 3.1.3	Promouvoir l'établissement des ivoiriens dans les pays africains	B	210		90	40	80	MIA-Direction libre circulation
Action 3.1.4	Faire une étude à l'élaboration d'une politique nationale sur la migration et le développement	C	65			50	15	MIA-Cabinet /Direction libre circulation
Action 3.1.5	Aider au retour et à la réinsertion des réfugiés et des exilés ivoiriens	U	850	450	400			MIA-Cabinet / comité d'écoute
Action 3.1.6	Organiser un forum sur la cohésion sociale avec les populations ouest africaine	C	40			40		MIA/MEMAE/DpmtS Afrique et AGH
<b>Extrant 3.2</b>	<b>Les programmes des organisations communautaires sont promus et mis en œuvre</b>		<b>1 515</b>	<b>191</b>	<b>370</b>	<b>272</b>	<b>682</b>	
Action 3.1.1	Elaborer un document de stratégie nationale en matière d'Intégration Africaine	U	20	20				MIA/MEMAE/Dpmt Afrique
Action 3.1.2	Organiser un séminaire de validation de la stratégie nationale en matière d'Intégration Africaine	U	30	30				MIA/MEMAE/Dpmt Afrique
Action 3.1.3	Organiser des rencontres annuelles pour promouvoir le Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO	A	85	15	20	25	25	MIA/MEMAE-Dpmt Afrique
Action 3.1.4	Réaliser un audit réglementaire sur les 14 sous-secteurs identifiés dans le cadre du commerce des services avec l'Union européenne et les pays de la CEDEAO	B	80		60	20		MIA/MEMAE-Dpmt Afrique
Action 3.1.5	Créer et équiper l'Agence Ivoirienne de Coopération Régionale (AICR) en véhicules, matériels informatiques et mobiliers de bureau	A	115	25	50	40		MIA/MEMAE-Dpmt Afrique-DAF
Action 3.1.6	Organiser la 8ème foire de la CEDEAO	C	450	-		-	450	MIA/MEMAE-REI-Dpmt Afrique
Action 3.1.7	Organiser des rencontres avec les pays de la CEDEAO sur la question des obstacles à la libre circulation des marchandises	B	90		30	30	30	MIA/MEMAE-Dpmt Afrique
Action 3.1.8	Organiser un séminaire par an sur les politiques et programmes de l'UEMOA	B	40		15	10	15	MIA/MEMAE-Dpmt Afrique
Action 3.1.9	Organiser un séminaire par an sur les politiques et programmes de la CEDEAO	B	52	-	20	12	20	MIA/MEMAE-Dpmt Afrique
Action 3.1.10	Créer des espaces média dédiés à l'Intégration Africaine	A	162	34	42	43	43	MIA
Action 3.1.11	Organiser des conférences publiques spécialisées sur les enjeux de l'Intégration ("jeudi de l'intégration")	A	84	12	24	24	24	MIA

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 3.1.12	Organiser des rencontres de promotion du NEPAD	B	30	-	10	10	10	MIA/MEMAE-Dpmt afrique
Action 3.1.13	Evaluer le TEC CEDEAO sur l'économie ivoirienne	B	192		99	28	65	
Action 3.1.14	Réaliser une étude d'impact du schéma de libéralisation des échanges sur l'économie ivoirienne	B	55	55				Comité d'agrément/Direction libre circulation
Action 3.1.15	Evaluer les barrières tarifaires et non tarifaires dans l'espace CEDEAO	C	30			30		
<b>Extrant 3.3</b>	<b>Les infrastructures d'interconnexion régionales sont développées</b>		<b>15 700</b>	<b>5 700</b>	<b>7 000</b>	<b>2 000</b>	<b>1 000</b>	
Action 3.3.1	Réaliser une étude pour la réalisation d'un port sec dans le département de Ferkessédougou (PIP)	U	3 000	2 000	1 000			Direction des infrastructures communautaires
Action 3.3.2	Réaliser une étude pour le prolongement de l'autoroute du nord Yamoussoukro - Ouangolo - Frontière Burkina	B	4 000		2 000	1 000	1 000	Direction des infrastructures communautaires
Action 3.3.3	Réaliser une étude pour la réalisation de l'autoroute côtière Abidjan - Noé - Frontière Ghana	A	2 500	1 000	1 000	500		Direction des infrastructures communautaires
Action 3.3.4	Réaliser une étude d'interconnexion électrique avec le Liberia, la Sierra Léone et la Guinée	A	2 000	2000				Direction des infrastructures communautaires
Action 3.3.5	Réaliser une étude pour la construction d'une école d'électricité de Mano River Union en Côte d'Ivoire	C	500			500		Direction des infrastructures communautaires
Action 3.3.6	Réaliser le projet de réhabilitation de l'Institut des postes et télécommunications ISAPT de Biétry	A	3 700	700	3000			Direction des infrastructures communautaires



**MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES DU PND 2012-2015**  
**SECTEUR DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (AFFAIRES ETRANGERES)**

(coût en millions de FCFA)

**Résultat stratégique 5 : le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif**  
**Problème : L'image de la Côte d'Ivoire s'est détériorée et son poids dans l'économie régionale réduit**

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
<b>Impact</b>	<b>La Côte d'Ivoire est dynamique sur la scène régionale et internationale</b>		<b>134 848</b>	<b>14 331</b>	<b>42 926</b>	<b>39 288</b>	<b>38 303</b>	
<b>Effet 1</b>	<b>La coopération internationale est renforcée et l'image de la Côte d'Ivoire est restaurée au niveau international</b>		<b>130 823</b>	<b>13 856</b>	<b>41 576</b>	<b>38 188</b>	<b>37 203</b>	
<b>Extrant 1.1</b>	<b>Les capacités opérationnelles des acteurs de la coopération internationale sont renforcées</b>		<b>87 794</b>	<b>10 123</b>	<b>27 603</b>	<b>25 509</b>	<b>24 559</b>	
Action 1.1.1	Réhabiliter et équiper les départements du Ministère des Affaires Etrangères	U	578	394	184	-	-	DAF/MEMAE
Action 1.1.2	Réhabiliter les chancelleries et résidences des Chefs de Missions	A	6 856	3 199	1 219	1 219	1 219	DAF/MEMAE
Action 1.1.3	Créer une salle multimédia au service communication	A	59		53	3	3	Service Communication / MEMAE
Action 1.1.4	Construire un bâtiment R+4 à usage de bureau	A	1 550		50	1 000	500	DAF/MEMAE
Action 1.1.5	achever le bâtiment R+3 et équiper la salle de conférence	U	182	182				DAF/MEMAE
Action 1.1.6	Acquérir des logements pour le personnel des Ambassades	U	48 000	-	16 000	16 000	16 000	DAF/MEMAE
Action 1.1.7	Acquérir des chancelleries et résidences d'Ambassadeurs	U	19 940	5 828	4 704	4 704	4 704	DAF/MEMAE
Action 1.1.8	Mener une étude de faisabilité pour la création d'un centre médical au profit des agents du MEMAE	U	50	-	50	-	-	DAF/MEMAE
Action 1.1.9	Créer un centre social et médical au profit des agents du MEMAE	A	1 550	-	50	1 000	500	DAF/MEMAE
Action 1.1.10	Mettre en œuvre le projet d'archivage électronique du MEMAE	A	550	-	200	150	200	Service informatique /MEMAE
Action 1.1.11	Equiper la nouvelle structure en charge des études et de la prospective en vidéoprojecteur, en matériel informatique, en mobilier de bureau et en véhicule 4X4	U	39		33	3	3	DAF/MEMAE
Action 1.1.12	Acquérir des véhicules de liaison pour chacun des départements du MEMAE	U	800		800		-	DAF/MEMAE
Action 1.1.13	Développer des systèmes d'application de gestion	A	40	30	10			Service informatique /MEMAE
Action 1.1.14	Réactualiser l'étude de faisabilité du réseau d'interconnexion dans les Ambassades	U	40	40				Service informatique /MEMAE
Action 1.1.15	Mettre en place le réseau intranet du Département Central	U	620	450	170			Service informatique /MEMAE
Action 1.1.16	Mettre en place les réseaux intranet dans les ambassades et missions diplomatiques	A	1 300		1 300			Service informatique /MEMAE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.1.17	Interconnecter le Département Central avec les Ambassades et Missions Diplomatiques	A	1 300		1 300			Service informatique /MEMAE
Action 1.1.18	Réactiver et dynamiser la valise diplomatique	U	450		150	150	150	Service cour./MEMAE
Action 1.1.19	Créer un bulletin trimestriel et un annuaire d'informations	A	240		80	80	80	Sc Com.MEMAE
Action 1.1.20	Mener une étude de faisabilité pour la création d'un Institut diplomatique.	U	50		50			DAF/MEMAE
Action 1.1.21	Créer et animer un Institut diplomatique pour le renforcement des capacités des agents et la promotion des compétences nationales au niveau international	A	3 000		1 000	1 000	1 000	Cabinet DAF/MEMAE
Action 1.1.22	Constituer une base de données sur les compétences nationales et promouvoir ces compétences sur la scène internationale par des appuis techniques et politiques	U	600		200	200	200	Cabinet /DRH/MEMAE
Action 1.1.23	Instaurer officiellement l'aide publique au développement et l'aide humanitaire de la Côte d'Ivoire	C	-					Cabinet/MEMAE
<b>Extrant 1.2</b>	<b>Le cadre institutionnel de la coopération international est renforcé</b>		<b>627</b>	<b>595</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	
Action1.2.1	Organiser un séminaire pour faire le bilan des engagements pris par la Côte d'Ivoire auprès des OI.	A	150	150				ONU-OI/AJC/MEMAE
Action1.2.2	Organiser un atelier de vulgarisation du PND	U	30	30				REI/MEMAE
Action1.2.3	Renforcer les capacités des Forces de Défense et de Sécurité et agents de l'Etat aux pratiques diplomatiques et consulaires et y associer les Ambassades accrédités en Côte d'Ivoire.	U	80	80				Protocole/MEMAE
Action1.2.4	Organiser des rencontres avec chaque organisation recensée	C	15	5	5	5		MIA/MEMAE/Dpmt Afrique
Action1.2.5	Organiser un forum sur la cohésion sociale avec les populations Ouest africaine	U	15	15				MIA/MEMAE/DpmtS Afrique et AGH
Action1.2.6	Renforcer la procédure de ratification et mettre en place un système de suivi des protocoles, traités et décisions communautaires	B	37	15	10	8	4	MIA-Service Juridique/MEMAE-Dpmt AJC
Action1.2.7	Effectuer des missions de vulgarisation du PND dans certaines Ambassades	U	300	300				REI/MEMAE-MEMPD
<b>Extrant 1.3</b>	<b>Les liens de coopération de la Côte d'Ivoire avec la région Ouest africaine et la Communauté Internationale sont consolidés</b>		<b>37 604</b>	<b>2 537</b>	<b>12 497</b>	<b>11 285</b>	<b>11 285</b>	
Action 1.3.1	Initier et accueillir des rencontres internationales en Côte d'Ivoire	B	2 000		800	600	600	Cabinet-MEMAE
Action 1.3.2	Mettre en place un système de suivi des missions à l'extérieur	U	120		40	40	40	Cabinet-MEMAE
Action 1.3.3	Réactiver les commissions mixtes existantes	U	400	100	100	100	100	Cabinet-MEMAE
Action 1.3.4	Créer des nouvelles commissions mixtes	U	400	100	100	100	100	Cabinet-MEMAE
Action 1.3.5	Faire le suivi de la mise en œuvre de la charte de la diplomatie ivoirienne	U	600	150	150	150	150	Cabinet-MEMAE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.3.6	Elaborer un document de stratégie en matière de coopération internationale après études	U	125	50	75	-	-	REI-MEMAE
Action 1.3.7	Organiser un séminaire de validation des résultats des études	U	100	100				REI-MEMAE
Action 1.3.8	Editer et vulgariser le document de stratégies	A	150	150				Sc Com./REI/MEMAE
Action 1.3.9	Apurer les arriérés de cotisation auprès des Organisations Internationales y compris l'OMC.	U	14 110	1 000	4 370	4 370	4 370	DAF-MEMAE
Action 1.3.10	Apurer les arriérés et autres frais relevant des ministères techniques	U	1 774	887	887	-	-	DAF-MEMAE
Action 1.3.11	Renforcer le budget de fonctionnement des missions diplomatiques relatif au lobbying, aux missions de prospection et à l'appui à l'action gouvernementale	A	13 500		4 500	4 500	4 500	Cabinet/DAF-MEMAE
Action 1.3.12	Renforcer la participation de la Côte d'Ivoire à la francophonie en collaboration avec le Ministère de la Culture.	B	225		75	75	75	Cabinet/DAF-MEMAE
Action 1.3.13	Mener une étude pour l'extension de la carte diplomatique	U	50		50			Cabinet/DAF-MEMAE
Action 1.3.14	Procéder à l'extension de la carte diplomatique (ouvrir de nouvelles Ambassades et Consulat)	A	3 600		1 200	1 200	1 200	Cabinet/DAF-MEMAE
Action 1.3.15	Appuyer la recherche de financement extérieurs à travers des rencontres	A	450		150	150	150	SG-MEMAE
<b>Extrant 1.4</b>	<b>Le leadership de la Côte d'Ivoire dans les espaces communautaires régionaux est restauré</b>		<b>698</b>	<b>196</b>	<b>176</b>	<b>176</b>	<b>150</b>	<b>MIA/MEMAE</b>
Action 1.4.1	Organiser des rencontres avec les Missions diplomatiques accréditées en Côte d'Ivoire	B	80	40	20	20		MIA/MEMAE-Dpmt Afrique
Action 1.4.4	Organiser des ateliers de vulgarisation des procédures de financement de projets des Bailleurs de fonds	C	18	6	6	6		MIA/MEMAE-Dpmt Afrique-DAF
Action 1.4.5	Equiper l'Agence Ivoirienne de Coopération Régionale (AICR) en véhicules, matériels informatiques et mobiliers de bureau	B						MIA/MEMAE-Dpmt Afrique-DAF
Action 1.4.6	Appuyer, en collaboration avec le HCR; le retour volontaire des réfugiés de la Sous-région	U	600	150	150	150	150	MEMAE/AGH
<b>Extrant 1.5</b>	<b>La Côte d'Ivoire est promue au niveau international</b>		<b>4 100</b>	<b>405</b>	<b>1 285</b>	<b>1 205</b>	<b>1 205</b>	
Action 1.5.1	Confectionner et diffuser un annuaire diplomatique du protocole d'Etat	U	150		50	50	50	Protocole d'Etat/MEMAE
Action 1.5.2	Confectionner un guide annuel du protocole d'Etat	U	150		50	50	50	Protocole d'Etat/MEMAE
Action 1.5.3	Former les agents chargés du protocole des Ministères et Institutions Nationales	A	75		25	25	25	Protocole d'Etat/MEMAE
Action 1.5.4	Recenser les structures impliquées dans la Coopération Internationale et coordonner leurs actions.	U	500		200	150	150	Cabinet/MEMAE
Action 1.5.5	Renforcer les capacités des acteurs nationaux concernés par la coopération internationale, notamment en matière de négociation	A	240		80	80	80	REI/MEMAE

Résultats / Actions	Intitulé	Priorité des actions (UABC)	Coût total	Programmation				Structures responsables
				2012	2013	2014	2015	
Action 1.5.6	Elaborer et mettre en œuvre une politique de communication soutenue pour le rayonnement de la Côte d'Ivoire	B	30		30			Sec communication/MEMA E
Action 1.5.7	Participer activement aux fora, réunions et conférences internationaux.	A	2 955	405	850	850	850	Cabinet/MEMA E
<b>Effet 2</b>	<b>Les expertises économiques de la Côte d'Ivoire sont développées à l'extérieur</b>		<b>4 025</b>	<b>475</b>	<b>1 350</b>	<b>1 100</b>	<b>1 100</b>	
<b>Extrant 2.1</b>	<b>Les capacités des structures et des agents en charge des questions économiques, commerciales et touristiques sont renforcées</b>		<b>1 750</b>	<b>200</b>	<b>550</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	
Action 2.1.1	Organiser une conférence d'échanges, chaque année, entre les Conseillers Economiques et les structures nationales en charge des questions économiques et commerciales	U	800	200	200	200	200	REI/MEMA E
Action 2.1.2	Créer et animer une cellule d'Intelligence économique	A	800		300	250	250	REI/MEMA E
Action 2.1.3	Equiper les services économiques et commerciaux des 46 représentations diplomatiques en matériels informatiques et roulants	B	150		50	50	50	/DAF/MEMA E/MC
<b>Extrant 2.2</b>	<b>Les missions économiques et commerciales sont intensifiées à l'extérieur</b>		<b>2 275</b>	<b>275</b>	<b>800</b>	<b>600</b>	<b>600</b>	
Action 2.2.1	Organiser les missions de prospection économiques et commerciales	B	150		50	50	50	MC/MEMA E
Action 2.2.2	Organiser un forum régional sur les investissements en CI	A	200	-	200	-	-	
Action 2.2.3	organiser un forum annuel à Abidjan à l'intention de la diaspora ivoirienne	U	300	75	75	75	75	MEMA E
Action 2.2.4	Organiser un séminaire chaque année sur la procédure de ratification des accords internationaux	A	225		75	75	75	AJC/MEMA E
Action 2.2.5	Organiser chaque année la conférence des ambassadeurs et des consuls honoraires	A	600		200	200	200	Cabinet/MEMA E
Action 2.2.6	Organiser des rencontres d'échange et de sensibilisation de la diaspora sur les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire dans les Ambassades	A	800	200	200	200	200	DIE/MEMA E